



Les travailleurs pauvres dans la RMR de Montréal

Profil statistique et distribution spatiale

Xavier Leloup, Florence Desrochers et Damaris Rose

Institut national de la recherche scientifique

Centre – Urbanisation Culture Société



Centraide
du Grand Montréal

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada

RAPPORT COMPLET

Octobre 2016

Responsabilité scientifique : Xavier Leloup
Xavier.leloup@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) à travers le Partenariat de recherche sur les quartiers en transition (www.NeighbourhoodChange.ca). Les propos exprimés dans la présente publication engagent seulement leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions du partenariat ou du CRSH.

ISBN 978-2-89575-361-2
Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
- Bibliothèque et Archives Canada
© Tous droits réservés

Table des matières

Résumé	6
Introduction	15
Plan du rapport	16
1. Travailleurs pauvres : éléments de cadrage.....	19
1.1 La fin du régime fordiste.....	19
1.2 Le tournant néolibéral et la montée des inégalités	21
1.3 Le Canada et le Québec : un tournant néolibéral récent et partiel	25
1.4 L'évolution de la structure industrielle et de l'emploi à Montréal.....	28
1.5 La montée des inégalités et l'urbain.....	35
1.5.1 Inégalités urbaines à l'échelle des RMR	35
1.5.2 Inégalités à l'échelle des quartiers	39
1.5.3 Les inégalités en contexte	42
1.7 Synthèse	46
2. Méthodologie de l'étude : définitions, données et méthodes d'analyse.....	50
2.1 Définition du travail pauvre	50
2.1.1 Travail et non-travail.....	51
2.1.2 Pauvres et non-pauvres.....	52
2.2 Données.....	54
2.3 Taux de travailleurs pauvres, taux de croissance et rapport de cotes.....	57
2.4 Géographie : cartographie thématique et autres méthodes.....	63
2.5 Synthèse	64
3. Profil des travailleurs pauvres dans la région de Montréal	67
3.1 Évolution du travail pauvre entre 2001 et 2006 et incidence du phénomène	67
3.1.1 Évolution générale du travail pauvre	68
3.1.2 Évolution du travail pauvre selon différentes caractéristiques sociodémographiques..	69
3.1.3 Évolution du travail pauvre selon des caractéristiques liées au marché du travail	74
3.1.4 Incidence du travail pauvre selon différentes caractéristiques sociodémographiques..	80
3.1.5 Incidence du travail pauvre selon différentes catégories liées au marché du travail	83

3.2 Le travail pauvre en lien avec d'autres caractéristiques : analyses complémentaires.....	86
3.2.1 Inégalités liées au sexe	86
Inégalité liée à la participation au marché du travail	87
Inégalité liée au temps de travail.....	89
Inégalité liée à la profession et au secteur d'activités	91
4.2.2 Immigration et travail pauvre.....	96
Immigration et niveau d'instruction.....	96
Immigration et profession	100
Immigration et minorité visible.....	102
3.3 Revenu des travailleurs pauvres	104
3.3.1 Revenu des travailleurs pauvres selon le sexe	105
3.3.2 Revenu des travailleurs pauvres selon l'immigration	107
3.3.3 L'effet redistributif limité du régime fiscal.....	109
3.4 Synthèse	110
4. La géographie résidentielle des travailleurs pauvres.....	114
4.1 Une distribution spatiale inégale	114
4.2 Incidence du travail pauvre à l'échelle des unités territoriales	116
4.3 Distribution spatiale du travail pauvre selon différentes caractéristiques.....	122
4.3.1 Composition familiale	123
4.3.2 Immigration.....	125
4.3.3 Niveau d'éducation	127
4.3.4 Professions	129
4.4 Évolution du travail pauvre dans l'espace.....	132
4.5 Les dimensions sociospatiales du travail pauvre : une analyse à l'échelle des SR en 2006	134
4.6 Synthèse	147
5. Conclusions et perspectives	150
5.1 Remarques conclusives	150
5.1 Montréal, une transition économique inachevée?.....	150
5.1.2 Le travail pauvre : un problème global	151
5.1.3 Travail pauvre et inégalités urbaines.....	153

5.2 Prospectives : quels effets à la crise de 2007-08?	154
Annexe 1. Territoires de l'étude – Index.....	162
Annexe 2. Taux de travailleurs pauvres en 2006 – Territoires d'intervention de Centraide du Grand Montréal	164
Annexe 3. Autres territoires pour lesquels les données sont disponibles : CMM, agglomérations de Montréal et de Longueuil	165
Annexe 4. Tableau de comparaison entre le revenu médian pour l'ensemble du Canada et pour la RMR de Montréal (2000, 2005 et 2011 – dollars courants).....	170
Références bibliographiques	171

Résumé

La présente étude a été conduite au sein du Partenariat de recherche sur les quartiers en transition (PRQT) dont la direction est assurée par le professeur David Hulchanski de l'Université de Toronto. L'objet de ce partenariat est de produire des connaissances sur l'évolution des inégalités sociospatiales et leurs conséquences pour les quartiers des grandes villes canadiennes.

L'équipe montréalaise du partenariat est basée au Centre - Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique.

Centraide du Grand Montréal en est le principal partenaire institutionnel.

Dans ce cadre, il est rapidement apparu nécessaire d'apporter une attention particulière aux transformations ayant marqué le monde du travail dans le courant des dernières décennies et à leurs effets potentiels sur les trajectoires économiques et sociales des populations et des quartiers des grandes villes.

Une de ces transformations est l'accroissement de la précarité sur le marché de l'emploi, que ce soit en termes de contrat de travail, d'avantages sociaux ou de revenus. Est ainsi apparue dans le courant des dernières années une nouvelle catégorie, celle des *travailleurs pauvres*, désignant des personnes dont l'emploi ne leur permet pas de sortir de la pauvreté. Le présent rapport est consacré à ces travailleurs. Il vise à fournir des informations sur le profil et la géographie du travail pauvre dans la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et sur leurs évolutions entre 2001 et 2006 d'une part, et entre 2006 et 2012 de l'autre. Son originalité réside dans l'exploitation d'une base de données offrant la possibilité d'analyser le phénomène selon différents découpages géographiques.

Le phénomène du travail pauvre : un des facteurs qui participe de l'augmentation des inégalités urbaines

Le monde du travail a été marqué par des grandes tendances qui ont servi de contexte à l'apparition du phénomène des travailleurs pauvres. Ces principales tendances se résument comme suit :

- l'entrée dans **un régime d'emploi flexible** accentuant la précarité sur le marché du travail;
- l'affaiblissement des systèmes de protection sociale lié au **virage néolibéral** pris par les politiques économiques et dans la gestion des États-providences;

- **la montée des inégalités de revenu entre les ménages** et leur répercussion sur les inégalités entre les quartiers.

Montréal n'aura pas échappé à ces grandes évolutions. Des travaux antérieurs cités dans la présente étude et des données de cadrage montrent ainsi :

- que Montréal a vécu **une transition économique** qui a été caractérisée par une tertiarisation de son économie et un redéploiement de ses activités industrielles dans les secteurs de haute technologie;
- que cette transition est encore en cours avec **une réduction des emplois dans les secteurs industriels**, conséquence, entre autres, de l'entrée en vigueur d'accords de libre-échange et d'une délocalisation d'une partie des activités de production à l'étranger;
- que l'économie montréalaise a connu une performance médiocre jusqu'au milieu des années 1990 et que depuis, elle a enregistré **une croissance relativement soutenue** qui repose en partie sur une base industrielle et sectorielle diversifiée, ce qui la protège mieux que d'autres agglomérations urbaines des soubresauts de l'économie mondiale et des chocs extérieurs.

Les évolutions récentes de l'économie montréalaise ont par ailleurs fait que la montée vigoureuse des inégalités observée dans de nombreuses villes canadienne et en particulier, à Toronto et Vancouver, y aura été moins marquée. Son économie offre en effet moins d'emplois à haut salaire. En revanche, **le nombre de ménages ayant des revenus faibles se maintient à un niveau élevé** (environ un cinquième d'entre eux ont des revenus inférieurs à 20 000 \$).

Le phénomène du travail pauvre contribue par ailleurs à l'accroissement des inégalités urbaines. Les données indiquent en effet que **l'écart de revenus entre les travailleurs pauvres et non pauvres s'est accentué entre 2001 et 2006**. Les travailleurs pauvres gagnaient en moyenne 14 165 \$ en 2000 contre 43 719 \$ pour les travailleurs non pauvres, des chiffres qui se fixent à 14 407 \$ et 45 629 \$ en 2006.

Cette relative imperméabilité à la montée récente des inégalités ne s'est pas pour autant traduite par une géographie inchangée. Au contraire, une étude antérieure menée au sein du PRQT a montré que **si la distribution des revenus moyens enregistrés à l'échelle des quartiers avait peu changé entre 1970 et 2005 sur l'île de Montréal, il en allait autrement dans les banlieues des couronnes Nord et Sud : l'essentiel de l'augmentation des revenus moyens s'y concentrant**. Ces évolutions sont dues à la migration vers la périphérie d'une partie de la population francophone connaissant une mobilité sociale ascendante et désireuse d'accéder à la propriété.

La définition des travailleurs pauvres

Dans la présente étude, une personne est considérée en tant que travailleur pauvre si :

- elle a gagné 3000 \$ ou plus durant la dernière année;
- elle est âgée de 18 à 64 ans;
- elle vit sur une base autonome (c'est-à-dire qu'elle ne partage pas son logement avec une personne apparentée ou non apparentée qui n'est pas un enfant ou un conjoint);
- elle n'est pas aux études à temps plein ou partiel;
- elle appartient à un ménage dont les revenus se situent sous le seuil de la Mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada.

Comme toute définition, elle présente certaines limites :

- elle cible les personnes vivant une précarité « modérée » sur le marché du travail et non celles vivant une précarité élevée;
- elle exclut les étudiants, qui composent une population en âge de travailler;
- elle ne prend pas en compte le vieillissement de la population active;
- elle repose sur un indicateur indirect de la pauvreté mesuré à l'échelle des ménages, ce qui ne permet pas la prise en compte des inégalités au sein de ceux-ci.

Grands constats

Dans le contexte rappelé précédemment, et malgré l'amélioration de la situation économique, les grands constats suivants s'imposent :

- le nombre de travailleurs pauvres est passé **de 90 550 en 2001 à 109 545 en 2006**;
- le travail pauvre a augmenté **quatre fois plus vite** que l'emploi durant la même période (le taux de croissance de l'emploi était de 5,1 % et celui du travail pauvre de 21,0 %);
- **le taux de travailleurs pauvres** (la part qu'ils représentent dans l'emploi total) **est ainsi passé de 7,2 % en 2001 à 8,2 % en 2006 et à 8,4 % en 2012**;

- les travailleurs pauvres constituent **une part croissante des personnes pauvres** (ils comptaient pour 31,4 % des personnes pauvres en 2001 et pour 38,2 % en 2006 – rappelons que ces chiffres concernent seulement les personnes âgées de 18 à 64 ans et ne tiennent pas compte de la pauvreté chez les aînés);
- l'augmentation du travail pauvre a concerné l'ensemble des catégories sociodémographiques et liées au marché du travail, il apparaît donc comme un phénomène global;
- parmi toutes les catégories, c'est **le statut familial** et, en particulier, la monoparentalité féminine qui semble la variable la plus déterminante dans l'explication du phénomène du travail pauvre;
- **les travailleurs pauvres se concentrent en majorité sur l'île de Montréal**, 64,3 % des travailleurs pauvres de la RMR y résidaient en 2006 (taux de travailleurs pauvres de 11,5 %) et, en particulier, sur le territoire de la Ville de Montréal, 60,2 % des travailleurs pauvres de la RMR y résidaient (taux de travailleurs pauvres de 12,4 %);
- l'accroissement du nombre de travailleurs pauvres a touché tous les territoires de la RMR, avec toutefois une concentration accrue dans les espaces déjà concernés par le phénomène au début de la période d'observation.

Profil des travailleurs pauvres

Les immigrants particulièrement concernés par le travail pauvre

Les immigrants occupent une position défavorable sur le marché du travail.

Leur taux d'emploi en 2006 est de **69 %** alors qu'il est de **80 %** pour les non-immigrants – celui des immigrants récents, ceux arrivés dans le courant des dix dernières années, est plus faible encore (63 %).

En ce qui a trait au travail pauvre, les éléments suivants sont à souligner :

- les immigrants récents ont un risque **cinq fois plus élevé** d'être des travailleurs pauvres en comparaison aux non-immigrants (taux de travailleurs pauvres de 26,6 % pour les immigrants récents en 2006 contre 6,2 % pour les non-immigrants);

- les immigrants établis depuis plus de dix ans ont un risque **deux fois plus élevé** (taux de travailleurs pauvres de 13,3 %);
- les immigrants constituent la catégorie qui a été la plus touchée par l'augmentation du travail pauvre : ils **fournissent les trois-quarts de l'augmentation du travail pauvre observée entre 2001 et 2006**;
- les immigrants souffrent enfin plus du travail pauvre, quel que soit leur niveau d'éducation : pour l'ensemble des universitaires, le taux de travailleurs pauvres est de 5,8 % en 2006, mais il est de 7,6 % pour les immigrants universitaires installés depuis plus de dix ans et de 23,4 % pour les immigrants universitaires récents.

Les femmes en situation de monoparentalité plus à risque face au travail pauvre

Les analyses produites dans le présent rapport indiquent un resserrement de la situation des femmes et des hommes face au risque du travail pauvre, principalement en raison de la dégradation des conditions d'emploi de ces derniers et non d'une amélioration de la situation des femmes. Le taux de travailleurs pauvres pour les deux sexes se rapproche au cours de la période étudiée : il est de **8,5 %** pour les femmes et de **8,2 %** pour les hommes en 2006 (rappelons que la base de données ne prend pas en compte les inégalités au sein des ménages).

Par contre, **les femmes sont encore largement défavorisées sur le marché du travail lorsqu'est pris en compte leur statut familial**. Les mères seules, surtout si elles sont âgées de moins de 30 ans, sont en effet beaucoup plus à risque d'être en situation de travail pauvre que les hommes – ce risque est 12 fois plus élevé pour ces femmes en comparaison à celui des hommes vivant en couple sans enfant.

Les minorités visibles : des groupes défavorisés sur le marché du travail

Une autre caractéristique ayant un effet sur le risque d'être en situation de travail pauvre est le fait d'appartenir à une minorité visible :

- **c'est une personne sur cinq appartenant à une minorité visible** qui est en situation de travail pauvre;
- Les groupes les plus touchés sont, dans l'ordre, les Arabes/Asiatiques de l'Ouest (leur taux de travailleurs pauvres se fixe à **25,4 %** en 2006), les Chinois et les Asiatiques du Sud (avec un taux de travailleurs pauvres identique de **23,5 %**), les Noirs (taux de travailleurs pauvres de **20,1 %**) et, enfin, les Latino-Américains (taux de travailleurs pauvres de **17,1 %**);

- **le phénomène du travail pauvre a augmenté parmi tous les groupes de minorité visible, mais en particulier parmi les Arabes/Asiatiques de l'Ouest, les Chinois et les Asiatiques du Sud;**
- il est enfin important de signaler que **les mêmes groupes enregistrent des taux d'emploi inférieurs à celui de l'ensemble de la population** et aux personnes n'appartenant pas à une minorité visible.

Le niveau d'éducation des travailleurs pauvres : des universitaires fragilisés

Le fait de détenir un titre scolaire continue à protéger relativement les individus du risque d'être un travailleur pauvre :

- le taux de travailleurs pauvres des **personnes sans diplôme était de 14,8 %** en 2006, celui **des diplômés du secondaire de 9,6 %**, celui **des détenteurs d'un diplôme supérieur non universitaire de 6,4 %** et celui **des universitaires de 5,8 %**;
- la structure de l'emploi évolue également : l'emploi des personnes sans diplôme s'est réduit entre 2001 et 2006, alors que tous les autres niveaux d'éducation ont connu un accroissement de leur volume d'emploi.

En ce qui a trait à l'évolution du phénomène, **ce sont les universitaires qui ont enregistré le taux de croissance le plus élevé du nombre de travailleurs pauvres entre 2001 et 2006 (taux de croissance du travail pauvre de 74,6 %)**. Ils représentent ainsi 42 % de l'augmentation totale du phénomène entre 2001 et 2006 – les diplômés du secondaire représentent pour leur part 45 % de cette augmentation contre un modeste 13 % pour les détenteurs d'un diplôme supérieur non-universitaire.

Une transition économique précaire : la tertiarisation de l'économie montréalaise et la montée du phénomène du travail pauvre

Un autre facteur à prendre en considération lors de l'analyse du travail pauvre est la structure sectorielle de l'emploi.

C'est **le secteur de la vente et des services** qui fournit le plus grand nombre de travailleurs pauvres. **Un travailleur pauvre sur trois est un actif de ces professions.** C'est un secteur qui a enregistré une croissance modeste de son volume d'emplois entre 2001 et 2006 (taux de croissance de l'emploi de 1,2 %) et une croissance modérée du travail pauvre (taux de croissance du travail

pauvre de 28,7 %), avec pour conséquence une augmentation du taux de travailleurs pauvres, qui passe 12,2 % à 15,5 %.

Seul le **secteur primaire** présente un taux de travailleurs pauvres supérieur (14,3 % en 2001 et 18,2 % en 2006), mais il représente une faible part de l'emploi total de la RMR de Montréal.

Une autre catégorie qui a enregistré une évolution significative est celle composée par **les professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion**. L'emploi de ces professions s'est accru de **37 %** entre 2001 et 2006 (le plus haut taux de croissance de l'ensemble des professions identifiées), alors que le travail pauvre a doublé dans le même temps (taux de croissance du travail pauvre de **103 %**). Le taux de travailleurs pauvres de ces professions progresse ainsi de 3,3 % en 2001 à 4,9 % en 2006.

Ces professions ne sont pas les seules, parmi celles des services et du travail intellectuel, à connaître un accroissement du nombre de travailleurs pauvres. **Le secteur des affaires, de la finance et de l'administration** est aussi concerné (taux de croissance du travail pauvre de 22 %), de même que celui des **sciences naturelles et appliquées** (taux de croissance de 26 %) et des **arts, de la culture, du sport et des loisirs** (taux de croissance de 40 %). Ce sont dans ces secteurs que les hommes absorbent la part la plus importante de l'augmentation du travail pauvre et voient leurs conditions d'emploi se dégrader. Les femmes, quant à elles, absorbent 90 % de l'augmentation du travail pauvre dans les **secteurs de la santé et des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion**.

Les professions de la **transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique** apparaissent en décroissance entre 2001 et 2006, signe d'une désindustrialisation qui se poursuit jusqu'à récemment. Cette décroissance s'est accompagnée d'une hausse du taux de travailleurs pauvres entre 2001 et 2006, lequel passe de 11,2 % à 12,0 %.

Les professions des **métiers, du transport et de la machinerie** connaissent, quant à elles, une croissance modérée de l'emploi (taux de croissance de 7,7 %) et du travail pauvre (taux de croissance de 16,9 %).

Dernier point à noter, la catégorie qui rassemble les **informations manquantes** quant à la profession exercée a fortement augmenté entre 2001 et 2006 (taux de croissance de l'emploi de 54,6 %). L'incidence du travail pauvre est aussi assez élevée parmi ces personnes en emploi, le taux de travailleurs pauvres était de 20,8 % en 2001 et 17,3 % en 2006. L'augmentation de cette catégorie au sein du recensement traduit sans doute la difficulté accrue qu'ont certaines personnes à fournir des informations claires sur leur situation professionnelle, alors qu'elles occupent un ou des emplois dont le profil est encore mal défini au sein des nouvelles organisations du travail ou qu'elles poursuivent leurs activités professionnelles avec un statut de travailleur autonome.

L'insuffisance du temps partiel

Outre la profession qui peut avoir un impact sur la situation en emploi, le temps de travail joue également un rôle. L'étude montre ainsi que les personnes occupées à temps partiel sont plus à risque d'être en situation de travail pauvre que les personnes occupées à temps plein, le taux de travailleurs pauvres des premiers se fixe à **19,9 %** en 2006 comparativement à **6,7 %** pour les seconds.

La géographie des travailleurs pauvres

L'autre objectif de l'étude était de fournir des informations sur la distribution spatiale du travail pauvre.

L'étude met en évidence les éléments suivants :

- **les travailleurs pauvres sont inégalement répartis dans l'espace** et ont tendance à se concentrer en plus grand nombre dans un ensemble réduit de territoires;
- la géographie du travail pauvre apparaît **stable dans le temps** et concerne principalement les espaces marqués par la défavorisation sociale et la pauvreté;
- les travailleurs pauvres se retrouvent en plus grand nombre dans **les quartiers centraux de de l'île de Montréal, au Nord de l'île et dans le Sud-Ouest, ainsi que dans les secteurs de banlieue proches de l'île** : le Vieux-Longueuil sur la Rive-Sud et certains secteurs situés au sud de Laval (Chomedey et Laval-des-Rapides);
- les quartiers déjà fortement marqués par le travail pauvre en 2001 ont continué à concentrer une part importante du phénomène en 2006;
- les unités territoriales où se concentrent les travailleurs pauvres sont aussi caractérisées par une forte présence de l'immigration, une proportion plus élevée que la moyenne de familles monoparentales, la surreprésentation de certains facteurs associés à la précarité résidentielle (mobilité résidentielle plus forte et taux de locataires plus élevé), et la prédominance de l'emploi dans certains secteurs d'activités industriels et des services offrant seulement des emplois précaires;
- une certaine diffusion du phénomène du travail pauvre dans l'espace est aussi observée et en lien avec ses nouvelles composantes, dont son accroissement parmi les universitaires et au sein des professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion ou des arts, de la culture, du sport et des loisirs;

- des territoires plus associés à un processus de gentrification ou d'embourgeoisement apparaissent alors plus touchés par le phénomène en 2006, tels que le Plateau Mont-Royal, Rosemont ou La Petite-Patrie.

Conclusion

Au terme de l'étude, le travail pauvre apparaît comme un phénomène important et essentiel à la compréhension de l'évolution récente des inégalités urbaines.

Il a d'abord fortement progressé durant une période pourtant marquée par une croissance relativement soutenue de l'économie montréalaise. Il semble alors que la transition dans laquelle elle est engagée depuis maintenant plus de trois décennies ne soit pas encore complètement terminée ou qu'elle peine à fournir à toutes et tous un emploi offrant des revenus suffisants.

Il s'agit ensuite d'un phénomène global, puisque toutes les catégories de travailleuses et travailleurs semblent concernées. L'augmentation du nombre des travailleurs pauvres est alors à comprendre comme une conséquence de la mondialisation de l'économie et de la flexibilité accrue qui l'a accompagnée sur le marché du travail.

Il apparaît enfin comme un des moteurs des inégalités urbaines, puisque, d'une part, l'écart entre les revenus des travailleurs pauvres et des travailleurs non pauvres s'est accru et, d'autre part, les personnes vivant une situation de travail pauvre se trouvent relativement concentrées dans l'espace, contribuant à la formation des inégalités entre les quartiers.

Introduction

Les travailleurs pauvres sont au centre de nombreux débats et travaux depuis plusieurs années. Au Québec, des études se sont déjà penchées sur la question à quelques reprises. Elles ont montré que le phénomène était en croissance et ont cherché à en identifier les causes (Ulysse et al. 2009; Ulysse 2009). Elles soulignent toute l'importance prise par le phénomène en lien avec les transformations survenues sur le marché du travail et l'affaiblissement des systèmes de protection sociale (Yerochewski 2014). Montréal n'y aura pas échappé. Un rapport produit pour le compte du Forum de développement social de l'île de Montréal avait attiré l'attention sur le fait que le travail permettait de moins en moins de sortir de la pauvreté. L'étude montrait aussi que ce sont les personnes ayant un niveau de scolarité faible, immigrantes ou ayant à faire face à certaines contraintes familiales qui étaient les plus touchées (Ulysse 2006).

La présente étude s'inscrit à la suite de ces travaux. Elle apporte cependant des éléments complémentaires qui lui confèrent une certaine originalité. En premier lieu, à l'inverse de la dernière étude citée, elle porte sur l'ensemble de la Région métropolitaine de recensement (RMR). Elle s'intéresse ainsi à l'évolution de l'ensemble de la région métropolitaine et, en particulier, aux tendances observées quant à l'augmentation des inégalités sociales récemment étudiée dans le cadre d'un partenariat de recherche pancanadien – le Partenariat de recherche sur les quartiers en transition (PRQT) – et dont la présente étude fait partie (Damaris Rose et Twigge-Molecey 2013). Ces études et d'autres indiquent que l'échelle métropolitaine est aujourd'hui plus appropriée pour comprendre les transformations observables à l'échelle des agglomérations urbaines et de leurs territoires spécifiques. En second lieu, la présente étude repose sur des données détaillées et précises sur les travailleurs pauvres. Elles couvrent une période allant de 2001 à 2012 et incluent de la sorte la dernière grande crise économique mondiale. Il sera dès lors possible de voir quels effets elle a pu avoir sur le travail pauvre. En dernier lieu, comme les données sont issues des recensements et de tabulations spéciales sur les revenus provenant de l'Agence du revenu du Canada, elles sont accessibles à des échelles géographiques qui permettent de décrire la distribution spatiale du phénomène pour l'ensemble de la RMR, une analyse qui n'a jamais été menée par le passé. L'étude devrait ainsi fournir des informations originales aux différents acteurs qui font du développement social à l'échelle des quartiers, dont Centraide du Grand Montréal, le principal partenaire impliqué auprès de l'équipe de recherche montréalaise du PRQT.

L'objectif général de l'étude est dès lors de comprendre quelles conséquences ont eu les transformations du marché du travail et des systèmes de protection sociale sur les inégalités urbaines et l'évolution des quartiers. Pour y parvenir, deux grandes questions ont guidé le travail d'analyse :

- Quelles sont les caractéristiques démographiques et liées au marché du travail qui influent sur le risque de se retrouver en situation de travail pauvre?

- Comment le travail pauvre se distribue dans l'espace résidentiel montréalais, et à quelles autres dimensions de la précarité est-il possible de le relier?

La première question sera traitée à l'échelle de la RMR de Montréal et fera l'objet d'un profil du travail pauvre mobilisant différentes variables extraites des recensements de 2001 et 2006. Ce profil sera à la fois statique et dynamique, afin de tenir compte de l'évolution du phénomène dans le temps. La seconde question fera l'objet d'une analyse de la distribution spatiale du phénomène à l'intérieur de la RMR de Montréal. Ici aussi, l'étude tentera d'apporter un éclairage original sur les hiérarchies spatiales (dimension synchronique de la distribution des travailleurs pauvres dans l'espace) et sur leurs évolutions dans le temps (dimension diachronique de la distribution des travailleurs pauvres dans l'espace).

Plan du rapport

Le rapport se divise en quatre grandes sections.

La première a pour objectif de cadrer les analyses présentées par la suite. Elle vise d'abord à présenter les grandes transformations qui ont marqué le marché du travail depuis la Seconde Guerre mondiale et qui ont coïncidé avec le déclin de ce que l'on a appelé le régime d'accumulation fordiste. Il est bon de rappeler que l'histoire du salariat est jeune ou courte, selon qu'on considère qu'elle est inachevée ou terminée. Il a fallu en effet attendre la fin du dernier conflit mondial et la période de reconstruction pour que les travailleurs finissent de vivre « au jour la semaine » et puissent disposer d'une plus grande stabilité d'emploi et de garanties offertes par un système de protection sociale élargi (Castel 1995; Ewald 1996). Avant, les travailleurs vivaient plus souvent qu'à leur tour une situation d'exploitation souvent pénible à supporter. Il suffit pour s'en convaincre de se rappeler la condition des mineurs décrite par Émile Zola dans *Germinal*. Depuis les années 1970, la situation s'est à nouveau dégradée et nous présenterons les principaux facteurs et enchaînements de cette dégradation en nous appuyant sur les travaux de l'école de la régulation, un groupe d'économistes non orthodoxes ayant largement contribué à la mise en évidence de ces transformations. Ces travaux ont été depuis repris par des géographes s'intéressant à l'économie urbaine ou à la géographie sociale des villes. Notre cadrage y fera aussi référence en détaillant comment la structure d'emploi a évolué à Montréal et quels ont pu être les effets de ses transformations sur la géographie des emplois et l'évolution économique globale de la RMR. Une attention particulière sera apportée à la montée des inégalités de revenu tant entre ménages qu'à l'échelle des quartiers de la métropole. Cette mise en contexte est d'autant plus importante que le travail ne permet plus, justement, de sortir à coup sûr de la pauvreté et il ne garantit plus systématiquement que soient réduites les inégalités. Le lecteur familier avec les travaux de l'école de la régulation et le passage du modèle de régulation fordiste au modèle post-fordiste pourra sauter des parties de cette section. Il est cependant conseillé de lire les parties sur les transformations de

l'économie urbaine montréalaise et sur la montée des inégalités urbaines. Le lecteur trouvera enfin une synthèse de l'ensemble de la section à la fin de celle-ci. Y sont exposées différentes hypothèses pouvant servir à l'interprétation des résultats de l'étude.

La deuxième section du rapport en présente la méthodologie. Elle propose d'abord une description détaillée des critères qui ont servi à définir la catégorie des travailleurs pauvres. Elle en propose également une discussion afin de les situer théoriquement par rapport aux autres options méthodologiques possibles. Les données sur lesquelles l'étude repose sont ensuite présentées. Deux bases de données sont mobilisées. La première provient des recensements de 2001 et 2006 et consiste en une série de tableaux croisés fournis sur commande par Statistique Canada. Ces tableaux serviront de base d'information à nos analyses, parce qu'ils offrent la possibilité de décrire en détail le travail pauvre. La seconde sera utilisée à titre complémentaire afin de combler les limites liées à l'ancienneté des données de recensement. Ces données sont extraites des fichiers administratifs de l'Agence du revenu du Canada et compilées par Statistique Canada. Elles ont pour principal avantage de couvrir la période entre 2006 et 2012 et d'offrir de la sorte la possibilité d'actualiser les évolutions enregistrées pour la période précédente. Enfin, cette section du rapport présente les principaux outils analytiques mobilisés pour tracer le portrait du travail pauvre et en décrire la distribution spatiale. À l'inverse de la précédente, la lecture de cette section apparaît indispensable pour être en mesure de comprendre la portée des résultats qui vont suivre.

La troisième section consiste en un profil statistique des travailleurs pauvres pour la RMR de Montréal. Sa base est constituée d'une série de tableaux synthèses reprenant des informations sur l'évolution générale du phénomène et sur la manière dont différentes catégories de travailleuses et travailleurs sont touchés par le problème. À ces tableaux synthétiques et leurs commentaires, s'ajoute une série d'analyses plus pointues visant à expliciter des processus plus complexes, comme les interactions existant entre le sexe et d'autres caractéristiques (le statut familial, par exemple) ou l'immigration et d'autres caractéristiques (le niveau d'instruction, par exemple). Cette section permet alors d'identifier les caractéristiques et dynamiques qui influent sur le profil du travail pauvre et de resituer ces relations dans un contexte plus large, celui tracé dans la section servant de cadrage à la présente étude. La section se termine par une description de l'écart de revenu entre les travailleurs pauvres et non-pauvres, de son évolution dans le temps et de sa variation en fonction de deux caractéristiques : le sexe et le statut d'immigration.

La quatrième section présente la géographie du travail pauvre à Montréal. Elle met en évidence une distribution inégale du phénomène qui se calque en partie sur celle déjà identifiée de la pauvreté et de la défavorisation sociale. Elle présente ainsi différentes cartes sur la distribution du phénomène et sur son incidence à l'échelle de différentes unités territoriales, le découpage géographique retenu s'est fait pour correspondre à celui utilisé par le partenaire principal de la recherche, Centraide du Grand Montréal. Cette distribution est aussi détaillée pour différentes catégories identifiées dans la section précédente comme étant plus touchées par le phénomène. Elle présente enfin une analyse spatiale du travail pauvre à une échelle plus fine (celle des Secteurs de

recensement) qui permet de le mettre en relation avec d'autres facteurs de précarités à l'échelle des quartiers.

La quatrième et dernière section du rapport en reprend les éléments essentiels à titre de conclusion et offre quelques remarques prospectives sur l'évolution du phénomène entre 2006 et 2012, tant en ce qui a trait à son évolution d'ensemble qu'au regard de sa distribution dans l'espace montréalais.

1. Travailleurs pauvres : éléments de cadrage

La longue section qui suit nous est apparue nécessaire afin de cadrer la présente étude. Elle permet en effet de mieux comprendre comment différents facteurs et enchaînements ont mené à une montée des inégalités et à l'apparition d'une main-d'œuvre précarisée et mal rémunérée au sein des économies capitalistes avancées (du Nord Global).

1.1 La fin du régime fordiste

Pour comprendre l'émergence de la question des travailleurs pauvres, il n'est pas inutile de faire un détour par la théorie économique et, en particulier, par l'école de la régulation (pour une synthèse, voir Boyer 2000b). C'est en effet cette dernière qui a le mieux circonscrit, à travers les concepts de régime d'accumulation, de mode de régulation et de Fordisme, les évolutions ayant marqué les sociétés industrielles au tournant des années 1970. Par leurs efforts renouvelés pour comprendre l'évolution historique récente, les thèses de cette école vont finir par être largement partagées et reprises, sans qu'il y soit toujours explicitement fait référence (Savage, Warde et Ward 2003).

Les économies avancées seraient ainsi passées d'un régime d'accumulation fordiste à un régime post-fordiste. Le premier aurait eu cours de l'entre-deux-guerres jusqu'aux années 1970. Il était centré sur la fabrication de biens standardisés produits en grande quantité par des industries de masse. Le profit y était généré par des gains de productivité et des économies d'échelle. Le mode de régulation y était basé sur une vision keynésienne de l'économie favorable à un soutien de la demande par l'entremise de salaires élevés et de différents mécanismes de protection sociale. L'État et les organisations de travailleurs et d'employeurs jouaient un rôle important dans le maintien de ce mode de régulation en façonnant les lois et normes régissant le travail et en négociant les conventions collectives (Spineux et al. 2000).

Ce régime d'accumulation va cependant connaître des déséquilibres dans le courant des années 1970, avec la fin du système monétaire international qui rendait prévisibles les taux de change, les chocs pétroliers qui vont entraîner une hausse des coûts de l'énergie et une inflation endémique dans la plupart des économies avancées (Boyer 2000b). Ces différents facteurs vont mettre à jour l'équilibre instable du régime d'accumulation fordiste, rognant entre autres les marges de profit des industries et ne permettant plus le maintien du mode de régulation salarial qui en constituait le cœur. À partir de là, se mettra en place un autre régime d'accumulation que l'on qualifie souvent de flexible, les entreprises comprenant que pour survivre elles doivent s'adapter aux nouvelles demandes des consommateurs, ce qui suppose des modifications dans leur manière de produire les biens et services. L'État va aussi revoir son rôle, même s'il a essayé, du moins au début de la crise des années 1970-80, de préserver son statut de régulateur de l'activité économique. Il ne parviendra

cependant pas à le faire alors que le chômage de masse s'installe dans de nombreux pays et que les sorties du marché du travail s'accroissent par la mise à la retraite et en préretraite de nombreux actifs. L'équilibre financier des systèmes de protection sociale s'en ressentira lourdement (Vielle 1999). Nous reviendrons sur ce point dans un instant.

À ces facteurs s'ajoute une ouverture grandissante des marchés nationaux à la concurrence internationale à travers la mise en œuvre d'accords de libre-échange régionaux ou mondiaux (le GATT et l'OMC). La pression accrue à l'ouverture des frontières au commerce international fait partie d'une dynamique générale de dérégulation de l'économie favorisée par la doctrine néolibérale (voir plus loin pour une description de son émergence). Les effets de cette libéralisation accrue se feront surtout sentir pour les secteurs industriels des pays du Nord Global. Ils se retrouvent confrontés à une concurrence accrue des pays du Sud Global, dont les coûts de production sont plus faibles et les réglementations moins contraignantes. Il s'opérera dès lors une délocalisation d'une partie de la production industrielle vers ces pays, favorisée par des technologies de la logistique et du transport de plus en plus efficaces (Cowen 2010; Parlette et Cowen 2011).

Le passage d'un mode d'accumulation fordiste à un mode post-fordiste aura été accompagné et, en partie, généré par de profondes transformations des entreprises et du monde du travail. Alors que le modèle de production selon lequel les différentes politiques économiques étaient souvent pensées avait été jusque-là dominé par la grande entreprise industrielle, occupant de nombreux salariés y gagnant un salaire décent et y trouvant des opportunités de carrière, il se voit progressivement remplacer par des organisations du travail plus complexes et fragmentées, comptant sur de petites unités autonomes et orientées vers la flexibilité (Sainsaulieu et al. 1995). Dans bien des secteurs, l'activité industrielle prend la forme de chaînes de valeur dont les différentes fonctions sont remplies par différentes entités légales. Les sièges sociaux sont souvent localisés dans des grands centres urbains, alors que la production et la manutention sont délocalisées vers des espaces périphériques (Moulaert, Rodriguez et Swyngedouw 2003; Kesteloot 2000; Sassen 1993; Veltz 1997). Les collectifs de travail se sont aussi fragmentés, affaiblissant la capacité des travailleurs à s'organiser, alors qu'ils sont précisément aux prises avec des pressions grandissantes, tant en ce qui a trait aux conditions de travail (diffusion de nouvelles techniques de management : juste à temps, gestion zéro stock, etc.) que de la sécurité d'emploi (chômage temporaire ou de longue durée, délocalisation, emplois atypiques, etc.) (Linhart et Linhart 1995; Linhart 1996).

Au terme de ce bref rappel historique, on voit bien comment des modes de régulation tentant de maintenir un certain équilibre entre capital et force de travail se sont vus fragiliser à travers une série d'enchaînements combinant un grand nombre de décisions prises et d'actions menées par une multitude d'acteurs. Ce n'est pas le lieu ici de démêler ce fut-ce que quelques-unes des relations liant une de ces décisions ou actions à ses effets, l'école de la régulation étant d'ailleurs elle-même relativement peu outillée pour ce type d'analyse. L'objectif était plutôt de montrer comment une nouvelle configuration du travail émergeait de la crise des années 1970-80.

1.2 Le tournant néolibéral et la montée des inégalités

Malgré les efforts des théoriciens de l'école de la régulation, une incertitude plane quant à la nature et au contenu de la régulation à l'œuvre actuellement. En effet, le post-Fordisme est une notion qui s'est imposée par défaut et qui n'a pas une définition substantielle propre. Dans un article paru au début de ce siècle, Robert Boyer (2000b) formule le même constat et énumère quelques-uns des régimes d'accumulation pour lesquels les attentes ne se sont pas réalisées : celui reposant sur les technologies de l'information et de la communication (les TIC), celui d'une économie du savoir promu par l'OCDE, celui lié à la progression d'une économie orientée vers les services supérieurs ou spécialisés du domaine de la finance, de l'assurance et de l'immobilier (FIRE), mais aussi du marketing ou du secteur du divertissement et des loisirs. Il faut évidemment ajouter à tous ces régimes la possibilité d'en voir émerger un orienté par la finance. C'est ce que fait précisément l'auteur en modélisant le fonctionnement pour en identifier les conditions d'équilibre et de déséquilibre (Boyer 2000b).

Il n'est pas utile ici de s'étendre sur l'importance de la finance dans l'économie contemporaine. La financiarisation de l'économie a fait l'objet de nombreux travaux, publiés avant ou à la suite de la crise financière de 2007-08 et de la récession mondiale qu'elle a entraînée dans son sillage. Il est sans doute plus utile pour notre propos de voir comment elle s'articule à différents processus, dont ceux à l'œuvre au sein des entreprises et du monde du travail, ainsi que dans un rapport renouvelé entre État et économie.

Tout part d'un ralentissement du taux de profit et de l'annulation presque complète des gains de productivité dans les secteurs industriels (Boyer 2000b). Cette crise d'accumulation avait déjà été notée par David Harvey. Il avait ainsi pu montrer que les agents économiques n'investissaient plus alors leurs capitaux dans le premier circuit du capital, c'est-à-dire un investissement dans les facteurs de production (le travail ou les matières premières), mais plutôt dans un second circuit, c'est-à-dire dans des moyens de production fixes et durables. Le domaine de prédilection de ce type d'investissement est l'immobilier (résidentiel, commercial, de bureau, etc.). Mais ce circuit est à son tour soumis à des rigidités qui en réduisent le profit au fur et à mesure que les immobilisations se dégradent et ne répondent plus aux normes et au goût du jour (Harvey 1973). C'est ce nouveau risque qui va être pris en charge et devenir l'objet de spéculation par l'entremise de produits financiers complexes et reposants sur différentes techniques financières (comme la titrisation), lesquelles permettent de fractionner le risque en différentes composantes (variation du taux de change, défaut d'un créancier, variation des taux d'intérêt, etc.) (Blinder 2013; Pineault 2013).

Les évolutions précédentes ont aussi eu des conséquences pour les ménages. La fin du mode de régulation fordiste fondé sur un cercle vertueux entre la production et la consommation de masse va mettre à mal la croissance presque ininterrompue du niveau de vie. Comme les gains de

productivité sont quasi inexistantes dans de larges pans de l'économie, les salaires réels vont stagner et parfois même devenir négatifs en présence d'inflation. Une des solutions pour les ménages aura été d'accroître leur disponibilité sur le marché du travail, soit en augmentant le nombre d'heures travaillées, soit en entrant en masse sur le marché (principalement pour les femmes). Cette stratégie n'aurait cependant été efficace que dans les années 1980 lorsque le marché du travail était encore dans une phase d'ajustement et que les politiques publiques soutenaient la demande pour lutter contre la crise (Boyer 2012). Après, cet effort supplémentaire ne sera plus payant et les revenus du travail vont se mettre à stagner ou connaîtront seulement une croissance faible pour la majorité des travailleurs. Pour maintenir leur niveau de vie, les ménages vont se tourner plus massivement vers le crédit et les marchés financiers, que ce soit pour soutenir leur consommation ou pour assurer leur santé financière à moyen et long terme, par exemple, en vue de l'entrée à la retraite (Boyer 2012).

Ces différentes évolutions s'inscrivent dans un mouvement plus large, ce que certains auteurs ont désigné par le terme de « tournant néolibéral ». Il existe plusieurs histoires du néolibéralisme (voir Walks 2009; Harvey 2006; Brenner et Theodore 2002; Ong 2006). Trancher entre ces différentes versions dépasse le cadre du présent rapport. Il est toutefois utile de mettre en évidence quelques-uns de ces grands traits, parce qu'il est difficile de comprendre la situation actuelle sans s'y référer. Le néolibéralisme apparaît sur la scène politique avec l'élection de Margaret Thatcher à la tête du gouvernement britannique et de Ronald Reagan à la présidence des États-Unis au tournant des années 1980 (Harvey 2006). Les gouvernements qu'ils dirigent vont rapidement prôner une doctrine économique qui s'éloigne de celle soutenant le modèle de régulation fordiste et fortement influencée par le keynésianisme. C'est ce dernier qui était au cœur des systèmes de protection sociale mis sur pied au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans de nombreux pays européens et en Amérique du Nord. Ces systèmes vont cependant être mis à rude épreuve par le ralentissement de l'activité économique et l'apparition d'un chômage structurel. Ils vont ainsi contribuer à un accroissement de la dette de l'État. On parlera alors de « crise » de l'État-providence dans plusieurs contextes nationaux sans que ce diagnostic soit forcément valable partout (Rosanvallon 1981). Face à cette situation, la doctrine néolibérale va peu à peu s'imposer, certains parlant de la « vengeance d'Hayek » (un économiste d'origine autrichienne dont les idées lui servent de base et qui était un des concurrents de Keynes lorsqu'il a fallu durant la Seconde Guerre mondiale réfléchir à l'avenir, tant en ce qui a trait à la manière d'assurer une plus grande prospérité économique que de promouvoir des régimes démocratiques, les deux autres auteurs impliqués dans ce grand débat d'économie politique étant Schumpeter et Polanyi)¹.

¹ Il est aussi bon de rappeler que la diffusion du néolibéralisme doit beaucoup aux travaux et efforts de l'économiste américain Milton Friedman et au département de sciences économiques de l'université de Chicago (les « Chicago Boys »), dont a aussi fait partie un autre chantre du libéralisme, Gary Becker, connu surtout pour ses travaux sur le capital humain. Les chercheurs en provenance de ce département seront très actifs en Amérique latine à titre de consultants où ils contribueront au développement de régimes dont les politiques économiques seront animées par un fort esprit de privatisation et de libéralisme (par exemple, au Chili au moment de l'instauration de la dictature de Pinochet).

Son principal trait est d'être opposé à toute forme d'intervention publique. La régulation économique doit être laissée aux mains des acteurs individuels et au soin d'un marché libre d'intervention extérieure, la concurrence et le mécanisme de fixation des prix offrant en théorie la meilleure affectation possible des ressources (Aldridge 2005). Cette vision de l'économie est évidemment incompatible avec des systèmes de protection sociale trop généreux, car ils seraient à l'origine d'une trop grande rigidité du marché du travail. Les États vont alors progressivement se désengager par rapport à différentes protections qu'offraient ces systèmes. Un des secteurs les plus touchés sera celui des régimes de retraite qui deviendront de plus en plus privés. Une autre conséquence de la doctrine néolibérale sera d'encourager les États à se désinvestir d'une série d'activités qu'ils contrôlaient par le passé, ce processus de privatisation allant de pair avec une libéralisation accrue des marchés à travers différentes intégrations régionales et internationales (ALÉNA, OMC, Union européenne, etc.). Des pans entiers d'économie nationale (surtout en Europe) seront ainsi privatisés dans le domaine des télécommunications, des transports, du logement social, de l'énergie, etc. Le rapport entre l'État et l'économie va ainsi se transformer, puisqu'il y joue un rôle pour l'essentiel de facilitateur et qu'il tend également à réduire ses interventions en période de récession (le contrôle des dépenses et les plans d'austérité suivant même les cycles de l'activité économique, alors qu'ils avaient tendance à être anticycliques par le passé).

Ces derniers éléments sont aussi à mettre en relation avec le caractère central qu'occupe aujourd'hui la finance dans le régime d'accumulation post-fordiste (Blinder 2013; Boyer 2000a). L'essentiel est en effet que les rendements des marchés financiers soient élevés pour permettre aux différents opérateurs d'engranger des revenus suffisants (et significativement différents de ce qu'offrent les États lorsqu'ils empruntent des capitaux). Ce nouveau mode de régulation, devenu central dans nos économies, nécessite une politique monétariste garantissant un maintien des taux d'intérêt à un niveau faible, ce qui est plus facilement atteint lorsque la dette de l'État est de taille réduite, ce qui garantit en retour aux investisseurs de pouvoir emprunter à un moindre coût et à travers un système financier largement dérégulé (autorisant entre autres les achats à découvert ou favorisant l'accès au crédit hypothécaire ou à la consommation à une plus grande proportion de ménages) (Boyer 2012).

Il est possible de résumer le nouveau régime d'accumulation qui se dégage des évolutions précédentes en reprenant une dernière fois les analyses de Robert Boyer. La « nouvelle économie » serait, selon lui, caractérisée par la combinaison d'un marché du travail flexible, des investissements dans les technologies de pointe, de l'existence d'un marché boursier en croissance et d'un accès aisé au crédit pour soutenir une consommation en croissance rapide, et d'un optimisme permanent quant à la performance des entreprises (et on ajouterait quant à la valeur de certains biens détenus par les ménages, comme les logements, par exemple) (Boyer 2000a :116). Nous venons par ailleurs de voir comment cette nouvelle économie a entraîné une réduction de l'intervention de l'État et un affaiblissement de nombreux systèmes de protection sociale. Il n'est

pas étonnant que ces tendances aient mené à une hausse des inégalités dans le courant des dernières décennies.

L'origine de l'accroissement des inégalités est multiple. Elle provient toutefois principalement de la disjonction croissante observée entre les hauts et très hauts revenus (le fameux 1 % de la population) et le reste (Piketty 2013; Breau 2014). Les salariés appartenant à ces tranches de revenu sont pour l'essentiel les cadres et professionnels des grandes entreprises et, en particulier, de celles des secteurs de la banque et de la finance. Plusieurs les désignent par le terme de « super-cadres », lesquels sont engagés autant sur la base de leurs compétences que pour l'image qu'ils projettent à l'extérieur de l'entreprise, que ce soit auprès des investisseurs ou des gouvernements, desquels ils apparaissent de plus en plus proches dans un système démocratique qui se résume au modèle de la démocratie libérale et que Colin Crouch (2004) n'hésite pas à désigner de « post-démocratique ». Le signal qu'ils envoient est en effet essentiel pour les marchés et contribue à la formation des anticipations positives (le fameux optimisme dont nous venons de parler) que les investisseurs peuvent entretenir à l'égard de leur organisation. Ils sont aussi généreusement payés pour leur service et participent par ailleurs de plus en plus au partage des profits de l'entreprise qui les emploient à travers des modes de rémunération qui combinent non seulement un salaire, mais aussi différentes prises de participation dans son capital. Au total, leur rémunération a eu tendance à s'accroître de manière significative et ils composent une frange de la population qui concentre grandement la richesse disponible sous différentes formes (avoirs mobiliers et immobiliers, biens de consommation de luxe, etc.). Cette tendance apparaît générale avec cependant des différences d'intensité selon les pays (Piketty 2013)². Il nous faudra revenir plus loin sur cette question pour voir quelle forme a prise cet accroissement des inégalités à l'échelle intra-urbaine. Il est aussi essentiel de reconnaître, à la suite des théoriciens de la régulation, que le modèle proposé est avant tout théorique et que les éléments présents à l'échelle d'un pays peuvent varier en fonction de son histoire et de sa situation particulière. Il est sans doute justifié d'ajouter que cette variation peut aussi dépendre des contextes régionaux (provinciaux) et locaux spécifiques.

² Il est bon de noter que la théorie standard la plus répandue pour expliquer l'accroissement des inégalités de revenu est relativement différente de celle qui vient d'être énoncée. Les économistes néo-classiques du travail insistent plutôt sur l'apparition de changements technologiques qui auraient favorisé les plus qualifiés (*skill-biased technological change*). Cette explication n'est toutefois pas très convaincante. Les travaux empiriques montrent d'abord que ce ne sont pas les travailleurs les plus qualifiés qui ont expérimenté une hausse de leur revenu. Ensuite, si cela avait été le cas, ce ne sont pas les 10 % les plus riches qui auraient dû voir leur revenu augmenté (comme ce fut le cas au Canada dans les dernières décennies), mais la moitié des travailleurs! Enfin, plusieurs études ont montré que le rendement des titres scolaires sur le marché du travail canadien a été décroissant dans le courant des dernières décennies. Tous ces éléments permettent de sérieusement mettre en doute la validité de la théorie sur les changements technologiques favorisant les plus qualifiés comme cause à l'accroissement des inégalités (voir Procyk 2014).

1.3 Le Canada et le Québec : un tournant néolibéral récent et partiel

Le Canada est en général classé parmi les pays ayant un système libéral de protection sociale, conjointement avec les États-Unis. Ce type de système se caractérise par une faible intervention de l'État, la faiblesse des minima sociaux imposés aux entreprises et une faible régulation des marchés. Il vient surtout en aide aux plus démunis en leur servant de dernier recours. Cette façon de caractériser le système de protection sociale, héritée des analyses de Gosta Esping-Andersen, est sans doute valide lorsque le Canada est comparé à des pays d'Europe continentale ou du Nord (Esping-Andersen 1999). Elle l'est sans doute aussi pour certains domaines des politiques sociales, comme le logement par exemple. L'offre de logements financée par l'État apparaît en effet résiduel en comparaison à ce qu'il est possible d'observer dans d'autres pays, et elle cible principalement les ménages dans le besoin (Bacher 1993; Leloup et Gysler 2009; Leloup et Morin 2012). Un autre domaine où le caractère libéral du système de protection sociale est plus marqué, concerne la représentation syndicale des travailleurs et les lois et normes du travail, lesquels sont globalement moins contraignantes que dans des pays comme la Belgique, les Pays-Bas ou les pays scandinaves où la démocratie sociale est plus forte (Bernier, Vallée et Jobin 2003).

Vue de plus proche, cette façon de caractériser le système de protection sociale canadien perd sans doute de sa pertinence. Plusieurs analystes soulignent différents traits qui le distinguent de celui de son puissant voisin, un régime universel de santé n'étant pas le moindre d'entre eux, un système d'assurance-chômage plus généreux en étant un autre (bien qu'il ait été affaibli depuis le milieu des années 1990), sans compter des politiques fiscales et du travail très différentes et un investissement plus substantiel de l'État dans le système éducatif (Myles 2015)³. Il ne s'agit pas par ailleurs de différences minimes. Au contraire, une étude comparant des travailleurs opérants au bas de l'échelle salariale dans une même chaîne hôtelière, mais dans deux villes situées de part et d'autre de la frontière (Vancouver et Seattle), a pu mettre en évidence l'importance de ces différences sur leurs conditions de travail et le bien-être de leur famille, en ce qui a trait précisément aux soins de santé et à l'accès à la propriété et à l'éducation (Zuberi 2006). Sans qu'il soit possible de généraliser à partir de cette seule étude, il n'est pas infondé de penser que les mécanismes de protection face aux aléas de l'existence soient à l'œuvre dans d'autres secteurs que celui de l'hôtellerie. Les mécanismes mis en évidence par l'étude reposent en effet sur des politiques universelles ou des services et programmes ouverts à toutes et tous.

Un autre point sur lequel le Canada se distingue de son voisin du Sud est celui touchant aux inégalités sociales. Les études sur les inégalités de revenu ont montré qu'elles étaient restées relativement stables et en dessous des niveaux observés ailleurs jusqu'au milieu des années 1990. À partir de cette date, le Canada a enregistré une augmentation significative des inégalités de

³ Cette différence s'est aussi marquée lorsqu'il a fallu réagir à la grande récession mondiale entraînée par la crise financière de 2007-08. Le Canada a en effet mis en œuvre un Plan d'action économique pour investir dans les infrastructures publiques et ainsi soutenir l'activité économique, une politique à saveur plus keynésienne que néolibérale.

revenu, et ce, que l'on prenne en compte les revenus avant ou après impôts. D'après une étude de l'OCDE, cette augmentation aura été particulièrement prononcée entre le milieu des années 1990 et le milieu des années 2000, étant la seconde en importance parmi les 22 pays membres de l'organisation, juste après la Finlande. En 2004, l'indice de Gini (une mesure classique de l'inégalité) se fixe ainsi pour le Canada à 0,32, comparativement à 0,27 pour la Finlande, 0,34 pour le Royaume-Uni et 0,38 pour les États-Unis, ce qui reflète un niveau moindre d'inégalité par rapport à ces deux derniers pays, mais supérieur aux pays scandinaves (OCDE citée par Walks 2013). Plusieurs études ont aussi montré que le maintien des inégalités à un niveau relativement faible était dû en grande partie au système de taxation et de transferts sociaux mis en place au Canada. L'étude citée précédemment sur la comparaison entre Vancouver et Seattle note par exemple que ce système a contribué à réduire le taux de pauvreté au Canada en comparaison à ce qui est observé aux États-Unis (Zuberi 2006). Toutefois, les coupes budgétaires dans les transferts et les programmes sociaux initiées à partir du milieu des années 1990, ainsi que la réduction des taux d'imposition marginaux pour les hauts revenus et les entreprises, vont entraîner une réduction de l'effet redistributif des politiques sociales et fiscales (Myles 2015). Une situation dont s'inquiètent d'ailleurs plusieurs organismes nationaux (Eggleton et Segal 2009; Conference Board of Canada 2011). Cette augmentation des inégalités est aussi due en partie à l'accroissement des inégalités de revenu d'emploi, le 1 % des travailleurs et ménages les plus riches concentrant une part accrue des revenus et ayant connu une croissance de leurs revenus largement supérieure à celle enregistrée pour le reste de la population. Enfin, cet accroissement des inégalités se reflète dans la richesse relative des ménages, le coefficient de Gini passant pour cet indicateur de 0,691 en 1984 à 0,727 en 1999 (rappelons que l'indice de Gini a un maximum de 1 et que les niveaux précédents sont donc excessivement élevés et ne s'observent que dans les pays du Sud parmi les plus inégaux) (Walks 2013). En un mot, le Canada a suivi la tendance mondiale d'accroissement des inégalités en termes de revenus et de richesse entre les ménages, bien que sa manifestation y aura été plus tardive, puisqu'y était prôné un modèle plus égalitaire.

Ce changement de cap dans les politiques sociales et le financement des programmes sociaux est cependant moins intervenu pour des raisons idéologiques qu'en raison de la situation délicate dans laquelle se trouvaient les finances publiques lorsque le gouvernement libéral de Jean Chrétien accède au pouvoir en 1993. Le ministre des Finances de l'époque, Paul Martin, hérite en effet des déficits cumulés dont le seul paiement des intérêts accapare 35 % des recettes annuelles de l'État (Myles 2015). Face à cette situation, il va lancer un grand chantier de révision des programmes. Les premiers programmes touchés seront l'assurance-emploi et l'aide sociale, deux programmes jugés trop passifs et ne favorisant pas l'activation des personnes sans emploi. Les programmes en logement seront eux aussi sévèrement affectés, avec le retrait du fédéral de la production de nouvelles unités de logements sociaux dès le milieu des années 1990 et l'annonce qu'il ne renouvellera pas les conventions de financement des unités existantes au fur et à mesure que celles-ci prendront fin (Hulchanski 2002; Pomeroy 1995; Prince 1998). Cette décision va encore accentuer la tendance à laisser au marché le soin de fournir aux ménages un logement adéquat et de qualité, une tâche dont il s'acquitte mal lorsqu'il s'agit de loger des ménages à faible revenu. Il

n'est pas étonnant de constater que les problèmes d'accès au logement et d'itinérance auront augmenté partout au Canada durant les deux dernières décennies (Eggleton et Segal 2009).

Le tournant néolibéral aura donc été plus tardif au Canada. Il n'y a pas été non plus très vigoureux. En effet, une autre dimension est à prendre en compte ici : la manière dont les provinces vont réagir aux inflexions impulsées par le gouvernement fédéral. La Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta réduiront les normes d'emploi et l'accès à l'aide sociale en vue de rendre plus flexible leur marché du travail (Myles 2015). En revanche, au Québec, des efforts seront faits pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, à travers l'adoption d'une loi en 2002, la délégation de certains volets de cette lutte à Montréal et des suivis réguliers sur les évolutions et progrès accomplis par l'entremise du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE). Un autre domaine où les provinces vont se distinguer entre elles sera celui du logement. Certaines provinces, parmi lesquels la Colombie-Britannique et le Québec chercheront à compenser le retrait du fédéral en mettant en œuvre leurs propres programmes visant la production de logements sociaux et abordables. Le Québec maintient aussi un système de régulation des loyers à travers la Régie du logement (Dansereau et al. 2005). À l'inverse, l'Ontario a largement dérégulé son marché du logement à l'avantage des propriétaires et réduit ses interventions en vue de soutenir le secteur du logement social (Purdy 2003; Slater 2004). Enfin, le Québec se distingue des pays européens ou des États-Unis en ce qui a trait au mode de production de certains biens d'utilité publique. La privatisation des activités autrefois liées à l'État n'y a pas pris les mêmes formes. Il faut d'abord noter qu'en Amérique du Nord peu de secteurs ont été nationalisés ou contrôlés par l'État par le passé. Ensuite, des modes spécifiques de privatisation y sont à l'œuvre comme ailleurs, en particulier les partenariats public-privé (PPP). Au-delà de ces constats, il est bon de rappeler que le Québec a procédé à la nationalisation de plusieurs secteurs dans le courant des années 1960, période caractérisée par l'émancipation des francophones et la montée du souverainisme. Deux exemples en sont Hydro-Québec et l'Assurance automobile du Québec. Il apparaît utile de rappeler ce trait particulier de la situation québécoise, parce qu'il assure aux ménages et individus l'accès à certains biens et services à des prix compétitifs et contribue indirectement à la richesse de la province par les redevances qu'ils ristournent au budget de l'État.

Comme le montrent les remarques précédentes, les évolutions retracées jusqu'ici, c'est-à-dire la fin du modèle fordiste et le tournant néolibéral, ne peuvent être envisagées comme s'il s'agissait d'un changement monolithique. Il n'empêche qu'ils ont eu des conséquences pour les travailleuses et travailleurs et, en particulier, pour celles et ceux qui occupent un emploi faiblement rémunéré et précaire. Le mode de régulation orientée vers la finance semble introduire une plus grande instabilité de l'activité économique. Il est judicieux de rappeler ici que la dernière grande récession mondiale, celle s'échelonnant entre 2007 et 2011, aura été précédée par une série de crises financières de plus ou moins grande envergure et souvent liées à l'éclatement de bulles spéculatives. Les crises se sont ainsi succédé au Mexique (1994), en Asie du Sud-Est (1997), en Russie (1998), au Brésil (1999), en Europe et ailleurs autour de l'effondrement des valeurs boursières des entreprises informatiques et des télécommunications (2000), et ainsi de suite (Boyer

2012). Or, on sait que les crises économiques sont défavorables aux personnes occupant des emplois au bas de l'échelle et en particulier, dans les secteurs dont l'activité est cyclique et donc très sensibles aux ralentissements de l'activité économique (les entreprises manufacturières, la construction ou le secteur de la vente au détail). Les immigrants et les femmes sont aussi souvent plus touchés par les mises à pied, parce qu'ils sont souvent employés dans ces secteurs et dans des emplois moins bien protégés. Tout un courant d'analyse en sociologie économique et de l'emploi a d'ailleurs montré que les immigrants constituent le plus souvent une « armée de réserve » ou un « volant de main d'œuvre » sur le marché du travail, dont les entreprises disposent à leur guise pour augmenter ou réduire leurs effectifs selon les besoins (Farris 2015).

L'affaiblissement des régulations encadrant le marché du travail et la réduction des protections en cas de perte d'emploi exercent par ailleurs une pression accrue sur la main d'œuvre. Les travailleuses et travailleurs sont en effet plus enclins à accepter ou conserver un emploi qui ne leur offre pas de bonnes conditions, par peur de se retrouver sans revenu pendant une période plus ou moins longue. Cette évolution est une conséquence indirecte de la moindre importance accordée au mode de régulation du travail qui était autrefois central au régime d'accumulation fordiste. Elle traduit une perte d'influence des travailleuses et travailleurs et de leurs organisations sur la négociation de leurs conditions de travail et sur l'action des gouvernements (Crouch 2004). Le maintien dans des emplois faiblement rémunérés et peu qualifiés occasionne aussi pour une partie de la main d'œuvre un processus de déqualification. Cet effet se fait particulièrement sentir pour les immigrants qualifiés (Chicha 2012; Ledent, Bélanger et Marois 2014). L'occupation d'un emploi contribue de moins en moins à les sortir de la pauvreté, tout en risquant de les confiner à un segment du marché du travail composé de petits boulots peu qualifiés et précaires et où les effets de la flexibilité se font sentir avec le plus d'acuité (Yerochewski 2014). Les mesures d'activation des sans-emplois renforcent ces tendances, en poussant les individus vers des formations ou des emplois peu en lien avec leurs compétences, contribuant ainsi à la création d'un « précarariat néolibéral », appelé à s'adapter à la flexibilité du marché du travail et à faire face à un système de protection sociale de plus en plus restrictif (Van Oort 2015).

1.4 L'évolution de la structure industrielle et de l'emploi à Montréal

Les différentes tendances qui viennent d'être rappelées n'agissent pas partout de la même manière. Elles vont avoir tendance à se combiner de manière différenciée en fonction de l'histoire économique locale, du degré d'ouverture de l'économie locale et des politiques économiques et sociales mises en œuvre.

Historiquement, Montréal apparaît d'abord comme une ville industrielle dont la particularité est d'avoir été pendant longtemps la capitale économique du Canada et un port s'insérant dans les échanges commerciaux d'un empire colonial étendant son influence à l'échelle du globe (Linteau 1992). Une partie de sa prospérité provenait de sa localisation géographique, lui assurant le titre de

plaque tournante économique et d'entrée continentale pour la côte Est (Polèse 2009). Son économie s'est structurée autour d'un ensemble de secteurs industriels occupant une large main d'œuvre et offrant des conditions d'emploi s'apparentant au mode de régulation fordiste. Le vêtement et le textile constituent le premier secteur d'activités de la métropole dès le 19^e siècle (en lien avec le commerce des fourrures), place qu'ils occupent encore aujourd'hui, viennent ensuite le secteur de la fabrication de matériel roulant pour l'industrie ferroviaire et celui de l'aéronautique.

En plus des secteurs industriels, l'économie de Montréal apparaît aussi très diversifiée. Le rôle de capitale économique du pays que lui confèrent sa localisation géographique et sa taille y favorise la concentration de l'essentiel de l'activité bancaire et du secteur de l'assurance du Canada, lesquels fournissent des services aux entreprises industrielles et actives dans le domaine du transport (Polèse 2009).

La suite de l'histoire économique de Montréal est marquée par l'image du déclin, comme dans le cas de beaucoup d'autres villes et régions industrielles. Dans ce récit, le traumatisme principal aura été la perte de sa première place au sommet de la hiérarchie urbaine, Toronto occupant cette position depuis le milieu des années 1970 (Polèse 1990; Polèse et Shearmur 2003; Manzagol et Bryant 1998). Les facteurs à l'origine de ce déclin sont nombreux et nous ne ferons ici que les rappeler rapidement.

Les premiers concernent l'évolution de la dynamique politique de la province. La montée de l'option souverainiste et la tenue d'un premier référendum sur l'indépendance de la province en 1980 ont contribué au départ d'une partie de l'élite économique anglophone vers d'autres villes du Canada (principalement Toronto) et à une réduction du nombre des sièges sociaux d'entreprises canadiennes à Montréal. Cet exode peut s'expliquer par la crainte de l'instabilité politique et sociale qui aurait suivi l'éventuel accès à l'indépendance du Québec et à des facteurs culturels liés à l'usage des langues dans le monde des affaires (Polèse et Shearmur 2004). Une fois le mouvement engagé, il est aisé de comprendre que les entreprises, entre autres celles actives dans le secteur financier et de l'assurance, ont cherché à se regrouper dans l'espace, afin de bénéficier d'un milieu des affaires plus dynamique et où les contacts personnels occupent encore une place importante.

Un autre ensemble de facteurs est lié à des changements industriels et technologiques qui vont peser sur la santé de l'économie montréalaise durant la même période (les années 1970 et 1980). La transformation du transport maritime avec l'introduction de la technique de conteneurisation va peu à peu réduire l'importance du port de Montréal quant à son volume d'emplois. S'il occupait encore environ 4000 travailleurs en 1961, il en occupe aujourd'hui environ seulement 750 (Polèse 2009). L'ouverture de la voie maritime réduit aussi le rôle du port pour le transport des produits en vrac. Ils sont aujourd'hui acheminés directement des Grands Lacs à Baie-Comeau ou Sept-Îles pour y être chargés sur des transocéaniques. Enfin, le transport maritime a perdu de son importance en raison de la pression concurrentielle exercée par le développement des transports aériens et routiers. Ces changements d'ordre technique et logistique affectent indirectement un autre secteur autrefois essentiel à l'activité économique montréalaise, le transport ferroviaire de marchandises

et de passagers. Le déclin du secteur est parmi les plus visibles dans le paysage urbain avec la fermeture des *usines* Angus et l'abandon de plusieurs gares de triage.

Un dernier ensemble de facteurs est moins lié à la situation particulière de Montréal qu'à des évolutions globales de l'économie. Le processus de libéralisation du commerce international a influé sur le devenir de différentes industries, autrefois protégées par des barrières tarifaires ou des restrictions faites à l'importation de certains produits. L'ouverture de l'économie canadienne à l'échelle continentale dans un premier temps par l'entremise des accords de libre-échange nord-américain et à l'échelle mondiale dans un second temps a sans doute contribué à l'affaiblissement de certains secteurs industriels, dont celui de l'habillement et du textile (CMM 2004; Polèse 2009). Il s'en est suivi une réorganisation progressive de la production, avec le maintien de certaines fonctions de conception et de management à Montréal et la délocalisation d'une partie de la production vers le Sud Global (Shearmur et Rantisi 2011).

À la fin des années 1970, Montréal est entrée dans une période prolongée de sous-performance économique. Elle durera presque deux décennies et devient une zone désignée du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale aux côtés d'autres régions en difficulté du Canada (Polèse 2009). Elle n'en sortira qu'au milieu des années 1990. Le renouveau économique montréalais est lui aussi associé à plusieurs facteurs, dont une partie trouve leur origine dans les facteurs de déclin qui viennent d'être rappelés.

Montréal a d'abord vu augmenter les emplois liés à des institutions gouvernementales et parapubliques. Cette tendance est la conséquence du développement de l'État provincial à la suite de sa volonté de s'autonomiser au sein de la Confédération canadienne. Il a ainsi créé de nouvelles institutions dans plusieurs secteurs : énergie (Hydro-Québec), finance (Caisse de dépôt et placement du Québec), santé ou enseignement (UQAM, INRS, ENAP). Elle a ensuite été le principal lieu de création de ce qui est parfois désigné sous l'étiquette de « Québec inc. ». Cette appellation recouvre un ensemble d'entreprises d'ingénierie, de cabinets de conseil juridique, d'institution bancaire et de placement, qui offrent des services qualifiés aux particuliers et aux entreprises. La particularité de ce secteur des services est de reposer en partie sur une proximité linguistique et culturelle avec ses clients. Les entreprises du Québec ont pu alors être actives non seulement à l'échelle nationale et internationale, comme n'importe quelle autre entreprise de ces domaines, mais détenir un quasi-monopole sur le marché québécois (la seule concurrence provenant des multinationales à dominante francophone) (Polèse 2009; Polèse et Shearmur 2004). La même logique s'applique au domaine des arts et du divertissement, une autre industrie en développement à Montréal. Enfin, Montréal s'est aussi distinguée dans certains secteurs industriels liés aux nouvelles technologies. L'industrie du jeu vidéo constitue un des emblèmes de la réussite de la métropole dans le domaine, alors que d'autres secteurs, comme ceux de la pharmacie ou des biotechnologies, ne se sont pas développés avec la vigueur espérée.

Le tableau 1 ci-dessous permet de prendre la mesure de ces différentes évolutions sur une longue période. Il reprend la part relative des différents secteurs d'activités dans le total de l'emploi à l'échelle de la Région métropolitaine de Montréal (RMR) en 1951, 1981 et 2008. La

désindustrialisation aura été marquée à Montréal avec une part relative des industries manufacturières dans l'emploi total qui passe de 37,6 % à un maigre 12,7 %, pour un taux de croissance négatif représentant près d'un quart du secteur entre 1951 et 2008. Aucun autre secteur n'a connu une variation à la baisse de cette amplitude, l'autre secteur le plus touché par une réduction est celui des transports, mais la réduction y est sans commune mesure avec celle observée dans l'industrie. À l'inverse, un ensemble de secteurs des services a connu une croissance relative tant en ce qui a trait à la proportion de la main d'œuvre qu'ils occupent que de la variation de leur taille absolue. Il en va ainsi pour les secteurs des services aux entreprises, de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Tableau 1.

Part relative de l'emploi et taux de croissance de l'emploi par grand secteur d'activités (RMR de Montréal - 1951, 1981 et 2008)

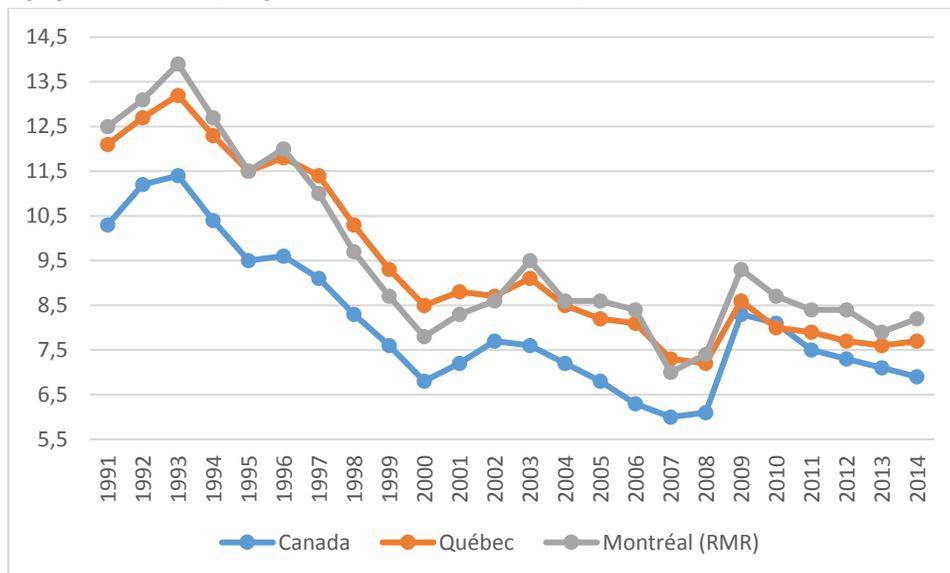
Secteur d'activité	Part de l'emploi total (en %)			Changement 1951-2008
	1951	1981	2008	
Secteur primaire	0,6	0,6	0,5	-0,1
Électricité, eau et gaz	0,8	1,0	0,8	0,0
Construction	6,9	4,4	5,1	-1,8
Industries manufacturières	37,6	24,1	12,7	-24,9
Commerce, gros et détail	16,0	17,7	16,6	0,6
Transports	8,6	6,0	5,2	-3,4
Finances, assurances, immobilier	4,6	6,4	6,9	2,4
Services aux entreprises	2,7	5,2	13,0	10,4
Éducation	2,6	6,7	7,0	4,3
Santé et services sociaux	4,0	8,0	11,7	7,8
Média, culture et loisirs	3,2	4,8	5,8	2,7
Hébergement et restauration	5,3	5,2	6,0	0,7
Autres services	2,3	4,1	4,3	2,0
Administrations publiques	4,5	5,7	4,3	-0,2
Total	100	100	100	

Source : Mario Polèse, 2009 :33.

Cette restructuration de l'économie montréalaise est décrite sous la plume des auteurs cités comme une « renaissance ». Elle se serait même accentuée dans le courant des deux dernières décennies, avec l'importance prise par une série d'activités à fort contenu intellectuel, comme les services aux entreprises ou les différentes activités liées au secteur de l'informatique et des nouvelles technologies. Montréal serait ainsi rentrée dans « l'économie du savoir ou de la connaissance ». Sa base économique repose par ailleurs sur une diversité de secteurs et est moins marquée que celle de sa grande concurrente, Toronto, par le secteur FIRE (finance, assurance et immobilier). Cela lui aurait permis de mieux résister à la dernière crise financière et à la grande récession qui a suivi (Polèse 2009). Il est possible d'observer les traces de cette renaissance dans deux indicateurs

économiques. Le premier est le taux de chômage, lequel reporte le nombre de personnes sans emploi et qui en recherche activement un sur la population active (population en âge de travailler et disponible sur le marché du travail). Le second est le revenu d'emploi moyen des ménages familiaux, c'est-à-dire des ménages composés de plusieurs personnes qui sont apparentées entre elles par un lien de sang, d'alliance ou d'adoption/accueil (on compte parmi les ménages familiaux : les couples, les couples avec enfant, les familles d'accueil, etc.). L'évolution de ces deux indicateurs au fil des deux dernières décennies est présentée dans les deux graphiques qui suivent.

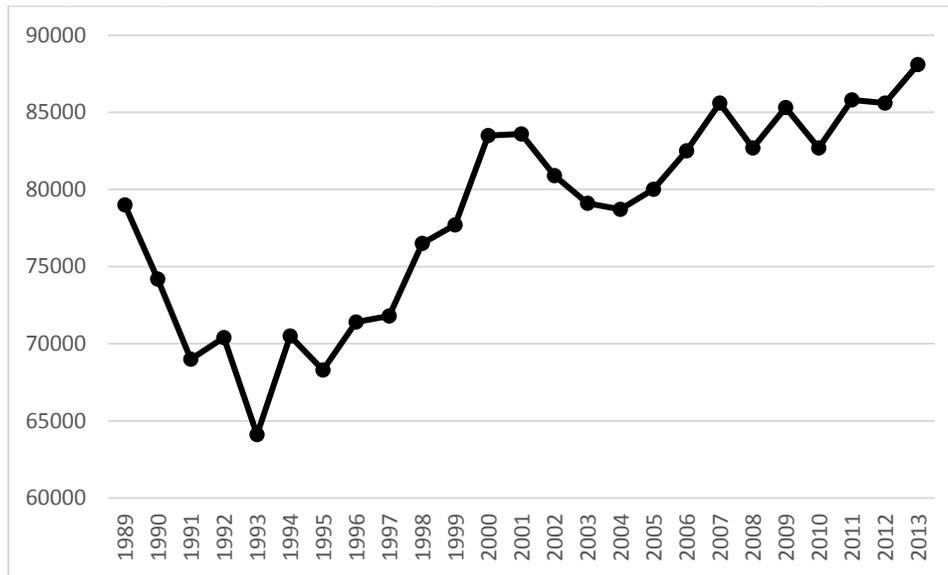
Figure 1.
Taux de chômage pour le Canada, le Québec et la RMR de Montréal, 1991-2014



Source : Statistique Canada, CANSIM, tab. 282-0002, 282-0053, 282-0110, 282-0129, Enquête sur la population active.

Figure 2.

Revenu annuel moyen d'emploi des familles économiques, RMR de Montréal, 1989-2013 (dollars constants de 2013)



Source : Statistique Canada, CANSIM, tab. 206-0021, Enquête sur les finances des consommateurs, Enquête sur la dynamique du travail et des revenus, Enquête canadienne sur le revenu.

Les graphiques montrent qu'après avoir connu une hausse au début des années 1990, le taux de chômage s'est réduit de manière significative jusqu'au début des années 2000 où il est reparti à la hausse (ralentissement de l'économie due à l'explosion de la bulle spéculative liée aux titres des entreprises actives dans le domaine des TIC). Il s'est stabilisé par la suite, pour redescendre à la fin de la décennie 2000. Il augmente un peu autour de la crise financière et économique de 2007-08. Il se maintient par la suite autour des 8,5 % pour le reste de la période. Les revenus des familles suivent la même évolution. Ils atteignent, en moyenne, un premier sommet au début 2000, suivi par une réduction, qui est compensée par des gains jusqu'à la récession de 2007-08, les revenus devenant plus instables par la suite. Les deux indicateurs mettent en évidence un certain renouveau de l'économie montréalaise, même si elle est soumise, comme l'économie québécoise et canadienne à des variations liées à la conjoncture.

Montréal continue en revanche à accuser un retard d'une dizaine de pour cent par rapport à Toronto en ce qui a trait au coût de la main-d'œuvre, ce qui peut être vu comme un avantage concurrentiel, mais aussi comme un indicateur d'une économie encore en transition et, en partie, marquée par des secteurs où les marges de profit sont faibles. La tertiarisation de l'économie n'a pas créé que des emplois très qualifiés, stables et bien rémunérés, mais aussi un ensemble de fonctions dont les profils de qualification et les conditions de travail et de salaire sont plus faibles (voir Thomas et Tufts 2016; Laplante 2014; Hamel et Jouve 2008). Les secteurs de la vente au détail ou des services à la personne en sont deux bons exemples. La perte des emplois industriels stables n'a pas toujours été compensée par la création d'emplois dans d'autres secteurs. Elle touche aussi de manière

différenciée les différentes catégories de travailleurs. Les femmes et, en particulier, les femmes immigrantes ont été touchées par la restructuration de l'industrie de l'habillement et du textile (Chicoine et Rose 1989). Le déclin de l'emploi dans la grande industrie a affaibli la position des hommes sur le marché du travail. Il en va de même pour les transformations survenues dans les secteurs du transport et de la manutention. Les emplois de qualité et syndiqués y ont été progressivement remplacés par des emplois plus instables et moins bien rémunérés (Ulysse 2006). Les jeunes éprouvent aussi plus de difficulté à s'insérer sur un marché du travail offrant peu d'emplois stables et de qualité et marqué par une concurrence accrue en raison de l'augmentation du niveau d'éducation moyen (Vultur 2006).

En plus de l'évolution historique de l'économie, un dernier point mérite d'être abordé dans cette section. Il concerne la distribution géographique des emplois à l'échelle de la RMR de Montréal. Les transformations de la structure industrielle ont en effet eu des conséquences sur celle-ci. La grande industrie se caractérise par une concentration des activités et de la main d'œuvre. L'image du quartier ouvrier organisé autour de l'usine peut servir ici de référence (Copp 1974; de Gaudemar 1979). La géographie de l'emploi a toutefois évolué avec la tertiarisation de l'économie.

Le déclin du secteur industriel à Montréal est lié en partie au fait qu'un ensemble de ses activités s'est déplacé en périphérie, en particulier vers le centre du Québec et le long de la frontière américaine (Polèse 2009). Ce déplacement rend possible pour ces industries l'accès à un moindre coût à des terrains plus grands, dont elles ont souvent besoin, et leur a permis de se rapprocher des moyens de transport (les autoroutes). Il s'explique aussi par la concurrence accrue pour les terrains et bâtiments industriels et commerciaux dans les espaces centraux de la RMR.

À l'échelle intra-urbaine, des transformations sont aussi observables, bien qu'elles soient multiples et partiellement contradictoires. Shearmur et Rantisi (2011) en tracent un bilan dans une publication récente. Ils notent que les six principaux pôles d'emploi de Montréal ont maintenu, et même légèrement augmenté, leur poids relatif dans l'emploi total entre 2001 et 2006. Il continue donc à concentrer un peu plus d'un tiers des emplois à Montréal. Dans le même temps, le nombre de secteurs de recensement (SR) qui sont hors d'un pôle d'emploi a diminué. Les auteurs en tirent comme conclusion que l'emploi s'est à la fois polarisé autour de pôles spécifiques tout en s'étalant relativement dans l'espace – tous les pôles d'emploi ne se situent plus au centre de la RMR. Ils ont aussi eu tendance à suivre les autoroutes, ce qui leur confère une forme plus linéaire. Les auteurs montrent enfin que tous les pôles d'emploi ne présentent pas la même composition sectorielle. Le centre-ville continue à concentrer la majorité des emplois de services aux entreprises, des secteurs de la finance, de l'assurance et une partie de la fonction publique et parapublique. Les emplois des secteurs traditionnels de l'industrie et à intensité technologique modérée se situent plus en périphérie, dans les pôles d'emploi de Ville-Saint-Laurent-Dorval, au Carrefour-Laval, au Marché-Central-Chabanel, à Saint-Michel, Terrebonne, Angrignon et Saint-Eustache. Le secteur de la vente est quant à lui surtout concentré dans des espaces spécifiques, comme le Marché-Central-Chabanel, le Carrefour-Laval, Angrignon ou Longueuil centre.

Cette géographie plus dispersée de l'emploi a sans doute des effets sur l'accès aux zones d'emploi, ce qui l'on désigne souvent par le problème du mauvais appariement spatial (*spatial mismatch*) (Apparicio et al. 2014). Les emplois des secteurs où l'on est le plus susceptible de trouver des travailleurs pauvres se sont en effet dispersés dans l'espace et ont cherché à se localiser à proximité des accès autoroutiers, soit pour y attirer la clientèle, soit pour favoriser la circulation des marchandises. Le Marché-central sur l'île de Montréal ou le projet Dix/Trente à Brossard sont deux exemples du premier cas. La zone d'emploi qui s'étire le long de l'autoroute 40 dans l'Ouest de l'île de Montréal (le même phénomène est observable dans l'Est de l'île) ou le long de l'autoroute 520 (Côte-de-Liesse) qui conduit à l'aéroport de Dorval sont des exemples du second, concentrant des petites et moyennes entreprises de production ou actives dans le domaine de la manutention (transport routier, de fret aérien, conditionnement de produit, emballage, etc.). La localisation de ces emplois le long d'importants axes routiers ne favorise pas toujours leur accessibilité en transport en commun.

1.5 La montée des inégalités et l'urbain

Par le poids démographique qu'elles représentent dans les sociétés contemporaines, les villes constituent sans conteste un des lieux importants où se matérialisent les inégalités, s'en manifestent les conséquences et s'y vivent les conflits qu'elles provoquent. Il est donc utile de voir comment la montée des inégalités dans les pays du Nord Global s'est traduite à l'échelle des villes et de leurs quartiers. La réponse à cette interrogation recouvre plusieurs dimensions, elles-mêmes liées à différentes échelles d'analyse. Les inégalités peuvent en effet se traduire en inégalités sociospatiales à l'échelle d'un système urbain, évoluer dans le temps à l'échelle d'une ville et enregistrer des variations intra-urbaines en lien avec la ségrégation résidentielle. Il est possible qu'elles aient par ailleurs des effets sur les individus et les ménages en lien avec les modes de développement urbain et d'aménagement du territoire.

1.5.1 Inégalités urbaines à l'échelle des RMR

Les inégalités urbaines ne sont pas un phénomène nouveau. La grande ville industrielle était déjà le site d'importantes inégalités entre ménages et d'une ségrégation sociale parfois forte. Ces inégalités et ces divisions spatiales étaient par ailleurs déjà liées à une division sexuée du travail et à des différences ethniques au sein de la population (Burgess 1928; Copp 1974; Tristan 2003). L'industrie a conduit à une forme de « développement inégal » des villes (*uneven development*) qui s'est poursuivie, voire accentuée, avec le processus de désindustrialisation (Castells 1972; Harvey 2001, 2006; Massey 1993; Savage, Warde et Ward 2003).

La première échelle spatiale à laquelle ce développement inégal se manifeste est celle des régions métropolitaines. Cette échelle a en effet pris une importance considérable dans le courant de la seconde moitié du 20^e siècle en raison de l'étalement urbain et du processus d'urbanisation (Filion, Bunting et Gertler 2000; Filion et al. 2010; Damaris Rose et Twigge-Molecey 2013). L'étalement urbain nécessite alors de prendre en compte simultanément les dynamiques qui orientent le devenir des centres urbains et de leurs banlieues, afin de comprendre les phénomènes d'inégale distribution des revenus entre ménages et quartiers. Ces phénomènes sont aussi à replacer dans une perspective comparative entre régions métropolitaines pour en saisir les causes et en fournir une explication.

La comparaison doit toutefois être menée avec prudence. En effet, les différences observées entre villes ou régions métropolitaines peuvent avoir plusieurs causes. Elles peuvent être d'abord liées à leur structure économique respective. La concentration des emplois dans certains secteurs, comme la finance ou les services aux entreprises, peut avoir tendance à accentuer la segmentation du marché du travail en offrant des salaires plus élevés (un point que nous avons évoqué plus haut en parlant des « super-cadres »). La structure des revenus et le marché du travail ont alors tendance à se polariser, ce processus étant accentué pour les villes et régions urbaines qui servent de « siège de commandement » au capitalisme mondialisé (Sassen 1993). Les différences peuvent être ensuite liées à la composition démographique des villes et régions urbaines. Les différences observées ne traduisent pas alors une différence intrinsèque en ce qui concerne le niveau des inégalités, mais plutôt un effet indirect lié à la composition de la population. Une source importante de variabilité des revenus se situe au niveau de la composition des ménages et du revenu qu'en gagnent les différents membres. Une personne seule ou un couple avec enfant disposant du même revenu n'ont pas le même pouvoir de consommation. L'homogamie observée entre conjoints joue aussi un rôle : les individus partageant un ensemble de caractéristiques (niveau d'instruction, origine sociale, profession, etc.) ayant tendance à former des unions entre eux (Kaufmann 1995). L'apparition de ces couples à double revenu a ainsi accentué les inégalités entre ménages et permis à certains d'accéder à la propriété en banlieue malgré des revenus individuels relativement modestes ou de rester en centre-ville lorsque leurs moyens le leur permettaient, contribuant de la sorte au processus de gentrification (Damaris Rose et Villeneuve 1998). Suivant cette logique, des niveaux variés de participation au marché du travail en fonction de différentes caractéristiques peuvent venir accentuer ou réduire les inégalités de revenu. La participation accrue des femmes, des immigrants ou des jeunes, peuvent par exemple réduire la portée des inégalités de revenu à l'échelle individuelle, tout en accentuant celle observable à l'échelle des ménages (Bolton et Breau 2012; Chicoine et Rose 1989; Damaris Rose 1996; Damaris Rose et Villeneuve 1998). La structure par âge de la population peut aussi avoir un impact important sur les inégalités, puisqu'elle influe sur le taux de participation des individus au marché du travail et parce que les gains en emploi peuvent varier d'une étape à l'autre du cycle de vie.

Les remarques précédentes soulignent la nécessité de clairement indiquer quelle est l'unité de mesure retenue pour évaluer les inégalités de revenu. La mesure à l'échelle individuelle, qu'elle soit directe ou le résultat d'un ajustement du revenu des ménages en fonction de sa taille et de sa

composition, apparaît plus appropriée pour une comparaison intersites et la prise en compte des évolutions dans le temps, puisqu'elle contrôle les variations de revenu liées à la composition interne des sites. Elle a pour principale limite de réduire les inégalités entre ménages et d'être moins à même de prendre en compte leur situation à titre de consommateurs. Elle peut alors sous-évaluer les difficultés que peuvent avoir les ménages dont les tailles se situent aux deux extrêmes (les personnes seules et les grandes familles) à se loger et à vivre dans des contextes urbains où le niveau de vie a tendance à être plus élevé que dans les autres régions du pays. La logique d'analyse est alors de considérer que tous les ménages, quelle que soit leur taille, sont en concurrence pour un ensemble limité de ressources et qu'ils sont exposés aux mêmes conditions en termes de prix et de disponibilité (de logement, par exemple). Une autre difficulté liée à la mesure individuelle est qu'elle suppose d'avoir accès à des données détaillées sur les revenus, la taille et la composition des ménages, afin d'ajuster la mesure des inégalités selon ces différentes variables. L'accès à ces données n'est pas toujours aisé et n'est souvent possible que pour un nombre limité de périodes d'observation.

C'est pour ces différentes raisons qu'Alan Walks (2013), un des chercheurs ayant produit des travaux récents sur les inégalités urbaines au Canada, a recours aux données sur les ménages afin de comparer l'évolution du phénomène sur une longue période à l'échelle des RMR, et ce, malgré les limitations évoquées en lien avec leur taille et leur composition qui peuvent différer d'un site à l'autre. L'intérêt de cette étude réside dans sa profondeur historique. Elle couvre en effet plus de trois décennies et remonte jusqu'en 1970. Elle rend alors compte de l'évolution du phénomène pour la période correspondant au passage d'un modèle fordiste à un modèle post-fordiste de régulation (Walks 2001, 2012). L'autre intérêt de l'étude est théorique et méthodologique. L'auteur y différencie clairement deux phénomènes souvent confondus. Il distingue d'une part, l'inégalité de revenu, qui renvoie à l'étendue de la distribution des revenus et, d'autre part, la polarisation des revenus, qui réfère à une distribution des revenus où ils ont tendance à se concentrer aux deux extrémités de celle-ci.

Le tableau 2 ci-dessous reprend des résultats obtenus par Walks (2013) pour différentes RMR. Il permet de suivre l'évolution des niveaux d'inégalité et de polarisation au fil du temps et de les comparer d'une ville à l'autre (en ayant toutefois à l'esprit l'appel à la prudence rappelé ci-dessus).

Montréal est historiquement la RMR la plus inégalitaire et polarisée du pays. Cette première place s'explique par son caractère de grande ville industrielle et marchande où se côtoient une large classe ouvrière et une élite des affaires relativement fortunée. C'est aussi une ville où le taux de participation au marché du travail féminin aura été plus faible jusqu'en 1981, alors qu'il s'agit d'un des facteurs pouvant atténuer les inégalités de revenu (Chicoine et Rose 1989). C'est enfin une des RMR du pays où le taux de ménages d'une seule personne est le plus élevé, ce qui peut avoir un effet sur les inégalités de revenu mesurées à l'échelle des ménages, puisqu'on y compare dans les faits des revenus individuels et familiaux.

Les niveaux d'inégalité et de polarisation ont évolué dans le temps. Ainsi, en 2005, la RMR de Montréal n'occupe plus la première place. Elle arrive en troisième position derrière Vancouver et

Toronto. Ces changements sont à mettre en relation avec la restructuration de son économie. Elle offre en effet comparativement moins de postes à haut salaire. Le niveau de revenu moyen y est aussi plus faible et la situent plutôt parmi les agglomérations les plus défavorisées de l'Est du pays (provinces du Québec et maritimes). Elle continue enfin à compter une proportion élevée de ménages à faible revenu. Un cinquième des ménages y gagnent moins de 20 000 \$ par année, une proportion qui est constante entre 1980 et 2005 (cette proportion est de 15 % à Toronto et de 18 % à Vancouver). À l'opposé, elle compte moins de ménages gagnant plus de 100 000 \$ par année (en 2005, 12,3 % des ménages montréalais sont dans cette situation contre 22,8 % à Toronto, 17,3 % à Vancouver, 24,7 % à Calgary et 20,3 % à Edmonton). Les revenus des Montréalais sont enfin plus dépendants des transferts gouvernementaux que partout ailleurs dans les autres RMR (à l'exception de Victoria en Colombie-Britannique et London en Ontario) (Walks 2013).

Tableau 2.
Indices d'inégalité et de polarisation, sélection de RMR, 1970-2005

RMR	GINI CR					Indice de polarisation (CoP)				
	1970	1980	1990	2000	2005	1970	1980	1990	2000	2005
Halifax	.	0,36	0,36	0,38	.	.	0,61	0,63	0,68	.
Québec	.	0,36	0,37	0,38	.	.	0,61	0,64	0,673	.
Montréal	0,35	0,38	0,4	0,4	0,42	0,57	0,67	0,68	0,724	0,69
Ottawa-Hull/Gatineau	.	0,36	0,37	0,37	.	.	0,64	0,64	0,681	.
Toronto	0,34	0,36	0,38	0,38	0,421	0,55	0,62	0,64	0,695	0,7
Hamilton	.	0,34	0,37	0,39	.	.	0,6	0,63	0,714	.
Kitchener-Waterloo	.	0,35	0,36	0,36	.	.	0,6	0,61	0,639	.
London	.	0,37	0,38	0,39	.	.	0,64	0,63	0,703	.
Winnipeg	.	0,37	0,38	0,38	.	.	0,63	0,64	0,678	.
Calgary	.	0,35	0,38	0,36	0,41	.	0,59	0,63	0,626	0,65
Edmonton	.	0,35	0,37	0,37	0,393	.	0,6	0,65	0,659	0,66
Vancouver	.	0,38	0,39	0,39	0,43	.	0,66	0,65	0,722	0,71

Source : Walks, 2013 : 28 et 31.

Note : l'indice de Gini et l'indice de polarisation (CoP) sont calculés à l'échelle des ménages en prenant pour référence leur revenu total, quelle que soit leur taille ou leur composition. Les données utilisées proviennent des Fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD) facilement accessibles pour les chercheurs des universités canadiennes. Ces fichiers se détaillent pour les individus et les ménages sans qu'il soit possible de créer des liens entre les deux.

Deux études qui contrôlent pour la taille et la composition des ménages corroborent les observations précédentes, ce qui indique que les dynamiques des revenus individuels et des ménages suivent des tendances similaires (Bolton et Breau 2012; Chen, Myles et Picot 2012). Une des deux études propose en plus un modèle explicatif de l'évolution des inégalités observées à l'échelle des régions urbaines du Canada (Bolton et Breau 2012). À l'aide d'un modèle estimant

les inégalités mesurées à l'échelle des agglomérations urbaines, les auteurs confirment d'abord une des hypothèses liées à la théorie des villes globales ou mondiales. En effet, la taille d'une région urbaine est positivement reliée au niveau d'inégalité des revenus que l'on y observe. Autrement dit, les inégalités sont plus prononcées au sommet de la hiérarchie urbaine qu'au bas. Un autre facteur important est la désindustrialisation, laquelle accentue les inégalités en raison de la destruction des emplois industriels de qualité, ce qui conduit à une segmentation accrue du marché du travail. La proportion accrue de minorité visible dans la population active et un rapport élevé entre le nombre de personnes âgées et le nombre de personnes en emploi sont deux autres facteurs démographiques positivement liés au niveau d'inégalité. Le premier traduit sans doute des phénomènes de discrimination sur le marché du travail qui maintiennent une partie des travailleurs dans des positions subalternes et mal rémunérés, le second par des inégalités accrues au sein de la population des personnes âgées en raison de l'accroissement des régimes privés de retraite. La féminisation de la main d'œuvre agit en revanche comme un facteur atténuant les inégalités de revenu, entre autres, en raison de l'augmentation des niveaux de rémunération des femmes sur le marché du travail.

Ces différentes observations attirent l'attention sur le fait que les inégalités de revenu à l'échelle des régions métropolitaines sont le produit de plusieurs mécanismes complexes. Si elles dépendent en partie de la taille et de la position de la ville dans le système de production mondialisé, elles doivent aussi une large part de leurs évolutions à des facteurs locaux liés à l'histoire économique et à la composition de leur population. Les situations des RMR canadiennes s'expliquent sans doute plus par ce second ensemble de facteurs, puisqu'elles peuvent difficilement prétendre, à l'exception de Toronto, au statut de « ville globale » (Robinson 2002). Les observations qu'il est possible d'y faire sont dès lors à mettre en relation en priorité avec l'évolution de leur marché du travail (il est possible de concevoir chaque RMR comme un marché de l'emploi relativement fermé) et de leur population.

1.5.2 Inégalités à l'échelle des quartiers

Il est attendu que l'accroissement ou la réduction des inégalités se répercute à l'échelle des quartiers. Il est toutefois essentiel de comprendre que cet effet peut se produire par l'entremise de deux grands mécanismes : une évolution différenciée des quartiers pauvres et riches (les premiers s'appauvrissant alors que les seconds s'enrichissent) ou par l'accroissement de la ségrégation résidentielle (le tri urbain opéré entre les ménages pauvres et riches aboutissant à ce qu'ils résident dans des quartiers séparés et homogènes).

Ces questions ont été abordées récemment dans une étude menée sur les quartiers des RMR canadiennes. Elle confirme d'abord le recul de Montréal dans le classement des RMR en termes d'inégalités, mais cette fois, à l'échelle des quartiers. Elle s'y retrouve en quatrième position, derrière Vancouver, Toronto et Winnipeg, parce que les inégalités y auraient crû moins vite

qu'ailleurs (Chen, Myles et Picot 2012). Elle montre ensuite, à partir d'une méthode originale de décomposition de l'indice de Gini, que l'augmentation des inégalités entre quartiers est surtout la conséquence d'un accroissement des inégalités entre les ménages et non d'une augmentation de la ségrégation résidentielle⁴. Autrement dit, c'est plus l'évolution des inégalités en lien avec les transformations du marché de l'emploi qui seraient en cause qu'un accroissement de la ségrégation sur le marché du logement.

Il est toutefois bon de nuancer quelque peu cette conclusion. En effet, les auteurs la tirent à partir de l'étude de la décomposition d'un indice synthétique, qui peut masquer des évolutions observables seulement à l'échelle intra-urbaine et non au niveau d'une métropole prise dans son ensemble. C'est précisément à l'échelle intra-urbaine que s'intéresse un projet de recherche mené au sein d'un partenariat pancanadien et dont la présente étude fait partie. À partir du cas de Toronto (en raison de sa taille, l'étude s'intéresse à la Ville de Toronto, pas à la RMR), un modèle a été élaboré pour rendre compte de l'évolution historique de la distribution des revenus individuels à l'échelle des quartiers (Hulchanski 2010). Il s'est développé autour de l'idée qu'il y aurait trois villes qui coexisteraient à Toronto⁵. La première, proche du centre-ville, regroupe les quartiers où le revenu moyen des ménages a enregistré une augmentation d'au moins 20 % entre 1970 et 2005. Ces quartiers composent à Toronto un espace bien délimité autour du centre-ville et des quartiers centraux et où la gentrification a été particulièrement prononcée, en plus de se retrouver à l'ouest de la Ville de Toronto et le long des berges du lac Ontario. Une deuxième ville comprend les quartiers qui ont enregistré une augmentation ou une diminution de leur revenu moyen de moins de 20 %. Il s'agit d'une large couronne entourant le centre-ville. Enfin, une troisième ville rassemble les quartiers dont le revenu moyen a diminué de plus de 20 %. Elle se situe principalement au nord-ouest et nord-est de la Ville de Toronto, dans ce qui constitue les anciennes banlieues de la région métropolitaine, où se retrouve une large proportion d'immeubles d'appartements de grande dimension et qui accueillent une large proportion d'immigrants et de minorités visibles (Ghosh 2014).

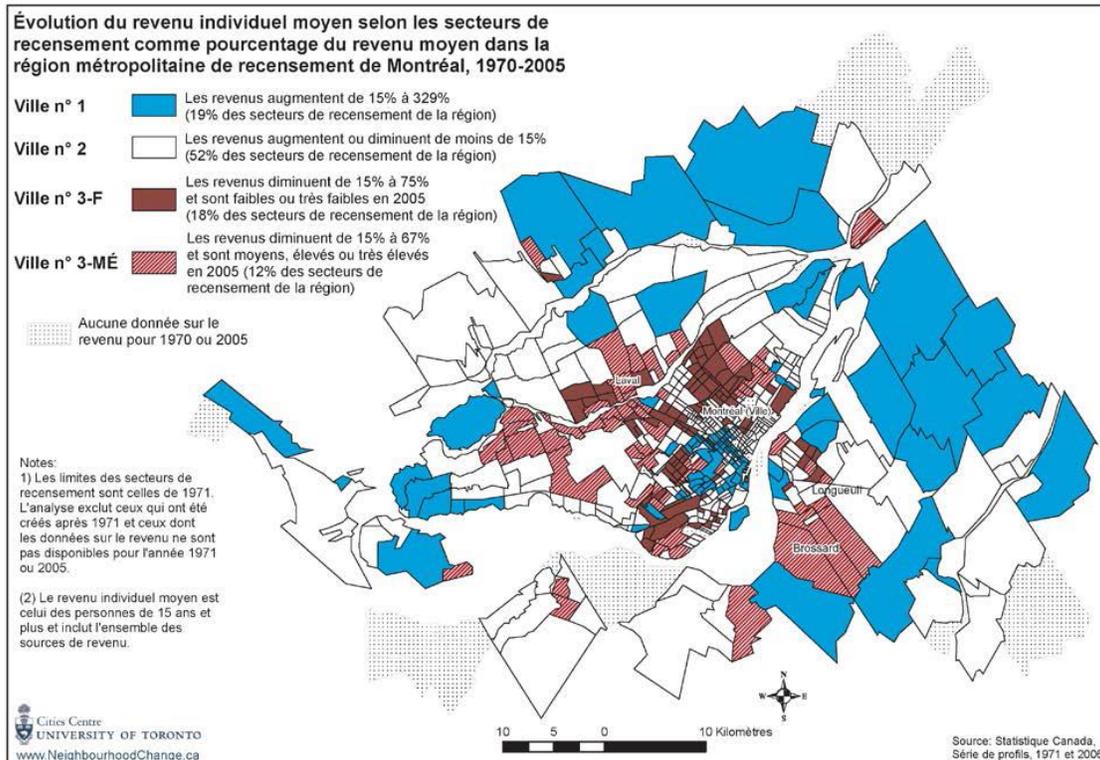
⁴ Les auteurs prennent soin de contrôler pour la taille et la composition des ménages dans leur étude. Ils le font en calculant un revenu ajusté par adulte du ménage (*adult-equivalent adjusted income*). Cette pondération rend plus robustes les comparaisons entre RMR et entre quartiers (des effets de composition pouvant aussi se matérialiser à cette échelle).

⁵ Il est intéressant de noter qu'une telle partition tripartite de la ville se retrouve chez d'autres chercheurs travaillant sur d'autres contextes. C'est par exemple le cas de la « ville à trois vitesses » décrite par Jacques Donzelot et ses collaborateurs ou par François Ascher (Mongin 2005; Ascher 1995; Donzelot 2004; Jaillet 1999). De manière schématique, ces travaux subdivisent la ville et ses populations en trois grandes strates : la première regroupe les personnes vulnérables et en proie à la relégation spatiale, la seconde est intégrée et choisit souvent de vivre en périphérie afin de se tenir éloignée de la première, la troisième est celle qui a amélioré sa situation au fil du temps, qui est fortement intégrée d'un point de vue économique et qui est porteuse de processus de gentrification ou d'embourgeoisement. Cette subdivision schématique n'est pas sans lien avec ce qui est observé sur le marché du travail. Colin Crouch (2004) note ainsi que la vulnérabilité et la précarité y touchent près d'un tiers des travailleuses et travailleurs. Une proportion qui s'observe aussi au Québec selon une définition qui classe un emploi comme précaire s'il comporte trois des quatre éléments suivants : il est à bas salaire, il n'offre pas de plan de retraite, il se déroule dans une PME de moins de 20 salariés et il n'est pas syndiqué, 35 % de l'emploi total était précaire en 1995 et 31 % en 2009 (Yerochewski 2014, :55-56).

Ce modèle a été appliqué à Vancouver (Ley et Lynch 2012) et à Montréal (Damaris Rose et Twigge-Molecey 2013), en incluant l'ensemble des RMR en lieu et place de la seule ville centre. Il y a été adapté en retenant un seuil de variation des revenus plus faible (plus ou moins 15 %), indiquant d'emblée que les changements y ont été de moindres ampleurs. Le résultat de cette analyse pour Montréal est présenté dans la figure 3 ci-dessous. Elle montre clairement que le modèle des trois villes y est moins pertinent. Elles y forment en effet un patron spatial moins clair. Elle met aussi en évidence que les changements de la structure sociospatiale y auront été moins marqués. Deux ensembles de quartiers connaissent une augmentation significative de leur revenu moyen. D'une part, comme à Toronto, un ensemble de quartiers centraux ont connu un processus de gentrification (le Plateau Mont-Royal et les abords du canal Lachine, par exemple) et, d'autre part, un ensemble d'espaces associés de longue date aux bourgeoisies francophone et anglophone ont continué à voir leur population s'enrichir (Outremont et Westmount, par exemple). Le dernier ensemble de quartiers dans cette catégorie forme un vaste arc de cercle autour de la métropole et regroupe un ensemble de banlieues éloignées et en développement des couronnes Nord et Sud. Les quartiers ayant enregistré une diminution de leur revenu moyen sont situés principalement à l'ouest du centre-ville et vers le nord-est. Il compose un espace de la précarité et de la défavorisation relativement bien documenté par des travaux antérieurs (Apparicio, Séguin et Leloup 2007; Séguin 1998). Il est toutefois bon de noter que quelques quartiers plus éloignés du centre-ville sont aussi dans cette situation, comme à Longueuil, Laval ou dans l'Ouest de l'île, marquant par là une possible paupérisation de certains espaces de banlieue.

Figure 3.

Évolution du revenu individuel moyen selon les secteurs de recensement, RMR de Montréal, 1970-2005



Source : Rose et al., 2013 : 16.

La typologie précédente fait ressortir la relative stabilité des inégalités sociospatiales sur l'île de Montréal, les auteurs de l'étude notant que la structure économique de l'île aura peu évolué au fil du temps (voir aussi Dansereau, Germain et Vachon 2012). Elle met par contre bien en évidence l'accroissement des banlieues éloignées, celles de la couronne Nord et de la Rive-Sud, et qui a accompagné l'accès accru des francophones aux classes moyennes et supérieures. Cette « nouvelle classe moyenne » a pu trouver dans ces espaces résidentiels en expansion le lieu idéal pour accéder à la propriété et à un confort résidentiel plus difficilement atteignable pour elle au centre-ville.

1.5.3 Les inégalités en contexte

Ces dernières observations sur Montréal nous amènent à aborder une dernière dimension en lien avec la montée des inégalités dans les villes canadiennes. Cette dimension se saisit moins facilement au moyen de grandes études statistiques, mais nécessite plutôt de réfléchir aux conséquences de la stagnation, voire de la réduction, du revenu moyen dans de nombreux quartiers et aux possibilités d'emploi qui s'offrent aux différentes populations à travers l'espace de la ville.

Comme nous l'avons mentionné, la ville n'est pas seulement un site de production, mais aussi un lieu où se vit une intense consommation. De ce fait, la montée des inégalités peut avoir des conséquences particulières pour les ménages à faible revenu. Ils peuvent d'abord éprouver plus de difficultés à se loger, alors que les prix et les loyers augmentent sur le marché du logement (Voith et Wachter 2009; Wood, Turnham et Mills 2008; Hulchanski 1995; Moore et Skaburskis 2004; Bunting, Walks et Filion 2004). Ensuite, l'écart grandissant qui existe entre eux et le reste de la population peut avoir des effets psychologiques négatifs, minant leur estime de soi et la confiance qu'ils peuvent avoir en leur moyen (Sjørslev 2012; Rosenbaum, Reynolds et Deluca 2002). Enfin, les évolutions notées précédemment sur le maintien des inégalités sociospatiales et même leur approfondissement – lorsque l'on se reporte à la figure 3, il apparaît clairement que ce sont les quartiers plus défavorisés qui ont vu augmenter leur écart par rapport au revenu moyen de la métropole –, contribuent à de possibles effets négatifs, comme des conditions de logement plus difficiles, une faiblesse relative des ressources sociales et économiques disponibles dans le milieu, une perception négative de soi liée à un sentiment d'isolement et de relégation dans des espaces peu valorisés, etc.; l'inverse étant vrai aussi, le fait de vivre une situation précaire accroît les probabilités de vivre dans un espace moins avantage de la ville en ce qui a trait aux services publics, aux écoles ou à l'accès au transport en commun (pour différentes dimensions de cette question, voir Slater 2013; Goering 2013; White et al. 2010; Sampson 2008; Clampet-Lundquist et Massey 2008; Matheson et al. 2006; Friedrichs, Galster et Musterd 2003).

La consommation est aussi tirée vers le haut par les classes moyennes, qui composent une part importante de la population à Montréal en raison de la faiblesse relative des hauts salaires (voir plus haut), et supérieures, dont les revenus ont eu tendance à augmenter et non à diminuer, depuis le milieu des années 1990 (Breau 2014).

Une chercheuse s'intéressant à l'accessibilité physique des travailleurs pauvres aux zones d'emploi résume bien les conséquences d'une telle augmentation en ce qui a trait au développement urbain et à l'aménagement des villes (Rogalsky 2010). Elle a permis aux ménages qui en bénéficiaient de consommer toujours plus d'espace, le modèle de la maison unifamiliale détachée entourée d'un jardin représentant leur idéal, tout en pouvant rester mobiles grâce à la possession d'un, mais souvent de deux, voire trois, véhicules automobiles. La richesse économique de ces ménages a dès lors aussi nourri l'étalement urbain et l'apparition d'une forme urbaine « sans limites » (*edgeless*) ou généralisée à l'ensemble d'un vaste territoire, les logements et les différentes activités économiques se dispersant de plus en plus dans l'espace (Choay 2006). Montréal aura sans doute suivi ce modèle de développement dans le courant des dernières décennies, surtout en ce qui concerne le développement des banlieues résidentielles où l'étalement a été prononcé avec pour résultat une densité observée plus faible que dans les autres RMR du pays (Filion et al. 2010).

L'étalement urbain soulève évidemment des questions en termes de transport et de mobilité. L'une de ces questions cible précisément la capacité qu'ont les travailleurs pauvres à rejoindre les zones d'emploi. Ce problème a été décrit comme un mauvais appariement spatial entre les lieux de résidence et d'emploi (*spatial mismatch*) et a été étudié dans les villes étatsuniennes, où il a été

montré que les groupes racisés, principalement les Noirs, et faiblement pourvus en capital, sont particulièrement défavorisés à ce chapitre en raison de la forte ségrégation résidentielle et de la dispersion des emplois en banlieue. Une auteure a ainsi pu estimer que les deux tiers des personnes bénéficiant de l'aide sociale résidaient dans les centres des grandes villes, alors que les deux tiers des emplois pour lesquels elles seraient qualifiées sont localisés en banlieue (Waller 2005).

Les travaux sur Montréal sont peu nombreux. Toutefois, quelques études récentes se sont intéressées au navettage, c'est-à-dire au déplacement quotidien entre lieux de résidence et d'emploi. Plusieurs de leurs résultats sont pertinents pour notre étude.

Mathieu Charron (2007) s'est particulièrement intéressé au concept de navettage « excessif » et aux distances parcourues à l'intérieur de la RMR de Montréal par les travailleurs selon différentes caractéristiques individuelles. Il montre ainsi clairement que ce sont les professions dont les emplois sont dispersés, comme les travailleurs occupant un emploi dans le secteur primaire, celui de la santé ou de la vente et services, qui enregistrent les distances parcourues les plus courtes. À l'inverse, ceux qui sont actifs comme gestionnaire ou dans le secteur FIRE (finance, assurance et immobilier) ou des services supérieurs parcourent les distances les plus longues, afin d'atteindre les zones d'emploi où se concentrent les entreprises et organisations actives dans ces domaines. Ces résultats s'expliquent précisément par la distribution inégale des emplois dans l'espace selon les professions et les secteurs d'activité.

C'est ce que montrent aussi Shearmur et Motte (2008) dans une étude des « bassins d'emploi », c'est-à-dire des espaces résidentiels d'où proviennent les travailleurs des six pôles d'emploi principaux qu'ils identifient comme : le centre-ville, Ville-Saint-Laurent-Dorval, le Marché-central-Chabanel, Anjou, Laval et Longueuil. L'idée centrale de l'étude est de savoir quels sont les liens qui relient la ville-centre à ses banlieues. L'hypothèse dominante est que les banlieues se seraient développées de manière autonome, cumulant les fonctions résidentielles et d'emploi pour leurs populations. En un sens, l'article cité la confirme puisqu'il montre que seuls le centre-ville et dans une moindre mesure les pôles d'emploi de Ville-Saint-Laurent-Dorval et du Marché-central-Chabanel, puisent leur main d'œuvre dans un bassin d'emploi qui couvre l'ensemble de la région métropolitaine pour le premier et qui déborde de la zone résidentielle où ils sont implantés pour les deux autres. Les autres pôles d'emploi ont des bassins de main-d'œuvre localisés, qui correspondent *grosso modo* à des grands quadrants de la région métropolitaine, l'Est de l'île de Montréal pour le pôle d'Anjou, Longueuil et la couronne Sud pour le pôle de Longueuil, et Laval et la couronne Nord pour le pôle de Laval.

En un mot, la RMR de Montréal ne forme pas un bassin d'emploi unique, mais est composée de plusieurs sous-bassins dont la taille et les caractéristiques varient selon la composition interne des pôles d'emploi. Ainsi, le centre-ville recrute surtout sa main-d'œuvre dans les quartiers où les niveaux d'éducation et de revenu sont élevés, puisqu'il offre des emplois souvent qualifiés et bien rémunérés. Il en va de même pour celui de Ville-Saint-Laurent-Dorval, mais dans une moindre mesure. La main d'œuvre des autres pôles d'emploi semble plutôt se concentrer dans des espaces résidentiels où le niveau moyen d'éducation est plus faible, ainsi que les revenus. Le Marché-

central-Chabanel constitue toutefois une exception, avec une main d'œuvre qui provient de quartiers où le niveau d'éducation est plutôt élevé, mais les revenus faibles. Ceci s'explique, d'après les auteurs, par le fait que ce pôle d'emploi est en partie constitué du secteur de la confection et du textile, lequel a tendance à recruter parmi les immigrants récents et, en particulier, les femmes immigrantes. Nous avons déjà mentionné qu'il s'agissait d'un des groupes qui était le plus à risque de déqualification sur le marché du travail, et des travaux antérieurs ont déjà noté la surreprésentation des immigrantes au sein du secteur de la confection et de l'habillement (Chicoine et Rose 1989). Cette interprétation est corroborée par la carte du bassin de main-d'œuvre du Marché-central-Chabanel. Il est aisé d'y repérer les principaux quartiers où se concentrent les immigrants récents, dont Côte-des-Neiges, Parc-Extension, Bordeaux-Cartierville ou Saint-Michel-Montréal-Nord (Shearmur et Motte 2008). Les données sur lesquelles se base l'étude remontent toutefois au milieu des années 2000, avant l'entrée en vigueur de l'accord sur la fin de la tarification dans le secteur de l'habillement et du textile, menant à une réduction de l'emploi dans ce secteur.

Une étude récente cherchant précisément à déterminer l'existence d'un mauvais appariement spatial entre lieux de résidence et d'emploi à Montréal et ciblant en particulier les ménages à faible revenu montre que ce n'est pas le cas (Aubin-Beaulieu 2013). Cette étude repose toutefois, comme les précédentes, sur une approche statistique, et utilise une mesure relativement simple pour déterminer l'existence d'un mauvais appariement spatial, soit le ratio entre le nombre d'emplois et de travailleurs pour un espace donné (un secteur de recensement, par exemple). Ces approches, certes fort utiles pour décrire le phénomène, sont toutefois limitées quant à la compréhension de ce qu'il est possible de désigner comme le « complexe domicile-transport-travail » (*the residential-commuting-employment nexus*).

C'est ce qu'avance un chercheur qui s'est intéressé à cette question en menant une enquête qualitative à Columbus (Ohio) (Boschmann 2011). L'auteur montre ainsi que les travailleuses et travailleurs pauvres rencontrés à l'été 2007 (donc avant la crise économique mondiale) sont conscients que de bons emplois sont disponibles, mais qu'ils leur sont difficilement accessibles dans une région métropolitaine où le sous-investissement en transport en commun aura été chronique, le seul service offert étant des lignes de bus dont la couverture géographique et les horaires sont peu étendus. Il constate ainsi que cette difficulté d'accès rend la situation résidentielle de ces travailleurs transitoire, puisqu'ils déménagent régulièrement pour se rapprocher des lignes de bus qui leur permettent d'avoir accès à leur emploi, dont ils changent par ailleurs souvent. Il souligne aussi que les déplacements entre les lieux de résidence et d'emploi intègrent souvent des arrêts et des variations en lien avec des contraintes familiales (épicerie, école, garderie, etc.). La capacité de se déplacer d'une personne dépend donc en partie de ses autres obligations, en plus de celles liées à l'emploi, un élément déjà bien mis en évidence par les géographes féministes (Preston et al. 2010; Preston et McLafferty 1993; Bondi et Rose 2010). De même, la relation entre la perception de l'existence d'opportunités d'emploi et la possibilité réelle de les saisir en fonction de l'offre de transport disponible souligne une limite des approches précédentes, qui reposent sur les

emplois occupés et non sur les offres d'emploi disponibles. Il est donc délicat de se prononcer de manière définitive sur les capacités ou le potentiel de mobilité dont disposent les différents groupes de travailleurs, puisque les modèles ou indicateurs mesurent la mobilité de celles et ceux qui réussissent à se déplacer et à occuper un emploi, et non celle de celles et ceux qui voudraient se déplacer vers des emplois potentiels.

Enfin, si le marché de l'emploi se structure autour de six pôles géographiques à Montréal, il ne faut pas oublier le fait qu'il regroupe environ 35 % du total des emplois, et que parmi ceux qui ne font pas partie d'un pôle, un volume appréciable peut être occupé par des travailleuses et travailleurs peu qualifiés et mal rémunérés, comme dans les secteurs de la santé, du loisir ou de la vente au détail. Selon la localisation des différents lieux d'emploi, la résolution du « complexe résidence-transport-travail » peut être plus ou moins aisée. Les personnels de soutien des hôpitaux peuvent être, par exemple, confrontés à des coûts de logement élevés dans le centre-ville, où les grands hôpitaux sont concentrés, les obligeant à effectuer des déplacements plus longs, alors que celles et ceux travaillant dans le secteur de la vente au détail peuvent avoir à composer avec un manque de transport collectif aux abords des centres d'achat le plus souvent localisés en banlieue.

Il serait évidemment intéressant de poursuivre des travaux sur ces questions, à la suite de ceux que nous venons de citer, mais un tel objectif dépasse la portée de la présente étude. Il est toutefois intéressant de garder à l'esprit quelques-unes des observations et conclusions sur la géographie de l'emploi et les questions de transport à Montréal. Elles pourront nous être utiles au moment d'aborder la question de la géographie résidentielle des travailleurs pauvres.

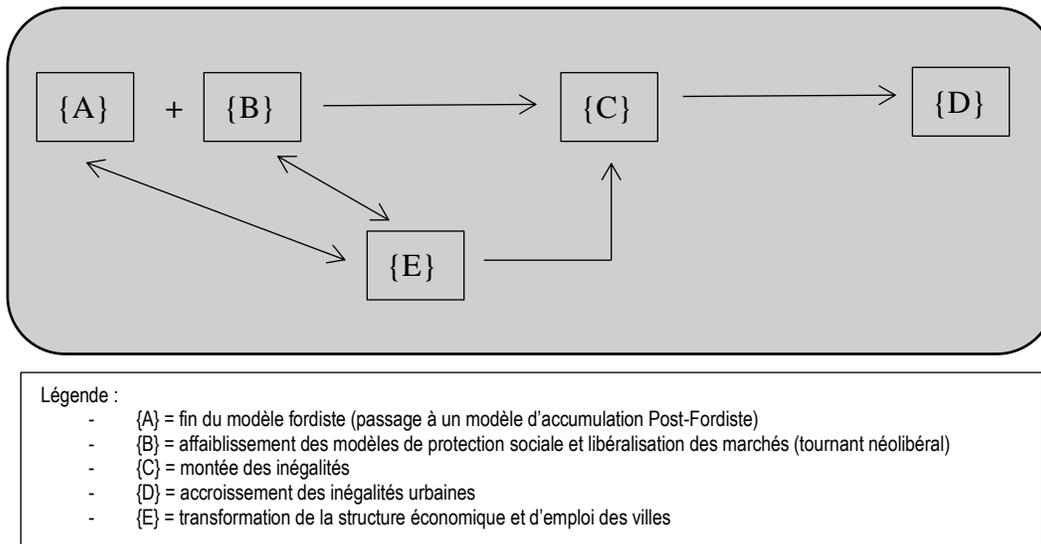
1.7 Synthèse

La longue introduction qui précède nous est apparue nécessaire pour cadrer la présente étude. Elle permet en effet de voir comment différents enchaînements et facteurs se sont articulés pour mener à une montée des inégalités et à l'apparition progressive d'une main-d'œuvre précarisée et mal rémunérée. Vu l'ampleur des approches et éléments couverts, il nous est apparu opportun d'essayer d'en fournir une synthèse.

La figure 4 présente dans une forme schématique les principaux enchaînements qui ont conduit à la situation actuelle. Cette figure ne prétend pas illustrer un système formel et causal. Les relations qu'elle établit entre ses différents éléments reposent plutôt sur une logique historique (*abductive*) et non de stricte nécessité. La réflexion à son origine reconnaît dès lors aussi que les enchaînements ne sont pas le fruit d'une évolution ou d'une loi naturelle qui s'imposerait aux acteurs, mais bien la conséquence d'un ensemble de choix et décisions prises à différents moments et dans des conditions variées.

Figure 4.

Cadre général de la problématique des travailleurs pauvres



Pour comprendre la figure, il s'agit de partir de l'addition de départ {A} + {B}. Son premier terme désigne le passage d'un modèle d'accumulation fordiste caractérisé par un mode de régulation centré sur le travail, à un modèle d'accumulation post-fordiste combinant une flexibilité accrue des systèmes productifs (en particulier dans les industries et les services à forte intensité de main d'œuvre), une orientation marquée vers la rentabilité financière et l'importance centrale du savoir (l'ensemble étant désigné par le terme de « nouvelle économie »). Ce passage s'est fait à la suite d'une série de déséquilibres et chocs ayant touché l'économie mondiale dans le courant des années 1970 (crise d'accumulation fordiste, fin de la régulation des taux de change à l'échelle internationale, chocs pétroliers, etc.). Son second terme recouvre une série de mesures et d'inflexions ciblant les systèmes de protection sociale et de taxation/transferts ainsi que de régulation nationale et internationale de l'activité économique. Ces mesures ont touché plus directement certains programmes servant à redistribuer la richesse et les opportunités au sein des populations urbaines, comme ceux promouvant la production et le maintien du logement social. Elles ont aussi conduit à la mondialisation des économies urbaines en accroissant leur ouverture au commerce international.

Additionnés l'un à l'autre, ces deux termes auront contribué à l'augmentation progressive des inégalités de revenu entre ménages {C}. Cette augmentation est une conséquence de la fragilisation d'une part grandissante des travailleuses et travailleurs sur le marché du travail, de la perte de centralité du travail dans la régulation économique au profit du capital et d'une redistribution plus limitée de la richesse par l'entremise des systèmes de protection sociale et des transferts. Ces inégalités prennent aussi une forme particulière, avec une concentration accrue de revenu et de richesse pour un nombre très réduit de ménages (se résumant le plus souvent à quelques points de

pourcentage), un affaissement des couches intermédiaires et une augmentation des couches inférieures (phénomène de polarisation).

L'augmentation des inégalités entre ménages se traduit dans l'espace, avec l'accroissement des inégalités urbaines {D}, les inégalités de revenu se transposant à l'échelle des quartiers, en particulier dans les villes de grande taille et participant aux dynamiques de mondialisation (la structure d'emploi de ces villes ayant tendance à être polarisée), connaissant un processus prononcé de désindustrialisation (les emplois syndiqués et stables de la grande industrie disparaissant), enregistrant un afflux d'immigrants (lesquels servent d'armée de réserve aux entreprises locales et qui vivent une difficile insertion sur le marché de l'emploi) et dont la population vieillit (les rentes associées à certains régimes de retraite privés introduisant une distorsion dans la distribution des revenus des retraités). Tous ces éléments concourent à rendre les villes plus inégalitaires. Ce phénomène a pour conséquence une séparation accrue de certaines couches sociales du reste de la population, entre autres, par l'entremise d'une consommation d'espace plus vaste en banlieue, nourrissant l'étalement urbain et la dispersion des logements et des lieux d'emploi à l'échelle des régions métropolitaines.

Enfin, le dernier ensemble {E} désigne les transformations et évolutions des structures économiques et d'emploi à l'échelle urbaine et régionale. Il est placé en interaction avec {A} et {B}, puisque forcément marqué par, d'une part, l'évolution des systèmes productifs et des modèles d'accumulation vers plus de flexibilité, l'attention apportée à la dimension financière de l'économie et aux secteurs à forte intensité en savoir (et porteurs de plus-values plus importantes) et, de l'autre, par les transformations des systèmes de protection sociale, avec un affaiblissement relatif des appareils d'État (qui sont aussi des employeurs importants et souvent concentrés en ville) et une opportunité accrue d'avoir recours à de la main-d'œuvre temporaire et prête à plus de flexibilité. Il affecte aussi le niveau d'inégalité d'une ville, selon l'intensité du processus de désindustrialisation et de transformation de l'économie qui l'a suivi; l'apparition d'un secteur de services financiers ou de services supérieurs fort étant souvent associée à une distribution des revenus plus inégalitaires, un ensemble de professionnels qualifiés et très bien rémunérés y côtoyant des employés aux qualifications et niveaux de revenu variés et dont une part appréciable contribue à des fonctions de soutien et de reproduction assurant le travail des premiers.

Ce cadre général n'aurait que peu d'utilité s'il ne nous permettait pas de formuler quelques pistes d'analyse et d'interprétation, lesquelles nous seront utiles au moment d'analyser nos données sur les travailleurs pauvres.

En voici quelques-unes qui seront explorées dans la présente étude :

- le travail pauvre sera plus fréquent dans les secteurs intensifs en main d'œuvre (en partie ou en totalité) et exposés de manière accrue à la concurrence internationale et aux cycles de l'activité économique (conséquence de {A} et {E});
- le travail pauvre va toucher plus massivement les travailleuses et travailleurs dont le statut est précaire sur le marché du travail et qui y remplissent un rôle particulier, celui d'armée

- de réserve pour la nouvelle économie (flexible, financière et du savoir), comme les jeunes, les immigrant(e)s et les minorités visibles (conséquence de {A} {B} et {E});
- le travail pauvre va plus souvent toucher des personnes vivant des contraintes liées à leur situation familiale, comme les mères monoparentales ou les couples ayant des enfants en bas âge, et donc moins disponibles sur un marché du travail appelant à plus de flexibilité ou dans l'impossibilité d'opérer de longs déplacements entre domicile et lieu de travail (conséquence de {A} {E} et {D});
 - le travail pauvre va plus souvent concerner les personnes faiblement qualifiées ou celles qui vivent une déqualification et dont les emplois sont dévalorisés dans la nouvelle économie (conséquence de {A} et {E});
 - les travailleurs pauvres vont se concentrer de manière accrue dans l'espace et, en particulier, dans les quartiers défavorisés accueillant un nombre grandissant de familles monoparentales, d'immigrant(e)s, de personnes appartenant à une minorité visible et de travailleuses et travailleurs employé(e)s dans des secteurs intensifs en main-d'œuvre (conséquence de {C} et {D}).

2. Méthodologie de l'étude : définitions, données et méthodes d'analyse

2.1 Définition du travail pauvre

S'intéresser aux travailleurs pauvres nécessite de la part du chercheur qu'il s'attarde à tracer précisément le contour de cette catégorie. Il s'agit de répondre à la question : qui sont les travailleurs pauvres dans l'enquête?

La réponse à cette question soulève toutefois de multiples enjeux et tous les auteurs qui s'y intéressent soulignent que la définition des travailleurs pauvres revêt un caractère partiellement normatif.

Il nous apparaît cependant difficile qu'il en aille autrement. Andrew Sayer (2011) rappelle que la division entre réflexions « objective » et « normative » est moins étanche qu'il n'y paraît. Il souligne, par exemple, que lorsque les sciences sociales parlent de pauvreté, de racisme, d'isolement ou de souffrance pour qualifier un comportement, elles ne réfèrent pas seulement à des concepts descriptifs, mais elles produisent aussi l'évaluation d'une situation qui suppose que quelque chose soit éventuellement entrepris pour la corriger. Pour Sayer, avoir recours à de tels concepts évaluatifs n'enlève rien à l'analyse, mais en augmente la portée et la validité, tant qu'elle ne recoure pas à des propositions simplistes en mobilisant des concepts comme « bon », « mauvais », « vertu » ou « devoir ». Il est possible alors de formuler des énoncés plus valides, puisqu'à la fois descriptifs et évaluatifs, mais qui restent falsifiables, comme, par exemple : « le chômage tend à causer de la souffrance morale » (Sayer 2011, :41-45).

Dans le cas des travailleurs pauvres, un tel positionnement rejoint l'idée de sens commun qu'une personne qui occupe un emploi, *a fortiori* à plein-temps, n'a pas à être pauvre et à en subir les conséquences (privations multiples, risques accrus pour la santé, pression accrue sur la vie familiale ou relationnelle, etc.). Tous ces éléments renvoient bien à l'évaluation que nous pouvons faire d'une telle situation. Mais pour qu'elle soit opératoire sur un vaste ensemble de cas, il convient de clarifier les critères selon lesquels il est décidé de classer un travailleur comme pauvre ou non.

Avant d'opérer cette clarification, un dernier point mérite d'être souligné. Le fait de parler de travailleurs pauvres ne signifie pas qu'ils effectuent un travail sans qualités ou qu'ils soient sans ressource. S'il est vrai que les travailleurs peu rémunérés et précaires occupent sans doute des emplois moins intensifs en savoir, ils n'en véhiculent pas moins des savoir-faire et mobilisent des habiletés particulières. Les travaux sur les aides-ménagères à domicile ont par exemple montré que les femmes qui occupent ces emplois sont appelées à déployer de nombreuses compétences et habiletés, entre autres relationnelles et communicationnelles, pour effectuer leur travail. C'est le même type de compétences et d'habiletés qui sont souvent attendues dans les secteurs de l'aide à la personne ou par les aides-soignantes ou les préposées aux bénéficiaires dans le domaine de la santé. Les nombreux travaux sur l'industrie ont pour leur part montré que les ouvriers, qu'ils soient

de production ou d'entretien, ont souvent constitué et accumulé un imposant savoir-faire. Le même type de savoir implicite est sans doute encore à l'œuvre dans des secteurs comme la manutention, le transport ou la vente, avec dans ce dernier cas une mobilisation additionnelle des habiletés sociales et relationnelles. En un mot, lorsque nous évoquerons le travail pauvre ou les travailleurs pauvres dans la suite du texte, nous le ferons en référence à la faible rémunération et non pas en fonction du contenu des tâches effectuées⁶.

2.1.1 Travail et non-travail

Le premier choix consiste à savoir quelles sont les personnes qui seront incluses ou non dans la population des travailleurs.

À un extrême, des travaux cherchent à englober un vaste ensemble de situations d'emploi et, en particulier, celles où le travail alterne avec des périodes fréquentes d'inactivité. C'est cette approche qui est retenue par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et plusieurs chercheurs en France, ainsi que par l'équipe du GIREPS (Groupe interuniversitaire et interdisciplinaire de recherche sur l'emploi, la pauvreté et la protection sociale) (Yerochewski 2014; Ponthieux 2009, 2004). Cette dernière équipe a conduit récemment un imposant travail de mesure du phénomène au Québec. Pour ces institutions et chercheurs, est considérée comme travailleur une personne qui a travaillé durant au moins un mois (équivalent temps plein) au cours de l'année de référence.

À l'autre extrême, on retrouve des définitions restrictives. C'est la position adoptée par Fleury et Fortin (2006) dans leur étude sur le Canada. Elle consiste à considérer en tant que travailleur quelqu'un qui a travaillé durant 910 heures durant l'année précédente, soit l'équivalent d'un emploi à mi-temps. Cette définition est calquée sur la norme d'accès à l'assurance-emploi au Canada. Cette norme a changé depuis les années 1980 et le « tournant néolibéral » (voir section précédente) en visant à limiter l'accès au programme (autrefois aussi ouvert aux travailleurs occupant moins qu'un mi-temps). Le choix de cette norme comme référence pour définir une personne comme travailleur exclut donc les situations les plus précaires sur le marché du travail et les personnes et ménages fragiles d'un point de vue économique.

La définition de l'étude sur Toronto et reprise ici, adopte une position intermédiaire, puisqu'elle désigne comme travailleurs les personnes qui ont accumulé un revenu brut d'emploi d'au moins 3000 \$ durant la dernière année, ce qui donne accès à la Prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT) (Stapleton, Murphy et Xing 2012). Ce montant équivaut à occuper un emploi payé au

⁶ Il est bon de noter qu'en français on parle de « travailleurs pauvres », alors qu'en anglais on évoque plutôt des « pauvres en emploi ou au travail » (*working poor*). Cette subtilité linguistique indique que, même dans le sens commun, l'accent peut être mis sur l'une ou l'autre des dimensions définissant cette catégorie.

salaires minimums durant environ deux à trois mois. En outre, afin de préciser la population des travailleurs, trois critères additionnels sont mobilisés :

- la personne a entre 18 et 64 ans;
- la personne n'est pas aux études à temps plein ou temps partiel;
- et la personne vit de manière autonome (elle occupe seule un logement, en couple, avec ses enfants, mais pas avec une autre personne apparentée ou non).

Ces différents critères restreignent la portée de la définition. Elle ne prend pas en compte le vieillissement relatif de la population et de la main-d'œuvre, un phénomène qui a pris une certaine importance, avec la réduction des avantages liés au régime de retraite public et l'absence de fonds de pension privés pour de nombreux travailleurs. Elle élimine aussi le travail des étudiants, se basant sur l'idée, peut-être discutable, qu'ils diffèrent des gains présents en vue de l'obtention de gains futurs plus élevés. Elle vise enfin les adultes qui vivent de manière autonome, c'est-à-dire sans être hébergés par un membre de leur famille, afin d'éviter d'inclure parmi les personnes pauvres celles qui bénéficient d'un soutien financier ou matériel important. Ce dernier critère restreint la portée de la définition en ne tenant pas compte des jeunes adultes qui continuent à vivre avec leurs parents après la fin de leurs études, un phénomène en augmentation dans certains centres urbains en raison du prix élevé des logements et de l'accès devenu plus incertain au marché du travail.

2.1.2 Pauvres et non-pauvres

L'autre choix important concerne la définition de la pauvreté. Deux grandes approches sont possibles : l'une absolue et qui a surtout cours en Amérique du Nord, l'autre relative et qui est privilégiée en Europe.

Une approche absolue de la pauvreté consiste à déterminer un seuil monétaire en dessous duquel un individu ou un ménage est considéré comme pauvre. C'est ce type d'approche qui sous-tend la détermination des Seuils de faible revenu (SFR) (Statistique Canada 2005). Pour ce faire, un panier de biens de base intégrant la nourriture, l'habillement et le logement est d'abord composé. Sur la base des prix courants, il se voit ensuite converti en une valeur monétaire. Un individu ou un ménage sera considéré comme pauvre s'il doit consacrer une part plus importante de ses revenus que la moyenne pour subvenir à ses besoins de base (dans le cas présent, l'écart critique est de 20 points de pourcentage). Les SFR sont calculés à partir des résultats de l'enquête sur la consommation des ménages de 1992. Ils ont été ajustés pour tenir compte de l'inflation au fil du

temps et varient selon la taille de l'agglomération de résidence, sans être pour autant ajustés sur une base locale ou régionale.

Une approche relative de la pauvreté consiste plutôt à mesurer l'écart entre les revenus d'un individu ou d'un ménage et le revenu médian de l'ensemble de la population. C'est le cas de la Mesure des faibles revenus (MFR) (Statistique Canada 2005). Une telle mesure a été introduite par Statistique Canada dans le courant des années 1990, afin de répondre à des objectifs de comparaison internationale. Pour y arriver, il s'agit d'abord de diviser le revenu global du ménage pour tenir compte de sa taille, d'assigner ensuite le revenu ajusté à chaque membre du ménage, de les classer en ordre croissant et de déterminer le revenu médian ajusté (qui subdivise la population en deux parts égales). Pour les ménages d'une personne, la MFR est dès lors égale à un revenu inférieur de 50 % au revenu médian ajusté. Pour les ménages comptant plus d'une personne, cette MFR est multipliée par la racine carrée de la taille du ménage. De cette manière, sont désignées comme pauvres les personnes dont les revenus sont inférieurs à cette limite.

Le principal avantage de cette mesure est qu'elle repose sur les revenus et non sur un panier de biens de base. Elle est donc plus sensible aux variations de richesse et de consommation globale des individus et des ménages. En ce sens, elle ne correspond pas à proprement parler à une mesure de la pauvreté. Sa principale limite est qu'elle est calculée à l'échelle du pays. Elle ne prend donc pas en compte les écarts de revenu qui existent entre les provinces et les régions du pays. Il est alors possible de sur- ou sous-estimer le nombre de personnes ou de ménages qui se trouvent sous le seuil de la MFR – une surestimation apparaissant lorsque le revenu médian d'une province ou d'une région est inférieur au revenu médian du pays, l'inverse aboutissant à une sous-estimation. Cette caractéristique de la MFR rend enfin plus difficiles les comparaisons interprovinciales ou entre RMR.

Dans le cas de Montréal, il est probable que l'on soit dans une situation de surestimation, puisque les revenus y sont historiquement inférieurs au reste du Canada (voir la section sur les inégalités et l'urbain). Un tableau présenté en annexe (voir l'annexe 4) indique toutefois que les écarts entre les revenus médians de différents types de famille de recensement et des personnes hors famille de recensement sont relativement modestes. Le choix de la MFR comme mesure de la faiblesse des revenus n'invalide donc pas les analyses qui vont suivre, même s'il avait été préférable de disposer dans la base de données d'une mesure sensible aux variations régionales.

La MFR repose aussi sur une mesure des faibles revenus qui suppose un partage égalitaire des revenus au sein des ménages. Or, c'est loin d'être systématiquement le cas, comme le montrent les travaux sur la manière dont les couples gèrent leur budget familial. Historiquement, les femmes ont souvent eu à souffrir d'une distribution inégale des revenus entre conjoints, d'un manque de reconnaissance économique du travail domestique et d'un contrôle accru de leurs dépenses, les mères se privant plus pour leurs enfants que les pères (Belleau et Proulx 2010).

Lorsque l'on combine les différents critères qui distinguent les travailleurs du reste de la population et les pauvres des non-pauvres, on obtient alors la classification suivante :

Tableau 3.
Classification adoptée pour la catégorie des travailleurs pauvres

Classification	Est un travailleur	N'est pas un travailleur
Est pauvre (échelle du ménage)	Travailleur pauvre	Non-travailleur pauvre
N'est pas pauvre (échelle du ménage)	Travailleur non pauvre	Non-travailleur non pauvre

2.2 Données

Les données sur lesquelles repose la présente étude proviennent des recensements de Statistique Canada de 2001 et 2006. Elles ont été obtenues par l'entremise d'une commande spéciale et livrée sous la forme de trois tableaux croisés. La population couverte est celle des individus âgés entre 18 et 64 ans. Le tableau 4 ci-dessous décrit l'ensemble des dimensions disponibles dans les tableaux de données.

Tableau 4.

Présentation synthétique des dimensions disponibles dans les tableaux issus des recensements de 2001 et 2006 (commande spéciale fournie par Statistique Canada)

Dimension 1 : statut de travailleur <ul style="list-style-type: none">- Travailleur pauvre- Travailleur non pauvre- Non-travailleur pauvre- Non-travailleur non pauvre
Dimension 2 : sexe <ul style="list-style-type: none">- Femme- Homme
Dimension 3 : statut d'immigration <ul style="list-style-type: none">- Population totale âgée de 18 à 64 ans (incluant les immigrants)- Immigrants (incluant les immigrants récents)- Immigrants récents (arrivés dans les 10 dernières années)
Dimension 4 : variables sociodémographiques <ul style="list-style-type: none">- Revenu individuel moyen avant taxe (pour 2005, le revenu après impôt est aussi disponible)- Revenu individuel médian avant taxe (pour 2005, le revenu après impôt est aussi disponible)- Revenu moyen du ménage avant taxe (pour 2005, le revenu après impôt est aussi disponible)- Revenu médian du ménage avant taxe (pour 2005, le revenu après impôt est aussi disponible)- Marié ou en union libre- Groupe d'âge (quatre catégories)- Composition du ménage (cinq catégories)- Statut de minorité visible (huit catégories)- Niveau d'éducation (quatre catégories)- Incapacité (deux catégories)- Propriétaire- Sources de revenus (nombre moyen)- Temps de travail (trois catégories)- Profession (12 catégories)
Dimension 5 : Géographie <ul style="list-style-type: none">- Subdivisions du recensement (municipalités) pour la Région métropolitaine de recensement (RMR), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et un territoire de la Rive-Sud couvert par Centraide- Municipalités, arrondissements et quartiers de Centraide pour la RMR, la CMM et un territoire de la Rive-Sud couvert par Centraide

Le statut de travailleur est repris dans la première dimension. Elle distingue entre les individus en emploi au moment du recensement et ceux qui ne l'étaient pas, selon le critère précisé plus haut. À l'intérieur de chacun de ces deux groupes, elle sépare les individus pauvres des autres (en prenant la MFR à l'échelle du ménage comme référence). C'est bien entendu à partir de cette dimension que nous pourrions calculer les différentes variables dépendantes et indices d'intérêt pour notre analyse, dont le taux de travail pauvre, le taux d'emploi ou le taux de pauvreté des non-travailleurs.

Les deux dimensions suivantes sont constituées par le sexe et le statut d'immigration. La variable du sexe ne demande pas d'explication additionnelle. L'autre variable permet de distinguer entre les natifs, l'ensemble des immigrants et les immigrants récents (ceux arrivés dans le courant des dix dernières années précédant le recensement). Il est bon de préciser que la dimension originale du tableau est construite sur une base additive : le total couvrant l'ensemble de la population et les

immigrants incluant les récents. Il est alors possible de créer une catégorie des immigrants installés depuis plus de 10 ans en soustrayant les immigrants récents au total des immigrants.

La quatrième dimension amalgame un large ensemble de caractéristiques sociodémographiques allant des revenus moyens et médians à la profession, en passant par l'âge, le statut de minorité visible ou le temps de travail. Elles ont été choisies parce qu'elles sont associées au phénomène du travail pauvre. Il sera possible de les croiser avec le sexe et l'immigration dans les analyses (voir la fin de la prochaine section).

Notons que les revenus sont ceux de 2000 et 2005 pour les personnes recensées en 2001 et 2006. Les revenus sont disponibles uniquement avant impôt pour 2000 et avant et après impôts pour 2005.

La cinquième dimension reprend un ensemble de découpages géographiques couvrant la RMR de Montréal et une partie de la Rive-Sud (une région s'étirant le long de la frontière américaine et comprenant des municipalités comme Lacolle, Noyan ou Napierville). L'élargissement géographique hors de la RMR s'explique par le fait que le principal partenaire de l'étude, l'organisme Centraide du Grand Montréal, y intervient⁷.

Le découpage géographique retenu permet d'identifier les villes et municipalités, les arrondissements dans les villes où ils existent, ainsi que des unités spatiales plus petites pour l'île de Montréal et la Ville de Laval. Il s'agit des espaces identifiés par Centraide du Grand Montréal en tant que quartiers. Ils ont une plus forte homogénéité interne que les arrondissements ou les villes prises dans leur ensemble.

Ajoutons qu'un découpage à l'échelle des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de la RMR est aussi disponible. Dans la suite du rapport, nous utiliserons toutefois le découpage donnant accès aux unités territoriales les plus petites (soit les quartiers de Centraide du Grand Montréal, les arrondissements et les municipalités) pour la RMR de Montréal.

Bien que détaillées, ces données présentent certaines limites. Elles sont d'abord relativement anciennes et ne permettent pas de prendre en compte les effets de la « récession » de 2007-2008. Cette limite est principalement due au changement intervenu dans les opérations de recensement, le questionnaire long obligatoire étant remplacé par une enquête à caractère volontaire. Cette modification intervenue à la demande du gouvernement fédéral conservateur rend les comparaisons entre la nouvelle Enquête nationale sur les ménages (ENM) et le recensement délicates. Elle compromet aussi la qualité des données en raison des taux de non-réponse plus élevés enregistrés par l'ENM au sein de certaines localités ou pour certains groupes.

Pour pallier cette limite, l'étude fera appel ponctuellement à des données produites à partir des déclarations fiscales fédérales et compilées par Statistique Canada. Une commande spéciale passée

⁷ Les annexes 1 à 3 présentent les différents découpages géographiques pour lesquelles les données sont disponibles. L'annexe 1 présente le découpage retenu dans le cadre du présent rapport. L'annexe 2 projette le taux de travailleurs pauvres en 2006 pour les territoires d'intervention de Centraide du Grand Montréal. L'annexe 3 présente le territoire de la CMM, de l'agglomération de Montréal et de l'agglomération de Longueuil.

par le Partenariat de recherche sur les quartiers en transition (PRQT) donne accès à des tableaux sur les travailleurs pauvres définis selon les mêmes critères que ceux utilisés dans le cas du recensement. Ces tableaux couvrent deux années : 2006 et 2012 (couvrant les revenus de 2005 et 2011). Nous les mobiliserons lors de l'analyse de la distribution spatiale du travail pauvre (section 5) et dans la section conclusions et prospectives (section 6).

Les données couvrent ensuite la population en âge de travailler (les 18-64 ans). Elles excluent ainsi les personnes à la retraite, mais qui maintiennent une activité professionnelle d'appoint et les travailleurs âgés qui ne bénéficient pas d'un niveau suffisant de pension de vieillesse, deux catégories en augmentation dans le courant des dernières décennies (Yerochewski 2014; Ulysse et al. 2009).

Enfin, et comme il a été mentionné, la définition des travailleurs pauvres retenus est plus limitée en comparaison des définitions extensives utilisées dans d'autres travaux. Elle ne saisit donc pas les situations d'extrême précarité sur le marché du travail. De plus, la distinction entre actifs et inactifs tend à s'estomper aujourd'hui avec les différentes mesures d'activation prévues par les programmes d'assurance-emploi ou d'aide sociale. Les bénéficiaires de ces différents programmes sont tenus d'entreprendre des démarches de formation ou de recherche d'emploi pour en bénéficier. Les pénalités lorsqu'ils quittent volontairement un emploi se sont également accrues, les poussant souvent à accepter des conditions de travail pénibles et des emplois peu rémunérés. Il faut donc se garder de voir les non-travailleurs comme des inactifs, puisqu'il peut s'agir de personnes qui se voient contraintes à enchaîner des petits boulots ou qui sont impliquées dans des formations, des stages ou des programmes visant le renforcement de leur employabilité, finissant par parcourir ce qui ressemble de plus en plus au « labyrinthe de l'insertion » (Nicole-Drancourt 1991).

Malgré ces différentes limites, les données utilisées présentent un certain intérêt. Elles couvrent une période où l'économie montréalaise a été dynamique et a créé de nombreux emplois. Elles fournissent donc un éclairage différent sur la période, lequel vient contrebalancer certains discours peut-être trop enthousiastes quant à l'évolution de l'économie montréalaise vers un modèle centré sur le savoir et les secteurs « créatifs » (Florida 2003). Elles sont aussi très fiables puisqu'extraites de recensements dont les méthodes étaient considérées parmi les meilleurs au monde, avant que survienne le changement imposé par le gouvernement conservateur. Il est donc possible de les manipuler à l'échelle de petits territoires. Un des apports de la présente étude est justement de s'intéresser à la géographie du travail pauvre, un aspect peu exploré par les travaux antérieurs.

2.3 Taux de travailleurs pauvres, taux de croissance et rapport de cotes

La description du travail pauvre se fera à travers plusieurs indices dans la présente étude, ce qui devrait permettre d'en identifier différents aspects.

Le taux de travailleurs pauvres ou du travail pauvre est le premier indice retenu.

Il se définit simplement comme le pourcentage des travailleurs pauvres parmi l'ensemble des travailleurs. Son intérêt est qu'il est possible de le calculer facilement selon différentes catégories et de les comparer ensuite entre elles. Par exemple, en 2001, on dénombrait 90 555 travailleurs pauvres sur un total de 1 252 425 travailleurs, soit un taux de 7,2 %⁸. Pour la même année, ce taux est respectivement de 6,9 % pour les hommes et de 7,6 % pour les femmes, soit une différence en termes relatifs d'un peu plus de 10 % entre les deux groupes.

Il est bon de noter que nous avons retenu l'option de calculer le taux de travail pauvre en utilisant l'ensemble des travailleurs comme base de l'indice et non la population en âge de travailler. C'est cette dernière option qui a été retenue par les auteurs du rapport sur Toronto (Stapleton, Murphy et Xing 2012). Les résultats de la présente étude ne sont donc pas strictement comparables à ceux obtenus par celle-ci.

Le choix d'utiliser les travailleurs comme base de l'indice nous paraît justifié. C'est en effet le choix le plus souvent retenu dans les travaux quantitatifs sur les travailleurs pauvres. C'est aussi un choix qui nous semblait plus judicieux d'un point de vue théorique. Il nous semblait évident que pour être considéré en tant que travailleur pauvre, un individu devait d'abord être un travailleur. De plus, le fait de retenir comme base de l'indice la population en âge de travailler peut déformer le phénomène en omettant de prendre en compte des dynamiques propres au marché du travail. Par exemple, la différence entre hommes et femmes peu marquée en ce qui a trait au travail pauvre, l'est beaucoup plus quand on s'intéresse à leur taux d'emploi respectif (en 2001, la proportion de femmes en âge de travailler et en emploi s'élève à 68,6 % alors qu'elle s'élève à 82,5 % pour les hommes). Il est enfin possible que la distribution de la pauvreté ne soit pas la même au sein des populations en emploi et sans emploi, et donc que la prévalence du phénomène varie d'une catégorie à l'autre selon la population. Les femmes sont par exemple moins à risque d'être considérées comme pauvres que les hommes lorsqu'elles ne travaillent pas (en 2001, 43,5 % des femmes sans emploi sont pauvres contre 56,9 % des hommes), alors que nous avons vu qu'elles l'étaient plus lorsqu'elles occupent un emploi.

Les remarques précédentes nous incitent à recourir à d'autres indicateurs du marché du travail en plus du taux de travail pauvre. Deux pourront lui être comparés et se calculent selon la même

⁸ Il est bon de noter que tous les chiffres présentés dans le rapport correspondent à des estimations. La plupart des variables que nous utilisons proviennent en effet du questionnaire long du recensement administré à un échantillon de la population canadienne. Cet échantillon est tiré au cinquième de la population (20 %). Pour des fins de confidentialité, les chiffres diffusés par Statistique Canada sont arrondis et se terminent de ce fait tous par un 0 ou un 5. Pour plus de détails sur la méthode d'arrondissement aléatoire mise en œuvre par Statistique Canada, voir <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/DQ-QD/conf-fra.cfm>. Cette procédure peut introduire une distorsion dans les données et pour certaines estimations, surtout dans le cas de petits nombres (à des échelles géographiques fines, par exemple). Elle est toutefois limitée dans le cas des grands nombres et par le fait que l'arrondissement introduit une « erreur » aléatoire dans les données. En un mot, les chiffres absolus fournissent des quantités estimées et arrondies et non des chiffres réels.

méthode. Le premier correspond au *taux d'emploi* et s'obtient en rapportant le nombre de personnes en emploi à la population totale en âge de travailler. Le second renvoie à *la prévalence de la pauvreté parmi les personnes qui ne sont pas en emploi* (selon la définition retenue par notre étude et qui peut masquer des situations très précaires sur le marché du travail, comme nous l'avons précisé dans la section sur la définition des travailleurs pauvres). Il se calcule à nouveau selon le même principe que précédemment, c'est-à-dire en rapportant le nombre des personnes n'occupant pas un emploi en situation de pauvreté sur l'ensemble de cette population.

Le taux de travail pauvre offre une perspective transversale du phénomène. Les données dont nous disposons permettent aussi de tracer son évolution dans le temps. Pour cela, *les taux de croissance absolu et relatif* seront mobilisés.

Le *taux de croissance absolu* se calcule en soustrayant la valeur prise par une variable en $t1$ et celle prise par cette même variable en $t0$. Il s'agit donc d'une différence simple entre deux quantités.

Le *taux de croissance relatif* consiste en un rapport entre cette différence et la valeur initiale en $t0$. Autrement dit, il exprime la croissance entre les deux périodes sous la forme d'un pourcentage. Par exemple, entre 2001 et 2006, d'après nos données, la population en emploi s'est accrue de 63 340 unités ou de 5,1 %⁹.

L'intérêt d'une telle démarche est de comparer cette variation à travers différentes populations et pour différentes catégories, ce qui permet en quelque sorte de la *décomposer*. Ainsi, si le nombre de travailleurs a crû entre 2001 et 2006 de 5,1 %, le nombre de travailleurs pauvres a crû quant à lui à un rythme plus rapide (le taux de croissance relatif des travailleurs pauvres s'élève à 21,0 % pour la même période). Et il est possible de constater que ce sont les immigrants qui ont largement absorbé cette croissance des emplois faiblement rémunérés, puisque sur les 18 985 emplois faiblement rémunérés qui se sont ajoutés entre 2001 et 2006, les immigrants en ont occupé 13 870 (soit 73,1 %). Il est évidemment possible de faire le même exercice de décomposition pour les différentes catégories dont nous disposons.

Une dernière approche sera mobilisée pour décrire les écarts entre différents groupes. Elle est inspirée d'une étude sur la surqualification des salariés issus de l'immigration et des minorités visibles à Montréal (Ledent, Bélanger et Marois 2014). Elle repose sur le calcul de ce que l'on désigne par la *cote* en statistique. Cette cote s'obtient par une transformation simple d'un taux dénoté t et qui correspond à un risque donné, par exemple, celui d'être un travailleur pauvre. La transformation consiste à reporter ce risque sur la probabilité de ne pas l'expérimenter (ce qui donne : $cote=t/1-t$). Si nous reprenons l'exemple du taux de travail pauvre en 2001, les femmes ont une cote de 0,0818, soit $0,0756/(1-0,0756)$, et les hommes de 0,0746, soit $0,0694/(1-0,0694)$ (rappelons que le taux de travail pauvre étaient en 2001 de 7,6 % pour les femmes et de 6,9 % pour

⁹ Il y avait en effet 1 252 425 personnes en emploi en 2001 et 1 315 765 en 2006.

les hommes). Comme c'est une transformation linéaire, le rapport entre les deux cotes indique bien que les femmes ont un risque supérieur que les hommes face au travail pauvre : $0,0818/0,0746 = 1,097$.

Le rapport de cotes renvoie également à une procédure statistique permettant de modéliser des relations entre plusieurs variables lorsque la variable dépendante est binaire ou polynomiale : la régression logistique.

Sans entrer dans trop de détails, la régression logistique permet d'estimer des paramètres de variation d'un phénomène selon différentes variables indépendantes lorsque la variable dépendante est binaire (être ou non un travailleur pauvre, par exemple). Dans notre cas, elle sera utilisée pour estimer les variations associées à différentes catégories (les femmes, les immigrants, etc.) sur le taux de travail pauvre. L'estimation des paramètres repose sur l'observation des cotes dont nous venons de parler. Il est ainsi possible d'exprimer les écarts observés sous la forme de rapports de cotes entre différents groupes (aussi désignés par le terme d'*odds ratio*). L'avantage de ce type de modèle de régression est de contrôler les effets de plusieurs variables sur un phénomène et de tenir compte des interactions entre elles. Par exemple, l'écart observé entre les deux sexes n'est pas toujours identique lorsque nous l'introduisons dans des modèles avec différentes variables. Il est parfois à l'avantage des hommes, parfois à celui des femmes. Nous verrons qu'une partie de l'explication de cette variation se situe dans des effets d'interaction, l'effet lié au sexe variant par exemple d'une profession à l'autre ou en fonction de la composition des ménages.

Un autre avantage de la régression logistique est de fournir des indications de la qualité des modèles et des paramètres estimés. Un premier indicateur de la qualité du modèle s'apparente au R-carré fourni par la régression linéaire. L'estimation ne repose cependant pas sur la même méthode (celle des moindres carrés ordinaires (MCO) dans le cas de la régression linéaire), mais sur celle du maximum de vraisemblance. C'est pourquoi l'on parle de pseudo R carré dans le cas de la régression logistique et qu'il est calculé au moyen de différentes formules dont les résultats peuvent présenter des écarts importants. L'interprétation en est donc différente : la valeur du pseudo R carré n'indique pas la proportion de la variance expliquée par le modèle, mais plutôt sa qualité lorsqu'il est comparé à un autre. Dans le cas présent, cette statistique nous permettra de comparer entre eux des modèles ne comportant pas toujours les mêmes variables, nous reviendrons sur ce point dans un instant, et de voir lesquels s'ajustent le mieux aux données et contribuent donc plus ou moins à l'explication du phénomène à l'étude.

L'estimation par le maximum de vraisemblance fournit aussi une statistique permettant de juger de la qualité globale du modèle, souvent dénotée -2LL (pour log de vraisemblance). Cette statistique est d'abord calculée pour un modèle « vide », c'est-à-dire ne comptant aucune variable indépendante (dans un tel cas, seule la constante du modèle est estimée), et ensuite pour le modèle incluant une ou plusieurs variables indépendantes. La différence entre les deux donne une mesure de l'amélioration apportée par l'ajout de variables à la prédiction du phénomène que l'on tente d'expliquer. Du fait de ses propriétés mathématiques, cette différence se comporte selon la distribution du chi-carré (une distribution classique en statistique et qui est à la base de nombreux

tests d'hypothèses). Il est donc possible d'en tester le degré de signification statistique. Plus concrètement, cette statistique donne une indication sur l'apport que peut avoir ou non une variable ou un terme d'interaction entre deux ou plusieurs variables quant à l'explication d'un phénomène. Il est donc utile de s'y référer lorsque l'on juge de la validité globale d'un modèle et de ses différentes composantes. Cette statistique est aussi à la base de la mesure de la taille de l'effet associé à un paramètre du modèle (au plus cette taille est élevée, au plus il est attendu qu'une variable a un effet important sur le phénomène à l'étude – pour un exemple pratique d'interprétation d'un modèle de régression logistique, voir l'encadré ci-dessous).

Notons enfin qu'en raison de la nature des données traitées, à savoir un ensemble de tableaux croisés fournis par Statistique Canada et non d'un fichier de données individuelles, il ne nous a pas été possible de construire des modèles complexes. Il nous était en effet seulement possible d'y introduire trois variables simultanément, dont deux de manière systématique, le sexe et le statut d'immigration, et une autre selon sa disponibilité dans une autre dimension des tableaux croisés (par exemple, l'âge, l'appartenance à une minorité visible, la composition des ménages, etc.). Cette contrainte liée aux données vient limiter notre démarche. Les modèles logistiques seront donc utilisés avec grande parcimonie. Ils serviront surtout à évaluer l'effet des variables prises individuellement (modèle logistique simple incluant une seule variable) et afin de synthétiser des effets complexes, dont ceux d'interaction, impliquant plusieurs variables. En un mot, les modèles logistiques seront surtout utilisés à des fins de description et moins en vue de produire des inférences quant aux causes du travail pauvre.

Encadré : un exemple pratique d'interprétation des résultats d'une régression logistique

Le présent encadré a pour objectif d'indiquer aux lecteurs comment interpréter un tableau présentant les résultats d'une régression logistique. Il insiste sur les aspects pratiques de l'interprétation.

L'exemple repose sur un modèle estimant le fait d'être ou non en situation de travail pauvre (variable dépendante binaire) selon le sexe, le statut d'immigration et les interactions entre ces deux variables (variables indépendantes décomposées en différentes variables binaires) en 2001. Les résultats du modèle sont présentés dans le tableau qui suit.

Estimation du travail pauvre selon le sexe et l'immigration en 2001

Paramètres	B	ES	Wald	p	Odds
Constante	-2,8737	0,00612	220821,253	<,0001	0,056
Femme (réf=homme)	0,1811	0,00847	457,1517	<,0001	1,199
Immigrant + 10 ans (réf=non-immigrant)	0,6657	0,0123	2944,7542	<,0001	1,946
Immigrant – 10 ans (réf=non-immigrant)	1,7198	0,0144	14211,3730	<,0001	5,583
<i>Femme immigrante + 10 ans</i>	<i>-0,1300</i>	<i>0,0179</i>	<i>52,5080</i>	<i><,0001</i>	<i>0,878</i>
<i>Femme immigrante – 10 ans</i>	<i>-0,2397</i>	<i>0,0218</i>	<i>120,8449</i>	<i><,0001</i>	<i>0,787</i>

N = 1 252 440; -2LL (initial) = 650 155; -2LL (modèle) = 629 866; pseudo R carré (ajusté) = 0,0397

Note : B = paramètre; ES = Erreur standard; Wald = Wald Chi-carré; p = probabilité; Odds = rapport de cotes; tous les paramètres ont un degré de liberté de 1; les interactions sont indiquées en italique.

Les premiers chiffres auxquels il s'agit d'apporter une attention sont le log de vraisemblance (-2LL) et le pseudo R carré. Ils permettent en effet d'évaluer l'adéquation générale du modèle aux données.

Le log de vraisemblance est lu en comparant sa valeur initiale (650 155) et sa valeur après introduction des variables indépendantes dans le modèle (629 866). La différence entre ces deux valeurs divisée par la valeur initiale permet de constater que le modèle réduit la variance totale observée de 3 %. Le modèle est donc peu explicatif du phénomène.

La même observation peut être faite à partir du pseudo R carré. Toutefois, sa valeur ne s'interprète pas comme la réduction opérée par le modèle de la variance totale (ce qui est le cas pour une régression linéaire). Il s'agit plutôt de le comparer d'un modèle à l'autre, afin de déterminer lequel d'entre eux est le plus adéquat par rapport aux données. De manière générale, au plus sa valeur est élevée, au plus le pouvoir explicatif du modèle est important.

Les autres chiffres pertinents sont ceux concernant les différents paramètres du modèle. Pour interpréter les résultats, les rapports de cotes s'avèrent souvent plus aisés à comprendre. Ainsi, le rapport de cotes lié au fait d'être une femme est proche de l'unité et indique un faible accroissement du risque d'être en situation de travail pauvre (le rapport de cotes est de 1,199). Par contre, celui des immigrants récents est beaucoup plus élevé (5,583) et dénote un risque près de six fois accru dans leur cas. Enfin, les rapports de cotes liés aux interactions entre variables sont à interpréter en les multipliant avec les rapports de cotes des effets simples. Dans le cas présent, ils indiquent que les femmes immigrantes sont moins à risque que les hommes immigrants d'être en situation de travail pauvre. Cet effet d'interaction vient réduire par exemple le risque lié à l'immigration et le rapport de cotes global peut se calculer de la manière suivante : 1,946 (rapport de cotes lié aux immigrants anciens) multiplié par 0,878 (rapport de cotes lié à l'interaction entre sexe et immigration), ce qui donne 1,709.

Un dernier point à prendre en compte dans l'interprétation des résultats est la taille de l'effet associée aux différentes variables du modèle. Il est en effet important de bien différencier la signification d'un paramètre (qui est évalué par l'entremise de l'erreur standard et de la probabilité qui y est associée) et la taille de l'effet (qui l'est par l'entremise de la statistique de Wald). Dans les modèles présentés dans cette étude, tous les paramètres sont significatifs à cause de la taille de l'échantillon, mais tous ne traduisent pas un effet de grande taille et donc intéressant en termes analytiques. Dit autrement, les modèles ont tendance à détecter la moindre différence au sein de la base de données, mais cette différence est parfois sans valeur interprétative, car de taille trop réduite.

Pour estimer la taille d'un effet associé à un paramètre, on utilise la statistique *R*; celle-ci se calcule différemment en fonction de la méthode appliquée, mais exprime toujours la relation entre deux variables sous la forme d'un coefficient standardisé variant entre -1 et 1 (de la sorte, elle se rapproche du coefficient de corrélation de Pearson, largement utilisé par les sciences sociales pour mesurer

la force des associations entre différentes variables et peut être utilisée pour comparer les résultats d'études menées à partir de méthodes différentes). Dans le cas de la régression logistique, R se calcule de la manière suivante :

$$R = \pm \sqrt{\frac{Wald - (2 \times dl)}{-2LL (initial)}}$$

Par exemple, le R calculé à partir de cette formule lié au fait d'être une femme est égal à 0,03 et celui lié aux immigrants récents est de 0,15. Dans le premier cas, l'effet peut être tenu pour nul, alors que dans le second il est faible (on considère qu'un R compris entre 0,1 et 0,3 dénote un effet faible, entre 0,3 et 0,5 un effet modéré et au-dessus de 0,5, un effet fort). Dans nos modèles, l'importance des différents facteurs peut être facilement évaluée, puisque tous les paramètres ont le même degré de liberté (dl) et le même log de vraisemblance initial ($-2LL initial$). À la lecture du tableau, il est clair que la portée explicative des paramètres et des interactions est limitée. C'est une autre raison qui nous pousse à produire un usage parcimonieux des modèles logistiques dans la suite du rapport.

2.4 Géographie : cartographie thématique et autres méthodes

Un autre objectif poursuivi par cette étude est de décrire la distribution spatiale des travailleurs pauvres. En effet, nous verrons que le phénomène est inégalement distribué à l'échelle intra-urbaine. Les chiffres obtenus pour l'ensemble de la RMR, par exemple en ce qui a trait au taux de travailleurs pauvres, décrivent ainsi mal les réalités observées pour certains quartiers ou certaines municipalités.

Pour décrire la géographie du travail pauvre à Montréal, les unités territoriales retenues sont de différentes natures. Le choix de ce découpage répond à la nécessité d'avoir un nombre suffisant d'observations par unité. Le découpage est donc relativement large. Il se compose de municipalités et villes, d'arrondissements et, finalement, de quartiers tels que délimités par le partenaire principal de la recherche, Centraide du Grand Montréal¹⁰.

Le traitement de ces données spatiales se fera principalement par l'entremise d'un ensemble de cartes thématiques. Elles auront pour principal objectif de représenter le phénomène dans l'espace en tenant compte de sa distribution inégale entre les différentes unités territoriales.

La cartographie thématique sera complétée par l'étude d'un ensemble d'indicateurs décrivant les unités territoriales selon le taux de travail pauvre qui y est observé. Cet exercice permettra de tracer des profils des unités territoriales; il mettra ainsi en évidence des relations plus ou moins fortes

¹⁰ L'annexe 1 présente l'ensemble des unités territoriales qui seront utilisées dans la présente étude. L'annexe 2 fournit le taux de travailleurs pauvres pour les territoires d'intervention de Centraide du Grand Montréal, lesquels couvrent Laval, l'île de Montréal et une partie de la Rive-Sud.

entre le phénomène du travail pauvre et d'autres caractéristiques des unités territoriales, comme l'immigration, la profession ou le niveau d'instruction. Cette description se fera pour 2006 et à partir des données issues de l'Agence de revenu du Canada (les données fiscales sont compilées par Statistique Canada et nous disposons de tableaux décrivant le travail pauvre en 2006 et 2012). Ces données présentent l'avantage d'être disponibles à l'échelle des Secteurs de recensement (SR), un découpage territorial plus fin et normalisé (les SR présentent entre autres un poids démographique plus stable que les unités territoriales plus larges auxquelles nous aurons principalement recours).

Enfin, pour décrire le niveau d'inégale répartition du phénomène dans l'espace, nous aurons recours à des analyses complémentaires qui seront décrites au fur et à mesure de leur présentation dans la section des résultats.

2.5 Synthèse

Cette section avait pour objectif de présenter les outils méthodologiques qui seront mobilisés dans la démarche d'analyse.

Le premier point important est celui qui concerne la définition du travail pauvre. Nous avons souligné que cette définition revêt, du fait même de sa nature, une dimension évaluative, en plus d'avoir une dimension descriptive. Nous avons aussi souligné le caractère relatif de cette définition. Il a été indiqué qu'en fonction des critères retenus, l'extension du phénomène du travail pauvre pouvait varier. Cette variation dépend essentiellement de la définition retenue afin de distinguer une personne en tant que travailleur.

Dans la présente étude, les critères pour être comptabilisé en tant que travailleur pauvre sont les suivants :

- la personne doit avoir gagné au moins 3000 \$ sur une base annuelle;
- la personne est âgée entre 18 et 64 ans;
- la personne vit sur une base autonome;
- la personne n'est pas étudiante à temps plein ou temps partiel;
- la personne appartient à un ménage sous le seuil de la Mesure de faible revenu (MFR).

La principale conséquence liée à cette définition est de restreindre la catégorie des travailleurs aux personnes qui ont occupé un emploi durant une période de deux à trois mois (sur la base d'un équivalent temps plein) pour l'année précédant le recensement. Ce critère situe notre définition

entre les définitions « extensives » visant à saisir les situations de travail particulièrement précaires couvrant aussi peu qu'un mois de travail à temps plein et les définitions « restrictives » ciblant l'occupation d'un travail équivalent à un mi-temps pendant une année. Les résultats qui seront présentés concernent donc des travailleuses et travailleurs qui sont en situation de précarité « modérée » sur le marché du travail, mais qui ne parviennent pas à assurer un temps de travail suffisant ou un salaire horaire suffisamment élevé pour les faire sortir de la pauvreté.

L'autre conséquence de notre définition est qu'elle mesure le statut de pauvreté à l'échelle des ménages. Elle masque de la sorte des disparités qui peuvent exister à l'intérieur des couples et des ménages. Une personne peut en effet ne pas travailler ou occuper un emploi mal rémunéré, mais ne pas apparaître dans notre décompte des travailleurs pauvres, parce que le revenu du ménage se situe au-dessus de la MFR. Cette caractéristique de notre définition réduit potentiellement les inégalités entre les différents membres d'un même ménage et, en particulier, les écarts qui peuvent exister entre les femmes et les hommes à ce niveau.

Rappelons enfin que la principale base de données sur laquelle nous nous appuyons provient des recensements de 2001 et 2006. Elle consiste en une série de trois tableaux croisés obtenus auprès de Statistique Canada par l'entremise d'une commande spéciale. Le format des tableaux limite les analyses multivariées qu'il est possible de mener.

Un autre point au sujet des données concerne la période d'observation. Les données de 2001 et 2006 apparaissent relativement anciennes et elles ne couvrent pas la période correspondant à la dernière récession économique mondiale (celle de 2007-08 ayant suivi la crise financière). Pour remédier à cette limite, des données provenant de l'Agence du revenu du Canada seront mobilisées. Elles sont disponibles pour 2006 et 2012. Toutefois, comme il s'agit de données administratives provenant des déclarations de revenus, elles sont beaucoup moins détaillées que celles issues des recensements. Nous les utiliserons donc pour suivre l'évolution globale du phénomène du travail pauvre entre 2006 et 2012. Elle comporte par contre l'avantage d'être présentée à une échelle géographique plus fine, celle des Secteurs de recensement (SR). Nous pourrons dès lors en tirer avantage lors de l'analyse de la distribution spatiale du phénomène dans la RMR de Montréal.

En ce qui a trait aux analyses, les outils suivants seront utilisés :

- le taux de travailleurs pauvres permettra de décrire l'incidence du phénomène dans le temps, au sein de différentes catégories et à l'échelle de différentes unités territoriales; il s'obtient en divisant le nombre de travailleurs pauvres par le nombre de personnes en emploi;
- les taux de croissance absolu et relatif permettront de suivre l'évolution du phénomène dans le temps et à différentes échelles géographiques;

- les rapports de cotes et la régression logistique permettront de mesurer l'importance des différentes variables en lien avec la probabilité d'être un travailleur pauvre et voir les effets combinés de différentes variables sur le phénomène;
- la cartographie thématique et d'autres méthodes d'analyse seront mobilisées afin de représenter et d'interpréter la distribution du phénomène dans l'espace de la RMR de Montréal.

Ces différentes analyses sont présentées dans les deux sections qui suivent. La première est consacrée à la présentation d'un portrait détaillé du travail pauvre à l'échelle de la RMR de Montréal. La seconde expose les différentes analyses permettant de décrire et analyser la distribution spatiale du phénomène.

3. Profil des travailleurs pauvres dans la région de Montréal

Un des objectifs de la présente étude est de tracer un portrait du travail pauvre dans la RMR de Montréal.

Dans un contexte marqué par une relative croissance du marché de l'emploi, il est d'abord intéressant de voir comment le phénomène du travail pauvre à évoluer. Cet aspect de la question sera traité en observant comment le taux de travail pauvre à évoluer entre 2001 et 2006 ainsi qu'au moyen du taux de croissance de la population âgée de 18 à 64 ans, en emploi et des travailleurs pauvres.

Il est ensuite pertinent de voir comment différentes catégories de travailleurs sont touchées par le travail pauvre, en tenant compte de son évolution au fil du temps et de l'insertion relative des différents groupes sur le marché du travail.

Pour atteindre ces différents objectifs, cette section du rapport se divise en deux grandes parties :

- la première (4.1) propose un ensemble de tableaux synthétiques décrivant l'évolution du travail pauvre et l'incidence qu'il présente au sein des différentes catégories de travailleurs;
- la seconde (4.2) reprend un ensemble d'analyses mettant en évidence les relations entre certaines variables et l'incidence du travail pauvre.

Ces deux sections seront suivies par une section (4.3) sur les revenus des travailleurs en fonction du statut de pauvreté. Cette section permettra de prendre la mesure de l'écart qui existe entre les travailleurs pauvres et non pauvres en ce qui a trait à leur revenu.

3.1 Évolution du travail pauvre entre 2001 et 2006 et incidence du phénomène

Cette section porte sur l'évolution du travail pauvre entre 2001 et 2006 et sur le niveau de son incidence au sein de différentes catégories de travailleurs. Elle repose sur des tableaux synthèses descriptifs qui présentent l'évolution de la population âgée de 18 à 64 ans, de la population en emploi et des travailleurs pauvres. Elle fait appel au taux de travailleurs pauvres, au taux d'emploi, aux taux de croissance absolu et relatif, ainsi qu'à d'autres indicateurs ponctuels en lien avec la problématique du travail pauvre.

3.1.1 Évolution générale du travail pauvre

Le tableau 5 brosse un portrait général de l'évolution du travail pauvre entre 2001 et 2006. Il reprend successivement le chiffre de la population âgée de 18 à 64 ans qui n'est plus aux études et qui vit sur une base autonome (population de référence de l'étude), le nombre de personnes en emploi au sein de cette population et celui des travailleurs pauvres. La dernière ligne du tableau reprend le nombre de personnes pauvres au sein de la population de référence, peu importe qu'elle soit en emploi ou non. Outre les effectifs de ces différents groupes, le tableau 5 présente le taux de croissance absolu (différence) et relatif (%) pour la période d'observation.

Tableau 5.
Évolution générale du travail pauvre

Populations	2001	2006	Différence	Tx. de croissance (%)
Population âgée de 18 à 64 ans	1 664 130	1 692 325	28 195	1,7
Travailleurs (pop. en emploi)	1 252 415	1 315 765	63 350	5,1
Travailleurs pauvres	90 550	109 545	18 995	21,0
Non-travailleurs pauvres	197 850	176 855	-20 995	-10,6
Personnes pauvres (trav. et non-trav.)	288 405	286 395	-2010	-0,7

Note : la population âgée de 18 à 64 ans n'inclut pas les étudiants ni les personnes qui ne vivent pas sur une base autonome (voir la section méthodologique du rapport).

Source : Statistique Canada, recensements de 2001 et 2006, commande spéciale préparée pour le compte du PRQT.¹¹

Les principaux constats qu'il est possible de tirer à partir du tableau sont les suivants :

- la population âgée de 18 à 64 ans (la population de référence de l'étude) a connu une croissance modeste de 1,7 % entre les deux recensements;
- la croissance de l'emploi a été de 5,1 % sur la même période;
- le travail pauvre a augmenté quatre fois plus rapidement que l'emploi avec un taux de croissance de 21,0 %;
- le nombre de personnes pauvres sans emploi a diminué de 10 %;
- la pauvreté a dès lors diminué durant la même période au sein de notre population de référence (une réduction faible de moins de 1 %).

¹¹ Sauf contre-indication, tous les tableaux et toutes les cartes sont produits à partir de cette source et sa mention ne sera pas répétée afin d'alléger le texte.

Ces premières observations mettent en évidence que si l'économie montréalaise a connu un regain de dynamisme durant la première moitié des années 2000, celle-ci s'est traduite en une création d'emploi nette relativement modeste et une hausse significative des emplois mal rémunérés. Les travailleurs pauvres composent également une part accrue de la pauvreté totale, le travail ne constituant plus une garantie automatique pour sortir de la pauvreté.

3.1.2 Évolution du travail pauvre selon différentes caractéristiques sociodémographiques

Les deux tableaux suivants (tableaux 6 et 7) sont à lire en parallèle. Ils présentent un grand nombre d'informations complémentaires qui permettent de rendre compte de l'évolution de différentes catégories sociodémographiques sur le marché du travail montréalais entre 2001 et 2006.

Le tableau 6 reprend les informations suivantes :

- le nombre de personnes en emploi en 2001 et 2006;
- le taux d'emploi pour chacune de ces deux années;
- le taux de croissance de l'emploi entre 2001 et 2006.

Le tableau 7 reprend, quant à lui :

- le nombre de travailleurs pauvres en 2001 et 2006;
- le taux de croissance du travail pauvre durant cette période;
- le pourcentage que la croissance absolue du travail pauvre de chaque catégorie représente sur sa croissance globale (ce pourcentage est ainsi égal à 100 % pour la catégorie qui correspond à la population de référence);
- le rapport entre ce dernier pourcentage et le poids relatif de chaque groupe dans la population en emploi en 2006.

Dans l'interprétation de ces tableaux, il est bon d'être attentif à plusieurs éléments.

Le premier concerne le taux d'emploi et son évolution (tableau 6). En effet, l'inégalité sur le marché du travail ne se joue pas seulement sur le revenu que les personnes tirent de leur travail, mais aussi sur l'accès à un emploi. Or, on sait que plusieurs catégories de personnes éprouvent plus de difficultés à décrocher un emploi sur le marché du travail, dont les femmes, surtout si elles vivent

seules avec des enfants, les jeunes, les travailleurs âgés, les immigrants ou les personnes appartenant à une minorité visible.

Le second se rapporte au taux de croissance de l'emploi (tableau 6). Il permet de voir si des catégories ont connu une croissance plus ou moins soutenue de leur participation au marché du travail durant la période d'observation. Il est aussi opportun de comparer ce taux de croissance avec celui du travail pauvre (voir tableau 7). Une telle comparaison permet de voir si l'inégale croissance enregistrée globalement entre le volume d'emploi et le travail pauvre se distribue également ou non entre les différentes catégories.

Le troisième élément auquel il convient de prêter attention est la part relative de la croissance du travail pauvre pour chaque catégorie par rapport à sa croissance globale (tableau 7). Ce pourcentage permet de mesurer dans quelle proportion les différentes catégories ont été touchées par l'augmentation du phénomène entre 2001 et 2006. Comme les catégories ont des poids démographiques différents, ce pourcentage est rapporté dans la dernière colonne au poids relatif de chaque catégorie dans la population en emploi en 2006.

Tableau 6.**Travailleurs en emploi selon différentes catégories sociodémographiques****Effectifs, taux d'emploi et taux de croissance, 2001 et 2006**

Catégories	Travailleurs (en emploi)		Tx. d'emploi (%)		Tx. de croissance (%)
	2001	2006	2001	2006	
Total	1 252 415	1 315 765	75,3	77,7	5,1
Sexe					
Homme	659 580	679 810	82,5	82,9	3,1
Femme	592 845	635 960	68,6	72,8	7,3
Statut familial					
Ménage d'une personne	238 605	262 230	71,2	74,3	9,9
Couple sans enfant	310 075	332 455	72,7	75,0	7,2
Couple avec enfant	614 695	623 000	79,4	81,5	1,4
Parent seul âgé de 18 à 29 ans	5910	4950	50,6	55,6	-16,2
Parent seul âgé de 30 à 64 ans	83 130	93 130	70,9	75,9	12,0
Immigration					
Non-immigrant	1 018 295	1 042 075	77,4	80,3	2,3
Immigrant (total)	234 130	273 690	67,1	69,2	16,9
Immigrants + de 10 ans de résidence	177 710	201 800	70,0	72,0	13,6
Immigrants - de 10 ans de résidence	56 420	71 890	59,5	62,6	27,4
Appartenance à une minorité visible					
Total des minorités visibles	116 670	155 045	64,7	68,2	32,9
Noir	33 030	40 235	68,0	72,5	21,8
Chinois	12 990	19 580	66,5	71,2	50,7
Arabe/Asiatique de l'Ouest	18 355	27 890	57,2	60,7	51,9
Latino-Américain	14 925	22 020	66,4	70,7	47,5
Asiatique du Sud	14 520	18 305	57,7	61,2	26,1
Autre minorité vis. (incluant les multiples)	22 850	27 020	70,1	72,3	18,2
Ne fait pas partie d'une minorité visible	1 135 755	1 160 720	76,6	79,2	2,2
Groupe d'âge					
18-29 ans	156 645	155 780	80,8	83,5	-0,6
30-44 ans	570 585	538 230	82,0	83,8	-5,7
45-54 ans	361 270	403 175	79,4	82,2	11,6
55-64 ans	163 920	218 570	51,2	58,7	33,3

Note : le taux d'emploi correspond au rapport entre la population des travailleurs (personnes occupant un emploi) et la population âgée de 18 à 64 ans (excluant les étudiants et les personnes vivant sur une base non autonome); le taux de croissance mesure la variation entre 2001 et 2006 du nombre de personnes en emploi au sein de chaque catégorie.

Tableau 7.**Travailleurs pauvres selon différentes catégories sociodémographiques****Effectifs, taux de croissance et part relative de la croissance totale, 2001 et 2006**

Catégories	Travailleurs pauvres		Tx de croissance (%)	% de la croissance totale	% de la crois. /% en 2006
	2001	2006			
Total	90 555	109 540	21,0	100,0	1,0
Sexe					
Homme	45 765	55 665	21,6	52,1	1,0
Femme	44 790	53 875	20,3	47,8	1,0
Statut familial					
Ménage d'une personne	29 635	36 930	24,6	37,6	1,9
Couple sans enfant	12 390	16 795	35,6	22,7	0,9
Couple avec enfant	32 650	38 300	17,3	29,1	0,6
Parent seul (18 à 29 ans)	2290	1860	-18,8	-	-
Parent seul (30 à 64 ans)	13 585	15 660	15,3	10,7	1,5
Immigration					
Non-immigrant	59 305	64 420	8,6	26,9	0,3
Immigrant (total)	31 250	45 120	44,4	73,0	3,5
Immigrants + de 10 ans de résidence	17 965	25 975	44,6	42,2	2,7
Immigrants - de 10 ans de résidence	13 285	19 145	44,1	30,9	5,6
Appartenance à une minorité visible					
Total des minorités visibles	22 130	32 060	44,9	52,3	4,4
Noir	6680	8090	21,1	7,4	2,4
Chinois	2610	4605	76,4	10,5	7,1
Arabe/Asiatique de l'Ouest	3980	7080	77,9	16,3	7,7
Latino-Américain	2800	3765	34,5	5,1	3,0
Asiatique du Sud	2935	4295	46,3	7,2	5,1
Autre minorité vis. (incluant les multiples)	3120	4235	35,7	5,9	2,9
Ne fait pas partie d'une minorité visible	68 425	77 480	13,2	47,7	0,5
Groupe d'âge					
18-29 ans	19 130	20 505	7,2	7,2	0,6
30-44 ans	41 770	48 555	16,2	35,7	0,9
45-54 ans	19 765	25 440	28,7	29,9	1,0
55-64 ans	9890	15035	52,0	27,1	1,6

Note : le taux de croissance mesure la variation entre 2001 et 2006 du nombre de travailleurs pauvres au sein de chaque catégorie; le pourcentage de la croissance totale correspond au rapport entre la croissance d'une catégorie entre 2001 et 2006 et la croissance totale du nombre de travailleurs pauvres (soit 18 995).

Les constats suivants peuvent être tirés des deux tableaux précédents :

- le taux d'emploi total a crû entre 2001 et 2006, comme il fallait s'y attendre au vu des évolutions générales déjà notées (faible croissance de la population âgée de 18 à 64 ans et plus forte croissance du volume de l'emploi);
- le taux d'emploi n'est pas identique pour toutes les catégories : les femmes, les parents seuls s'ils sont jeunes, les immigrants, différents groupes de minorités visibles, dont les Arabes/Asiatiques de l'Ouest et les Asiatiques du Sud, et les personnes âgées de plus de 55 ans ont des taux d'emploi inférieurs à la moyenne;
- la croissance de l'emploi est inégalement répartie entre les catégories, et pour certaines d'entre elles, elle est même négative; c'est le cas pour les parents seuls âgés de 18 à 29 ans et pour les personnes âgées de moins de 45 ans; toutefois, cette décroissance est due à des effectifs totaux en décroissance (comme en témoignent leur taux d'emploi stable ou en croissance entre les deux recensements);
- inversement, une série de catégories a enregistré une hausse de l'emploi; parmi celles-ci, il est bon de souligner les gains importants réalisés par les immigrants et les groupes de minorité visible; ces gains sont toutefois à relativiser puisqu'il s'agit d'un ensemble de catégories, dont la population à augmenter entre les deux recensements (ce qui se traduit par des taux d'emploi inférieurs à la moyenne);
- ces catégories ont aussi été plus touchées par la hausse du travail pauvre; les immigrants fournissent ainsi les trois quarts de l'augmentation absolue du travail pauvre entre 2001 et 2006 et les groupes de minorité visible plus de la moitié; ces proportions étant supérieures au poids relatif qu'elles représentent au sein de la population en emploi en 2006;
- le taux de croissance du travail pauvre est également très variable d'une catégorie à l'autre; il est d'abord élevé pour des catégories au sein desquelles le travail pauvre est important, comme les immigrants et les minorités visibles (dans leur cas, le taux de croissance est deux fois plus élevé que la moyenne), ou au contraire, pour des catégories où il est moins élevé, comme les couples sans enfant ou les travailleurs plus âgés;
- le taux de croissance du travail pauvre est comparable pour les différentes catégories d'immigrants, que ces derniers soient des immigrants plus anciens ou plus récents ne changeant rien;
- certains groupes de minorité visible ont connu une très forte progression du travail pauvre au sein de leur population; c'est le cas pour les Chinois et les Arabes/Asiatiques de l'Ouest; pour ces derniers, cet accroissement se combine en plus avec un taux d'emploi parmi les plus faibles de toutes les catégories;

- les femmes et les hommes ont connu un taux de croissance du travail pauvre comparable et proche de la moyenne d'ensemble (autour des 20 %); elles et ils sont également touchés par l'accroissement du travail pauvre entre 2001 et 2006 et de manière proportionnelle par rapport à leur poids relatif dans la population totale (le rapport entre la part relative de la croissance du travail pauvre et le poids démographique en 2006 est égal à un).

Ces observations montrent bien que l'accroissement du travail pauvre s'est réparti de manière inégale entre les différentes catégories de population. Les immigrants semblent avoir été ceux les plus négativement touchés par le phénomène. Ils ont en effet fourni presque l'essentiel de l'augmentation de l'emploi mal rémunéré entre 2001 et 2006. Certains groupes de minorité visible ont aussi enregistré une hausse significative dans le nombre de travailleurs pauvres. C'est le cas par exemple pour les Chinois et les Arabes/Asiatiques de l'Ouest. Ces groupes, tout comme les immigrants récents, contribuent d'ailleurs de manière significativement plus élevée à la croissance du travail pauvre lorsqu'elle est comparée à leur poids respectif dans l'emploi total.

Un autre élément à souligner est un cumul des désavantages sur le marché du travail pour certaines catégories. Ainsi, les immigrants récents, les Arabes/Asiatiques de l'Ouest, les Asiatiques du Sud, les personnes âgées de plus de 55 ans et les parents seuls jeunes, présentent des taux d'emploi nettement plus faibles que celui observé pour la population totale. Ce sont aussi des catégories, à l'exception des parents seuls jeunes, qui enregistrent des hausses significatives de leur nombre de travailleurs pauvres. Ces catégories vivent ainsi un double désavantage sur le marché du travail, puisqu'elles y trouvent plus difficilement un emploi et qu'elles contribuent plus que les autres à l'accroissement du travail pauvre.

3.1.3 Évolution du travail pauvre selon des caractéristiques liées au marché du travail

Comme il vient d'être fait pour des caractéristiques sociodémographiques, les tableaux 8 et 9 suivent l'évolution du travail pauvre entre 2001 et 2006 selon différentes catégories liées au marché du travail.

Trois catégories sont retenues : le niveau d'instruction, la profession et le temps de travail. Il est attendu que ces trois catégories aient un effet sur le risque d'occuper un emploi mal rémunéré.

Le niveau d'éducation devrait y être négativement relié – au plus un individu est diplômé, au moins le risque serait élevé.

Le risque de travail pauvre devrait varier d'une profession à l'autre, en fonction de son niveau de qualification et des secteurs d'activités. Les secteurs à forte qualification, comme ceux des services supérieurs ou aux entreprises, devraient offrir en théorie des emplois mieux rémunérés. Il devrait en aller de même des secteurs où les organisations de travailleurs ont conservé un certain pouvoir

de négociation, comme les secteurs de la santé ou de l'éducation. À l'inverse, les secteurs à faible valeur ajoutée, comme les services à la personne ou le commerce de détail, peuvent présenter des structures de rémunération plus faibles. Il en va de même pour le secteur primaire (exploitation des ressources naturelles) où les coûts fixes de production sont élevés et les marges bénéficiaires plus réduites et dépendantes des cycles de l'activité économique. Une partie des industries, celles qualifiées de « légères » (l'habillement ou l'alimentation, par exemple), devraient être dans la même situation, entre autres, en raison de la concurrence subie à l'échelle mondiale.

Le fait d'occuper un emploi atypique, par exemple à temps partiel, devrait enfin accroître le risque de travail pauvre. Cette relation sera toutefois à confirmer puisque des travaux antérieurs ont montré que, contre toute attente, les travailleurs pauvres ont un temps de travail comparable aux travailleurs non pauvres. Les écarts entre les deux groupes sont dès lors imputables au salaire horaire¹².

Les tableaux 8 et 9 sont construits selon la même structure que ceux couvrant les catégories sociodémographiques.

À la différence de ces derniers, le tableau 8 ne présente pas le taux d'emploi pour la profession et le temps de travail. Il apparaît en effet difficile, même si les répondants qui ne travaillent pas fournissent une profession, d'établir avec certitude ce taux pour chacune d'entre elles. Les transitions sur le marché du travail revêtent de nombreuses incertitudes, qui se traduisent par des réorientations de carrières et des changements de profession et de secteur d'activités plus fréquents. Il est dès lors plus difficile d'attribuer un parcours en emploi à l'exercice d'une seule profession, sauf peut-être pour celles dont le titre et la dénomination sont protégés ou régulés (les infirmières, les médecins, les architectes, les enseignants, par exemple).

Le même raisonnement s'applique au temps de travail dans un contexte où le marché du travail est plus flexible et les emplois atypiques nombreux.

L'interprétation des tableaux se fera selon les mêmes principes que ceux de la section précédente. Une attention particulière sera apportée aux taux de croissance de l'emploi et du travail pauvre. En effet, si nous avons vu que l'emploi et le travail pauvre sont en croissance, il est probable que ces variations ne soient pas distribuées de manière uniforme d'une profession à l'autre – entre autres, en raison de l'évolution différenciée des secteurs d'activités au sein de l'économie montréalaise. La comparaison des deux taux de croissance permet alors de distinguer les professions où l'augmentation du travail pauvre s'est faite en parallèle à une hausse de l'emploi de celles où elle résulte plutôt d'une dégradation des conditions d'emploi sans accroissement du volume de la main-d'œuvre.

¹² Les travaux qui arrivent à cette conclusion sont toutefois ceux menés à partir d'une définition restrictive du travail. Il est probable que l'écart réduit qu'ils mettent en évidence entre travailleurs pauvres et non pauvres est un effet de la définition retenue (voir Fleury et Fortin 2006).

Tableau 8.**Travailleurs en emploi selon différentes catégories liées au marché du travail****Effectifs, taux d'emploi et taux de croissance, 2001 et 2006**

Catégories	Travailleurs (en emploi)		Tx. d'emploi		Tx. de croissance (%)
	2001	2006	2001	2006	
Total	1 252 415	1 315 765	75,3	77,7	5,1
Niveau d'éducation					
Aucun diplôme secondaire	224 755	149 955	57,1	59,4	-33,3
Diplôme secondaire	457 135	487 430	75,7	77,1	6,6
Supérieur non-universitaire	225 095	246 910	84,7	83,9	9,7
Universitaire	345 435	431 470	86,2	84,0	24,9
Profession					
Information manquante	11 755	18 170	-	-	54,6
Gestion	157 060	155 630	-	-	-0,9
Affaires, finance et administration	266 100	279 600	-	-	5,1
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	95 715	105 695	-	-	10,4
Secteur de la santé	73 665	81 335	-	-	10,4
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	91 550	125 760	-	-	37,4
Art, culture, sports et loisirs	47 165	49 960	-	-	5,9
Vente et services	238 180	241 125	-	-	1,2
Métiers, transport et machinerie	160 335	172 750	-	-	7,7
Secteur primaire	7225	8195	-	-	13,4
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	103 680	77 565	-	-	-25,2
Bénéficiaire d'une allocation	154 685	179 255	-	-	15,9
Temps de travail					
Information manquante	18 000	26 970	-	-	49,8
Temps plein	1 100 810	1 149 970	-	-	4,5
Temps partiel	133 610	138 825	-	-	3,9

Note : le taux d'emploi correspond au rapport entre la population des travailleurs (personnes occupant un emploi) et la population âgée de 18 à 64 ans (excluant les étudiants et les personnes vivant sur une base non autonome); le taux de croissance mesure la variation entre 2001 et 2006 du nombre de personnes en emploi au sein de chaque catégorie.

Tableau 9.**Travailleurs pauvres selon différentes catégories liées au marché du travail****Effectifs, taux de croissance et part relative de la croissance totale, 2001 et 2006**

Catégories	Travailleurs pauvres		Tx de croissance (%)	% de la croissance totale	% de la crois. /% en 2006
	2001	2006			
Total	90 555	109 540	21,0	100,0	1,0
Niveau d'éducation					
Aucun diplôme secondaire	28 500	22 245	-21,9	-	-
Diplôme secondaire	35 290	46 625	32,1	44,9	1,2
Supérieur non-universitaire	12 555	15 860	26,3	13,1	0,7
Universitaire	14 210	24 810	74,6	42,0	1,3
Profession					
Information manquante	2450	3140	28,2	3,2	2,3
Gestion	7030	7640	8,7	2,9	0,2
Affaires, finance et administration	12 340	15 020	21,7	12,6	0,6
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	3135	3945	25,8	3,8	0,5
Secteur de la santé	3315	3920	18,3	2,8	0,5
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	3010	6110	103,0	14,6	1,5
Art, culture, sports et loisirs	4345	6080	39,9	8,2	2,1
Vente et services	29 015	37 340	28,7	39,1	2,1
Métiers, transport et machinerie	13 295	15 545	16,9	10,6	0,8
Secteur primaire	1030	1495	45,1	2,2	3,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	11 600	9315	-19,7	-	-
Bénéficiaire d'une allocation	15 405	20 035	30,1	21,8	1,6
Temps de travail					
Information manquante	3690	5140	39,3	7,6	3,7
Temps plein	64 730	76 735	18,5	63,2	0,7
Temps partiel	22 135	27 660	25,0	29,1	2,8

Note : le taux de croissance mesure la variation entre 2001 et 2006 du nombre de travailleurs pauvres au sein de chaque catégorie; le pourcentage de la croissance totale correspond au rapport entre la croissance d'une catégorie entre 2001 et 2006 et la croissance totale du nombre de travailleurs pauvres (soit 18995).

Les observations suivantes peuvent être faites à partir des tableaux précédents :

- le taux d'emploi est positivement relié au niveau d'éducation, avec les niveaux plus élevés ayant les taux d'emploi les plus élevés;
- le volume d'emploi des universitaires a significativement augmenté entre les deux recensements; à l'autre extrémité, celui des personnes ne détenant pas un diplôme secondaire s'est réduit; ces variations sont toutefois dues à des changements observés dans la population de référence où le niveau d'éducation est en hausse (ce qui explique le maintien des écarts entre les taux d'emploi selon le niveau d'instruction);
- la variation du volume de l'emploi observée entre les deux recensements confirme le déclin relatif des secteurs industriels au sein de l'économie de Montréal et le passage à une structure d'emploi dominé par les secteurs des services;
- cette transformation de l'économie montréalaise s'est traduite par une réduction d'un quart du volume de l'emploi des professions de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique; à l'opposé, les professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique, de la religion, des sciences naturelles et appliquées, et du secteur de la santé ont enregistré une hausse de l'emploi plus élevée que la moyenne; un autre secteur dans cette situation est le secteur primaire;
- tant en ce qui concerne la profession que le temps de travail, la catégorie dénotant une information manquante a fortement augmenté; une telle hausse est difficilement attribuable à la seule imprécision du recensement¹³;
- le volume d'emploi du secteur de la vente et des services a faiblement crû entre 2001 et 2006 (taux de croissance de 1,2 %); le travail pauvre y a par contre cru de 28 %, ce qui représente près de quatre travailleurs pauvres sur dix parmi ceux qui se sont ajoutés entre les deux recensements;
- les autres professions au sein desquelles le travail pauvre s'est accru significativement sont celles des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion (le nombre de travailleurs pauvres a doublé parmi ces professions), du secteur primaire (taux de croissance de 45 %) et des arts, culture, sports et loisirs (taux de croissance de 40 %);
- le nombre de travailleurs pauvres a diminué parmi les professions des secteurs de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique (taux de croissance

¹³ La collecte d'information y est soumise à un haut standard de qualité. Elle reflète sans doute plutôt les difficultés qu'éprouve une partie des répondants à fournir des informations à travers des questions ouvertes, alors qu'ils occupent des emplois ou exercent des activités sur une base autonome qui combinent plusieurs fonctions ou descriptions de poste et qui s'effectuent selon un temps de travail sujet à de nombreuses fluctuations au fil de l'année (travail sur appel, horaire variable, contrats temporaires, etc.).

négalif de 20 %); cette réduction est toutefois proportionnellement moins importante que celle enregistrée pour le volume total de l'emploi parmi ces travailleurs;

- les catégories dénotant une information manquante contribuent plus de trois fois plus, dans le cas de la profession, et plus de deux fois plus, dans le cas du temps de travail, à l'augmentation totale du travail pauvre lorsqu'elle est reportée sur leur poids démographique au sein de la population en emploi de 2006; il en va de même pour le secteur primaire (plus de trois fois plus), les secteurs de la vente et des services (deux fois plus) et des arts, de la culture, des sports et des loisirs (deux fois plus); enfin, la catégorie du travail à temps partiel se retrouve dans la même position (avec un rapport qui dénote une contribution près de trois fois supérieure à son poids démographique);
- les personnes détenant un titre scolaire de niveau secondaire et les universitaires ont vu leur nombre de travailleurs pauvres s'accroître significativement plus que la moyenne régionale; pour les premières, le taux de croissance du travail pauvre est supérieur à 30 % et pour les secondes, il atteint presque les 75 %.

Les observations précédentes mettent en évidence que la restructuration de l'économie montréalaise est encore en cours entre 2001 et 2006. Elle a même pu connaître une forme d'accélération durant cette période avec une destruction d'une partie de l'emploi manufacturier en raison de l'ouverture des marchés et de l'économie canadienne (par l'entremise de différents accords de libre-échange économique à l'échelle continentale ou mondiale, ainsi que par l'abolition progressive des tarifs dans certains secteurs, dont celui du textile et de l'habillement à partir de 2002 et qui aboutit à l'abolition complète des tarifs à partir de janvier 2005) (CMM 2004). Cette restructuration s'est traduite par une tertiarisation accrue de l'économie, entre autres, par l'entremise des secteurs de la santé, des services publics, de l'enseignement, de la finance et de l'administration.

La tertiarisation de l'économie a sans doute des effets variables sur le phénomène du travail pauvre, puisque des professions liées à des secteurs d'activités des services supposant des compétences moyennes ou élevées ont vu leur nombre de travailleurs pauvres augmenté. Le domaine des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion, constitue un bon exemple de ce phénomène. Autrement dit, même si l'économie montréalaise se transforme en une « économie des savoirs et de la connaissance », elle offre proportionnellement moins d'emplois bien rémunérés. Un indicateur de cette possible fragilisation de sa structure d'emploi se lit dans la forte hausse du travail pauvre parmi les personnes détenant un diplôme universitaire.

3.1.4 Incidence du travail pauvre selon différentes caractéristiques sociodémographiques

À la suite des constats précédents, il est intéressant de décrire comment l'évolution du travail pauvre s'est traduite quant à son incidence au sein de la population en emploi et selon différentes catégories sociodémographiques.

Le tableau 10 présente le taux de travailleurs pauvres en 2001 et 2006 pour l'ensemble des personnes en emploi – le dénominateur retenu dans cette étude – ainsi que parmi les personnes en emploi au sein de différentes catégories sociodémographiques. En plus du taux de travail pauvre, les rapports de cotes sont également présentés dans le tableau pour 2006. Ces rapports se calculent en déterminant une catégorie de référence. Par facilité, celle dont le taux de travail pauvre est le plus faible est systématiquement retenue dans notre cas. Les rapports de cotes sont de ce fait supérieurs à un et s'interprètent comme le nombre de fois de plus qu'un individu issu d'une catégorie a de chance d'être un travailleur pauvre par rapport à la probabilité de l'être dans le cas de la catégorie de référence.

Pour voir quelle importance relative à une catégorie dans l'explication du travail pauvre, le tableau 10 reprend aussi des informations qui proviennent des modèles simples de régression logistique¹⁴. La logique de l'analyse est qu'un modèle reprenant une seule des catégories a été estimé afin de calculer les rapports de cotes, le pseudo R carré (ajusté) et le log de vraisemblance (la réduction exprimée en pour cent du log de vraisemblance à la suite de l'introduction de la catégorie en tant que variable indépendante d'un modèle simple dont la variable dépendante est le fait d'être ou non un travailleur pauvre). Ces dernières informations permettent d'évaluer quelle catégorie aurait le plus grand effet quant à la probabilité d'être en situation de travail pauvre. Au plus ces deux valeurs sont élevées, au plus une catégorie entretient un lien important avec le travail pauvre.

Dans les lignes qui suivent, une attention particulière sera apportée à l'évolution du taux de travail pauvre dans le temps, à l'incidence relative du phénomène au sein des différentes catégories (à l'aide des rapports de cotes) et à l'effet global de chaque catégorie sur le phénomène (pseudo R-carré et log de vraisemblance).

¹⁴ Pour plus détails, voir la section méthodologique du rapport.

Tableau 10.**Incidence du travail pauvre selon différentes catégories sociodémographiques, 2001 et 2006**

Catégories (pseudo-R ² / Log %)	Tx. de travailleurs pauvres		Rapport de cotes (2006)
	2001	2006	
Total	7,2	8,3	
Sexe (0,0001 / 0,03)			
Homme	6,9	8,2	Réf.
Femme	7,6	8,5	1,038
Statut familial (0,1159 / 9,05)			
Ménage d'une personne	12,4	14,1	3,08
Couple sans enfant	4,0	5,1	Réf.
Couple avec enfant	5,3	6,1	1,231
Parent seul âgé de 18 à 29 ans	38,7	37,6	11,31
Parent seul âgé de 30 à 64 ans	16,3	16,8	3,797
Immigration (0,0561 / 4,32)			
Non-immigrant	5,8	6,2	Réf.
Immigrant (total)	13,3	16,5	2,99
Immigrants + de 10 ans de résidence	10,1	12,9	2,243
Immigrants - de 10 ans de résidence	23,5	26,6	5,508
Appartenance à une minorité visible (0,0488 / 3,75)			
Total des minorités visibles	19,0	20,7	2,494
Noir	20,2	20,1	3,516
Chinois	20,1	23,5	4,29
Arabe/Asiatique de l'Ouest	21,7	25,4	4,76
Latino-Américain	18,8	17,1	2,887
Asiatique du Sud	20,2	23,5	4,28
Autre minorité vis. (incluant les multiples)	13,7	15,7	2,595
Ne fait pas partie d'une minorité visible	6,0	6,7	Réf.
Groupe d'âge (0,0129 / 0,98)			
18-29 ans	12,2	13,2	2,25
30-44 ans	7,3	9,0	1,472
45-54 ans	5,5	6,3	Réf.
55-64 ans	6,0	6,9	1,097

Note : le pseudo-R² est obtenu par l'entremise d'un modèle logistique simple où la probabilité d'être un travailleur pauvre est estimée en introduisant une seule variable indépendante en commençant par le sexe et ainsi de suite; le Log % correspond à la réduction du log de vraisemblance lorsque la variable indépendante est introduite dans le modèle en comparaison au log de vraisemblance du modèle vide; Réf. correspond à la catégorie de référence des différentes variables, par souci de facilité, nous avons retenu celle pour laquelle le taux de travailleurs pauvres est le plus faible (tous les rapports de cotes sont donc égaux ou supérieurs à 1).

Quelques constats s'imposent à la lecture du tableau précédent :

- l'incidence du travail pauvre s'est accrue entre 2001 et 2006 à Montréal, passant de 7,2 % à 8,3 % des personnes en emploi;
- toutes les catégories sont concernées, bien qu'à des degrés divers, par cette augmentation, à l'exception des parents seuls de moins de 30 ans;
- le sexe n'introduit plus une différence très forte dans le phénomène (le pseudo R carré est le plus faible du tableau et le rapport de cotes est proche de l'unité); les femmes continuent à être un peu plus à risque en 2006, mais l'écart par rapport aux hommes s'est réduit, principalement parce que ces derniers ont connu un accroissement plus significatif de l'incidence du travail pauvre;
- la catégorie qui introduit la plus forte distorsion sur le phénomène est le statut familial (la valeur du pseudo R carré est la plus élevée du tableau), avec les parents seuls de moins de 30 ans et en emploi ayant 11 fois plus de chance que les personnes en couple et sans enfant de se retrouver en situation de travail pauvre;
- l'immigration joue aussi un rôle important dans la variation du phénomène; les immigrants récents ont ainsi cinq fois plus de chance d'être un travailleur pauvre lorsqu'ils sont en emploi en comparaison aux personnes nées au Canada et, en 2006, plus d'un immigrant récent sur quatre était dans cette situation; les immigrants installés depuis plus de 10 ans ayant un rapport de cotes supérieur à deux et les immigrants dans leur ensemble très proche de trois, ce qui signifie qu'ils ont en moyenne trois fois plus de chance d'être un travailleur pauvre lorsqu'ils sont en emploi en comparaison aux non-immigrants;
- parmi les minorités visibles, ce sont les Arabes/Asiatiques de l'Ouest qui sont le plus à risque d'être des travailleurs pauvres (plus d'un quart d'entre eux sont dans cette situation en 2006), devant les Chinois et les Asiatiques du Sud (le taux de travail pauvre est d'environ 23 % pour les deux groupes en 2006), les Noirs (taux de travail pauvre de 20 % en 2006) et les Latino-Américains (taux de travail pauvre de 17 % en 2006);
- en ce qui concerne l'âge, ce sont les plus jeunes qui sont plus à risque d'être dans une situation de travail pauvre (taux de travail pauvre de 13,2 % et rapport de cotes supérieur à 2 en 2006).

La première observation tirée du tableau précédent n'est pas une surprise, puisque nous avons constaté déjà que le travail pauvre avait connu une croissance quatre fois plus rapide que l'emploi total entre 2001 et 2006. Il est donc logique que l'incidence de ce phénomène soit en augmentation.

Alors que le sexe ne semble plus jouer un rôle important par rapport au risque d'être un travailleur pauvre, le statut familial se révèle en être un prédicteur plus solide. Les parents seuls sont ainsi plus à risque que les personnes seules ou celles vivant en couple, confirmant les difficultés d'insertion qu'ils éprouvent sur le marché du travail en raison du fait qu'ils ont à assumer seuls des responsabilités familiales. Cette observation rejoint les nombreux travaux qui ont montré qu'il existait un lien entre la défavorisation sociale et économique et la monoparentalité à Montréal.

Une autre catégorie plus à risque est constituée par les personnes immigrantes, en particulier s'il s'agit d'immigrants récents. Ce dernier groupe enregistre la seconde valeur la plus élevée d'incidence parmi toutes les catégories identifiées dans le tableau. Parmi ces immigrants récents, une large proportion s'est établie au Québec en provenance de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et des pays arabes. Les données indiquent que c'est un groupe minoritaire (certes hétérogène) dont les membres éprouvent des difficultés à s'insérer sur le marché de l'emploi. Nous avons vu dans la section précédente que leur taux d'emploi était plus faible que la moyenne et nous venons de voir qu'ils sont plus à risque de se retrouver dans une situation de travail pauvre.

3.1.5 Incidence du travail pauvre selon différentes catégories liées au marché du travail

L'incidence du travail pauvre peut varier d'une catégorie à l'autre liée au marché du travail. Pour décrire ces variations, les catégories du niveau d'éducation, de la profession et du temps de travail ont été reprises dans le tableau 11.

Tout comme pour le tableau décrivant l'incidence du travail pauvre selon différentes catégories sociodémographiques, celui-ci reprend le taux de travailleurs pauvres en 2001 et 2006, les rapports de cotes en 2006 et les informations permettant d'estimer l'intensité de la relation entre chaque catégorie et le travail pauvre.

Tableau 11.**Incidence du travail pauvre selon différentes catégories liées au marché du travail, 2001 et 2006**

Catégories (pseudo-R ² / Log %)	Tx. de travailleurs pauvres		Rapport de cotes (2006)
	2001	2006	
Total	7,2	8,3	
Niveau d'éducation (0,023 / 1,76)			
Aucun diplôme secondaire	12,7	14,8	2,855
Diplôme secondaire	7,7	9,6	1,733
Supérieur non-universitaire	5,6	6,4	1,125
Universitaire	4,1	5,8	Réf.
Profession (0,0542 / 4,18)			
Information manquante	20,8	17,3	5,375
Gestion	4,5	4,9	1,329
Affaires, finance et administration	4,6	5,4	1,462
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	3,3	3,7	Réf.
Secteur de la santé	4,5	4,8	1,302
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	3,3	4,9	1,315
Art, culture, sports et loisirs	9,2	12,2	3,565
Vente et services	12,2	15,5	4,719
Métiers, transport et machinerie	8,3	9,0	2,546
Secteur primaire	14,3	18,2	5,729
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	11,2	12,0	3,516
Bénéficiaire d'une allocation	10,0	11,2	-
Temps de travail (0,0443 / 3,40)			
Information manquante	20,5	19,1	3,293
Temps plein	5,9	6,7	Réf.
Temps partiel	16,6	19,9	3,481

Note : le pseudo-R² est obtenu par l'entremise d'un modèle logistique simple où la probabilité d'être un travailleur pauvre est estimée en introduisant une seule variable indépendante en commençant par le niveau d'éducation et ainsi de suite; le Log % correspond à la réduction du log de vraisemblance lorsque la variable indépendante est introduite dans le modèle en comparaison au log de vraisemblance du modèle vide; Réf. correspond à la catégorie de référence des différentes variables, par souci de facilité, nous avons retenu celle pour laquelle le taux de travailleurs pauvres est le plus faible (tous les rapports de cotes sont donc égaux ou supérieurs à 1).

Le tableau 11 permet de formuler les observations qui suivent :

- les détenteurs d'un diplôme universitaire continuent à être les moins à risque face au travail pauvre, malgré l'accroissement significatif de leur nombre entre 2001 et 2006; les personnes n'ayant pas pu décrocher un diplôme du secondaire sont celles qui continuent à être les plus à risque;
- la profession est la catégorie qui, dans l'ensemble, influe le plus sur le travail pauvre, devant le temps de travail et le niveau d'éducation;
- les personnes employées dans le secteur primaire (taux de travail pauvre de 18 %), pour lesquelles l'information sur la profession est manquante (taux de travail pauvre de 17 %) et employées dans les services et la vente (taux de travail pauvre de 15 %) sont les plus à risque d'être en situation de travail pauvre; dans ces trois cas, les rapports de cotes se situent autour ou au-dessus de cinq (en comparaison avec le secteur où l'incidence du travail pauvre est la plus faible);
- le secteur des arts, de la culture, des loisirs et des sports (taux de travail pauvre de 12 %), ainsi que les professions liées aux secteurs secondaires (industries, transport, machinerie, construction, services d'utilité publique et transformation – taux de travailleurs pauvres de 9 % et 12 %) sont aussi significativement plus à risque avec des rapports de cotes oscillant entre deux et trois et demi;
- un temps de travail difficile à estimer ou à temps partiel est un autre facteur augmentant le risque d'être un travailleur pauvre, les rapports de cotes étant supérieurs à trois dans les deux cas.

Les constats précédents mettent en évidence l'existence de professions et secteurs d'activités potentiellement plus fragiles face au risque de travail pauvre, le secteur primaire et celui des services et de la vente étant les deux qui se démarquent particulièrement à ce sujet. Il s'agit de deux secteurs où les marges bénéficiaires sont en moyenne plus réduites et les qualifications exigées des travailleurs souvent plus faibles que dans d'autres (comme les services supérieurs ou le secteur de la santé, par exemple). Ce sont aussi des secteurs soumis plus fortement que les autres aux aléas cycliques de l'économie, par l'entremise des variations dans la demande en matière première ou de la consommation des ménages. Par ailleurs, les hausses importantes du travail pauvre dans certaines professions ne se sont pas encore traduites en 2006 par une inversion de la hiérarchie des professions, les services qualifiés continuant à avoir une incidence moindre du travail pauvre. La même remarque peut être faite pour le niveau d'éducation.

Le temps de travail semble par contre jouer un rôle, les personnes travaillant à temps partiel ayant un risque plus élevé d'être en situation de travail pauvre. Cette observation s'écarte des conclusions d'autres études et que nous avons rappelées plus haut, lesquelles indiquaient que les travailleurs

pauvres prenaient souvent autant d'heures que les travailleurs non pauvres. Notons toutefois que cet écart est sans doute en partie la conséquence des critères retenus pour désigner la population des travailleurs dans les différentes enquêtes. Les travaux canadiens sur le sujet ont souvent tendance à prendre comme référence la norme de l'assurance-emploi, laquelle suppose que pour qu'une personne soit admissible, elle ait au moins accumulé l'équivalent d'un mi-temps au cours des 12 derniers mois. Alors que dans notre cas, une personne est considérée comme un travailleur si elle a accumulé un revenu minimum de 3000 \$, ce qui signifie que notre définition couvre des situations de travail à temps partiel inférieures à un emploi à mi-temps. Une fois cette différence rappelée, il semble bien que le travail à temps partiel constitue un facteur de risque face au travail pauvre et que l'accès à un nombre insuffisant d'heures de travail (sous-emploi) constitue une difficulté pour un ensemble de travailleurs.

3.2 Le travail pauvre en lien avec d'autres caractéristiques : analyses complémentaires

Les observations précédentes laissent entrevoir des relations entre le travail pauvre et différentes catégories sociodémographiques et liées au marché du travail. Cette section a pour objectif d'approfondir l'exploration de certaines d'entre elles au moyen d'analyses descriptives et de modèles logistiques complémentaires. Ces analyses insisteront sur la prise en compte simultanée de plusieurs caractéristiques qui infléchissent le risque de se retrouver en situation de travail pauvre.

3.2.1 Inégalités liées au sexe

L'absence de différence entre les femmes et les hommes observée plus haut peut paraître quelque peu étonnante. En effet, des travaux antérieurs portant sur les travailleurs pauvres et plus largement, sur le marché du travail, ont pu montrer que les femmes, bien qu'ayant réduit l'écart par rapport aux hommes sur plusieurs plans, continuent néanmoins à expérimenter de la discrimination et des inégalités. Les revenus qu'elles tirent de leur travail continuent par exemple d'être plus faibles en comparaison à ceux des hommes occupant les mêmes types d'emploi.

Il est toutefois possible de mettre en évidence des inégalités entre les sexes, lorsque cette caractéristique est prise en compte simultanément avec d'autres dans l'analyse. Il est également judicieux d'avoir à l'esprit que, dans notre base de données, c'est les revenus des ménages et non les revenus individuels qui servent de référence pour mesurer la pauvreté. Les inégalités au sein des ménages ne sont donc pas prises en compte.

Inégalité liée à la participation au marché du travail

Un premier élément qui peut influencer sur les inégalités de sexe sur le marché de l'emploi est la capacité relative qu'ont les femmes et les hommes à y participer. Il a déjà été mentionné plus haut que le taux d'emploi des femmes, bien qu'en progression, est encore inférieur de dix points de pourcentage à celui des hommes. Une partie de cet écart peut provenir de la situation matrimoniale et familiale dans laquelle elles et ils se trouvent. Plusieurs études ont montré que la monoparentalité continue à être plus féminine que masculine et que les femmes assument encore un volume plus élevé du travail domestique (Ambert 2006).

Pour voir si ces facteurs peuvent avoir un effet sur le risque de travail pauvre, un modèle logistique reprenant le sexe, la composition du ménage et l'immigration a été estimé (voir tableau 12 ci-dessous). Le modèle combine les données pour les deux recensements et l'année est introduite en tant que variable indépendante pour prendre en compte l'évolution du phénomène au fil du temps ainsi que l'évolution de la composition de la population.

Tableau 12.
Estimation du travail pauvre selon le sexe, le statut familial et l'immigration

Variables	B	ES	Wald	p	Odds
Constante	-3,3472	0,00886	142599,922	<,0001	0,035
Année 2006 (réf=2001)	0,1146	0,00483	562,1977	<,0001	1,121
Femme (réf=homme)	-0,0434	0,0126	11,8856	0,0006	0,957
Couple avec enf. (réf=couple sans enf.)	0,2063	0,00960	462,0647	<,0001	1,229
Parent seul 18-30 ans (réf=couple sans enf.)	1,5786	0,0736	460,3192	<,0001	4,848
Parent seul 30-64 ans (réf=couple sans enf.)	0,7843	0,0188	1742,1592	<,0001	2,191
Personne seule (réf=couple sans enf.)	1,0940	0,0100	11946,9457	<,0001	2,986
Immigrant + 10 ans (réf=non-immigrant)	0,8984	0,00825	11856,0822	<,0001	2,456
Immigrant récent (réf=non-immigrant)	1,8188	0,00971	35107,8239	<,0001	6,165
<i>Femme en couple avec enf.</i>	<i>-0,2529</i>	<i>0,0147</i>	<i>295,0057</i>	<i><,0001</i>	<i>0,777</i>
<i>Femme 18-30ans seule avec enf.</i>	<i>1,1896</i>	<i>0,0772</i>	<i>237,7629</i>	<i><,0001</i>	<i>3,286</i>
<i>Femme 30-64 ans seule avec enf.</i>	<i>0,8162</i>	<i>0,0221</i>	<i>1368,2363</i>	<i><,0001</i>	<i>2,262</i>
<i>Femme seule</i>	<i>0,2298</i>	<i>0,0149</i>	<i>237,8742</i>	<i><,0001</i>	<i>1,258</i>
<i>Femme immigrante + 10 ans</i>	<i>-0,1783</i>	<i>0,0122</i>	<i>213,4117</i>	<i><,0001</i>	<i>0,837</i>
<i>Femme immigrante récente</i>	<i>-0,0342</i>	<i>0,0150</i>	<i>5,2346</i>	<i>0,0221</i>	<i>0,966</i>

N = 2 568 200; -2LL (initial) = 1 405 555.6; -2LL (modèle) = 1 282 294.3; pseudo R carré (ajusté) = 0.1112

Note : B = paramètre; ES = Erreur standard; Wald = Wald Chi-carré; p = probabilité; Odds = rapport de cotes; tous les paramètres ont un degré de liberté de 1; les interactions sont indiquées en italique.

Les principaux résultats du modèle sont les suivants :

- l'effet de l'année est compatible avec l'évolution générale du phénomène et indique un accroissement du risque d'être un travailleur pauvre en 2006 en comparaison à 2001;
- l'effet relié au sexe est non pertinent, même si le coefficient est significatif, le rapport de cotes et le chi-carré de Wald sont tous les deux très faibles (la taille de l'effet lié au sexe peut être considéré comme nulle);
- le statut familial a un effet significatif sur le travail pauvre, les personnes qui vivent une situation de monoparentalité sont défavorisées par rapport à celles qui vivent en couple sans enfant (la catégorie de référence);
- le désavantage est particulièrement marqué pour les parents seuls jeunes; ils ont un risque d'être un travailleur pauvre 4,8 fois supérieur aux couples sans enfants;
- l'immigration conserve bien un effet significatif et important sur le risque de travail pauvre; les immigrants récents présentent un risque six fois supérieur comparativement aux non-immigrants et le chi carré de Wald indique que c'est la variable qui contribue le plus à l'explication de la variance du phénomène;
- les interactions entre le sexe et le statut familial mettent en évidence une situation défavorable pour les femmes, en particulier lorsqu'elles vivent une situation de monoparentalité; le risque lié à ce facteur est multiplié par plus de trois pour les jeunes femmes (rapport de cotes de 3,286) et par plus de deux pour les femmes plus âgées (rapport de cotes de 2,262); lorsque ces termes d'interaction sont multipliés avec les effets simples liés au statut familial, les femmes dans des situations de monoparentalité apparaissent particulièrement défavorisées (pour l'interprétation des interactions, voir l'encadré dans la section 3 portant sur la régression logistique);
- les interactions entre le sexe et l'immigration montrent en revanche plutôt que les femmes immigrantes apparaissent plus favorisées par rapport aux hommes; les rapports de cotes sont en effet inférieurs à un et viennent donc réduire l'effet désavantageux de l'immigration; cet effet est toutefois très modeste au regard des rapports de cotes et du chi carré de Wald; il n'inverse pas la tendance lourde liée à l'immigration et pour les immigrantes récentes, l'effet de réduction du risque peut être tenu pour nul (le chi carré de Wald est très faible et le rapport de cotes très proche de l'unité).

Les résultats précédents viennent confirmer les observations déjà formulées sur l'inégal accès au marché du travail entre les femmes et les hommes en lien avec la prise en charge différenciée des responsabilités familiales. Les premières continuent à souffrir d'un désavantage par rapport aux seconds, en particulier lorsqu'elles ont à prendre soin seules d'un ou plusieurs enfants. Il est aussi

possible que ce déséquilibre soit plus important, en lien avec une possible inégalité au sein des ménages, qu'il ne nous est toutefois pas possible de prendre en compte avec les présentes données.

Inégalité liée au temps de travail

Un second élément qui peut entrer en ligne de compte en lien avec l'accès au marché du travail et la conciliation entre travail et famille est le temps de travail qu'une personne est en mesure de fournir. Là aussi, il peut exister des disparités entre les sexes et ces disparités peuvent avoir un effet sur le risque d'être en situation de travail pauvre. Il a été mentionné plus haut que les personnes occupant un emploi à temps partiel sont plus susceptibles que les autres d'être dans cette situation.

Pour explorer cette question, le tableau 13 présente un croisement entre le sexe et le temps de travail en reprenant trois indicateurs : le pourcentage du nombre de personnes en emploi, le pourcentage de travailleurs pauvres et l'incidence du travail pauvre. Le tableau concerne uniquement l'année 2006, les données pour 2001 étant quasi similaires.

Tableau 13.

Temps de travail selon le sexe : travailleurs, travailleurs pauvres et incidence du travail pauvre en 2006

Sexe	Travailleurs (% en ligne) →			
	Temps plein	Information manquante	Temps partiel	Total (N)
Femme	81,4	2,5	16,1	635 965
Homme	93,0	1,6	5,4	679 805
Total	87,4	2,0	10,6	1 315 770
Sexe	Travailleurs pauvres (% en colonne) ↓			
	Temps plein	Information manquante	Temps partiel	Total
Femme	44,1	57,6	61,8	49,2
Homme	55,9	42,4	38,2	50,8
Total (N)	76740	5140	27665	109 545
Sexe	Incidence du travail pauvre (tx. de trav. Pauvre)			
	Temps plein	Information manquante	Temps partiel	Total
Femme	6,5	18,3	16,7	8,5
Homme	6,8	20,2	29,0	8,2
Total	6,7	19,1	19,9	8,3

Les éléments suivants peuvent être tirés du tableau 13 :

- les femmes sont plus souvent occupées dans un emploi à temps partiel (16 %) que les hommes (5 %);
- les femmes représentent plus de 60 % des travailleurs pauvres lorsqu'elles sont occupées à temps partiel et 57 % lorsque l'information sur le temps de travail est manquante;
- les hommes représentent près de 56 % des travailleurs pauvres employés à temps plein, ce qui apparaît compatible avec le fait qu'ils sont aussi plus nombreux à détenir un emploi à temps plein;
- l'incidence du travail pauvre reflète la composition différenciée selon le sexe en fonction du temps de travail; les femmes sont moins à risque d'être en situation de travail pauvre lorsqu'elles occupent un travail à temps partiel que les hommes dans la même situation, même si elles représentent une proportion supérieure de travailleurs pauvres au sein de cette catégorie d'emploi; inversement, un homme sur trois travaillant à temps partiel est pauvre; les deux autres catégories de temps de travail présentent une incidence du travail pauvre selon le sexe relativement proche.

Au regard des résultats précédents, il semble bien que les femmes soient plus défavorisées que les hommes sur le marché du travail en ce qui a trait au temps de travail. Elles sont en effet plus souvent employées à temps partiel, un facteur qui accroît le risque d'être en situation de travail pauvre. Elles représentent aussi une majorité appréciable des travailleurs pauvres qui ne peuvent avoir accès qu'à un emploi offrant un nombre d'heures inférieur à un plein-temps. Cette proportion pourrait même être sous-évaluée puisque les chiffres présentés ne tiennent pas compte des inégalités au sein des ménages. Il est possible qu'un certain nombre de femmes employées à temps partiel ne soient pas comptabilisées parmi les travailleurs pauvres parce que leurs conjoints ont un revenu plaçant le ménage au-dessus de la mesure de faible revenu. Il est toutefois impossible de le confirmer avec les données dont nous disposons. Si elle était mesurée à l'échelle individuelle, il est possible que l'incidence du travail pauvre soit plus élevée pour les femmes que le niveau observé à l'aide des présentes données. L'incidence du travail pauvre des hommes employés à temps partiel montrent que c'est une situation d'emploi plus défavorable et que les hommes concernés ne parviennent pas à accumuler un revenu qui les sort de la pauvreté. Encore une fois, il est difficile de connaître leur situation familiale et savoir s'il s'agit d'hommes seuls ou en couple avec ou sans enfant. Dans tous les cas, leur situation économique est certainement précaire et préoccupante.

Inégalité liée à la profession et au secteur d'activités

Un troisième élément qui peut influencer sur le risque de travail pauvre concerne la division sexuée du travail ou l'inégale répartition des femmes et des hommes entre les professions et les secteurs d'activités. C'est un élément qui a déjà été abondamment souligné par le passé. L'inégal accès à des emplois de qualité, dans des secteurs économiques dynamiques et en croissance, peut peser sur les revenus et les carrières des individus. Avec la mondialisation de l'économie et les pressions concurrentielles qui s'en suivent, il a été ainsi souvent avancé qu'un marché du travail dual se serait constitué. D'un côté, un marché primaire regrouperait les emplois stables et qualifiés, comme dans les secteurs des services à forte valeur ajoutée ou le secteur public, de l'autre, un marché secondaire offrirait seulement des emplois peu qualifiés et soumis à une forte pression à la flexibilité et à l'abaissement des minima sociaux, comme dans les secteurs industriels à faible valeur ajoutée ou les services à la personne ou le commerce de détail. Les différents groupes n'accèdent pas de manière uniforme à ces différents segments du marché du travail, les plus protégés sont souvent occupés par des hommes non-immigrants, alors que les segments les moins protégés apparaissent plus souvent employer des femmes, des immigrants et des personnes issues des groupes de minorité visible (Lewis et al. 2014; Farris 2015).

Dans les lignes qui vont suivre, nous nous intéresserons surtout à l'inégale répartition des femmes et des hommes au sein des professions.

Un premier tableau reprend la distribution des deux sexes selon la profession (voir tableau 14). Seules les données de 2006 sont reprises, puisque la distribution observée a peu évolué.

Tableau 14.
Distribution des deux sexes selon la profession, 2006

% en ligne →	Femme	Homme	Total (N)
Art, culture, sports et loisirs	52,9	47,1	49 950
Affaires, finance et administration	70,9	29,1	279 595
Secteur de la santé	79,1	20,9	81 325
Gestion	34,7	65,3	155 630
Information manquante	60,7	39,3	18 160
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	22,3	77,7	105 695
Secteur primaire	17,3	82,7	8190
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	39,3	60,7	77 570
Vente et services	51,7	48,3	241 125
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	69,8	30,2	125 760
Métiers, transport et machinerie	8,0	92,0	172 750
Total	48,3	51,7	1 315 750

Le tableau 14 permet principalement de mettre en évidence que certaines professions ou secteurs continuent à être plus féminins ou masculins. Ainsi, le secteur de la santé, les professions des affaires, de la finance et de l'administration, des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion sont à majorité féminine. Il en va de même lorsque l'information sur la profession est manquante. À l'opposé, les professions de la gestion, des sciences naturelles et appliquées (et professions apparentées), du secteur primaire, de la transformation, fabrications et services d'utilité publique et des métiers, transport et machinerie sont à majorité masculine. Les secteurs des arts, de la culture, des sports et loisirs et de la vente et des services ne présentent pas de dominante claire quant à la surreprésentation d'hommes ou de femmes.

En soi, cette distribution donne peu d'indications quant à une éventuelle inégalité liée à une inégale distribution des femmes et des hommes au sein des différentes professions. Il est toutefois bon de noter à ce stade que les surreprésentations des deux sexes ne s'opèrent pas dans des secteurs dont les poids en termes d'emplois sont égaux. Ces surreprésentations s'observent également dans des secteurs où le niveau de travail pauvre est variable. Ainsi, les femmes sont surreprésentées dans des professions et secteurs plutôt protégés en ce qui a trait à l'incidence du travail pauvre, comme le secteur de la santé, les professions des affaires, de la finance et de l'administration ou des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion.

Cette surreprésentation *a priori* plutôt favorable ne suffit pas pour conclure à l'avantage relatif des femmes ou des hommes face au travail pauvre. Il peut en effet exister des inégalités internes aux professions et secteurs d'activités, un des deux sexes y occupant systématiquement les positions dominantes. Pour voir si un tel phénomène existe éventuellement en lien avec le travail pauvre, le tableau 15 présenté ci-dessous distribue les travailleurs pauvres selon leur sexe à l'intérieur de chaque profession et reprend l'incidence du travail pauvre pour la même distribution.

Il est intéressant de comparer les résultats de ce tableau avec ceux du précédent (tableau 14) sur l'emploi. Si l'un des deux sexes est surreprésenté parmi les travailleurs pauvres d'une profession, il est judicieux de voir si cette surreprésentation est supérieure ou inférieure à celle observée dans le cas de l'emploi total. Le taux de travail pauvre devrait également permettre de prendre en compte de telles distorsions tout en étant plus sensible au volume différencié de l'emploi dans les différents secteurs.

En comparant les deux tableaux, il est possible de tirer les conclusions suivantes :

- dans deux secteurs à majorité féminine, le secteur de la santé et les professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion, les femmes représentent une large majorité du travail pauvre (dans le secteur de la santé, 84 % des travailleurs pauvres sont des femmes);

- dans les professions de la transformation, fabrication et services d'utilité publique et des métiers, du transport et de la machinerie, les femmes sont significativement plus nombreuses que les hommes à être en situation de travail pauvre (le taux de travail pauvre des femmes est plus élevé dans ces différentes professions);
- il en va de même pour les professions de la vente et des services;
- dans les autres professions et secteurs, ce sont les hommes qui sont plus désavantagés ou les différences entre les deux sexes sont minimes.

Tableau 15.

Travailleurs pauvres et taux de travail pauvre selon la profession et le sexe, 2006

Professions	Travailleur pauvre % en ligne →			Taux de travail pauvre		
	Femme	Homme	Total (N)	Femme	Homme	Total
Art, culture, sports et loisirs	44,7	55,3	6075	10,3	14,3	12,2
Affaires, finance et administration	65,8	34,2	15 020	5,0	6,3	5,4
Secteur de la santé	84,2	15,8	3915	5,1	3,6	4,8
Gestion	32,3	67,7	7640	4,6	5,1	4,9
Information manquante	60,1	39,9	3135	17,1	17,5	17,3
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	20,0	80,0	3950	3,4	3,8	3,7
Secteur primaire	14,4	85,6	1490	15,2	18,8	18,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	50,4	49,6	9320	15,4	9,8	12,0
Vente et services	57,8	42,2	37 340	17,3	13,5	15,5
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	76,5	23,5	6110	5,3	3,8	4,9
Métiers, transport et machinerie	10,6	89,4	15 545	11,8	8,8	9,0
Total	49,2	50,8	109 540	8,5	8,2	8,3

Le tableau précédent donne une vision statique du phénomène du travail pauvre. Au vu des évolutions à la hausse enregistrées dans différents secteurs, il est bon de voir comment cet accroissement différencié, ainsi que celui de l'emploi, a pu affecter les femmes et les hommes de manière semblable ou différente.

Pour répondre à cette interrogation, le tableau 16 présente d'abord le taux de variation de l'emploi et du travail pauvre entre 2001 et 2006 par profession selon le sexe. Il est suivi par le tableau 17 qui reprend, quant à lui, le pourcentage de nouveaux travailleurs pauvres par profession selon le sexe. Les données du premier tableau permettent de prendre la mesure de la croissance relative de l'emploi et du travail pauvre selon le sexe à l'intérieur de chaque profession. Les chiffres du second indiquent comment les deux sexes ont contribué à l'augmentation du travail pauvre au sein de

chaque profession. Ces informations donnent la mesure de l'accroissement différencié du travail pauvre selon le sexe et la profession.

Tableau 16.

Taux de croissance de l'emploi et du travail pauvre par profession selon le sexe, 2001-2006

Professions	Travailleurs			Travailleurs pauvres		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Art, culture, sports et loisirs	9,6	2,0	5,9	43,7	36,9	39,8
Affaires, finance et administration	3,6	8,9	5,1	12,5	44,4	21,7
Secteur de la santé	12,1	4,3	10,4	19,8	9,7	18,1
Gestion	8,0	-5,1	-0,9	12,0	7,3	8,8
Information manquante	53,2	56,3	54,4	27,8	28,2	28,0
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	12,8	9,8	10,4	25,4	26,1	26,0
Secteur primaire	-12,4	20,9	13,4	-10,4	62,4	45,4
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	-27,3	-23,8	-25,2	-20,9	-18,4	-19,7
Vente et services	-2,8	6,0	1,2	24,0	35,7	28,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	52,8	11,4	37,4	148,7	27,6	103,3
Métiers, transport et machinerie	10,8	7,5	7,7	4,4	18,6	16,9
Total	7,3	3,1	5,1	20,3	21,6	21,0

Tableau 17.

Part relative des femmes et des hommes dans l'accroissement du travail pauvre par profession, 2001-2006

% en ligne →	Femme	Homme
Art, culture, sports et loisirs	47,7	52,3
Affaires, finance et administration	41,0	59,0
Secteur de la santé	90,8	9,2
Gestion	43,1	56,9
Information manquante	59,9	40,1
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	19,6	80,4
Secteur primaire	-	100,0
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	-	-
Vente et services	50,2	49,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	90,0	10,0
Métiers, transport et machinerie	3,1	96,9
Total	47,8	52,2

Les deux tableaux permettent de faire les observations suivantes :

- les femmes ont été touchées par les destructions d'emploi dans le secteur de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique; leur emploi s'est aussi contracté dans le secteur primaire et de la vente et des services;
- les hommes ont été moins touchés par les destructions d'emploi dans le secteur de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique; leur emploi s'est aussi contracté dans les professions de la gestion;
- les femmes ont enregistré une hausse plus élevée du travail pauvre dans le secteur de la santé et les professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion; dans ces secteurs et ces professions, elles fournissent une large majorité (90 %) des nouveaux travailleurs pauvres entre 2001 et 2006;
- les femmes fournissent également plus de nouveaux travailleurs pauvres que les hommes lorsque l'information sur la profession est manquante;
- les hommes connaissent également des hausses significatives du travail pauvre dans certains secteurs et professions en comparaison avec les femmes; ainsi, ils concentrent l'entièreté de l'augmentation du travail pauvre dans le secteur primaire, la quasi-totalité de la hausse parmi les métiers, le transport et la machinerie ainsi qu'au sein des professions des sciences naturelles et appliquées (et professions apparentées);
- les hommes fournissent une majorité des nouveaux travailleurs pauvres dans les professions de la gestion et des affaires, de la finance et de l'administration.

Les analyses qui précèdent donnent une vision assez nuancée de l'évolution du travail pauvre en lien avec les professions et selon le sexe. Si elles mettent en évidence certaines inégalités en défaveur des femmes, surtout quant à la contraction de leur volume d'emploi dans les secteurs manufacturiers et de la vente et des services et d'un travail pauvre féminisé et structurel dans le secteur de la santé et d'un travail pauvre féminin en émergence au sein des professions des sciences sociales, de l'éducation, de l'administration publique et de la religion, elles montrent aussi que les hommes apparaissent plus désavantagés au sein de certaines professions (la gestion et l'administration, finance et affaires, par exemple) ou que leur situation se dégrade au sein d'autres (les sciences naturelles et appliquées, par exemple). Mais les chiffres précédents sont encore une fois à prendre avec précaution, puisque nous ne pouvons pas contrôler dans l'analyse les éventuels effets d'inégalité au sein des ménages. Ces effets pourraient avoir un impact à l'intérieur de certaines professions et secteurs fortement féminisés, mais où les femmes continuent à occuper des positions inférieures au sein des organisations du travail.

4.2.2 Immigration et travail pauvre

Tout comme il vient d'être montré pour le sexe, l'immigration est une autre variable qui peut expliquer le phénomène du travail pauvre lorsqu'elle est mise en relation avec d'autres caractéristiques.

Comme il a été mentionné plus haut, l'immigration est un des facteurs qui semble influencer le plus le risque d'être en situation de travail pauvre. Les immigrants fournissent les trois quarts des nouveaux travailleurs pauvres entre 2001 et 2006 et l'accroissement du travail pauvre a été de plus de 44 % tant pour les immigrants établis depuis plus de dix ans au Québec que pour les immigrants récents. Ces deux groupes présentent aussi des taux de travailleurs pauvres au-dessus de la moyenne régionale, tant en 2001 qu'en 2006, le taux des immigrants récents dépassant les 25 % en 2006.

Il est donc judicieux de poursuivre l'analyse de cette caractéristique en lien avec d'autres pour voir quels effets combinés elles produisent sur le travail pauvre.

Immigration et niveau d'instruction

Un premier élément qui peut expliquer le niveau plus élevé de travail pauvre parmi les immigrants pourrait être un rendement différencié des titres scolaires selon le statut d'immigration, un phénomène de surqualification qui a déjà été souligné par d'autres travaux (Ledent, Bélanger et Marois 2014).

Un premier indicateur d'une différence entre immigrants et non-immigrants au chapitre du rendement des titres scolaires est constitué par le taux d'emploi. Il est possible de le ventiler selon le statut d'immigration et le niveau d'éducation. C'est ce qui est fait dans le tableau 18 ci-dessous pour 2001 et 2006.

Tableau 18.**Taux d'emploi selon le statut d'immigration et le niveau d'instruction, 2001 et 2006**

Statut d'immigration	2001				
	Sans diplôme sec.	Secondaire	Sup. non-univ.	Universitaire	Total
Non-immigrant	58,2	77,6	86,5	89,0	77,4
Immigrant + de 10 ans	55,8	70,4	78,7	83,1	70,0
Imm. - 10 ans	47,5	57,0	63,9	67,5	59,5
Total	57,1	75,7	84,7	86,2	75,3
Statut d'immigration	2006				
	Sans diplôme sec.	Secondaire	Sup. non-univ.	Universitaire	Total
Non-immigrant	61,1	79,3	85,8	87,7	80,3
Immigrant + de 10 ans	56,9	71,2	78,5	80,1	72,0
Imm. - 10 ans	47,0	58,1	65,6	67,3	62,6
Total	59,4	77,1	83,9	84,0	77,7

À la lecture du tableau, il est évident que les immigrants, surtout s'ils sont arrivés dans le courant des dix dernières années, ont un taux d'emploi inférieur aux non-immigrants, et ce, pour tous les niveaux d'éducation. Cependant, l'écart est plus marqué au niveau des détenteurs d'un diplôme secondaire et des universitaires¹⁵.

Il est aussi intéressant de voir comment l'évolution de l'emploi total s'est distribuée entre les différents niveaux d'éducation et au sein de la population selon le statut d'immigration. Pour cela, le tableau 19 présente le solde de l'emploi entre 2001 et 2006 ventilé par niveau d'instruction et statut d'immigration. Cette information est reprise d'abord dans sa forme brute (variation des effectifs) et sous la forme d'un taux de croissance (pourcentage).

¹⁵ Il est bon de noter que les difficultés d'insertion des immigrants sur le marché de l'emploi semblent plus accentuées au Québec comparativement à l'Ontario ou à la Colombie-Britannique, deux autres provinces où ils s'établissent en grand nombre (Boudarbat, 2011). Ce que met en évidence la présente étude est que le fait de détenir un diplôme universitaire n'est pas une garantie pour les immigrants de se trouver un emploi bien rémunéré, un point également souligné à partir d'une autre méthodologie par une étude de l'Institut de la statistique du Québec (Boulet, 2014).

Tableau 19.**Variation absolue et taux de croissance de l'emploi selon le statut d'immigration et le niveau d'éducation, 2001-2006**

Statut d'immigration	Variation absolue 2001-2006				
	Sans diplôme sec.	Secondaire	Sup. non-univ.	Universitaire	Total
Non-immigrant	-58 785	17 275	12 225	53 050	23 765
Immigrant + de 10 ans	-11 855	12 995	7365	15 575	24 080
Imm. - 10 ans	-4160	15	2225	17 400	15 480
Total	-74 800	30 285	21 815	86 025	63 325
Statut d'immigration	Taux de croissance 2001-2006				
	Sans diplôme sec.	Secondaire	Sup. non-univ.	Universitaire	Total
Non-immigrant	-34,7	4,5	6,3	19,8	2,3
Immigrant + de 10 ans	-26,2	23,6	30,6	29,2	13,5
Imm. - 10 ans	-40,8	0,1	32,2	74,1	27,4
Total	-33,3	6,6	9,7	24,9	5,1

Le tableau fournit les informations suivantes :

- la croissance de l'emploi a été la plus forte pour les universitaires; ils comblent à eux seuls plus que les pertes d'emploi pour les personnes sans diplôme du secondaire;
- parmi les diplômés universitaires qui viennent s'ajouter au volume de l'emploi, les non-immigrants représentent près des deux tiers du groupe;
- les immigrants contribuent à la croissance de l'emploi des personnes détenant un diplôme supérieur non universitaire et des universitaires;
- le volume de l'emploi des immigrants récents universitaires a connu la plus forte hausse (74 %) entre 2001 et 2006.

Ces observations confirment en partie les analyses qui avancent que l'économie montréalaise est en transition, l'importance des secteurs à faible qualification se réduisant au profit des secteurs exigeant une qualification plus élevée de leurs employés. Mais est-ce que cette transition profite à toutes les travailleuses et tous les travailleurs de la même manière? Il est en effet possible que l'augmentation moyenne du niveau d'éducation contribue à une dévaluation globale des titres scolaires sur le marché de l'emploi, une hypothèse avancée par d'autres chercheurs (Ledent, Bélanger et Marois 2014).

Pour voir si un possible effet de dévaluation des titres scolaires opère en particulier pour les immigrants, le tableau 20 reprend le taux de travailleurs pauvres en 2001 et 2006 selon le statut d'immigration et le niveau d'éducation.

Tableau 20.**Taux de travail pauvre selon le statut d'immigration et le niveau d'éducation, 2001 et 2006**

Statut d'immigration	2001				
	Sans diplôme sec.	Secondaire	Sup. non-univ.	Universitaire	Total
Non-immigrant	11,0	6,4	4,5	2,7	5,8
Immigrant + de 10 ans	14,5	11,7	9,0	5,3	10,1
Imm. - 10 ans	33,1	27,1	23,3	17,1	23,5
Total	12,7	7,7	5,6	4,1	7,2
Statut d'immigration	2006				
	Sans diplôme sec.	Secondaire	Sup. non-univ.	Universitaire	Total
Non-immigrant	12,8	7,5	4,9	3,1	6,2
Immigrant + de 10 ans	17,8	16,6	11,1	7,6	12,9
Imm. - 10 ans	35,2	33,2	24,1	23,4	26,6
Total	14,8	9,6	6,4	5,8	8,3

Les chiffres du tableau 20 indiquent bien que les immigrants récents ont des taux de travail pauvre largement supérieurs à la moyenne, quel que soit le niveau d'instruction. Ils indiquent aussi que la situation s'est dégradée pour eux entre les deux recensements. Enfin, ils montrent que le travail pauvre a progressé de manière plus soutenue pour les personnes ne détenant pas un diplôme secondaire, celles en détenant un et les universitaires, les diplômés du supérieur non universitaires étant moins concernés par cet accroissement.

Ces évolutions mettent en évidence une forme de polarisation du marché du travail. Il s'agit toutefois d'être prudent dans la manière d'interpréter ces chiffres. Les universitaires ont certainement connu une dégradation de leur situation, surtout s'ils sont porteurs d'un diplôme plus généraliste, comme dans le domaine des sciences sociales ou de l'administration publique (des professions et secteurs qui ont connu une forte augmentation du travail pauvre). Il en va de même pour les personnes peu qualifiées qui ont vu les secteurs où elles trouvaient à s'employer comme la vente ou les services peu qualifiés, la fabrication, le transport et la maintenance, ou le secteur primaire frappé par une stagnation, voire une contraction, de leur volume d'emploi. Au total, la transition tant attendue de l'économie montréalaise est sans doute encore inachevée et se fait à travers la création de nouvelles lignes de fracture et de nouvelles formes d'inégalités sur le marché du travail.

Immigration et profession

Une autre variable qui peut entrer en ligne de compte dans l'explication de la propension des immigrants à être plus souvent des travailleurs pauvres est liée à la profession et au secteur d'activités. Il est possible, tout comme pour les femmes dans une certaine mesure, que les immigrants se retrouvent concentrés dans des secteurs moins protégés du marché du travail, où les conditions de travail sont inférieures et les revenus plus faibles. Une autre explication possible est que les immigrants occupent les emplois inférieurs, souvent pénibles, que les non-immigrants ont délaissés au fil du temps. Les immigrants seraient alors une main-d'œuvre plus flexible et « facile à l'emploi » que les entreprises utilisent à leur guise en fonction de la conjoncture (Farris 2015; Kesteloot 1990).

Il est donc intéressant de voir comment les non-immigrants et les immigrants se distribuent selon la profession. C'est ce que permet de faire le tableau 21 en répartissant les travailleurs non immigrants et immigrants à travers les différentes professions en 2006.

Tableau 21.
Répartition des travailleurs non immigrants et immigrants selon la profession, 2006

% en colonne ↓	Non-immigrant	Immi. + 10 ans	Immi. - 10 ans	Total
Art, culture, sports et loisirs	4,0	2,7	3,3	3,8
Affaires, finance et administration	22,7	15,5	16,3	21,2
Secteur de la santé	6,2	6,6	4,6	6,2
Gestion	12,0	11,9	8,9	11,8
Information manquante	1,1	2,1	2,7	1,4
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	7,7	7,8	14,2	8,0
Secteur primaire	0,6	0,5	0,6	0,6
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	4,6	10,9	11,0	5,9
Vente et services	17,5	22,0	20,6	18,3
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	10,0	8,0	8,2	9,6
Métiers, transport et machinerie	13,6	12,0	9,7	13,1
Total (N)	1 042 060	201 790	71 900	1 315 750

Le tableau permet de faire les constats suivants :

- il existe des variations dans la structure d'emploi selon la profession entre les non-immigrants, les immigrants établis depuis plus de 10 ans et les immigrants récents;

- un cinquième des non-immigrants sont en emploi dans les professions des affaires, de la finance et de l'administration; ils sont par contre sous-représentés dans les secteurs de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique;
- un cinquième des immigrants établis depuis plus de dix ans et des immigrants récents est employé dans le secteur de la vente et des services; ils sont aussi surreprésentés dans les professions de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique;
- les immigrants récents sont en plus surreprésentés au sein des professions des sciences naturelles et appliquées (et professions apparentées).

La distribution des immigrants au sein de la structure d'emploi apparaît donc contrastée, avec des niveaux d'insertion relativement élevés tant dans des professions et secteurs *a priori* plus protégés qu'au sein de professions et dans des secteurs plus exposés à la concurrence et aux variations conjoncturelles de l'économie.

Pour avancer sur le lien entre profession et immigration par rapport au travail pauvre, il convient alors de regarder au sein de chacune d'entre elles qui occupe les emplois mal rémunérés. Le tableau 22 propose ainsi de comparer la distribution, pour chaque profession, des travailleurs selon leur statut d'immigration, d'abord au sein de l'emploi total, et ensuite au sein des travailleurs pauvres. Un écart supérieur entre le second pourcentage et le premier indique les professions parmi lesquelles les non-immigrants ou les immigrants sont surreprésentés parmi les travailleurs pauvres en comparaison à leur poids relatif dans l'emploi total.

Les chiffres du tableau montrent clairement que les immigrants, quelle que soit la durée d'établissement, fournissent proportionnellement plus de travailleurs pauvres que les non-immigrants. Dans le cas où l'information sur la profession est manquante et des secteurs de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique, ils fournissent même plus de la moitié des travailleurs pauvres. Évidemment, la conséquence logique de cette surreprésentation relative des immigrants au sein des travailleurs pauvres est qu'ils constituent les catégories pour lesquelles l'incidence du travail pauvre est la plus élevée de toutes les catégories analysées, ce qui se reflète dans les résultats déjà exposés plus haut (voir par exemple, les rapports de cotes des modèles logistiques simples ou multivariés).

Tableau 22.**Répartition des travailleurs et travailleurs pauvres par profession selon le statut d'immigration, 2006**

Professions	Travailleurs (% en ligne →)			
	Non-immigrant	Immi. + 10 ans	Immi. - 10 ans	Total (N)
Art, culture, sports et loisirs	84,3	10,9	4,8	49 950
Affaires, finance et administration	84,7	11,2	4,2	279 595
Secteur de la santé	79,7	16,3	4,0	81 325
Gestion	80,5	15,4	4,1	155 630
Information manquante	65,7	23,8	10,5	18 160
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	75,5	14,8	9,7	105 695
Secteur primaire	81,1	13,3	5,6	8190
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	61,4	28,4	10,2	77 570
Vente et services	75,4	18,4	6,1	241 125
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	82,5	12,9	4,7	125 760
Métiers, transport et machinerie	81,9	14,0	4,0	172 750
Total	79,2	15,3	5,5	1 315 750

Professions	Travailleurs pauvres (% en ligne →)			
	Non-immigrant	Immi. + 10 ans	Immi. - 10 ans	Total (N)
Art, culture, sports et loisirs	74,8	14,4	10,8	6075
Affaires, finance et administration	64,7	17,2	18,1	15 020
Secteur de la santé	59,5	23,5	17,0	3915
Gestion	53,9	27,2	18,9	7640
Information manquante	43,5	32,1	24,4	3135
Sciences naturelles et appliquées et prof. apparentées	49,5	18,0	32,5	3950
Secteur primaire	74,5	13,4	12,1	1490
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	35,9	38,3	25,8	9320
Vente et services	60,7	23,6	15,7	37 340
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	61,8	19,8	18,4	6110
Métiers, transport et machinerie	61,0	25,8	13,2	15 545
Total	58,8	23,7	17,5	109 540

Immigration et minorité visible

Une autre source d'inégalité sur le marché du travail est liée à l'appartenance à un groupe de minorité visible. Plusieurs études ont montré que le fait d'appartenir à un de ces groupes avait un effet sur les écarts de revenu observés entre individus et ménages au Canada. La surqualification serait un autre processus en partie liée à l'appartenance à une minorité visible, comme l'ont montré récemment des chercheurs dans le cas de Montréal (Ledent, Bélanger et Marois 2014).

Il était donc intéressant de voir comment cette variable pouvait avoir un effet sur le fait d'occuper un emploi mal rémunéré. Pour avancer sur cette question, un modèle logistique a été construit. Cette manière de faire permettait de synthétiser un ensemble d'informations étendu, formé par les différents groupes de minorité visible, mais aussi le statut d'immigration. Il était alors possible de croiser ces deux variables en introduisant une interaction dans le modèle. Il est en effet attendu que le fait d'appartenir à une minorité visible et d'être un immigrant augmente le risque d'être un travailleur pauvre.

Le tableau 23 ci-dessous présente les résultats du modèle. Il permet de tirer les constats suivants :

- le pouvoir explicatif du modèle est relativement réduit et plus faible que le modèle construit en utilisant le statut familial; la valeur du pseudo R carré est faible;
- l'effet ayant la taille la plus importante reste celui lié au fait d'être un immigrant récent (voir le chi-carré de Wald);
- l'autre caractéristique qui a un effet de taille significatif est le fait d'appartenir à la minorité noire; le rapport de cotes indique que ces individus ont 2,8 fois plus de chance d'être en situation de travail pauvre que les personnes n'appartenant pas à une minorité visible, et ce, en contrôlant pour les autres caractéristiques prises en compte dans le modèle;
- les autres groupes minoritaires qui semblent à risque d'après les rapports de cotes sont les Latino-Américains, les autres minorités visibles et les Arabes/Asiatiques de l'Ouest;
- les interactions ont globalement des effets de petite taille, voire nulle (voir le chi-carré de Wald), sur la probabilité d'être en situation de travail pauvre;
- parmi ces interactions, ce sont les Chinois qui apparaissent le plus négativement touchés par leur statut d'immigrant, en particulier s'ils sont des immigrants de plus longue date, ce qui constitue un résultat contre-intuitif et qui mériterait des explorations plus poussées.

Au total, l'effet de l'appartenance à un groupe de minorité visible est surtout présent pour les Noirs dans une proportion assez large et dans une proportion moindre pour les Latino-Américains, les Arabes/Asiatiques de l'Ouest et les autres minorités visibles. Le fait d'être immigrant ou non n'a pas vraiment un impact, sauf pour les Chinois, ce qui rejoint des observations faites sur la surqualification, les membres des groupes minoritaires y étant plus exposés, qu'ils soient immigrants ou non.

Tableau 23.**Estimation du travail pauvre selon le groupe de minorité visible**

Paramètres	B	ES	Wald	p	Odds
Constante	-2,8687	0,00457	394249,480	<,0001	0,057
Année 2006 (réf=2001)	0,1028	0,00477	464,2350	<,0001	1,108
Femme (réf=homme)	0,1029	0,00476	467,5823	<,0001	1,108
Arabe/As. de l'Ouest (réf=non-min. vis.)	0,7889	0,0756	108,8713	<,0001	2,201
Noir (réf=non-min. vis.)	1,0582	0,0275	1480,3026	<,0001	2,881
Chinois (réf=non-min. vis.)	0,2142	0,0718	8,9127	0,0028	1,239
Latino-Américain (réf=non-min. vis.)	1,2233	0,0729	281,8243	<,0001	3,398
Autre min. vis. (réf=non-min. vis.)	0,9860	0,0517	363,6626	<,0001	2,681
As. du Sud (réf=non-min. vis.)	0,5923	0,0878	45,5098	<,0001	1,808
Immigrant + 10 ans (réf=non-immigrant)	0,2678	0,00885	915,6110	<,0001	1,307
Immigrant récent (réf=non-immigrant)	1,2842	0,0118	11806,6801	<,0001	3,612
<i>Arabe/As. de l'Ouest immigrant + 10 ans</i>	<i>0,2683</i>	<i>0,0777</i>	<i>11,9195</i>	<i>0,0006</i>	<i>1,308</i>
<i>Arabe/As. de l'Ouest immigrant récent</i>	<i>-0,0837</i>	<i>0,0780</i>	<i>1,1502</i>	<i>0,2835</i>	<i>0,920</i>
<i>Noir immigrant + 10 ans</i>	<i>-0,1250</i>	<i>0,0312</i>	<i>16,0902</i>	<i><,0001</i>	<i>0,882</i>
<i>Noir immigrant récent</i>	<i>-0,3499</i>	<i>0,0345</i>	<i>103,1125</i>	<i><,0001</i>	<i>0,705</i>
<i>Chinois immigrant + 10 ans</i>	<i>0,7574</i>	<i>0,0747</i>	<i>102,8261</i>	<i><,0001</i>	<i>2,133</i>
<i>Chinois immigrant récent</i>	<i>0,5577</i>	<i>0,0755</i>	<i>54,6302</i>	<i><,0001</i>	<i>1,747</i>
<i>Latino-Am. immigrant + 10 ans</i>	<i>-0,4938</i>	<i>0,0754</i>	<i>42,8459</i>	<i><,0001</i>	<i>0,610</i>
<i>Latino-Am. immigrant récent</i>	<i>-0,8095</i>	<i>0,0772</i>	<i>109,9656</i>	<i><,0001</i>	<i>0,445</i>
<i>Autre min. vis. immigrant + 10 ans</i>	<i>-0,4359</i>	<i>0,0547</i>	<i>63,4876</i>	<i><,0001</i>	<i>0,647</i>
<i>Autre min. vis. immigrant récent</i>	<i>-0,7534</i>	<i>0,0580</i>	<i>168,9496</i>	<i><,0001</i>	<i>0,471</i>
<i>As. du Sud immigrant + 10 ans</i>	<i>0,3529</i>	<i>0,0902</i>	<i>15,3152</i>	<i><,0001</i>	<i>1,423</i>
<i>As. du Sud immigrant récent</i>	<i>0,1048</i>	<i>0,0908</i>	<i>1,3319</i>	<i>0,2485</i>	<i>1,110</i>

N = 2 568 200; -2LL (initial) = 1 405 452.7; -2LL (modèle) = 1 339 827.2; pseudo R carré (ajusté) = 0.0599

Note : B = paramètre; ES = Erreur standard; Wald = Wald Chi-carré; p = probabilité; Odds = rapport de cotes; tous les paramètres ont un degré de liberté de 1; les interactions sont indiquées en italique.

3.3 Revenu des travailleurs pauvres

Une des conséquences évidentes du travail pauvre est de placer les individus et les ménages dans une situation socioéconomique précaire. À la suite des résultats exposés ci-dessus, il est aussi évident que tous les groupes ne sont pas touchés de la même manière par le travail pauvre.

Il est donc pertinent de comparer le revenu des travailleurs pauvres à celui de l'ensemble de la population et à celui des travailleurs non pauvres pour prendre la mesure des écarts qui les séparent les uns des autres. Il est de plus pertinent de voir si ces écarts peuvent être influencés par le sexe et le statut d'immigration, deux variables qui ont un effet sur le risque de se retrouver ou non en situation de travail pauvre.

Ces deux points seront abordés successivement dans les pages qui vont suivre. Pour faciliter la comparaison entre les revenus de 2000 et 2005 (les dates de référence pour les revenus collectés par les recensements de 2001 et 2006), ils sont exprimés en dollars constants de 2000 afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie (inflation). Les ajustements ont été réalisés en utilisant l'indice des prix à la consommation estimé par Statistique Canada pour la RMR de Montréal.

3.3.1 Revenu des travailleurs pauvres selon le sexe

Afin de présenter les écarts de revenu, il est apparu plus simple d'avoir recours à des graphiques. Ils permettent en effet d'avoir accès en un coup d'œil aux écarts qui existent entre travailleurs pauvres et non pauvres (ainsi qu'avec le total de la population, incluant les non-travailleurs). Les deux graphiques ci-dessous présentent ces informations pour les revenus de 2000 et 2005. Les valeurs reprises dans les graphiques correspondent au revenu moyen individuel.

Les graphiques permettent de faire les observations suivantes :

- le revenu moyen des travailleurs pauvres est de deux tiers inférieurs à celui des travailleurs non pauvres;
- cet écart a eu tendance à s'accroître durant la période d'observation;
- le revenu des travailleurs pauvres s'est peu accru alors que celui des travailleurs non pauvres a augmenté de manière plus significative;
- le revenu des hommes travailleurs pauvres a même diminué lorsqu'est prise en compte l'inflation, alors que celui des femmes dans la même situation s'est accru;
- il existe encore un écart substantiel entre le revenu des femmes et des hommes, les travailleuses pauvres ont tendance cependant à avoir un revenu plus élevé que celui des hommes dans la même situation.

Figure 5.
Revenu individuel moyen en 2000 (avant impôts)

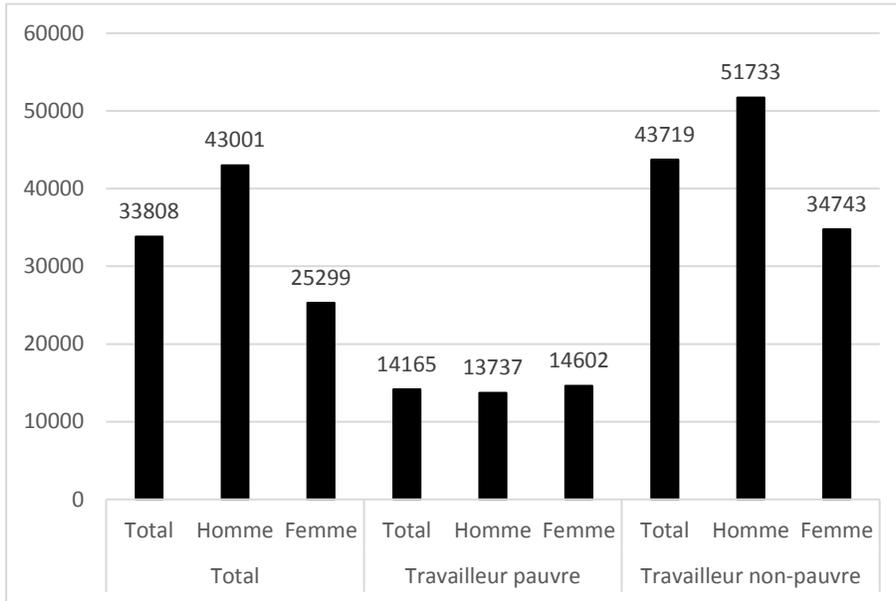
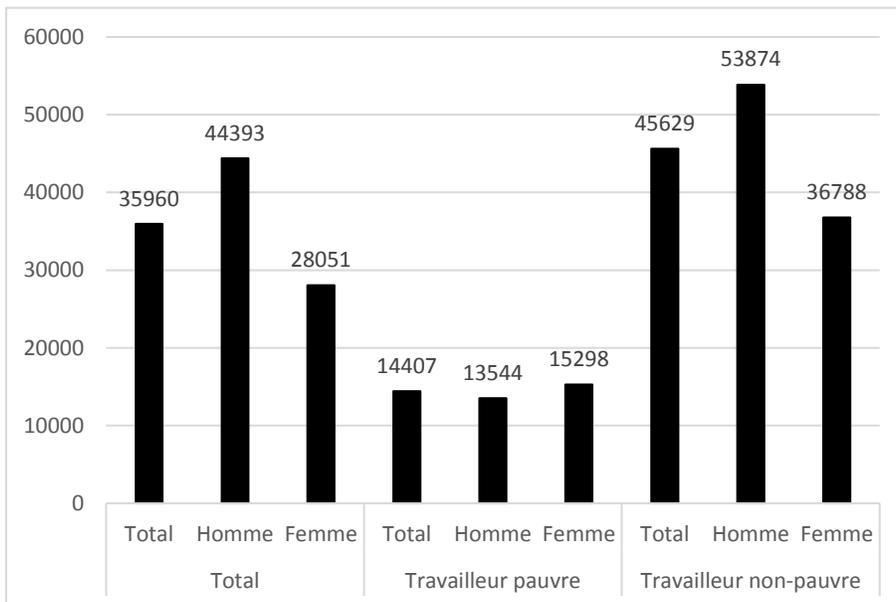


Figure 6.
Revenu individuel moyen en 2005 (avant impôts)

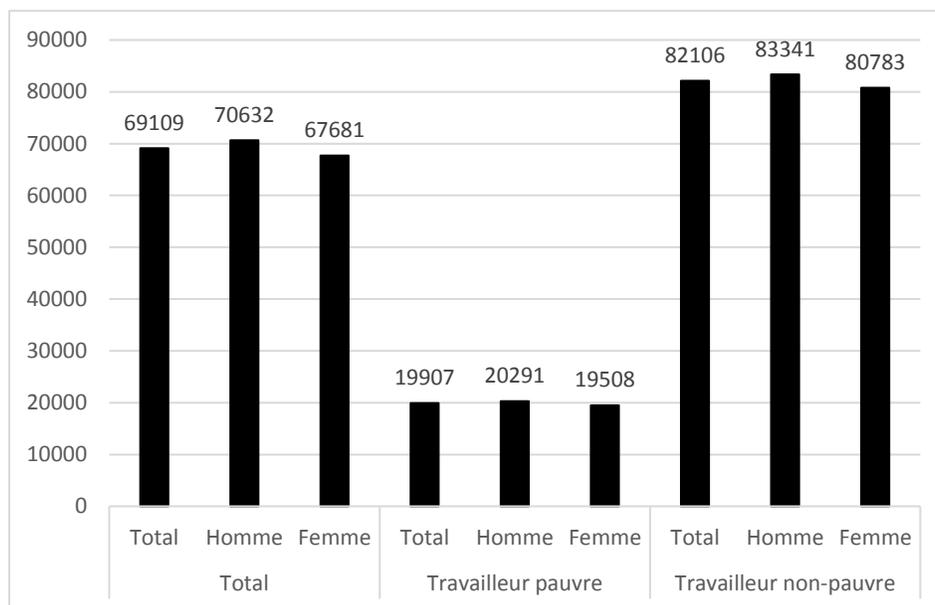


À la suite des observations précédentes, il est bon d'ajouter que les mêmes tendances s'observent si l'on prend en compte le revenu des ménages et non plus le revenu individuel. Toutefois, l'écart est plus prononcé entre les ménages – le revenu des ménages de travailleurs pauvres ne compte

plus que pour un quart du revenu des ménages de travailleurs non pauvres. Rappelons que la définition du travail pauvre retenue ici est basée sur le revenu du ménage (qui le place sous la mesure de faible revenu). L'existence d'un écart entre ménages selon leur statut de travail souligne bien les inégalités profondes qui existent entre ceux dont aucun des membres ne parvient à assurer un revenu suffisant pour le sortir de la pauvreté et ceux dont au moins un des membres gagne suffisamment d'argent pour lui assurer un revenu total décent.

À titre illustratif, la figure 7 reprend le graphique qui présente le revenu moyen des ménages pour 2005.

Figure 7.
Revenu moyen des ménages en 2005 (avant impôts)



3.3.2 Revenu des travailleurs pauvres selon l'immigration

Une autre variable ayant un effet sur les revenus est l'immigration. Il a été souvent souligné durant la dernière décennie que les écarts en la matière s'étaient creusés à partir du début des années 1990, les immigrants ayant systématiquement des revenus inférieurs aux non-immigrants.

Pour explorer comment le travail pauvre peut interférer avec ces écarts, les figures 8 et 9 présentent la distribution du revenu individuel moyen pour 2000 et 2005 selon l'immigration.

Figure 8.
Revenu individuel moyen en 2000 (avant impôts)

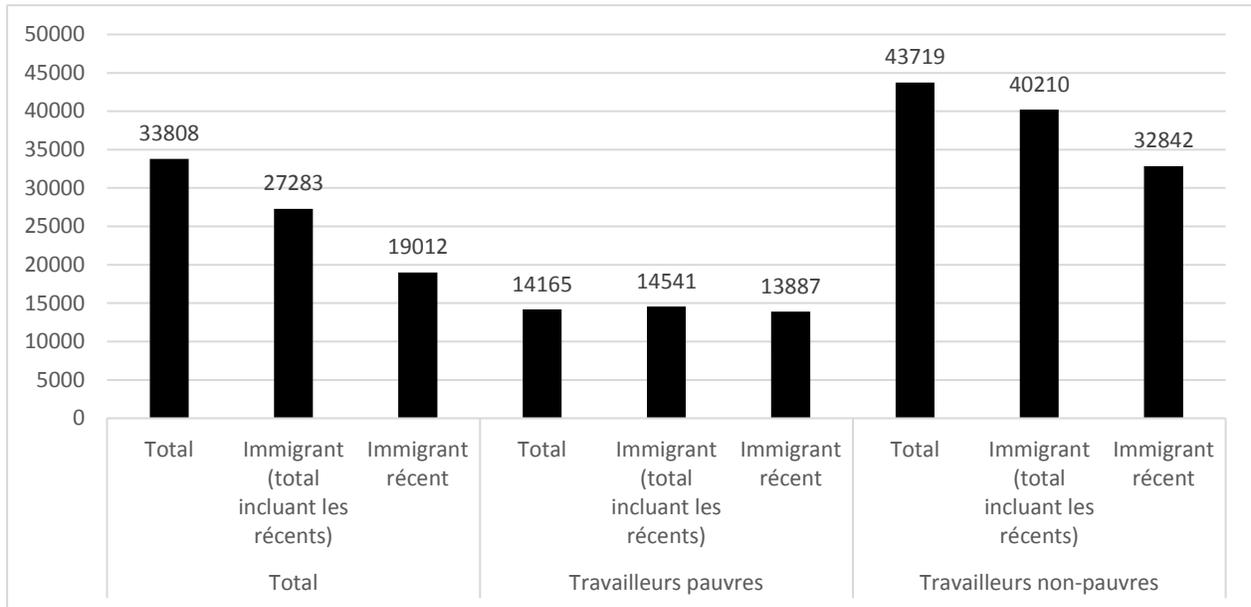
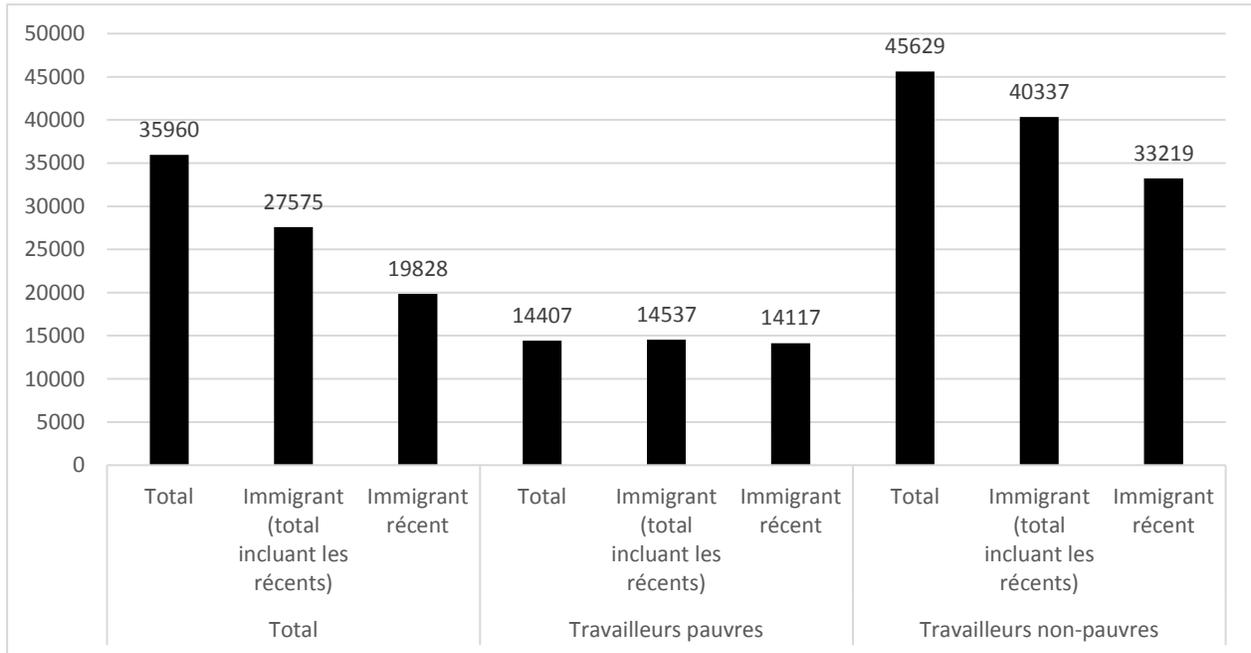


Figure 9.
Revenu individuel moyen en 2005 (avant impôts)



Les deux graphiques précédents indiquent bien qu'il existe un écart entre les revenus des immigrants, qui sont plus faibles que ceux de l'ensemble de la population. Toutefois, à partir de la base de données dont nous disposons, il n'est pas possible de mesurer directement l'écart avec les non-immigrants (la donnée n'est pas disponible). Il apparaît en revanche que l'écart entre les immigrants et l'ensemble de la population est surtout la conséquence des inégalités qui existent au sein de la population des travailleurs non pauvres. Pour les travailleurs pauvres, les écarts sont plus réduits entre l'ensemble de la population et les immigrants (récents ou non). Dernier point, la comparaison entre les deux graphiques montre que les revenus individuels se sont accrus entre les deux périodes, surtout pour les travailleurs non pauvres et les non-immigrants. À l'inverse, les immigrants ont plutôt connu une stagnation de leur revenu réel (puisque les chiffres présentés tiennent compte de l'inflation).

3.3.3 L'effet redistributif limité du régime fiscal

L'accès aux données de revenu avant et après impôts en 2005 permet de comparer les revenus des travailleurs pauvres et non pauvres en lien avec les dispositions fiscales. Un des éléments souvent mis de l'avant est que les politiques fiscales du Québec assureraient une plus grande redistribution des revenus et que le modèle dont elles s'inspirent serait plus proche des régimes sociaux-démocrates, comme il est possible d'en retrouver en Europe continentale et en Scandinavie.

Les données sur lesquelles se base cette étude ne permettent toutefois pas de mettre en évidence un effet de réduction des écarts de revenu entre pauvres et non-pauvres après impôts. Les chiffres présentés dans le tableau 24 reprennent la différence entre le revenu moyen des personnes considérées comme pauvres et non-pauvres, et ce, pour les travailleurs et non-travailleurs, ainsi que le rapport entre le revenu moyen des personnes pauvres et des autres. Si une redistribution est à l'œuvre, cette différence devrait se réduire et le rapport augmenté. Or, les résultats montrent que c'est l'inverse qui se produit en 2005 (il est impossible de contrôler pour 2000, puisque nous ne disposons pas des revenus après impôts).

Un autre point intéressant à souligner et qui n'a pas encore été abordé jusqu'ici, est le fait que les écarts de revenu se sont accrus entre les pauvres et les non-pauvres, qu'ils soient travailleurs ou non, même si les variations sont minimales entre 2000 et 2005 (les rapports entre les revenus des travailleurs pauvres et non pauvres sont presque inchangés avant impôts, ce sont ces derniers qui introduisent une distorsion accrue entre les pauvres et les non-pauvres en emploi).

Tableau 24.**Différence et écart de revenu entre pauvre et non-pauvre**

Revenu	Différence de revenu (= Non-pauvre - Pauvre)		Rapport de revenu (= Pauvre / Non-pauvre)	
	Travailleur	Non-travailleur	Travailleur	Non-travailleur
2000 (\$ courant)				
Revenu moyen individuel (avant impôts)	29554	8157	32,4	42,1
Revenu médian individuel (avant impôts)	21985	1226	38,2	81,7
Revenu moyen du ménage (avant impôts)	59629	51938	24,3	18,2
Revenu médian du ménage (avant impôts)	47745	41183	28,3	19,3
2005 (\$ courant)				
Revenu moyen individuel (avant impôts)	35173	10279	31,6	41,3
Revenu médian individuel (avant impôts)	24928	2259	38,6	76,3
Revenu moyen du ménage (avant impôts)	70070	60902	24,2	19,5
Revenu médian du ménage (avant impôts)	54567	46243	28,6	22,1
2005 (\$ courant)				
Revenu moyen individuel (après impôts)	35358	10056	30,2	41,0
Revenu médian individuel (après impôts)	25648	2459	35,9	74,2
Revenu moyen du ménage (après impôts)	70785	59407	22,2	18,4
Revenu médian du ménage (après impôts)	56541	45078	24,8	20,6

Note : la différence de revenu équivaut à la soustraction entre le revenu des non-pauvres et des pauvres, le rapport de revenu à la division entre le revenu des pauvres et des non-pauvres.

3.4 Synthèse

Cette section a permis de mettre en évidence une hausse relativement substantielle du travail pauvre. Il a en effet cru de 21 % entre 2001 et 2006. Cette augmentation s'est produite alors que le contexte économique était plutôt favorable, comme il a été mentionné dans la section 2. L'emploi a augmenté de 5,1 % durant la même période. Ces observations jettent une ombre sur la capacité de l'économie montréalaise à fournir des emplois de qualité et bien rémunérés, même en période de croissance.

Une explication possible de ce phénomène est la poursuite de la transition de l'économie montréalaise. La structure d'emploi a continué à y revêtir un profil plus tertiaire, avec une diminution de l'emploi de 25 % parmi les professions de la transformation, fabrication et services d'utilité publique. Ces emplois ont été remplacés, principalement, par des postes relevant des professions des secteurs de la santé, des sciences naturelles et appliquées (et professions apparentées), ainsi que des professions des sciences sociales, de l'éducation, de l'administration publique et de la religion. Les professions décrites comme les métiers, le transport et la machinerie, ainsi que le secteur primaire, sont les autres domaines d'activités qui ont vu leur volume d'emplois s'accroître, mais dans une moindre mesure que les précédents. Ces transformations confirment bien

le glissement de Montréal d'une ville industrielle centrée sur la manufacture et la fabrication vers une économie urbaine plus centrée sur les activités de service aux particuliers (santé et éducation), aux entreprises (gestion, administration, ingénierie) et à la production (transport, manutention, ingénierie).

Dans cette restructuration, un autre point à souligner est l'accroissement de moitié (50 %) des réponses manquantes à la question des professions. Comme il est difficile d'attribuer une hausse aussi importante à la seule déficience de l'appareil statistique, il est fort probable qu'elle reflète une difficulté accrue de la part des répondants à fournir des informations sur ce point, parce qu'ils occupent sans doute plusieurs emplois et pratiquent plusieurs métiers dans le cadre de leurs activités professionnelles. La même observation peut être formulée pour le temps de travail. Si l'emploi à temps plein et temps partiel ont crû à peu près au même rythme, la catégorie dénotant une information manquante a elle aussi cru de moitié entre 2001 et 2006. Ces évolutions mettent en évidence un marché du travail qui apparaît moins stable et où les situations transitoires ou flexibles se sont sans doute accrues.

Les résultats montrent aussi que différentes catégories continuent à occuper des positions inégales sur le marché du travail.

Les taux d'emploi apparaissent encore différenciés entre différentes catégories. Les femmes, les immigrants, les personnes appartenant à une minorité visible et les travailleurs plus âgés continuent à être défavorisés en la matière. Ils éprouvent toutes et tous plus de difficultés à accéder à un emploi que la catégorie dominante, celle des hommes, non immigrants, n'appartenant pas à une minorité visible et âgée entre 30 et 50 ans. Ces inégalités se répètent également en ce qui concerne le travail pauvre. Les mêmes catégories sont plus à risque que les autres de se retrouver dans une situation de travail pauvre. Il s'agit toutefois de nuancer cette conclusion.

En ce qui a trait au sexe, les différences entre femmes et hommes se sont réduites au fil du temps. Les deux sexes partagent environ le même risque d'être en situation de travail pauvre en 2006, principalement en raison de la dégradation des conditions d'emploi des hommes.

En revanche, une catégorie qui a vu sa situation se dégrader substantiellement est celle des immigrants. Ils fournissent en effet les trois quarts de l'augmentation du travail pauvre entre 2001 et 2006. Ils sont aussi plus significativement exposés au risque de travail pauvre. L'incidence du travail pauvre atteint les 16,5 % pour les immigrants en 2006 (le double de l'incidence au sein de la population de référence de l'étude) et même les 26,6 % pour les immigrants récents. Ce sont aussi presque ou plus d'un quart des personnes appartenant à l'un ou l'autre des groupes de minorité visible qui sont dans cette situation. Les immigrants concernés sont pourtant souvent diplômés et ils contribuent d'ailleurs largement à l'augmentation des travailleurs pauvres universitaires (une catégorie qui a vu ses effectifs de travailleurs pauvres s'accroître de 74,6 % entre les deux recensements).

Une autre catégorie particulièrement touchée par le travail pauvre est les personnes vivant une situation de monoparentalité et âgées de moins de 30 ans. Elles présentent le taux de travail pauvre

le plus élevé (37,6 %) de toutes les catégories étudiées. Cette caractéristique se combine aussi avec celle du sexe. Ce sont les femmes monoparentales qui sont le plus exposées au risque de travail pauvre à Montréal.

Les caractéristiques liées au marché du travail sont également liées au risque d'occuper un emploi mal rémunéré.

Comme il vient d'être mentionné, le niveau d'instruction est une de ces caractéristiques. Le fait de détenir un diplôme constitue une protection contre le risque de sous-emploi (les personnes diplômées ont un taux d'emploi plus élevé) et contre le risque d'être un travailleur pauvre. Ce dernier effet s'est néanmoins amoindri entre 2001 et 2006, une conséquence de l'augmentation du niveau d'instruction moyen observé dans la population et la dévalorisation des diplômes qui l'accompagne. Les immigrants sont particulièrement touchés par ce dernier processus.

Une autre caractéristique qui influence sur le travail pauvre est la profession. Celles liées à des secteurs où les marges bénéficiaires sont plus faibles et dont l'activité est cyclique présentent ainsi des taux de travailleurs pauvres plus élevés. C'est le cas pour le secteur primaire (18,2 % de travailleurs pauvres en 2006), de la vente et des services (15,5 %) – ce secteur représente plus d'un tiers du total de la population des travailleurs pauvres et 40 % de la croissance totale du phénomène entre 2001 et 2006, alors que l'emploi y a seulement cru de 1,2 %, traduisant une dégradation des conditions d'emploi dans ce secteur –, des arts, de la culture, des sports et loisirs (12,2 %) et de la transformation, fabrication et service d'utilité publique (12,0 %).

Encore une fois, il peut exister des variations selon que l'on prend en compte ou non d'autres caractéristiques. Les femmes et les hommes peuvent fournir un contingent plus ou moins important de travailleurs pauvres au sein des différentes professions. Les femmes fournissent par exemple la majorité des travailleurs pauvres du secteur de la santé et absorbent la quasi-totalité de l'augmentation intervenue entre 2001 et 2006. Elles sont aussi plus exposées que les hommes aux pertes d'emploi dans le secteur de la fabrication, de la transformation et des services d'utilité publique. À l'inverse, les hommes constituent l'essentiel de la main-d'œuvre du secteur primaire et 100 % de l'augmentation de l'emploi et du travail pauvre entre 2001 et 2006. Ils occupent également plus souvent des emplois mal rémunérés dans le secteur des arts et du divertissement. Une dernière catégorie de profession mérite que l'on s'y attarde. Il s'agit de celle regroupant les professions des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion. Le volume d'emploi de ces professions a augmenté de 37,4 % entre les deux recensements et le nombre de travailleurs pauvres a doublé. Comme il s'agit d'un ensemble de professions féminines à 75 %, les femmes y représentent une large proportion des travailleurs pauvres (plus de 75 %) et ont absorbé 9 nouveaux emplois de travailleurs pauvres sur 10 (le même ratio est observé dans le secteur de la santé, un autre secteur largement féminisé).

Les liens entre professions et immigration sont plus simples à résumer. Dans toutes les professions, les immigrants, en particulier les immigrants récents, fournissent un contingent de travailleurs pauvres qui est en moyenne trois fois supérieur à la proportion qu'ils représentent dans l'emploi

total. Autrement dit, quelle que soit la profession, les immigrants apparaissent défavorisés sur le marché du travail en ce qui concerne le risque de se retrouver en situation de travail pauvre.

Le dernier point abordé dans ce profil est le revenu des travailleurs pauvres. Il correspond *grosso modo* à deux tiers du revenu des travailleurs non pauvres. Ce qui est plus marquant est que cet écart a eu tendance à augmenter entre 2001 et 2006, laissant encore un peu plus loin à la remorque de la croissance économique les travailleurs ne parvenant pas à assurer une position sur le marché du travail leur permettant de sortir leur ménage de la pauvreté. Les politiques fiscales ne semblent pas les aider par ailleurs. Une comparaison de l'écart de revenu entre les travailleurs pauvres et non pauvres pris avant et après impôts indique que celui-ci augmente. Ce résultat jette un doute sur la capacité redistributrice du système fiscal et de transferts lorsqu'il s'agit d'améliorer la situation des travailleurs dont les revenus les placent au bas de l'échelle salariale.

4. La géographie résidentielle des travailleurs pauvres

Un des objectifs de l'étude est de contribuer à une meilleure compréhension des effets des transformations structurelles de l'économie et des régimes de protection sociale à l'échelle des quartiers. Comme il a été mentionné en introduction, cette question est importante dans un contexte où les régions urbaines concentrent une part significative de l'activité économique et qu'elles constituent des espaces où les inégalités sociospatiales ont tendance à être plus marquées. Il est donc utile d'analyser la géographie du travail pauvre.

Idéalement, il serait pertinent de décrire et analyser cette géographie au lieu de résidence des travailleurs et sur le lieu de travail. Cependant, la base de données dont nous disposons ne nous permet qu'une étude au lieu de résidence. Il nous est donc difficile d'évaluer si une partie du phénomène et des inégalités sociospatiales seraient la conséquence partielle d'un phénomène de mauvais appariement spatial entre lieux de résidence et zones d'emplois (*spatial mismatch*). Rappelons cependant que plusieurs études sur Montréal ont montré que le phénomène s'y manifestait peu comparativement à d'autres villes canadiennes ou étatsuniennes (voir Apparicio et al. 2014). Une autre étude a aussi mis en évidence l'existence de sous-bassins d'emplois dans la région montréalaise et au sein desquels le recrutement se fait en majorité sur une base locale. Seuls deux bassins font exception à cette règle, le Centre-Ville et le secteur composé par le Marché-Central et Chabanel (un pôle d'emploi caractérisé par la vente au détail et la fabrication dans le secteur de l'habillement) (Shearmur et Motte 2008). En un mot, les résidents de la RMR semblent rechercher en priorité un emploi à proximité de leur lieu de résidence.

En revanche, de nombreux travaux ont souligné la relative concentration de la défavorisation sociale et de la pauvreté dans certains secteurs et quartiers (voir Dansereau, Germain et Vachon 2012; Apparicio et al. 2008). Ils mettent en évidence une géographie sociale, certes en évolution au fil des décennies, mais dont une partie des secteurs restent relativement défavorisés par rapport à la moyenne régionale et aux autres secteurs plus riches. Dans ce contexte, l'étude de la géographie résidentielle du travail pauvre va permettre de mieux comprendre comment les dynamiques du marché du travail peuvent contribuer aux inégalités sociospatiales.

4.1 Une distribution spatiale inégale

Au début de cette analyse, il convient d'abord de caractériser la distribution spatiale du travail pauvre. Pour cela, il s'agit d'observer comment le taux de travail pauvre se comporte à travers les différentes unités territoriales retenues – rappelons que les unités territoriales utilisées correspondent aux territoires d'intervention de Centraide du Grand Montréal inclus dans la RMR de Montréal, et que ce découpage spatial recouvre des municipalités, des arrondissements et des quartiers d'intervention (au total, le découpage comporte 134 unités).

Plus concrètement, nous nous intéresserons au taux de travail pauvre pour chaque unité territoriale et à la forme que cette distribution prend. Comme hypothèse de départ, nous supposons qu'elle prend une forme normale, c'est-à-dire la forme d'une courbe en cloche dont les extrémités sont fines et le centre plus imposant. Une manière simple d'évaluer si une distribution donnée est normale, ici la distribution du taux de travailleurs pauvres à travers les 134 unités territoriales retenues, est d'avoir recours à ce que l'on appelle un graphique de probabilité. L'idée sous-jacente à ce type de graphique est de comparer la distribution observée avec une distribution théorique dont on connaît tous les paramètres (dans ce cas-ci, la loi normale). Dans le cas d'une loi normale, les valeurs théoriques prennent la forme d'une ligne droite. Donc, si le phénomène observé est distribué normalement, les valeurs de sa courbe doivent correspondre à la droite de probabilité. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il existe un écart entre le phénomène et la loi normale. Il est alors possible d'en tirer des enseignements pour l'analyse, comme le fait que les valeurs extrêmes ou médianes sont trop élevées ou trop basses.

Les figures 10 et 11 présentent les graphiques des droites de probabilité pour 2001 et 2006, la droite sur les graphiques correspond à la distribution normale et les points représentent les valeurs prises par le taux de travailleurs pauvres pour chaque unité territoriale.

Figure 10.
Graphique de probabilité du taux de travail pauvre selon les unités territoriales en 2001

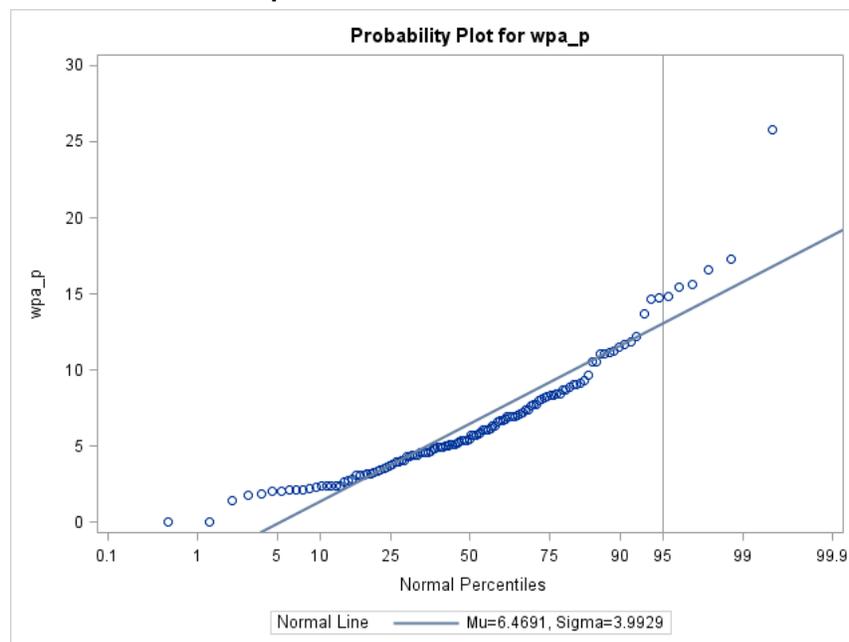
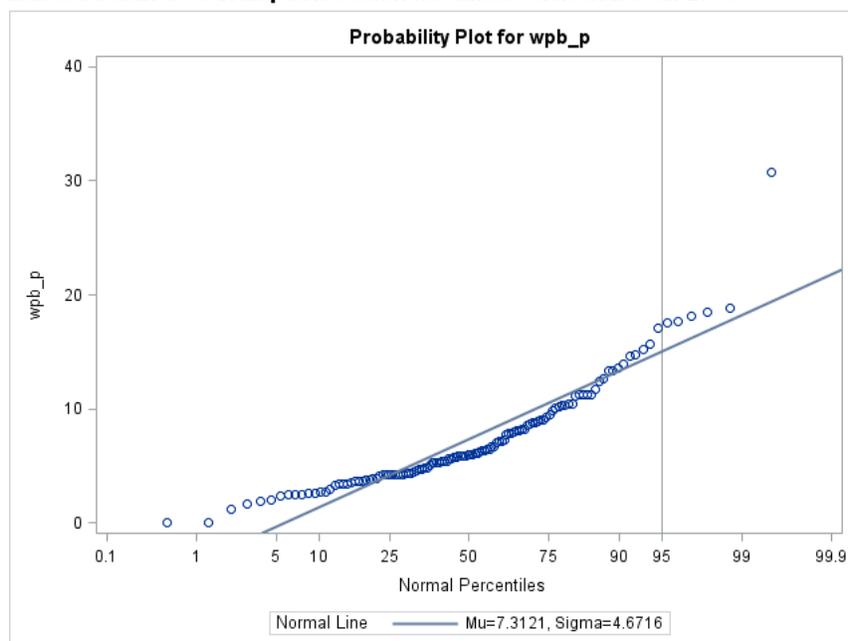


Figure 11.

Graphique de probabilité du taux de travail pauvre selon les unités territoriales en 2006

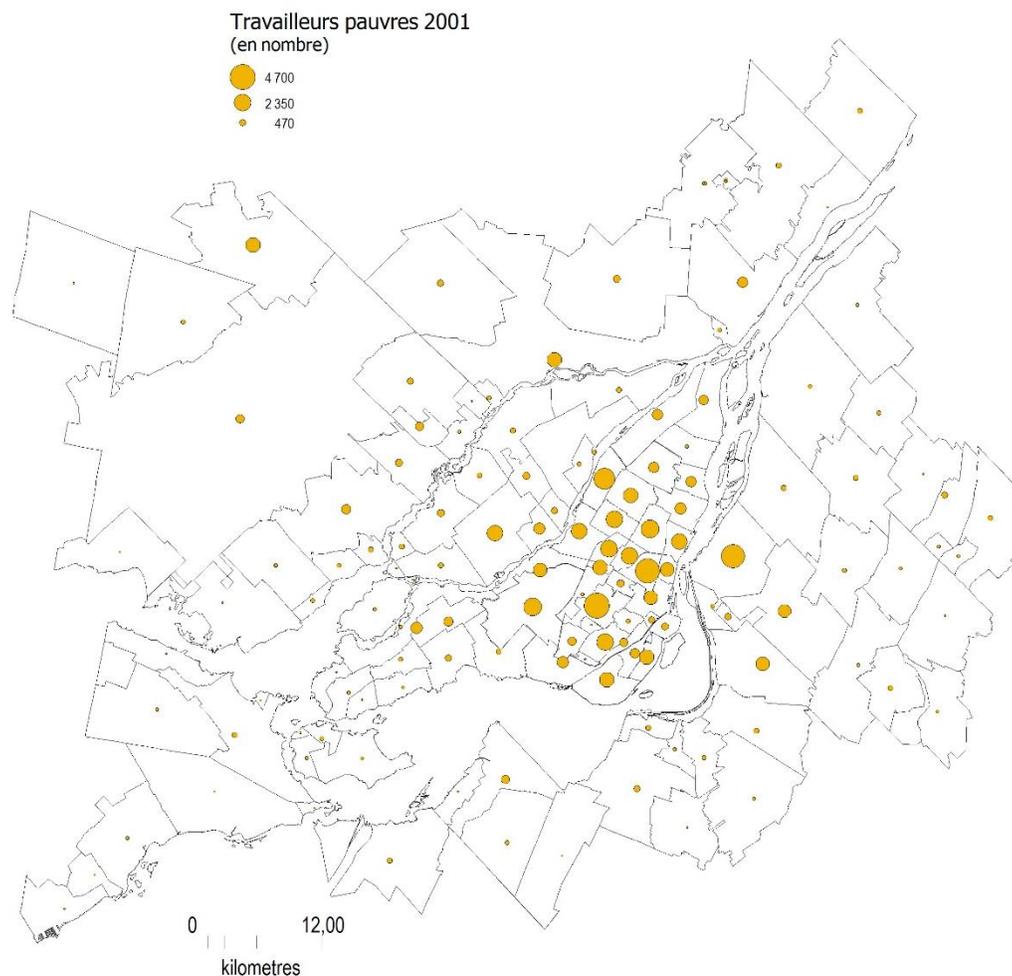


Il est clair que l'incidence du travail pauvre ne se distribue pas de manière normale dans l'espace. La déviation par rapport à la loi normale provient surtout des deux extrémités de la distribution, les valeurs les plus faibles de la distribution sont un peu trop élevées et les valeurs les plus élevées sont un peu trop hautes. La dernière observation apparaît, quant à elle, extrême. C'est sans doute cet élément de la distribution qui est le plus marquant, et l'écart entre cette observation et le reste de la distribution s'est accentué entre 2001 et 2006. Autrement dit, cette unité territoriale présente un taux de travailleurs pauvres largement supérieur à ce qui serait normalement attendu par rapport à la distribution d'ensemble. Nous verrons que ces distorsions dans la distribution renvoient à une géographie du travail pauvre qui recoupe largement celle déjà observée pour la défavorisation sociale et la pauvreté.

4.2 Incidence du travail pauvre à l'échelle des unités territoriales

Les quatre pages suivantes présentent la géographie du travail pauvre en 2001 et 2006. Pour chaque année, une carte et un tableau présentent, successivement, l'effectif des travailleurs pauvres et le taux de travail pauvre (incidence du travail pauvre). Ces cartes permettent de se faire une idée précise de la distribution sociospatiale du phénomène à l'échelle de la RMR de Montréal.

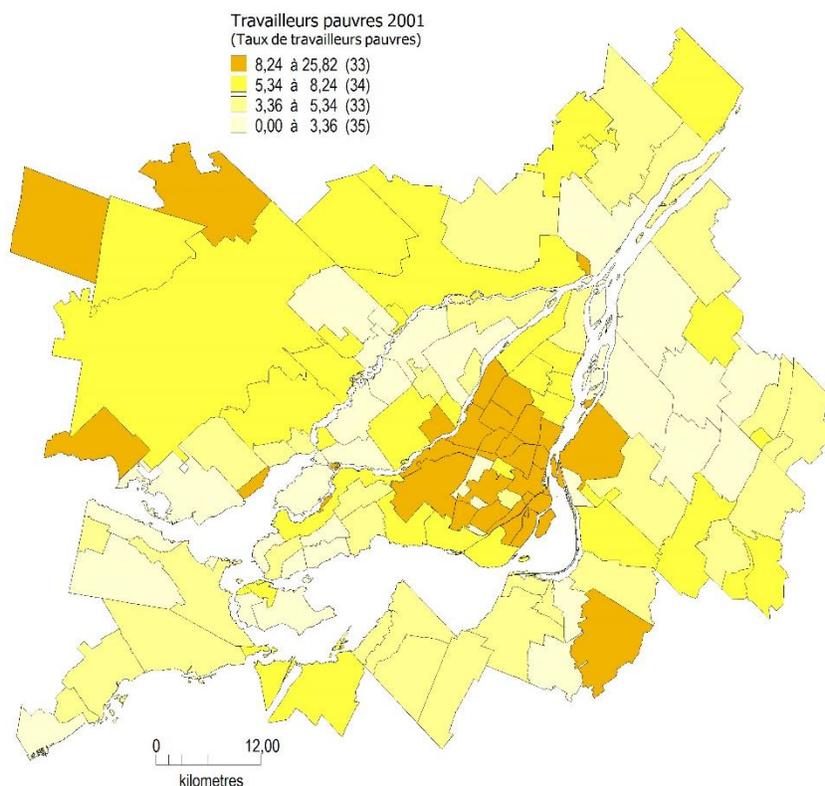
Figure 12.



GEO	Trav. pauvres	Trav.	Tx. trav. pauvre	GEO	Trav. pauvres	Trav.	Tx. trav. pauvre
Côte-des-Neiges	4685	27160	17,2	Ahuntsic	2170	25805	8,4
Plateau Mont-Royal	4505	42780	10,5	Chomedey	2105	27285	7,7
Vieux-Longueuil	4070	49385	8,2	Hochelaga-Maisonneuve	2010	14720	13,7
Montréal-Nord	3510	22665	15,5	Saint-Jérôme	1935	21255	9,1
Saint-Laurent	2555	22805	11,2	Verdun	1915	21215	9,0
Rosemont	2515	28880	8,7	Saint-Léonard	1910	21435	8,9
Notre-Dame-de-Grâce	2420	21850	11,1	Terrebonne	1810	33590	5,4
Saint-Michel	2380	14370	16,6	Parc-Extension	1785	6915	25,8
Villeray	2300	19700	11,7	LaSalle	1720	25910	6,6
Petite-Patrie	2195	17990	12,2	Brossard	1680	24175	6,9
				TOTAL	50175	489890	11,2 (Moy.)

Note : la carte représente le volume du travail pauvre par unité territoriale; au plus le cercle d'une unité est large, au plus l'unité compte de travailleurs pauvres; le tableau reprend les 20 unités territoriales ayant le plus grand nombre de travailleurs pauvres; au total, elles regroupent 681 130 personnes âgées de 18 à 64 ans (41 % du total de la RMR), 50 175 travailleurs pauvres (55 % du total de la RMR) et 489 890 travailleurs (39 % du total de la RMR).

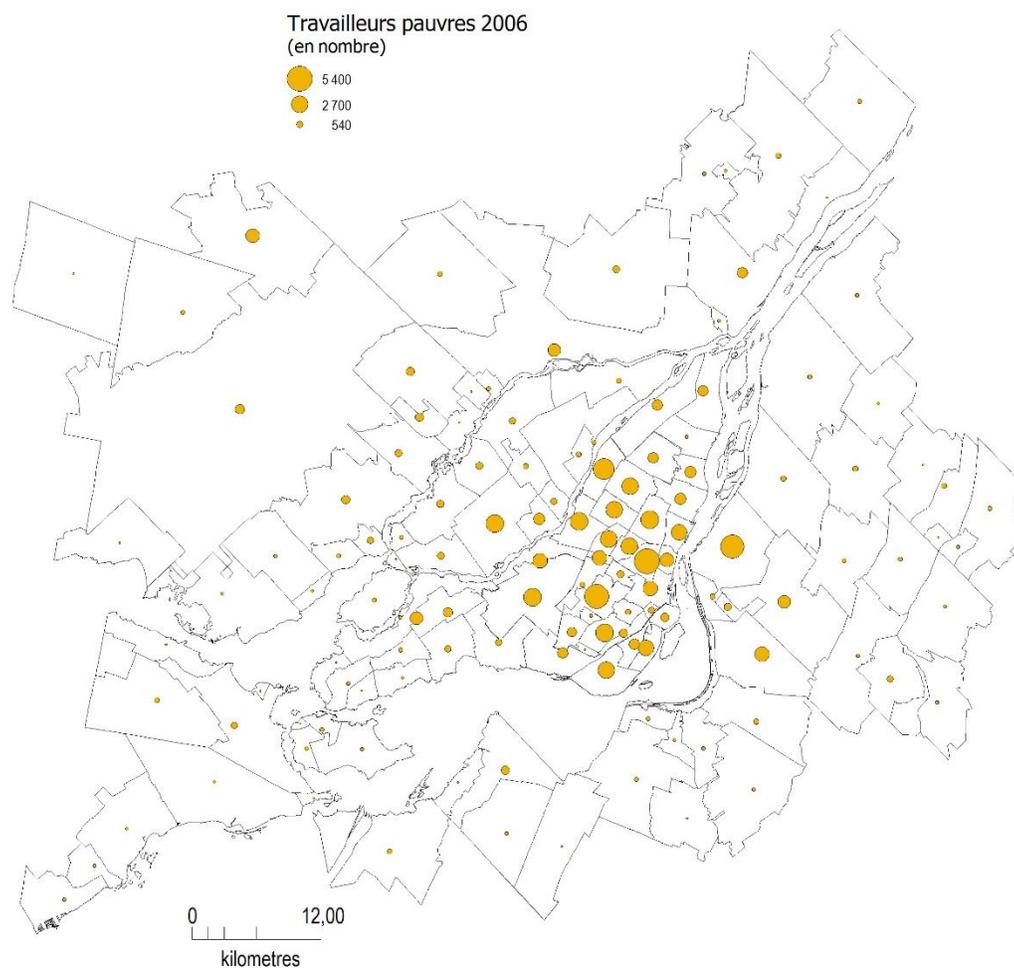
Figure 13.



GEO	Trav. pauvres	Trav.	Tx. trav. pauvre	GEO	Trav. pauvres	Trav.	Tx. trav. pauvre
Parc-Extension	1785	6915	25,8	Charlemagne	235	2230	10,5
Côte-des-Neiges	4685	27160	17,2	Plateau Mont-Royal	4505	42780	10,5
Saint-Michel	2380	14370	16,6	Pointe-Calumet	200	2075	9,6
Petite Bourgogne	430	2755	15,6	Gore	40	430	9,3
Montréal-Nord	3510	22665	15,5	Saint-Jérôme	1935	21255	9,1
Centre-Sud	1645	11085	14,8	Sainte-Geneviève (ex-ville)	115	1270	9,1
Saint-Henri	620	4195	14,8	Verdun	1915	21215	9,0
Pointe-Saint-Charles	555	3795	14,6	Saint-Léonard	1910	21435	8,9
Hochelaga-Maisonneuve	2010	14720	13,7	Ville-Émard - Côte-Saint-Paul	875	10030	8,7
Petite-Patrie	2195	17990	12,2	Rosemont	2515	28880	8,7
Saint-Placide	60	505	11,9	Ahuntsic	2170	25805	8,4
Villeray	2300	19700	11,7	Côte-Saint-Luc	695	8265	8,4
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	1550	13515	11,5	Laval-des-Rapides	1205	14395	8,4
Saint-Laurent	2555	22805	11,2	Saint-Philippe	135	1625	8,3
Bordeaux-Cartierville	1570	14090	11,1	Vieux-Longueuil	4070	49385	8,2
Notre-Dame-de-Grâce	2420	21850	11,1	Richelieu	155	1900	8,2
L'Épiphanie	175	1585	11,0	TOTAL	53120	472675	11,6 (Moy.)

Note : la carte représente l'incidence du travail pauvre par unité territoriale; au plus la teinte d'une unité est foncée, au plus l'incidence du travail pauvre y est élevée; le tableau reprend les 33 unités territoriales ayant l'incidence du travail pauvre la plus élevée (la classe la plus élevée de la carte et qui reprend un quart des unités territoriales); au total, elles regroupent 667 520 personnes âgées de 18 à 64 ans (40 % du total de la RMR), 53 120 travailleurs pauvres (59 % du total de la RMR) et 472 675 travailleurs (38 % du total de la RMR).

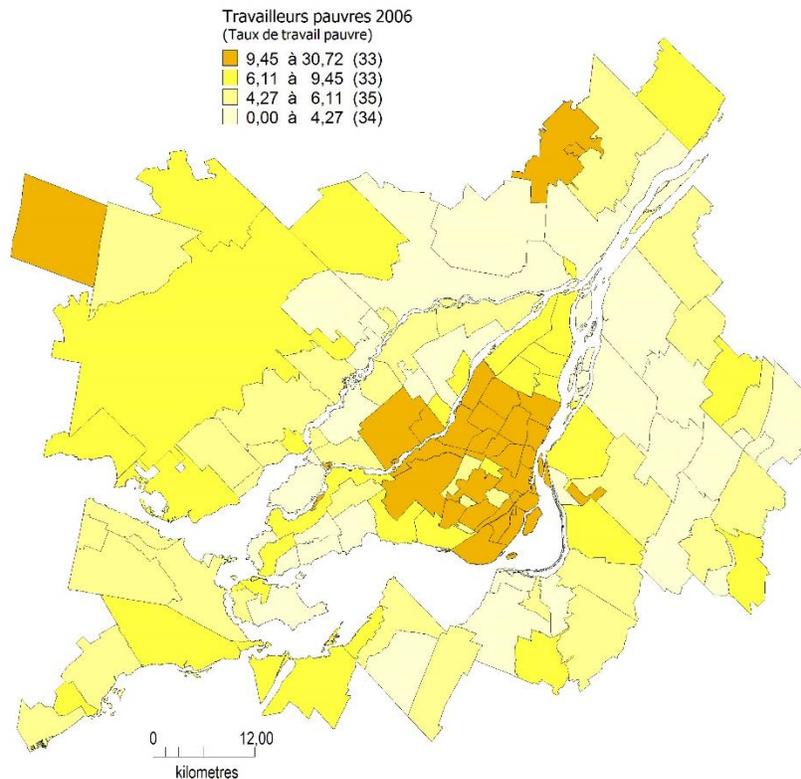
Figure 14.



GEO	Trav. pauvres	Trav.	Tx. trav. pauvre	GEO	Trav. pauvres	Trav.	Tx. trav. pauvre
Plateau Mont-Royal	5390	40350	13,4	LaSalle	2655	25740	10,3
Côte-des-Neiges	5065	26825	18,9	Saint-Léonard	2610	21090	12,4
Vieux-Longueuil	4695	50485	9,3	Saint-Michel	2580	14630	17,6
Montréal-Nord	3825	22445	17,0	Petite-Patrie	2570	19005	13,5
Saint-Laurent	3105	24660	12,6	Verdun	2445	23550	10,4
Rosemont	3095	30635	10,1	Hochelaga-Maisonneuve	2325	15950	14,6
Ahuntsic	3045	26070	11,7	Centre-ville (anc. Ville-Marie)	2180	14280	15,3
Chomedey	2960	28315	10,5	Parc-Extension	2075	6755	30,7
Notre-Dame-de-Grâce	2810	21100	13,3	Brossard	2020	25805	7,8
Villeray	2780	19940	13,9	Bordeaux-Cartierville	2015	13620	14,8
				TOTAL	60245	471250	13,9 (Moy.)

Note : la carte représente le volume du travail pauvre par unité territoriale; au plus le cercle d'une unité est large, au plus l'unité compte de travailleurs pauvres; le tableau reprend les 20 unités territoriales ayant le plus grand nombre de travailleurs pauvres; au total, elles regroupent 639 135 personnes âgées de 18 à 64 ans (38 % du total de la RMR), 60 245 travailleurs pauvres (55 % du total de la RMR) et 471 250 travailleurs (36 % du total de la RMR).

Figure 15.



GEO	Trav. pauvres	Trav.	Tx. trav. pauvre	GEO	Trav. pauvres	Trav.	Tx. trav. pauvre
Parc-Extension	2075	6755	30,7	Ahuntsic	3045	26070	11,7
Côte-des-Neiges	5065	26825	18,9	Sainte-Genève (ex-ville)	140	1240	11,3
Petite Bourgogne	515	2790	18,5	Ville-Émard - Côte-Saint-Paul	1155	10260	11,3
Pointe-Saint-Charles	805	4425	18,2	Côte-Saint-Luc	930	8280	11,2
Saint-Michel	2580	14630	17,6	L'Épiphanie	135	1205	11,2
Saint-Henri	855	4875	17,5	Gore	70	630	11,1
Montréal-Nord	3825	22445	17,0	Chomedey	2960	28315	10,5
Centre-Sud	1780	11310	15,7	Verdun	2445	23550	10,4
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	2180	14280	15,3	LaSalle	2655	25740	10,3
Bordeaux-Cartierville	2015	13620	14,8	Laval-des-Rapides	1435	13995	10,3
Hochelaga-Maisonneuve	2325	15950	14,6	L'Épiphanie	170	1675	10,1
Villeray	2780	19940	13,9	Rosemont	3095	30635	10,1
Petite-Patrie	2570	19005	13,5	Mercier-Ouest	1405	14200	9,9
Plateau Mont-Royal	5390	40350	13,4	Greenfield Park	560	5925	9,5
Notre-Dame-de-Grâce	2810	21100	13,3	Vieux-Longueuil	4695	50485	9,3
Saint-Laurent	3105	24660	12,6	Terrasse-Vaudreuil	70	775	9,0
Saint-Léonard	2610	21090	12,4	TOTAL	68250	527030	13,5 (Moy.)

Note : la carte représente l'incidence du travail pauvre par unité territoriale; au plus la teinte d'une unité est foncée, au plus l'incidence du travail pauvre y est élevée; le tableau reprend les 33 unités territoriales ayant l'incidence du travail pauvre la plus élevée (la classe la plus élevée de la carte et qui reprend un quart des unités territoriales); au total, elles regroupent 728 685 personnes âgées de 18 à 64 ans (44 % du total de la RMR), 68 250 travailleurs pauvres (62 % du total de la RMR) et 527 030 travailleurs (40 % du total de la RMR).

Les cartes des pages précédentes rendent accessible la distribution sociospatiale du phénomène pris dans son ensemble (effectifs) et de manière relative (taux de travailleurs pauvres). Elles permettent de faire les observations suivantes :

- les travailleurs pauvres se sont légèrement concentrés dans l'espace entre les deux recensements; si les 20 unités territoriales où ils sont les plus nombreux comptent pour 55 % du total de la RMR lors des deux recensements, la proportion passe en revanche de 59 % à 62 % durant la même période pour les 33 unités ayant l'incidence la plus élevée du phénomène; de même, les volumes de la population âgée de 18 à 64 ans et de l'emploi se sont réduits dans les 20 unités territoriales qui comptent le plus de travailleurs pauvres en valeur absolue (effectif); enfin, le taux moyen de travailleurs pauvres des unités les plus touchées par le phénomène augmente entre 2001 et 2006, quel que soit l'indicateur retenu pour en établir la liste (effectifs ou taux de travailleurs pauvres);
- la géographie du travail pauvre apparaît stable dans le temps; les quartiers centraux de l'île de Montréal, aussi bien vers le Nord de l'île que vers le Sud-Ouest, sont les plus touchés par le phénomène, à l'exception de secteurs mieux nantis : Outremont, Mont-Royal et Westmount; les secteurs de la Rive-Sud proche du Centre-Ville, le Vieux-Longueuil en particulier, et à Laval, en particulier Chomedey et Laval-des-Rapides, sont aussi plus touchés;
- les espaces concernés par le travail pauvre semblent assez diversifiés en 2001, puisqu'ils incluent des quartiers traditionnellement associés à la défavorisation et à la pauvreté, comme Parc-Extension, Saint-Michel, Côte-des-Neiges, Montréal-Nord, la Petite Bourgogne ou Pointe-Saint-Charles, mais aussi des secteurs de l'île de Montréal moins souvent associés à ces phénomènes, comme le Plateau Mont-Royal, Saint-Laurent, La Petite-Patrie ou Villieray, ainsi que des municipalités de banlieue, comme Saint-Placide, Pointe-Calumet, L'Épiphanie, Richelieu ou Charlemagne; toutefois, dans ces derniers cas, les effectifs de travailleurs et de travailleurs pauvres sont réduits et peuvent être sujets à des variations importantes;
- par contre, en 2006, on assiste à une centralisation du travail pauvre sur l'île de Montréal; si la liste des 33 unités territoriales établies sur base de l'incidence du travail pauvre compte encore des unités territoriales situées à l'extérieur de l'île, elles se retrouvent plus loin dans le classement – en 2006, les 21 premières places sont occupées par des unités territoriales situées sur l'île de Montréal, alors qu'une unité de banlieue se classait à la 11^e place en 2001, mais il est vrai, avec une population de petite taille; il est aussi bon de noter que toutes ces unités territoriales enregistrent une augmentation de leur taux de travailleurs pauvres entre les deux recensements.

Les observations précédentes soulignent la diversité du travail pauvre. Géographiquement, il est d'abord associé à des quartiers où les facteurs traditionnels de la défavorisation sociale et de la pauvreté sont bien présents, comme le fait d'être un parent seul ou d'être un immigrant récent. Il est ensuite aussi associé à des quartiers pourtant plutôt identifiés comme des espaces gentrifiés ou socialement et économiquement diversifiés, comme le Plateau Mont-Royal, Villeray, Rosemont ou la Petite-Patrie. Le travail pauvre pourrait y être lié à la présence accrue de jeunes diplômés qui peinent à s'insérer sur un marché du travail devenu plus flexible et plus concurrentiel, y compris pour les diplômés universitaires, comme nous l'avons vu dans le profil du travail pauvre. Enfin, une série de municipalités de banlieue, parfois de petite taille, sont aussi concernées par un taux de travail pauvre élevé. Dans ce cas, il peut s'agir de travailleuses et travailleurs actifs dans des secteurs plus directement soumis à la concurrence internationale et aux variations cycliques de l'activité, et dont les taux de profit sont plus bas, comme les secteurs primaires (agriculture et extraction) ou industriels.

Il s'agit cependant d'être prudent par rapport aux observations précédentes. En effet, elles sont formulées à partir d'un découpage spatial assez large d'une part, et portent sur la population des travailleurs pauvres prise dans son ensemble d'autre part. Dans la suite du texte, nous nous attacherons à décrire la distribution sociospatiale des travailleurs pauvres en tenant compte de différentes caractéristiques sociodémographiques ou liées au marché du travail, tout comme nous l'avons fait pour le profil des travailleurs pauvres. L'évolution du phénomène sera également prise en compte en tentant d'identifier les secteurs où il s'est le plus accru entre les deux recensements. Nous nous attacherons enfin à décrire la distribution spatiale du travail pauvre en ayant recours à une base de données complémentaire construite à l'échelle des secteurs de recensement (une échelle territoriale plus fine que celle utilisée jusqu'ici).

4.3 Distribution spatiale du travail pauvre selon différentes caractéristiques

Pour avancer sur la description de la distribution spatiale des travailleurs pauvres, il est possible de voir comment ils se répartissent entre les différentes unités territoriales lorsque sont prises en compte différentes caractéristiques.

Parmi les caractéristiques disponibles, nous avons retenu celles pour lesquelles il est attendu qu'elles jouent un rôle dans la distribution spatiale du phénomène. L'idée sous-jacente était de contraster des catégories entre elles ou de les retenir en raison de leur effet sur le travail pauvre.

Pour chaque caractéristique, le même mode de présentation a été retenu. Une carte en présente les effectifs absolus. À celle-ci s'ajoute un tableau qui reprend les 20 unités territoriales pour lesquelles l'effectif est le plus important. Les tableaux présentent les effectifs, le pourcentage qu'ils représentent par rapport au total des travailleurs pauvres de la catégorie et le taux de travail pauvre. Toutes les analyses sont produites pour 2006.

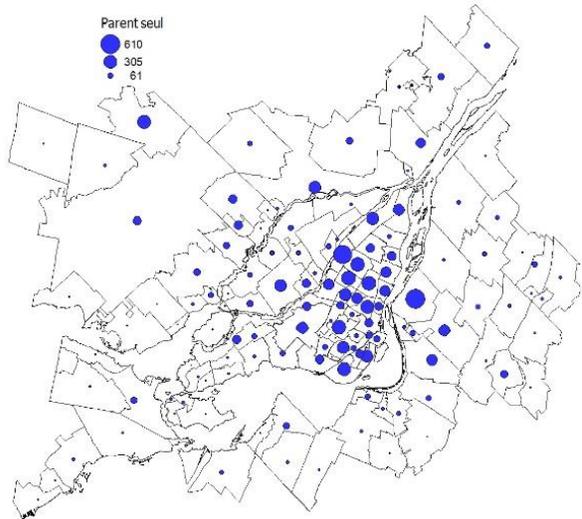
4.3.1 Composition familiale

La première variable retenue est la composition familiale. Nous avons vu qu'elle a l'effet le plus important sur le risque pour une personne de se retrouver en situation de travail pauvre. Parmi les catégories disponibles, deux ont retenu notre attention : le fait d'être un parent seul (monoparentalité) et de vivre seul (ménage d'une personne). Ces deux catégories sont liées au travail pauvre et des travaux antérieurs ont montré qu'elles ne se concentrent pas forcément dans les mêmes quartiers.

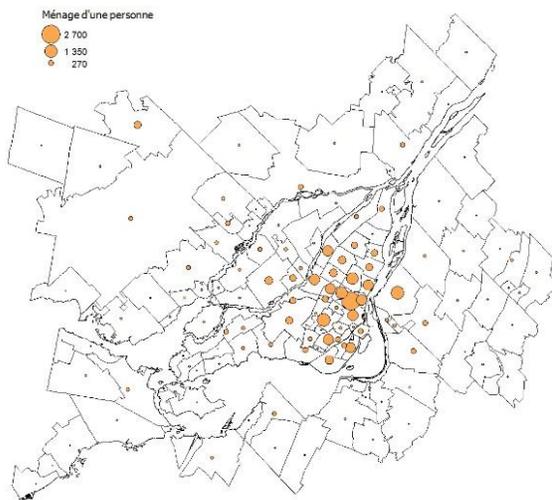
Les deux cartes et les tableaux présentés ci-dessous confirment en partie cette hypothèse. Les travailleurs pauvres en situation de monoparentalité se retrouvent surtout dans des quartiers associés à la défavorisation sociale et à la pauvreté, avec plusieurs unités territoriales où le taux de travailleurs pauvres est élevé – Montréal-Nord, Côte-des-Neiges, Saint-Michel, Saint-Léonard ou Rivières-des-Prairies sur l'île de Montréal, mais aussi Brossard sur la Rive-Sud, même si l'effectif de travailleurs pauvres en situation de monoparentalité y est réduit. Il est aussi intéressant de noter que l'unité qui occupe la première place en termes d'effectif est le Vieux-Longueuil, bien que le taux de travailleurs pauvres en situation de monoparentalité soit comparable à celui de la moyenne régionale.

Pour les personnes vivant seules, l'unité territoriale en comptant le plus grand nombre est le Plateau Mont-Royal, un espace qui correspond bien au style de vie et à la géographie des solos, tel qu'ils ont pu être observés par le passé. Par contre, le deuxième espace le plus concerné par la présence de personnes vivant seules et occupant un emploi mal rémunéré est le Vieux-Longueuil, un espace en transition et hétérogène situé sur la Rive-Sud, mais relié au centre-ville par des infrastructures de transport individuel (pont Jacques-Cartier) et collectif (métro et bus). Les autres unités qui forment le haut de la liste sont des espaces centraux de l'île de Montréal. En termes relatifs, si Côte-des-Neiges combine à la fois un volume appréciable de personnes seules et en situation précaire sur le marché de l'emploi, les autres unités territoriales où le taux de travailleurs pauvres est plus élevé ont des effectifs plus réduits. Ces unités sont le Centre-Ville, Saint-Michel, Montréal-Nord, le Centre-Sud et Notre-Dame-de-Grâce. Les unités qui présentent le taux le plus élevé sont encore une fois celles qui s'apparentent le plus à la distribution spatiale de la défavorisation sociale et de la pauvreté observée par le passé à Montréal.

Figure 16.



Geo	N	%	Tx
Vieux-Longueuil	605	5,1	12,9
Montréal-Nord	555	4,6	19,2
Côte-des-Neiges	340	2,8	16,1
Rosemont	335	2,8	13,7
Saint-Michel	335	2,8	19,5
Saint-Léonard	320	2,7	18,1
LaSalle	305	2,6	12,4
Saint-Jérôme	300	2,5	15,3
Plateau Mont-Royal	295	2,5	15,1
Verdun	270	2,3	15,3
Villeray	260	2,2	17,0
Chomedey	255	2,1	12,4
Terrebonne	255	2,1	8,9
Notre-Dame-de-Grâce	250	2,1	13,6
Rivière-des-Prairies	250	2,1	17,6
Saint-Hubert	235	2,0	12,5
Pointe-aux-Trembles	235	2,0	10,3
Saint-Laurent	235	2,0	13,7
Ahuntsic	225	1,9	12,5
Brossard	210	1,8	17,5
Total 20	6070	50,8	14,7
TOTAL	11950	100,0	12,2



Geo	N	%	Tx
Plateau Mont-Royal	2615	8,3	13,6
Vieux-Longueuil	1430	4,5	11,2
Côte-des-Neiges	1430	4,5	18,3
Rosemont	1205	3,8	11,0
Petite-Patrie	1115	3,5	13,7
Ahuntsic	1065	3,4	14,0
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	1055	3,3	16,1
Villeray	995	3,2	13,7
Hochelaga-Maisonneuve	960	3,0	12,6
Centre-Sud	960	3,0	15,6
Notre-Dame-de-Grâce	955	3,0	15,7
Montréal-Nord	930	3,0	17,3
Verdun	880	2,8	11,9
LaSalle	730	2,3	12,4
Saint-Michel	610	1,9	18,4
Chomedey	610	1,9	12,5
Saint-Léonard	590	1,9	14,7
Saint-Jérôme	535	1,7	11,8
Saint-Laurent	530	1,7	12,0
Mercier-Ouest	520	1,7	11,7
Total 20	19720	62,6	13,9
TOTAL	31500	100,0	14,1

4.3.2 Immigration

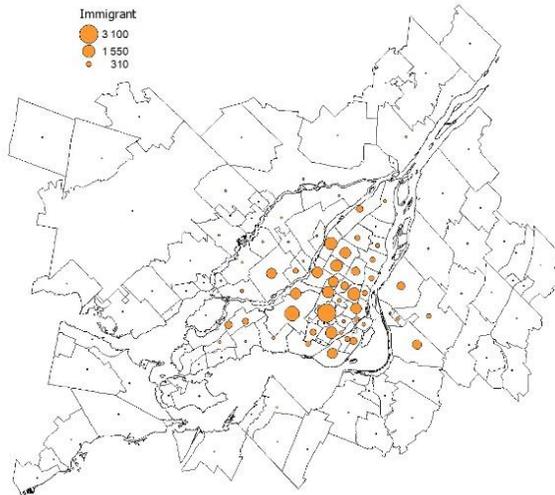
Une autre caractéristique qui a un effet significatif sur le travail pauvre est l'immigration. Cet effet reste important même lorsque d'autres caractéristiques sont prises en compte. Il a été aussi montré que la population immigrante avait fourni les trois quarts de l'augmentation du travail pauvre entre 2001 et 2006. Il est donc utile de voir comment les travailleurs pauvres immigrants se distribuent au sein de l'espace métropolitain. C'est ce que permet de faire la figure 17 pour l'ensemble des immigrants et pour les immigrants récents (ceux arrivés dans le courant des dix années ayant précédé le recensement de 2006).

Tout comme pour l'ensemble des immigrants, les immigrants travailleurs pauvres sont concentrés sur l'île de Montréal, à l'exception de quelques proches banlieues, Chomedey à Laval et Brossard et le Vieux-Longueuil sur la Rive-Sud. Les unités territoriales les plus touchées sont celles associées aux territoires de l'immigration. Il est toutefois bon de noter que la distinction entre les effectifs et le taux de travailleurs pauvres permet de mettre en évidence certaines nuances. Les espaces présentant les effectifs les plus importants n'ont pas systématiquement un taux de travail pauvre pour les immigrants très élevés, et inversement. Ainsi, ce sont Parc-Extension et le Centre-Ville où les immigrants sont proportionnellement plus touchés par le travail pauvre. Dans d'autres, comme Côte-des-Neiges ou Montréal-Nord, le taux de travailleurs pauvres est aussi supérieur à la moyenne régionale avec un volume relativement important de personnes concernées par le problème. Il est opportun toutefois d'avoir à l'esprit que les variations précédentes peuvent être en partie causé par la taille des différentes unités territoriales.

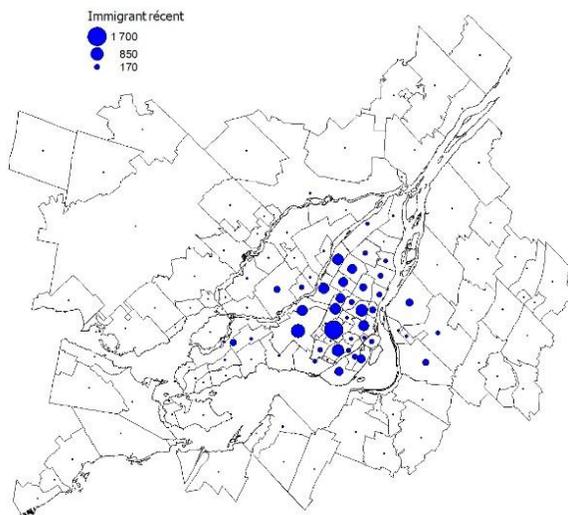
La carte et le tableau pour les immigrants récents présentent le même type de tendances, cependant exacerbées par les difficultés accrues d'insertion sur le marché du travail. Dans certains secteurs, le taux de travailleurs pauvres parmi les immigrants récents apparaît très élevé, comme dans Parc-Extension, Villeray, Montréal-Nord, le Centre-Sud, Ahuntsic, Bordeaux-Cartierville et le Centre-Ville – le taux observé s'y situe au-dessus de la moyenne régionale.

Enfin, il est bon de noter que les 20 secteurs dont les effectifs de travailleurs pauvres immigrants, qu'ils soient récents ou non, sont les plus élevés sont aussi ceux qui les concentrent proportionnellement le plus (à raison de plus de 70 %). L'immigration constitue ainsi une caractéristique qui influence significativement le risque d'être un travailleur pauvre et qui a tendance à contribuer à la concentration du phénomène dans l'espace.

Figure 17.



Geo	N	%	Tx
Côte-des-Neiges	3095	9,4	18,2
Saint-Laurent	1980	6,0	13,9
Plateau Mont-Royal	1565	4,7	16,2
Montréal-Nord	1560	4,7	18,6
Saint-Michel	1365	4,1	16,4
Parc-Extension	1360	4,1	25,7
Notre-Dame-de-Grâce	1330	4,0	15,5
Ahuntsic	1250	3,8	17,8
Bordeaux-Cartierville	1220	3,7	16,3
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	1215	3,7	23,3
Saint-Léonard	1175	3,6	12,9
Chomedey	1015	3,1	9,1
LaSalle	1000	3,0	12,0
Villeray	980	3,0	17,5
Brossard	920	2,8	9,4
Rosemont	735	2,2	12,7
Vieux-Longueuil	660	2,0	10,5
Petite-Patrie	635	1,9	16,7
Verdun	630	1,9	14,0
Pierrefonds (ex-ville)	620	1,9	7,8
Total 20	24310	73,7	15,2
TOTAL	32965	100,0	16,5



Geo	N	%	Tx
Côte-des-Neiges	1655	11,0	24,5
Saint-Laurent	960	6,4	25,0
Plateau Mont-Royal	760	5,1	19,5
Notre-Dame-de-Grâce	740	4,9	25,4
Parc-Extension	650	4,3	34,0
Montréal-Nord	640	4,3	27,1
Bordeaux-Cartierville	630	4,2	26,5
Ahuntsic	610	4,1	27,8
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	550	3,7	27,2
Saint-Léonard	505	3,4	23,7
Villeray	505	3,4	29,4
Saint-Michel	495	3,3	24,4
LaSalle	420	2,8	20,4
Verdun	415	2,8	20,9
Vieux-Longueuil	335	2,2	16,1
Rosemont	315	2,1	15,2
Chomedey	245	1,6	14,4
Pierrefonds (ex-ville)	245	1,6	14,5
Centre-Sud	240	1,6	29,6
Brossard	235	1,6	12,4
Total 20	11150	74,4	22,9
TOTAL	14995	100,0	26,6

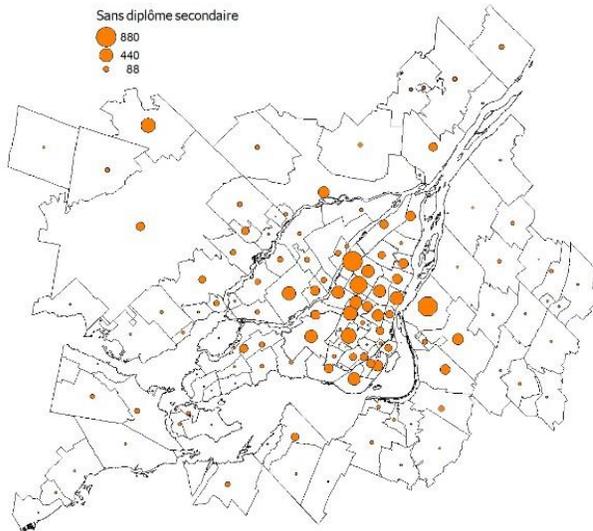
4.3.3 Niveau d'éducation

Le niveau d'éducation est une autre variable qui est souvent mentionnée comme ayant un effet sur la réussite professionnelle. Cette relation est confirmée dans le cas du travail pauvre, celui-ci étant plus fréquent parmi les personnes moins diplômées. Toutefois, il a aussi été noté que la plus forte croissance du phénomène est enregistrée parmi les universitaires. Il était donc intéressant d'observer où résident les travailleurs pauvres faiblement qualifiés et ceux détenant un diplôme universitaire. C'est ce que permet de faire la figure 18 ci-dessous. Afin d'en faciliter l'interprétation, la figure 19 a été ajoutée; elle présente la distribution dans l'espace des travailleurs pauvres âgés de moins de 30 ans.

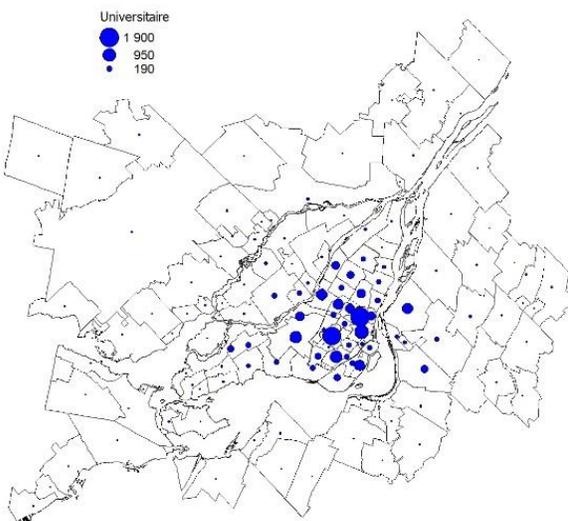
Comme pour les autres caractéristiques, les cartes mettent en évidence des ressemblances et des dissimilarités. Pour les personnes ne détenant pas un diplôme secondaire, la géographie mise en évidence est encore une fois proche de celle liée à la défavorisation et à la pauvreté. Les unités territoriales qui se retrouvent au sommet de la liste sont celles spontanément associées à des espaces concentrant les populations plus défavorisées et aux prises avec de multiples difficultés en termes d'insertion sociale et professionnelle.

La distribution spatiale des universitaires travailleurs pauvres se fait surtout à travers différents secteurs proches du centre-ville et où se retrouve une population étudiante attirée par les institutions d'enseignement supérieur et qui continue à y résider lors de son accès au marché du travail. Cette interprétation est corroborée en partie par la carte sur les jeunes travailleurs pauvres. Ils se retrouvent en effet sensiblement dans les mêmes quartiers que les universitaires et il est vraisemblable que ces deux populations se recoupent en partie à l'échelle individuelle.

Figure 18.

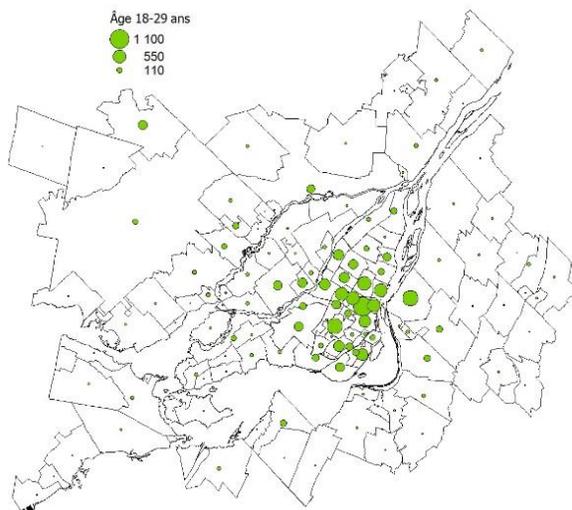


Geo	N	%	Tx
Montréal-Nord	880	5,4	17,0
Vieux-Longueuil	830	5,1	11,6
Saint-Michel	680	4,2	17,4
Côte-des-Neiges	535	3,3	26,4
Parc-Extension	485	3,0	23,7
Saint-Jérôme	485	3,0	12,4
Chomedey	440	2,7	10,0
Hochelaga-Maisonneuve	440	2,7	18,8
Ahuntsic	410	2,5	17,3
Saint-Léonard	405	2,5	11,9
LaSalle	405	2,5	12,5
Villeray	400	2,5	16,4
Rosemont	390	2,4	13,8
Saint-Laurent	360	2,2	14,5
Plateau Mont-Royal	330	2,0	17,1
Terrebonne	315	1,9	5,5
Saint-Hubert	310	1,9	7,1
Verdun	295	1,8	13,7
Petite-Patrie	270	1,7	15,5
Brossard	260	1,6	10,4
Total 20	8925	55,1	14,6
TOTAL	16195	100,0	14,8



Geo	N	%	Tx
Plateau Mont-Royal	1885	9,8	8,0
Côte-des-Neiges	1730	9,0	12,5
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	1055	5,5	11,5
Saint-Laurent	880	4,6	7,7
Notre-Dame-de-Grâce	830	4,3	6,8
Ahuntsic	745	3,9	6,5
Vieux-Longueuil	655	3,4	4,5
Villeray	625	3,3	7,5
Verdun	625	3,3	6,1
Petite-Patrie	545	2,8	6,6
Bordeaux-Cartierville	525	2,7	8,9
Rosemont	505	2,6	4,3
Centre-Sud	440	2,3	10,5
Montréal-Nord	430	2,2	11,5
Saint-Léonard	375	2,0	7,3
Brossard	345	1,8	3,3
LaSalle	335	1,7	5,2
Côte-Saint-Luc	290	1,5	6,0
Pierrefonds (ex-ville)	285	1,5	3,6
Chomedey	255	1,3	3,3
Total 20	13360	69,6	7,1
TOTAL	19185	100,0	5,8

Figure 19.



Geo	N	%	Tx
Plateau Mont-Royal	1100	7,0	12,4
Vieux-Longueuil	770	4,9	10,0
Côte-des-Neiges	740	4,7	19,2
Rosemont	615	3,9	11,5
Petite-Patrie	565	3,6	12,2
Villeray	555	3,5	12,8
Hochelaga-Maisonneuve	530	3,4	12,4
Centre-Sud	525	3,3	16,6
Verdun	465	3,0	13,0
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	460	2,9	17,1
Ahuntsic	445	2,8	12,3
Notre-Dame-de-Grâce	400	2,6	17,3
Saint-Michel	375	2,4	20,2
Montréal-Nord	360	2,3	12,7
Saint-Léonard	325	2,1	13,1
Saint-Jérôme	325	2,1	9,4
Laval-des-Rapides	315	2,0	12,3
Parc-Extension	310	2,0	30,7
Saint-Laurent	305	1,9	14,4
LaSalle	300	1,9	10,9
Total 20	9785	62,4	14,5
TOTAL	15675	100,0	13,2

4.3.4 Professions

Une dernière caractéristique peut être prise en compte. Il s'agit de la profession et du secteur d'activités. En effet, tous les secteurs d'activités ne fournissent pas la même qualité d'emploi et ne sont pas distribués dans l'espace de la même manière. Il est dès lors intéressant de voir si les travailleurs pauvres de différents secteurs résident dans des espaces différenciés.

Il serait évidemment trop long de présenter l'ensemble des professions. C'est pourquoi un choix devait s'opérer parmi celles disponibles. Les figures 20 à 23 présentent ainsi successivement les professions liées au secteur de la vente et des services, à celui de la fabrication et des services d'utilité publique, au secteur de la santé et aux sciences sociales, à l'éducation, à l'administration publique et à la religion. Ce sont des secteurs qui regroupent un volume appréciable de travailleurs pauvres ou qui ont vu leur nombre s'accroître entre 2001 et 2006.

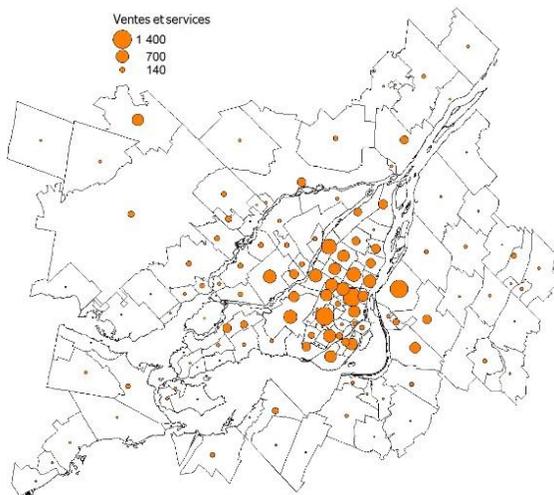
Les travailleurs pauvres du secteur de la vente et des services (celui qui en fournit le plus grand nombre au total) apparaissent peu concentrés dans l'espace (les 20 unités territoriales en comptant le plus grand nombre comptent pour seulement 55 % du total). Ils se retrouvent en assez grand nombre dans presque tous les secteurs les plus défavorisés de l'île de Montréal et de la banlieue, indiquant par là le fait que la tertiarisation de l'économie ne se traduit pas seulement par la création d'emplois de qualité.

Les travailleurs pauvres des professions associées aux secteurs de la fabrication (activités manufacturières) se retrouvent principalement concentrés dans les quartiers défavorisés de l'île de Montréal. Leur liste recoupe également des territoires marqués par l'immigration et la diversité ethnique. Cette distribution spatiale épouse en partie la géographie de l'emploi du secteur manufacturier, en particulier des secteurs à plus faible valeur ajoutée et qui occupent en grand nombre les personnes issues de l'immigration (par exemple, le secteur Chabanel où se retrouve l'industrie de l'habillement).

Les travailleurs pauvres du secteur de la santé se retrouvent surtout dans des quartiers centraux de l'Ouest de l'île de Montréal, leur concentration dans l'espace est toutefois modeste et leurs effectifs par unité territoriale limités.

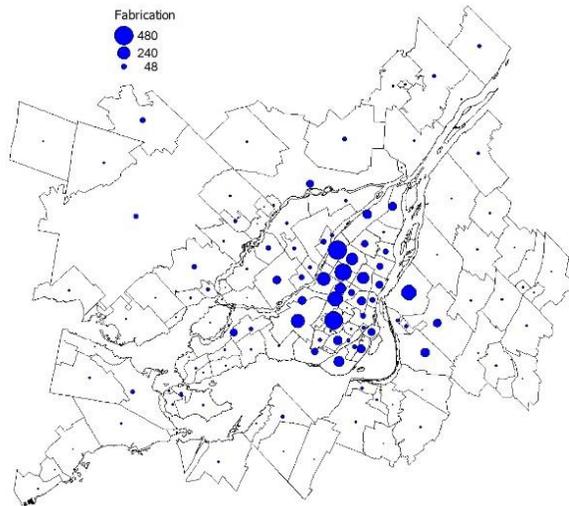
Enfin, les travailleurs pauvres des professions des sciences sociales, de l'éducation, de l'administration publique et de la religion épousent une géographie qui se calque sur celle des diplômés universitaires. Elle met ainsi en évidence un espace du travail « intellectuel » précaire ou mal rémunéré ayant comme épicycle le Plateau Mont-Royal et s'étendant aux autres territoires qui en sont proches, mais concernant aussi Côte-des-Neiges ou le Vieux-Longueuil.

Figure 20.



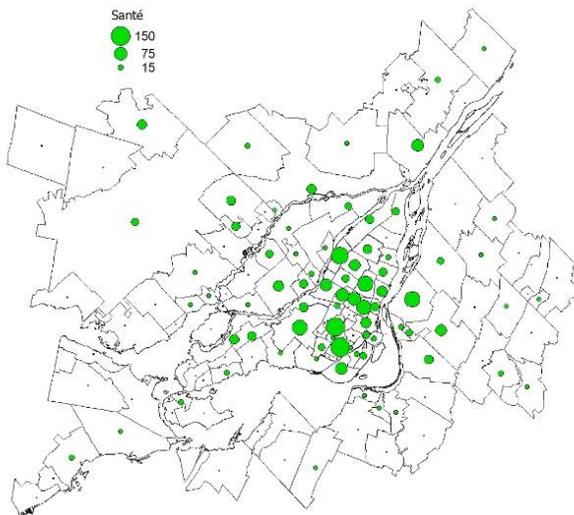
Geo	N	%	Tx
Côte-des-Neiges	1365	4,9	23,5
Plateau Mont-Royal	1305	4,6	20,5
Vieux-Longueuil	1240	4,4	13,2
Montréal-Nord	970	3,4	19,4
Rosemont	835	3,0	14,5
Saint-Laurent	770	2,7	16,4
Ahuntsic	755	2,7	17,5
Petite-Patrie	715	2,5	11,0
Chomedey	715	2,5	18,2
Hochelaga-Maisonneuve	710	2,5	18,0
Notre-Dame-de-Grâce	680	2,4	20,4
Villeray	670	2,4	17,6
LaSalle	625	2,2	12,0
Saint-Michel	620	2,2	18,3
Saint-Léonard	620	2,2	13,6
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	610	2,2	25,6
Parc-Extension	605	2,2	31,9
Verdun	600	2,1	12,9
Saint-Jérôme	575	2,0	11,5
Brossard	560	2,0	11,5
Total 20	15545	55,3	17,4
TOTAL	28130	100,0	15,5

Figure 21.



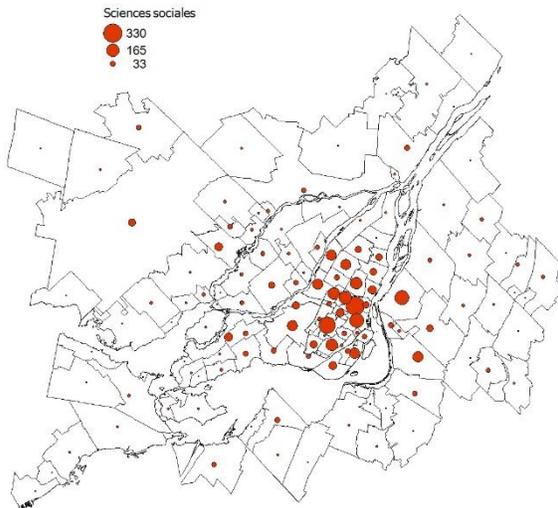
Geo	N	%	Tx
Montréal-Nord	480	7,5	17,8
Côte-des-Neiges	425	6,6	15,9
Saint-Michel	390	6,1	14,1
Parc-Extension	315	4,9	19,6
Vieux-Longueuil	300	4,7	10,1
Saint-Laurent	270	4,2	14,4
Ahuntsic	255	4,0	16,0
Saint-Léonard	200	3,1	11,2
Rosemont	195	3,0	13,4
Villeray	190	3,0	15,3
LaSalle	150	2,3	9,3
Notre-Dame-de-Grâce	135	2,1	19,3
Brossard	135	2,1	11,2
Rivière-des-Prairies	130	2,0	7,0
Verdun	120	1,9	12,6
Pointe-aux-Trembles	115	1,8	7,8
Plateau Mont-Royal	110	1,7	12,5
Chomedey	105	1,6	5,8
Bordeaux-Cartierville	105	1,6	11,6
Saint-Hubert	105	1,6	6,1
Total 20	4230	66,1	12,6
TOTAL	6395	100,0	12

Figure 22.



Geo	N	%	Tx
Notre-Dame-de-Grâce	150	5,6	10,2
Côte-des-Neiges	140	5,3	7,2
Montréal-Nord	125	4,7	9,0
Vieux-Longueuil	105	4,0	3,0
Rosemont	105	4,0	4,9
Saint-Laurent	95	3,6	7,0
Plateau Mont-Royal	90	3,4	4,3
Petite-Patrie	75	2,8	8,5
Villeray	75	2,8	6,6
Ahuntsic	70	2,6	3,8
LaSalle	65	2,4	3,9
Repentigny	65	2,4	2,7
Saint-Léonard	60	2,3	5,3
Saint-Hubert	60	2,3	3,2
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	50	1,9	8,4
Hochelaga-Maisonneuve	50	1,9	5,4
Chomedey	50	1,9	3,4
Pierrefonds (ex-ville)	45	1,7	3,9
Terrebonne	45	1,7	1,9
Saint-Jérôme	45	1,7	2,9
Total 20	1565	58,9	5,3
TOTAL	2655	100,0	4,8

Figure 23.



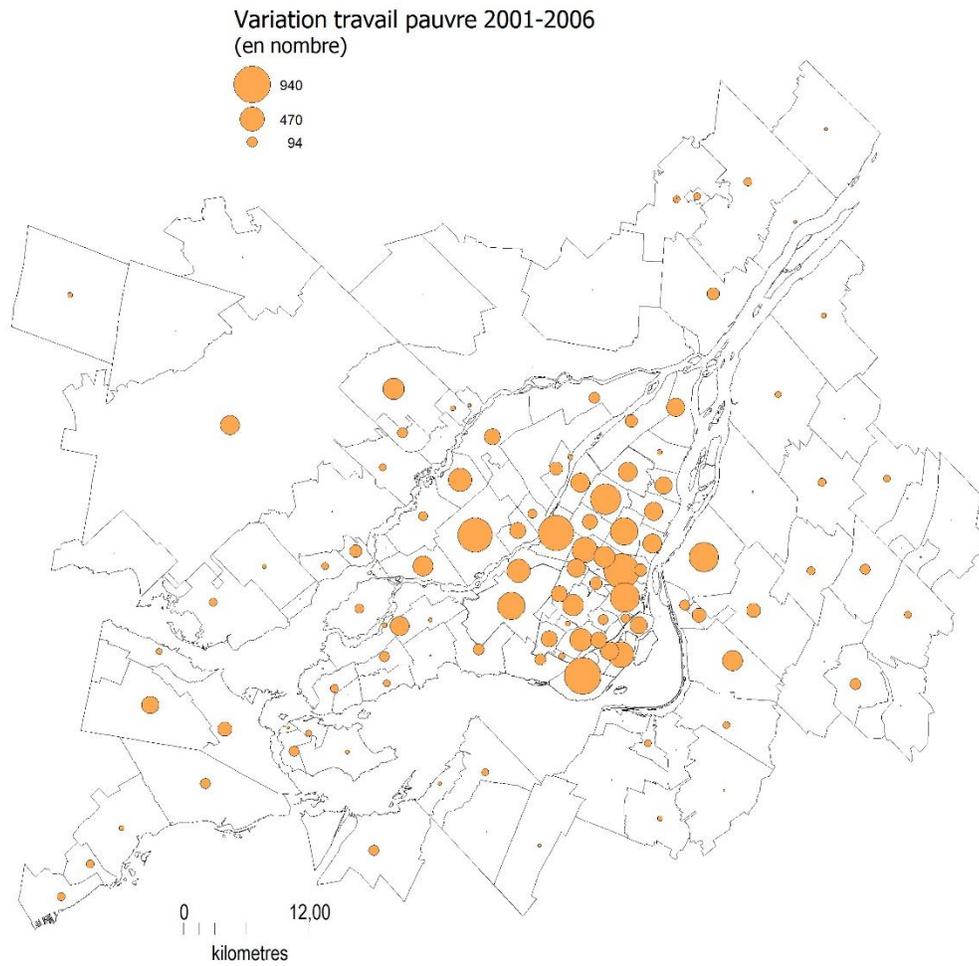
Geo	N	%	Tx
Plateau Mont-Royal	330	7,5	5,6
Côte-des-Neiges	265	6,0	8,6
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	200	4,5	9,7
Vieux-Longueuil	195	4,4	4,3
Petite-Patrie	160	3,6	5,6
Villeray	155	3,5	5,5
Rosemont	140	3,2	3,7
Notre-Dame-de-Grâce	140	3,2	4,0
Brossard	120	2,7	5,0
Verdun	115	2,6	4,9
Saint-Laurent	110	2,5	5,0
Ahuntsic	110	2,5	3,1
Montréal-Nord	105	2,4	7,1
Saint-Léonard	105	2,4	8,5
Hochelega-Maisonneuve	80	1,8	5,7
Pierrefonds (ex-ville)	80	1,8	5,0
Boisbriand	75	1,7	7,3
Outremont	75	1,7	4,1
LaSalle	70	1,6	3,6
Mirabel	65	1,5	5,0
Total 20	2695	61,0	5,6
TOTAL	4415	100,0	4,9

4.4 Évolution du travail pauvre dans l'espace

En plus de la distribution spatiale du phénomène pour une année donnée, il est opportun de décrire comment l'augmentation observée du phénomène entre 2001 et 2006 s'est répartie dans l'espace. Rappelons que 18 990 travailleurs pauvres se sont ajoutés durant cette période selon le recensement et la définition retenue du phénomène. L'enjeu principal est de savoir si cette augmentation s'est faite prioritairement dans des espaces déjà touchés par le phénomène et si elle est donc venue renforcer des inégalités sociospatiales préexistantes.

Pour cela, une carte et un tableau présentent ci-dessous la répartition spatiale de l'accroissement du travail pauvre entre 2001 et 2006.

Figure 24.



Geo	N	%	Geo	N	%
LaSalle	935	4,9	Sainte-Dorothée	340	1,8
Plateau Mont-Royal	885	4,7	Hochelaga-Maisonneuve	315	1,7
Ahuntsic	875	4,6	Montréal-Nord	315	1,7
Chomedey	855	4,5	Mirabel	310	1,6
Saint-Léonard	700	3,7	Anjou	305	1,6
Centre-ville (anc. Ville-Marie)	630	3,3	Pierrefonds (ex-ville)	295	1,6
Vieux-Longueuil	625	3,3	Parc-Extension	290	1,5
Rosemont	580	3,1	Pointe-aux-Trembles	285	1,5
Saint-Laurent	550	2,9	Ville-Émard - Côte-Saint-Paul	280	1,5
Verdun	530	2,8	Mercier-Ouest	275	1,4
Villeray	480	2,5	Saint-Lazare	265	1,4
Bordeaux-Cartierville	445	2,3	Mercier-Est	260	1,4
Sainte-Rose	420	2,2	Pointe-Saint-Charles	250	1,3
Notre-Dame-de-Grâce	390	2,1	Côte-Saint-Luc	235	1,2
Côte-des-Neiges	380	2,0	Saint-Henri	235	1,2
Petite-Patrie	375	2,0	Total 33	14620	77,0
Blainville	370	1,9	TOTAL	18990	100,0

La carte et le tableau mettent en évidence une diffusion relative du travail pauvre vers le Sud-Ouest, LaSalle est le premier secteur concerné, et vers le Nord, comme à Ahuntsic, ou dans des unités territoriales moins souvent associées à la défavorisation comme le Plateau Mont-Royal, Saint-Léonard, Saint-Laurent ou Rosemont. Le tableau reprend les 33 premières unités où l'augmentation du travail pauvre est la plus élevée (soit un quart des unités territoriales); elles comptent pour 77 % de l'augmentation totale du phénomène.

Le taux de corrélation entre l'accroissement du travail pauvre et le nombre de travailleurs pauvres d'une part, et le taux de travailleurs pauvres d'autre part, est toutefois élevé dans le premier cas et modéré dans le second :

- le taux de corrélation (Pearson) est de 0,70 (N= 134, $p < .0001$) entre l'augmentation du travail pauvre (effectif) et le nombre de travailleurs pauvres en 2001 (effectif);
- le taux de corrélation (Pearson) est de 0,17 (N= 134, $p < .0001$) entre l'augmentation du travail pauvre (effectif) et le pourcentage de travailleurs pauvres en 2001 (taux de travailleurs pauvres).

En résumé, les unités territoriales déjà marquées par le travail pauvre en 2001 en ce qui a trait aux effectifs ont continué à concentrer une part importante du phénomène, dont une part significative de son accroissement. En revanche, la relation positive faible enregistrée entre l'incidence du travail pauvre en 2001 et les effectifs liés à l'accroissement du phénomène laisse envisager une diffusion dans l'espace du phénomène, surtout en termes relatifs d'incidence du travail pauvre au sein de la population en emploi dans différentes unités territoriales. Au total, cette diffusion dans l'espace de l'augmentation du phénomène entre 2001 et 2006 n'aura pas été assez marquée pour en changer la distribution sociospatiale d'ensemble.

4.5 Les dimensions sociospatiales du travail pauvre : une analyse à l'échelle des SR en 2006

Jusqu'ici, la distribution spatiale du travail pauvre a été décrite à une échelle relativement large. Un inconvénient de cette échelle est qu'elle regroupe des territoires de taille variable et non harmonisée. Il est donc possible qu'elle masque des variations plus fines du phénomène dans l'espace.

Pour vérifier si c'est le cas, nous aurons recours à des données complémentaires disponibles à l'échelle des secteurs de recensement (SR). Les SR sont des unités territoriales comptant de 2500 à 8000 personnes et délimitées selon une définition commune basée sur leur poids démographique (lorsqu'un secteur devient trop peuplé, il est subdivisé). Les données dont nous disposons à cette échelle proviennent de l'Agence du revenu du Canada et sont compilées par Statistique Canada.

Dans le cadre du Partenariat de recherche sur les quartiers en transition (PRQT), les chercheurs ont accès à des tableaux sur les travailleurs pauvres (les mêmes définitions et méthodes sont appliquées pour les identifier). Ces tableaux sont disponibles pour 2006 et 2012 (nous reviendrons sur cette dernière année dans la section de conclusion du rapport).

Les données de l'Agence du revenu du Canada couvrent l'ensemble des personnes qui remplissent une déclaration d'impôt et dont il est possible d'utiliser les informations. En 2006, Statistique Canada indiquait que le taux de couverture de la base par rapport à la population était d'environ 75 %; cette couverture a augmenté graduellement pour se fixer au-dessus de 95 % aujourd'hui.

Les données provenant de l'Agence du revenu du Canada fournissent une estimation du travail pauvre pour Montréal en 2006 qui le fixe à 8,2 % du total de l'emploi (taux de travailleurs pauvres). Ces données sont cependant plus limitées que celles du recensement en termes de descripteurs sociodémographiques (elles fournissent pour l'essentiel des informations sur le sexe, l'âge et la composition familiale). Une autre de leur caractéristique est qu'elles sont ventilées à l'échelle des SR. De ce fait, de nombreuses données sont supprimées des tableaux, afin de préserver la confidentialité des informations transmises par les répondants au moment de la diffusion des résultats ou d'en assurer la validité (problème des petits nombres). Il devient alors difficile d'exploiter les croisements entre travail pauvre, âge, sexe et composition familiale. C'est pourquoi elles seront seulement utilisées ici pour décrire le phénomène dans son ensemble.

Un premier apport des données est de pouvoir observer comment la distribution du travail pauvre se fait à une échelle permettant de subdiviser en plusieurs sous-espaces les unités territoriales utilisées jusqu'ici. Deux cartes ont ainsi été tracées pour présenter le nombre de travailleurs pauvres et le taux de travailleurs pauvres par SR (voir figure 25). Afin de les rendre plus lisibles, elles se concentrent sur l'île de Montréal, Laval et l'agglomération de Longueuil, soit les territoires où les travailleurs pauvres se retrouvent en plus grand nombre.

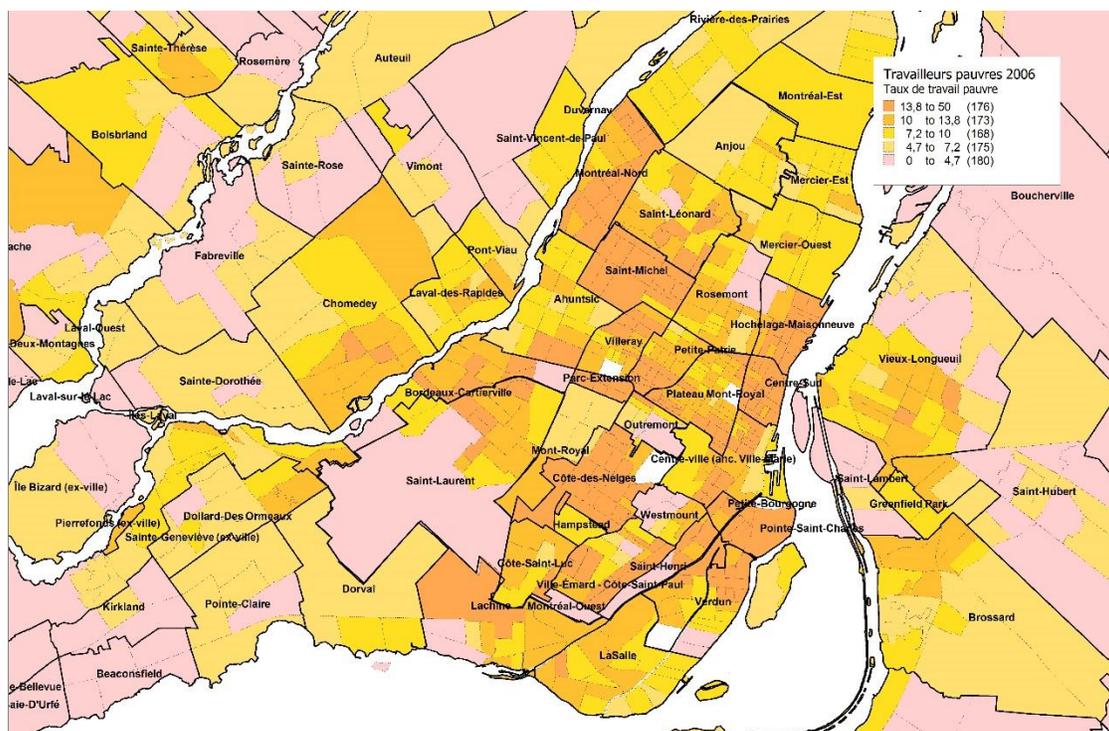
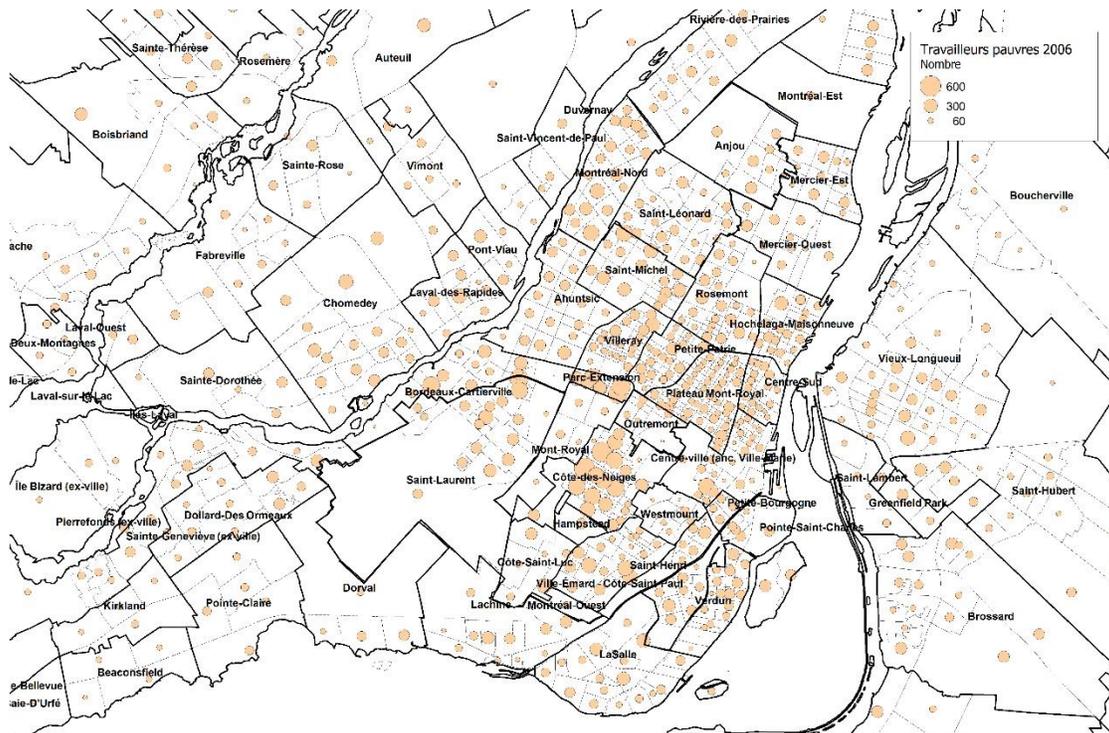
Ces cartes montrent qu'il peut exister une certaine variabilité lorsque l'on passe de l'échelle des unités territoriales plus larges à celle des SR. Notons d'emblée que cette variabilité est surtout présente dans des espaces étendus et hétérogènes, alors qu'elle est beaucoup moins présente pour les espaces plus réduits et/ou ceux marqués par un taux de travail pauvre élevé.

Le Plateau Mont-Royal ou Notre-Dame-de-Grâce sont deux exemples du premier cas de figure, celui où il existe une certaine variabilité interne. La carte montre ainsi que les travailleurs pauvres se concentrent en plus grand nombre dans la partie sud-ouest du Plateau, celle contiguë au Centre-Ville, ainsi que dans un secteur qui couvre une partie du Mile-End et qui s'étend vers Parc-Extension. À Notre-de-Dame-de-Grâce, les secteurs concernés sont ceux qui s'étendent le long de la falaise qui domine le Sud-Ouest et quelques quartiers à l'ouest. D'autres exemples de ce type sont Ahuntsic, Saint-Laurent, le Vieux-Longueuil, Lachine ou Chomedey.

Parc-Extension, Côte-des-Neiges, Saint-Michel et dans une moindre mesure, Montréal-Nord sont de bons exemples du second cas. Dans ces unités territoriales, l'homogénéité est plus forte, avec des SR qui présentent des taux de travail pauvre qui les situent dans la dernière catégorie identifiée par

la légende. La même homogénéité relative s'observe aussi dans des secteurs du Sud-Ouest, à Verdun ou Pointe-Saint-Charles par exemple, dans le Centre-Sud et à Hochelaga-Maisonneuve.

Figure 25.
Travail pauvre à l'échelle des SR, 2006



Un autre intérêt de la base de données à l'échelle des SR est qu'elle permet d'explorer des associations spatiales entre différents phénomènes. Autrement dit, elle permet de voir s'il est possible de qualifier les quartiers où les travailleurs pauvres se retrouvent en plus grand nombre.

Une manière de répondre à ce type d'interrogation est d'avoir recours à l'analyse factorielle des correspondances. Cette méthode statistique permet d'identifier les correspondances ou relations au sein d'un jeu de données. Ce processus d'identification passe par l'extraction de facteurs sous-jacents autour desquels les variables se regroupent. Ces facteurs sont considérés comme des dimensions latentes des phénomènes étudiés. La principale utilité de la méthode est ainsi de réduire un grand ensemble de données à quelques dimensions et de pouvoir utiliser ces dimensions pour décrire ou approfondir certaines analyses – pour chaque observation, un score est calculé pour chaque dimension et ces scores peuvent servir de variables dépendantes ou indépendantes.

Dans le cas qui nous intéresse, nous avons procédé à une analyse factorielle en composantes principales sur une série de variables décrivant les SR en vue de voir comment le travail pauvre s'associait ou non à d'autres caractéristiques dans l'espace.

Le choix des variables constitue la première étape de la démarche. Dans le tableau 25, nous présentons l'ensemble des variables retenues pour l'analyse. Un premier bloc de trois variables a été retenu. Il reprend le taux de travail pauvre, le taux d'inactif (obtenu en prenant l'inverse du taux d'activité fourni par le recensement) et le taux de chômage. Prises ensemble, ces trois variables couvrent différentes dimensions de la précarité sur le marché du travail.

Un deuxième bloc de variables reprend des éléments liés à l'immigration et en particulier, aux langues maternelles, parlées à la maison, au travail et au lieu d'obtention du diplôme. Différentes études ont souligné que ces facteurs peuvent influencer négativement sur l'insertion en emploi des immigrants. Ils sont ainsi plus souvent liés à des risques de surqualification et de chômage. Il sera intéressant de voir s'ils se combinent aussi, au moins dans l'espace, au travail pauvre.

Un troisième bloc a été retenu afin de couvrir des facteurs pouvant dénoter de mauvaises conditions de logement et un milieu de vie et résidentiel en transition. Les variables de mobilité des ménages à un an et cinq ans sont ainsi retenues, de même que l'indicateur de réparation majeure du logement, un taux d'effort égal ou supérieur à 50 % pour les propriétaires et les locataires et, enfin, la présence d'immeubles d'appartements de petite ou grande taille.

Un quatrième bloc comporte deux variables sur le niveau d'instruction. Ici, ce sont celles dénotant un niveau d'éducation faible qui sont retenues.

Un cinquième bloc de variables se compose de quatre variables correspondant à des secteurs d'activités où la présence de travailleurs pauvres est plus probable en raison de la forte concurrence à laquelle ils sont soumis ou au caractère cyclique de leurs activités. Nous avons retenu la fabrication, les commerces de gros et de détail et le secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Enfin, une variable de composition familiale a été introduite pour rendre compte des effets observés plus haut quant au lien entre monoparentalité et travail pauvre. La variable dénotant la monoparentalité féminine a été introduite dans l'analyse.

Toutes les variables sont mesurées à l'échelle des SR et les relations entre elles ne dénotent pas les relations observables à l'échelle individuelle, mais mettent plutôt en évidence des possibles associations dans l'espace entre différents facteurs. Les variables ont été standardisées avant de procéder à l'analyse, afin d'en faciliter l'interprétation. L'analyse factorielle appliquée met en œuvre une technique de rotation des axes de type Promax. Une telle rotation a pour but d'améliorer l'interprétation des résultats. Vu les possibles interactions qui existent à l'échelle des quartiers (il est possible qu'un même espace associe plusieurs traits à des degrés divers, par exemple, être un lieu d'établissement des immigrants et de concentration des familles monoparentales), la rotation des axes utilisée suppose qu'ils puissent être corrélés entre eux (ce qui n'est pas le cas de toutes les techniques de rotation).

Tableau 25.
Variables introduites dans l'analyse factorielle

Abréviation	Description
wp_pct	Taux de travailleurs pauvres (sur le nombre de personnes en emploi)
inactif	Population de 15 ans et plus inactive au moment du recensement (%)
CHOM	Population de 15 ans et plus au chômage au moment du recensement (%)
LANMAT	Personne dont la langue maternelle n'est pas une langue officielle (%)
LANHOME	Langue parlée à la maison n'est pas une langue officielle (%)
TRAVLAN	Langue d'usage au travail n'est pas une langue officielle (%)
DIPETR	Diplôme obtenu à l'extérieur du Canada
MOB1	Ménage ayant déménagé dans le courant de la dernière année (%)
MOB5	Ménage ayant déménagé dans le courant des 5 dernières années (%)
REPARA	Logement nécessitant des réparations majeures (%)
LOCAT	Locataire (%)
PROP50	Propriétaire consacrant 50% et plus de leur revenu aux dépenses de logement (%)
LOC50	Locataire consacrant 50% et plus de leur revenu aux dépenses de logement (%)
HIGHRISE	Appartements dans des immeubles de plus de 5 étages (%)
LOWRISE	Appartements dans des immeubles de moins de 5 étages (%)
FEMONO	Famille monoparentale dont le chef est une femme (%)
SDIPLO	Sans diplôme du secondaire (%)
SECOND	Diplôme secondaire (%)
FABRIC	Population de 15 ans et plus active dans le secteur de la fabrication (%)
RESTO	Population de 15 ans et plus active dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie (%)
DETAILS	Population de 15 ans et plus active dans le secteur du commerce de détail (%)
DEGROS	Population de 15 ans et plus active dans le secteur du commerce de gros (%)

L'interprétation des résultats de ce type d'analyse commence par la détermination du nombre de facteurs qu'il s'agit d'extraire des données. Cette détermination peut se faire en appliquant une

méthode formelle (basée sur les valeurs propres) ou en combinant cette méthode et une lecture plus inductive des résultats. Dans notre cas, nous avons retenu les facteurs dont la valeur propre était égale ou supérieure à un (optant donc plutôt pour une approche formelle). Cela nous laissait avec quatre facteurs expliquant près de 70 % de la variance totale (voir le tableau 26). Le premier facteur capte la part la plus importante de la variance totale (35 %), ce pourcentage diminue significativement lorsque l'on passe au deuxième facteur (15 %), il se stabilise ensuite quelque peu au niveau du troisième facteur (12 %), avant de se réduire de moitié au quatrième. Le premier facteur apparaît ainsi le plus important dans l'analyse, précédant les deux suivants, alors que l'apport du quatrième apparaît marginal.

Tableau 26.
Facteurs et valeur propre

Facteur	Valeur propre	Proportion (%)	Cumulative (%)
1	7,82	35,55	35,5
2	3,36	15,3	50,8
3	2,71	12,3	63,1
4	1,29	5,9	68,7

Note : la proportion correspond au % de la variance totale capté par le facteur; la dernière colonne présente le pourcentage cumulé de l'ensemble des facteurs,

L'étape suivante de l'analyse consiste à passer à la qualification des axes. Cette étape a pour objectif de les nommer et d'en décrire le contenu. Elle repose sur l'analyse de la contribution des différentes variables aux différents facteurs. Ces contributions sont présentées dans le tableau 27 ci-dessous. Elles s'interprètent comme le degré d'association de chaque variable avec les différents facteurs. Il est entendu qu'une valeur absolue inférieure à 0,3 soit trop faible pour être prise en compte; au-dessus de cette limite inférieure, au plus elle se rapproche de l'unité, au plus une variable contribue à la formation ou à la constitution d'un facteur.

Les deux premiers facteurs sont marqués par les indicateurs de la précarité liés au marché du travail : le travail pauvre et le chômage y sont positivement associés. Les facteurs sous-jacents à cette précarité apparaissent toutefois différents. Dans le cas du facteur 1, c'est la monoparentalité et le fait de ne pas détenir un diplôme d'études secondaires qui y sont associés. Alors que dans le cas du facteur 2, ce sont les variables liées à l'insertion des immigrants sur le marché du travail qui présentent une contribution élevée. Les facteurs 3 et 4 sont, quant à eux, caractérisés par le taux d'inactivité, associés dans le premier des deux à des indicateurs liés à la faiblesse du niveau d'éducation et à l'emploi dans les secteurs de la fabrication et de la restauration et de l'hôtellerie, et dans le second à la présence de locataires devant consacrer plus de 50 % de leur revenu pour se loger et à une proportion plus élevée d'immeubles d'appartements de grande taille.

Tableau 27.**Contribution des variables aux facteurs (coefficients de régression standardisés)**

Variables	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4
wp_pct	0,565	0,486	.	.
iactif	.	.	0,427	0,697
CHOM	0,465	0,465	.	.
LANMAT	.	0,990	.	.
LANHOME	.	0,981	.	.
TRAVLAN	.	0,821	.	.
DIPETR	.	0,837	.	.
MOB1	0,789	.	.	.
MOB5	0,790	.	.	.
REPARA	0,706	.	.	.
LOCAT	0,808	.	.	.
PROP50	0,344	0,355	.	.
LOC50	.	.	.	0,582
HIGHRISE	.	.	.	0,873
LOWRISE	0,886	.	.	.
FEMONO	0,720	.	0,423	.
SDIPLO	0,384	.	0,841	.
SECOND	.	.	0,790	.
FABRIC	.	.	0,641	.
RESTO	0,446	0,316	.	.
DETAILS	.	.	0,718	.
DEGROS	-0,657	0,316	.	.

Note : les valeurs absolues inférieures à 0,3 ne sont pas affichées; les résultats sont ceux obtenus après rotation (Promax).

L'interprétation des deux premiers facteurs apparaît assez claire. Le premier correspond à la précarité ou à la défavorisation sociale traditionnellement associée à Montréal à la monoparentalité féminine, à la faiblesse des titres scolaires et à des conditions de logement difficiles. Elle est enfin associée, bien que plus modestement au regard de la valeur prise par la contribution de cette variable, à un secteur d'activités, la restauration et l'hôtellerie, réputées pour offrir des emplois souvent précaires et pas toujours bien rémunérés¹⁶. Le second facteur est clairement identifiable à la précarité liée à l'immigration; les contributions les plus élevées se regroupent en effet autour des variables

¹⁶ Il s'agit toutefois de nuancer cette observation et d'être prudent dans le cas de l'hôtellerie, puisqu'une partie des personnels de ce secteur bénéficie d'une représentation syndicale et d'un certain pouvoir de négociation au moment de renouveler leurs conventions collectives.

dénotant la présence d'une population dont la langue maternelle, d'usage et de travail ne correspond pas à l'une des deux langues officielles. Le fait d'avoir décroché un titre scolaire à l'étranger est aussi une variable qui contribue positivement à ce facteur. Ce facteur met donc en relation différentes variables ayant un effet négatif en termes d'insertion sur le marché du travail, comme l'ont déjà souligné des travaux récents pour la langue et le lieu d'études lorsqu'il s'agit d'expliquer la surqualification des immigrants. Les résultats que nous obtenons indiquent que ces facteurs ont aussi un effet négatif qui se traduit par une proportion accrue de personnes au chômage ou en situation de travail pauvre dans les quartiers où ils se concentrent.

Vu la manière dont ils sont composés, il est logique de s'attendre à ce que ces deux facteurs s'entrecroisent à l'échelle des quartiers. C'est effectivement le cas, comme l'indique le taux de corrélation entre les deux (voir tableau 28), puisqu'il est positif (même si sa valeur signale une association seulement modérée entre les deux facteurs). Il est dès lors intéressant de voir où les facteurs se recoupent ou divergent dans leur distribution spatiale. C'est ce que permettent de faire les cartes des figures 26 et 27 qui présentent pour chaque SR le score qu'il obtient respectivement sur le premier et le deuxième facteur. La première des deux cartes montre que le facteur 1, qui dénote la précarité ou la défavorisation sociale liée à la monoparentalité féminine, à un niveau d'éducation faible et à des conditions de logement précaires, est surtout concentré dans la partie centrale de l'île de Montréal (le Centre-Ville, le Centre-Sud, Hochelaga, le Plateau Mont-Royal et une partie de la Petite-Patrie). Ce facteur se trouve aussi bien représenté dans une large partie du Sud-Ouest (Pointe-Saint-Charles, Verdun, la Petite Bourgogne et une partie de Notre-Dame-de-Grâce) ainsi que dans le bas de Côte-des-Neiges. Enfin, des espaces plus dispersés se retrouvent en proche banlieue sur l'île de Montréal (entre autres vers les nord-est de l'île) et dans le Vieux-Longueuil. Les territoires identifiés par la distribution spatiale du facteur 1 recoupe largement ceux de la défavorisation sociale et de la pauvreté, où l'on retrouve une large proportion de locataires, dont une proportion appréciable réside dans du logement social; ce que met en évidence la présente analyse est qu'ils sont aussi associés à une proportion plus élevée de personnes occupant des emplois mal rémunérés et ayant une situation précaire sur le marché du travail.

La distribution spatiale du facteur 2 se confond avec les territoires de l'immigration à Montréal. Les scores les plus élevés pour ce facteur sont enregistrés à Parc-Extension, Montréal-Nord, Saint-Michel, Côte-des-Neiges, mais aussi la partie la plus dense de l'arrondissement Saint-Laurent où des populations immigrantes diversifiées se sont installées plus récemment (entre autres autour des différentes stations de métro et dans des espaces résidentiels parfois dégradés qui jalonnent cet arrondissement dans sa partie est), ce couloir de l'immigration se prolongeant vers Bordeaux-Cartierville (aussi un territoire en partie marqué par la présence d'immeubles d'appartements peu valorisés et pouvant souffrir d'un vieillissement prématuré étant donné la qualité initiale de construction et la proximité avec des autoroutes et des grandes artères de circulation automobile) et plus loin, Chomedey à Laval. Il est enfin bon de noter que des espaces moins directement associés à la précarité enregistrent aussi des scores élevés. Il s'agit de Saint-Léonard et de Brossard. Toutefois, dans ces deux cas, il est possible que le facteur capte aussi une forme d'économie

d'enclave liée à deux communautés, l'une italienne à Saint-Léonard et l'autre asiatique (principalement chinoise) à Brossard, qui affichent un attachement à leur langue d'origine et qui investissent dans des activités économiques locales (dans le commerce, par exemple). La relation avec le travail pauvre et le chômage est sans doute plus ténue dans ces deux cas, bien qu'elle ne soit pas tout à fait inexistante, comme l'indiquent les cartes présentées plus haut sur l'effectif et la proportion de travailleurs pauvres à l'échelle des SR. La présence de travailleurs pauvres apparaît plus prononcée à Saint-Léonard, un arrondissement qui a connu un certain appauvrissement dans certains de ses secteurs durant les dernières années, entre autres, en lien avec l'arrivée de nouveaux immigrants (essentiellement d'Afrique du Nord).

Tableau 28.
Corrélation entre les facteurs

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4
Facteur 1	1,00			
Facteur 2	0,32	1,00000		
Facteur 3	-0,06	0,13	1,00000	
Facteur 4	0,28	0,34	-0,15	1,00000

Note : la corrélation indique le degré et le sens de l'association entre les différents facteurs.

Figure 26.

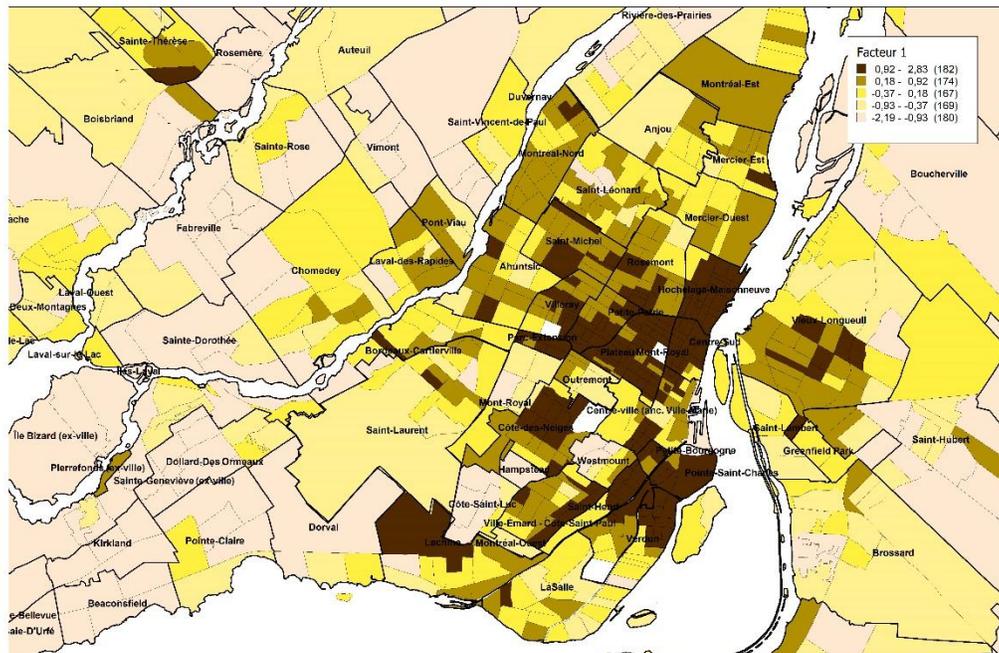
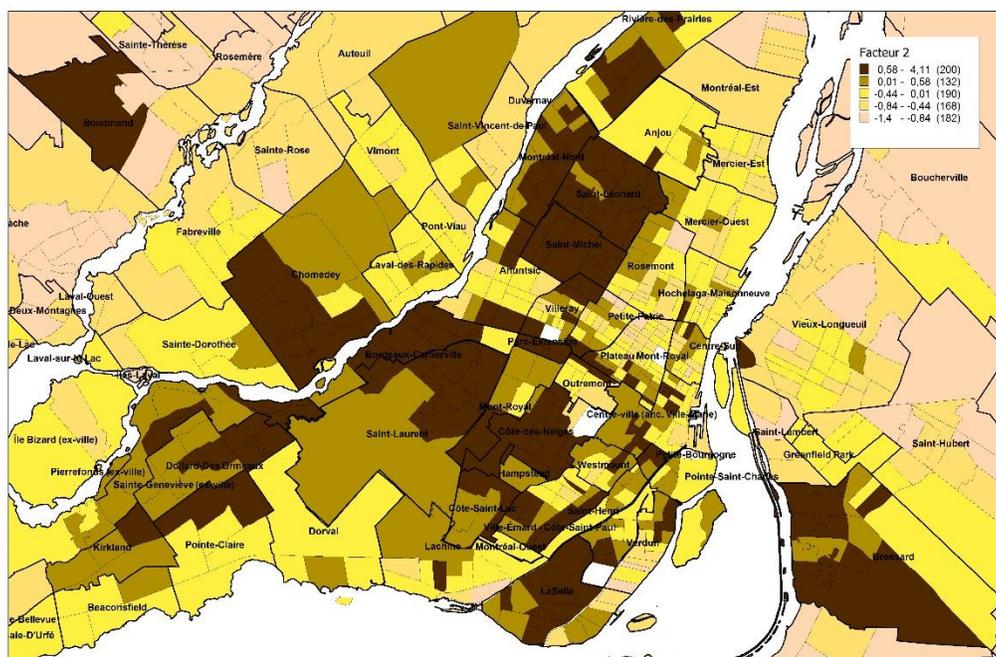


Figure 27.



L'interprétation des facteurs 3 et 4 est peut-être plus complexe ou ambiguë. En premier lieu, ce sont des facteurs caractérisés par une contribution élevée de la variable identifiant les personnes inactives au moment du recensement. Or, cette dernière recouvre plusieurs groupes dont les étudiants, les retraités, les personnes au foyer, les travailleurs saisonniers en période de relâche qui ne recherchent pas un travail et les personnes en incapacité en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité à long terme (selon le Dictionnaire du recensement de 2006, consulté en ligne le 17 mars 2016). Pour démêler les raisons sous-jacentes à l'inactivité, les cartes présentant les scores sur les deux facteurs apparaissent alors utiles.

Le facteur 3 pourrait plutôt être qualifié d'inactivité précaire, puisqu'il combine des variables liées à la défavorisation sociale (monoparentalité féminine, faiblesse des diplômes et présence de personnes actives dans les secteurs de la fabrication et du commerce de détail) et que sa distribution spatiale croise partiellement celle des territoires déjà identifiés comme étant liés à la précarité sociale et immigrante à Montréal. Ces scores sont élevés dans les secteurs de Parc-Extension, de Saint-Michel, de Montréal-Nord, dans une partie du Vieux-Longueuil, à Chomedey à Laval, ainsi que dans certains territoires plus périphériques de l'île de Montréal (en particulier, dans la pointe nord-est de l'île – Rivière-des-Prairies, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles).

Le facteur 4 est peut-être plus lié aux autres motifs menant à l'inactivité, dont le fait d'être à la retraite, ce qui est aussi dénoté par la contribution positive de la variable identifiant les immeubles d'appartements de grande taille à ce facteur (une forme résidentielle associée en partie aux résidences pour personnes âgées ou à des complexes immobiliers les attirant en grand nombre)

(Séguin, Apparicio et Negron 2008). Les scores les plus élevés du facteur 4 se retrouvent ainsi concentrés dans l'ouest du Centre-Ville sur un territoire qui s'étend jusqu'à l'île des Sœurs. Des scores élevés se retrouvent également dans des secteurs de banlieues, à Laval et Longueuil par exemple, où les tours pour personnes âgées ou les grands complexes résidentiels locatifs sont concentrés (entre autres, sur les berges de la Rivière-des-Prairies à Laval et Montréal-Nord et du fleuve Saint-Laurent à Longueuil). Mais cette interprétation mériterait d'être affinée. Une option possible serait d'introduire des catégories d'âge dans l'analyse pour voir comment elles s'associent aux variables et aux différents facteurs déjà identifiés – cette analyse n'est toutefois pas présentée ici, puisque nous nous intéressons d'abord et avant tout à la géographie du travail pauvre et qu'elle est prise en compte par les deux premiers facteurs identifiés.

Au terme de cette analyse, il est intéressant de faire ressortir les points suivants :

- le travail pauvre est bien associé dans l'espace à d'autres dimensions de la précarité, en particulier celle liée à des conditions de logement dégradées et au fait de résider dans des quartiers de transition (les variables dénotant des conditions de logement plus difficiles et une mobilité accrue des ménages sont associées au premier facteur, lui-même corrélé positivement au second);
- les facteurs liés à la monoparentalité féminine et à l'immigration sont respectivement positivement associés dans l'espace à la précarité sur le marché du travail, dont le risque d'être en situation de travail pauvre ou au chômage;
- les facteurs de risque précédents ne se recoupent que partiellement dans l'espace, des spécificités quant à leur distribution spatiale pouvant être mises en évidence à partir des cartes des scores liés au facteur 1 et au facteur 2;
- les populations inactives ne partagent qu'en partie la même distribution spatiale que les travailleurs pauvres et les chômeurs; cependant, une partie de la population inactive la plus précaire se retrouve dans les mêmes espaces; alors que celle pour laquelle les raisons de l'inactivité sont sans doute moins liées à la précarité sur le marché du travail occupe des espaces différents.

Bien entendu, ces différents points mériteraient d'être explorés à travers des analyses et enquêtes complémentaires. Ils peuvent toutefois nourrir les réflexions futures sur la distribution de la précarité liée au marché du travail en lien avec les autres dimensions de l'insertion urbaine, dont les questions de logement et de qualité du milieu de vie.

Figure 28.

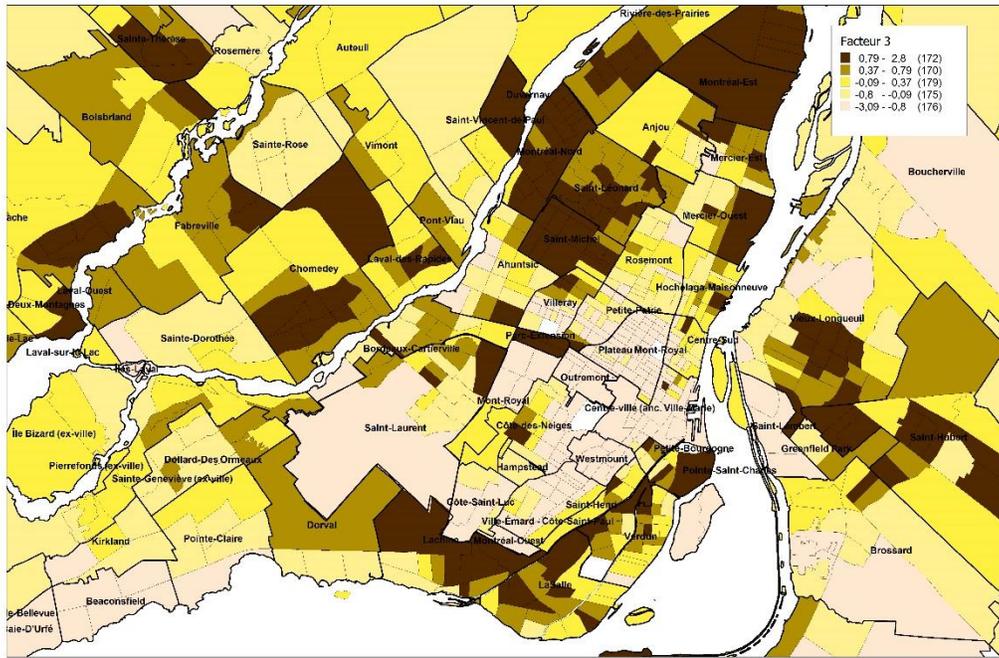
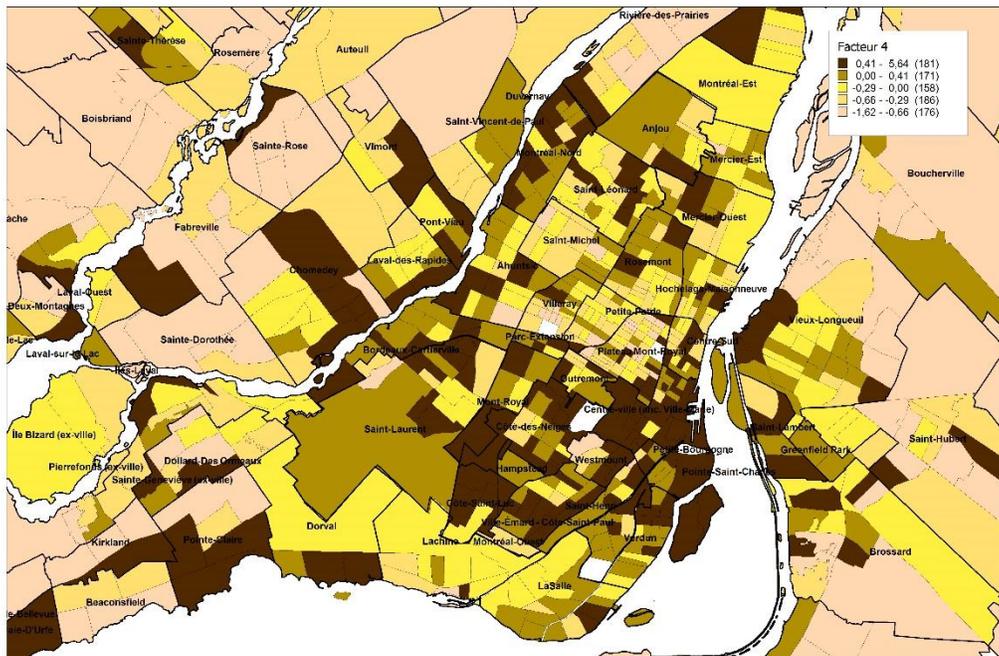


Figure 29.



4.6 Synthèse

Le travail pauvre ne se distribue pas de manière égale dans l'espace. C'est ce qui ressort de cette section portant sur la distribution spatiale du phénomène dans la RMR de Montréal.

L'incidence du travail pauvre se distribue dans l'espace selon une courbe non normale. En particulier, les valeurs supérieures de la distribution, c'est-à-dire les unités territoriales qui enregistrent un taux de travail pauvre élevé, sont trop élevées en comparaison au reste de la distribution. Un quartier se démarque de manière particulière, celui de Parc-Extension, l'incidence du travail pauvre y est largement plus élevée que dans les autres unités territoriales.

Dans l'ensemble, l'inégale distribution du travail pauvre dans l'espace touche surtout les unités territoriales au centre de la RMR. L'essentiel de la population des travailleurs pauvres se concentre ainsi sur l'île de Montréal, dans des espaces recoupant largement la géographie de la pauvreté et de la défavorisation sociale. Le phénomène est toutefois aussi présent dans des espaces plus périphériques, comme le Vieux-Longueuil, certains secteurs de Laval (Chomedey et Laval-des-Rapides). Les résultats indiquent d'ailleurs que l'accroissement du nombre des travailleurs pauvres entre 2001 et 2006 a coïncidé avec une diffusion relative du phénomène dans l'espace. Les « nouveaux travailleurs pauvres » se localisent dans des espaces auparavant moins sévèrement touchés par le phénomène, entre autres, dans les espaces à l'ouest du centre-ville (LaSalle est le territoire qui enregistre la plus forte augmentation absolue), mais aussi sur l'île de Montréal dans les espaces situés au nord-est (Ahuntsic, par exemple), vers l'Est (Saint-Léonard, par exemple) ou en banlieue (Chomedey à Laval, par exemple). Cette évolution n'a cependant pas été d'amplitude suffisante pour modifier la distribution spatiale du phénomène, laquelle est restée stable entre 2001 et 2006.

Si la distribution spatiale du travail pauvre suit dans l'ensemble celle de la pauvreté et de la défavorisation sociale, un des résultats de la présente analyse est de mettre en évidence quelques spécificités internes du phénomène. La distribution spatiale des travailleurs pauvres selon leurs caractéristiques permet ainsi d'en préciser les contours. Par exemple, si les travailleurs pauvres en situation de monoparentalité occupent des territoires effectivement proches de ceux de la pauvreté et de la défavorisation sociale, ceux vivant seuls sont plus concentrés dans le centre-ville et en particulier, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et dans les espaces résidentiels attenants. De même, les immigrants en situation de travail pauvre, qu'ils soient récents ou non, se retrouvent plus souvent dans les territoires montréalais de l'immigration, comme à Côte-des-Neiges, Parc-Extension, Saint-Laurent, Bordeaux-Cartierville ou Montréal-Nord. Étant donné leur niveau d'éducation souvent élevé et leur difficulté à s'insérer sur le marché du travail, ce sont dans les mêmes secteurs que l'on retrouve un nombre plus important de travailleurs pauvres universitaires, ainsi que sur le Plateau Mont-Royal. Cette distribution spatiale des universitaires travailleurs pauvres s'explique aussi en partie en raison de la présence d'institutions de formation supérieure dans le centre-ville, ce qui y attire une population estudiantine et jeune plus importante (comme l'indique la carte des jeunes travailleurs pauvres présentée dans cette section). Enfin, les travailleurs

pauvres ne se distribuent pas de la même manière dans l'espace selon leur profession. Si celles et ceux qui sont actifs dans le secteur de la vente et des services apparaissent les plus dispersés dans l'espace, ce qui est dû en partie à leur grand nombre au sein de la population en emploi, les travailleuses et travailleurs pauvres des autres professions semblent présenter une distribution plus typée dans l'espace. Celles et ceux actifs dans le secteur de la fabrication, de la manufacture et des services d'utilité publique sont les plus concentrés dans les quartiers défavorisés accueillant un grand nombre d'immigrants, alors que celles et ceux actifs dans le secteur de la santé s'y retrouvent en partie aussi, mais avec des effectifs plus importants dans les secteurs à l'ouest du centre-ville, enfin celles et ceux actifs dans des professions des sciences sociales, de l'éducation, de l'administration et de la religion sont surtout présents sur le Plateau Mont-Royal, à Rosemont, Villeray et dans le centre-ville.

Le travail pauvre se trouve donc ainsi associé à des facteurs expliquant la pauvreté et la défavorisation sociale dans certains secteurs de la RMR de Montréal, parmi lesquels, la monoparentalité, la faiblesse des diplômes, l'immigration et le fait d'être actif dans des secteurs économiques plus marqués par la précarité de l'emploi et le caractère cyclique de leurs activités (par exemple, la fabrication, la vente ou les services). Mais un autre profil de travail pauvre se dégage aussi de ce qui précède, celui associé à des travailleurs et travailleuses universitaires peinant à s'assurer un emploi stable et rémunérateur dans certains secteurs où ils et elles éprouvent du mal à négocier un titre scolaire associé à des compétences « générales », comme le domaine des sciences sociales par exemple. Ces travailleuses et travailleurs se retrouvent principalement dans les quartiers centraux de la métropole, là où la structure du bâti et le style de vie correspondent à leurs aspirations et où leur concentration relative peut aussi contribuer à leur insertion professionnelle. Cette figure des « nouvelles classes moyennes » se retrouvait déjà évoquée dans des travaux plus anciens sur les quartiers centraux en transition des villes européennes et nord-américaines sous les vocables de « retour à la ville », « d'embourgeoisement » ou de gentrification.

Les dernières analyses menées dans la section, celles produites à l'échelle des SR, montrent que le travail pauvre est associé à différentes dimensions de la défavorisation sociospatiale. Il est d'abord associé à des quartiers qui vivent une plus forte instabilité résidentielle et où les conditions de logement sont plus défavorables (les locataires y sont plus nombreux et les logements en moins bon état). Il est ensuite lié aux différents facteurs qui ont tendance à fragiliser les immigrants sur le marché du travail, en particulier le fait qu'ils ont une langue maternelle qui diffère des deux langues officielles, qu'ils la parlent plus souvent à la maison et au travail et, en dernier lieu, qu'ils détiennent un diplôme obtenu à l'extérieur du pays. Enfin, le travail pauvre est associé dans l'espace à des caractéristiques qui dénotent la participation à des segments plus précaires du marché du travail, comme le fait que le chômage soit plus élevé dans les quartiers où les travailleurs pauvres se concentrent, que les emplois détenus par leurs résidents se retrouvent plus souvent dans le secteur de la restauration et de l'hôtellerie ou dans celui de la vente de gros.

Ces derniers points sont essentiels, parce qu'ils indiquent que le travail pauvre est à comprendre et à mettre en relation avec d'autres dimensions de la précarité sociospatiale, comme le fait de vivre

dans des quartiers et milieux résidentiels plus instables, marqués par la présence élevée de locataires, des conditions de logement dégradées et des personnes qui, pour différentes raisons, éprouvent des difficultés à s'insérer durablement sur le marché de l'emploi.

5. Conclusions et perspectives

Dans cette dernière section, nous voudrions revenir sur les différents résultats de l'étude, moins pour les synthétiser, ce qui a été fait à la fin de chaque section, que pour en fournir une lecture plus globale et transversale. Un autre objectif de cette partie est de fournir des informations complémentaires sur l'évolution du travail pauvre à Montréal entre 2006 et 2012, une période marquée par une crise économique mondiale et une récession.

Pour la structurer, différents thèmes seront abordés, afin de faire ressortir les principaux enseignements de l'étude.

5.1 Remarques conclusives

5.1 Montréal, une transition économique inachevée?

Le premier point concerne l'évolution du travail pauvre entre 2001 et 2006. Comme l'indiquaient les travaux cités en introduction et dans la section de cadrage du rapport, c'est une population qui a connu une hausse significative dans le courant des trois dernières décennies. Cette augmentation est à mettre en relation avec l'apparition d'un précarariat en emploi et hors emploi de plus en plus important. Les personnes éprouvent en effet des difficultés accrues à s'insérer durablement sur le marché du travail. La précarité est à mettre en relation avec le passage d'un régime d'accumulation Fordiste à un régime post-fordiste plus flexible. Elle a aussi pour origine un affaiblissement des différents systèmes et programmes sociaux qui assuraient aux individus une certaine assurance ou stabilité socioéconomique.

Les résultats de la présente étude confirment largement cette interprétation des transformations du capitalisme avancé dans le cas de Montréal. Il repose de moins en moins sur les secteurs industriels, mais beaucoup plus sur les services et les autres activités économiques. Il offre moins d'emplois stables et bien rémunérés. Il mobilise des catégories spécifiques de travailleurs à titre « d'armée de réserve » ou de « volant de main d'œuvre » afin d'assurer une plus grande flexibilité à ses opérations. Il n'est pas alors étonnant de noter que l'emploi s'est accru cinq fois moins rapidement que le travail pauvre entre 2001 et 2006 dans la RMR de Montréal, alors même que la situation économique y était plutôt favorable. De même, les personnes qui n'ont pas été en mesure de fournir une réponse précise aux questions sur la profession et le temps de travail sont en croissance. Ces non-réponses sont à mettre en lien avec des systèmes productifs devenus volontairement plus fluides et flexibles et au sein desquels les emplois sont par définition instables. La forte surreprésentation des immigrants parmi les travailleurs pauvres et le fait qu'ils composent les trois quarts de l'augmentation du phénomène entre 2001 et 2006 est un indice de leur précarisation accrue sur le

marché du travail. Il en va de même pour certains groupes de minorité visible, sans compter que ce sont aussi des populations affichant des taux d'emploi plus faibles que la moyenne.

La transition de l'économie montréalaise évoquée par certains auteurs apparaît donc encore en partie incomplète (ou elle ne permet pas de créer encore de fournir des emplois de qualité à toutes et tous). Un indice de cette incertitude est l'augmentation rapide du nombre de travailleurs pauvres parmi les universitaires, un phénomène lié à la surqualification dont sont victimes les immigrants, mais aussi au développement des emplois regroupés au sein des professions des sciences sociales, de l'éducation, de l'administration publique et de la religion, sans oublier bien sûr l'augmentation relative du niveau moyen d'instruction. La tertiarisation de l'économie autour de secteurs et de professions à « fort contenu intellectuel et de savoir », pour reprendre une expression consacrée, ne se traduit pas seulement par la création d'emplois hautement qualifiés et bien rémunérés. Il faudra donc voir à l'avenir si ces secteurs d'activités vont pouvoir remplir les espérances de croissance et de prospérité placées en eux et, surtout, s'ils vont conduire à plus ou moins d'inégalités entre individus et ménages. Pour l'instant, il semble que la tendance dominante soit à une segmentation accrue du marché du travail et à un approfondissement des inégalités.

5.1.2 Le travail pauvre : un problème global

Tout au long du rapport, nous avons différencié les catégories sociodémographiques et liées au marché du travail entre elles. Cette manière de procéder a pu laisser penser que le travail pauvre constitue plus le problème de l'une ou l'autre d'entre elles. Nous voudrions quelque peu nuancer ce propos au moment de conclure ce travail.

À la suite d'autres travaux, nous pensons qu'il s'agit plutôt d'envisager le travail pauvre comme une conséquence globale d'un contexte renouvelé de mondialisation économique. Les conditions de travail des travailleuses et travailleurs sont à penser dans ce contexte renouvelé et globalisé de production et de division du travail (Lyons 2007). En ce sens, il est bon d'insister sur le fait que toutes les catégories ont enregistré une augmentation du travail pauvre entre 2001 et 2006, à l'exception de trois d'entre elles (les parents seuls de moins de 30 ans, les personnes employées dans les professions de la fabrication, manufacture et service d'utilité publique et les personnes n'ayant pas de diplôme secondaire), et encore, ces catégories n'ont pas enregistré une diminution de l'incidence du travail pauvre (la réduction absolue du travail pauvre étant la conséquence d'une réduction de la population totale de ces trois catégories).

L'écart entre les femmes et les hommes face au travail pauvre semble s'être réduit (il s'agit d'être prudent lors de tirer cette conclusion dans le cadre de notre étude, puisqu'elle ne tient pas compte des inégalités à l'intérieur des couples). La réduction de cet écart est en partie liée à une dégradation des conditions de travail des hommes (Yerochewski 2014). Par contre, des inégalités subsistent entre les femmes et les hommes, lorsque le genre est croisé avec d'autres variables. L'effet le plus massif est lié à la composition familiale. Les femmes continuent à se retrouver plus souvent en situation de

monoparentalité, ce qui limite leur capacité à participer au marché du travail. De même, elles travaillent plus souvent à temps partiel, un autre facteur qui accroît le risque de travail pauvre. Elles ont aussi absorbé une part plus importante de la croissance des emplois et du travail pauvre au sein de certaines catégories de travailleurs, dont ceux pour lesquels les informations sur le temps de travail et la profession sont inconnues et au sein de certains secteurs d'activités (la santé ou les professions des sciences sociales, de l'éducation, de l'administration publique et de la religion, par exemple). Elles ont enfin été plus touchées que les hommes par la destruction des emplois industriels observée entre 2001 et 2006.

Les hommes ont aussi connu leur part de déboires sur le marché du travail. Ils ont par exemple absorbé une part importante de l'accroissement du travail pauvre des professions du secteur primaire, des métiers, transport et machinerie et des sciences naturelles et appliquées. Les immigrants constituent sans doute une part importante de ces travailleurs dans certains secteurs et ils sont plus à risque que les immigrantes de se retrouver dans un emploi mal rémunéré. Les hommes ont enfin constitué la majorité de l'accroissement du travail pauvre dans les professions de la gestion et des affaires, de la finance et de l'administration – des secteurs liés à l'émergence d'une nouvelle économie urbaine qui devrait assurer des salaires élevés. Ces différentes évolutions expliquent sans doute la réduction de l'écart observé entre les deux sexes entre 2001 et 2006, et ce, même si des inégalités subsistent, dont des taux d'emploi différenciés entre les hommes et les femmes.

Les immigrants constituent une autre population qui est touchée de manière importante par les transformations des conditions de travail. Ils occupent souvent les emplois les moins valorisés. La présente étude confirme cette tendance lourde. Le taux de travail pauvre est largement supérieur pour les immigrants, en partie en raison d'un processus de déqualification plus marqué dans leur cas. Toutefois, la présente étude fournit des indices qui laissent à penser que cet écart pourrait se réduire à l'avenir et que les non-immigrants seraient, à terme, touchés de la même manière par les transformations de leurs conditions d'emploi. Les jeunes y sont plus exposés, ainsi que les universitaires. Il en va de même pour des travailleuses et travailleurs de différents secteurs des services, dont ceux de la gestion, des affaires, de la finance et de l'administration, et des sciences sociales, de l'administration publique, de l'éducation et de la religion. Évidemment, ces secteurs continuent à offrir des conditions de travail qui sont meilleures que celle qu'il est possible de rencontrer dans certaines entreprises du secteur de la vente et des services, il n'en reste pas moins que le travail pauvre y a aussi progressé de manière significative entre 2001 et 2006. Cette tendance laisse entrevoir une diffusion du phénomène à des secteurs faisant théoriquement partie du segment primaire ou « supérieur » du marché du travail.

Un dernier indicateur du caractère global de la problématique du travail pauvre est sa distribution spatiale. Si elle est indéniablement liée à la pauvreté et à la défavorisation sociale (nous reviendrons sur ce point dans un instant), le phénomène a aussi connu une diffusion relative dans l'espace, à mettre en partie en lien avec l'étalement de l'immigration vers des territoires plus périphériques de l'île de Montréal et des proches banlieues de la couronne Nord (Leloup 2015). En un mot, le phénomène du travail pauvre s'est à la fois diffusé et polarisé dans l'espace.

5.1.3 Travail pauvre et inégalités urbaines

Le travail pauvre est lié aux inégalités urbaines. Il se concentre principalement dans les espaces marqués par la pauvreté et la défavorisation sociale. Il contribue aussi à l'approfondissement des inégalités entre ménages et quartiers. C'est ce que mettent en évidence les statistiques sur le revenu présentées à la fin du profil statistique. L'écart de revenu entre les travailleurs pauvres et non pauvres s'est en effet accru entre 2001 et 2006, alors même que le revenu moyen des ménages n'a cessé de croître à Montréal (voir le graphique sur les revenus dans la section de cadrage). Autrement dit, le travail ne permet plus de sortir à coup sûr de la pauvreté, mais il peut en plus confiner les individus à une position sociale qui les éloigne toujours plus du niveau de vie moyen de la région dans laquelle ils résident. Cette situation a très certainement des répercussions sur leur capacité à se loger convenablement et à un coût abordable ou à consommer des biens et des services courants. C'est ce que montre entre autres l'analyse factorielle produite pour les données de 2006 à l'échelle des secteurs de recensement. Elle permet d'établir un lien dans l'espace entre le travail pauvre et des conditions de logement défavorables, ainsi que le fait de résider dans un milieu résidentiel plus instable (taux de mobilité des ménages et de locataires plus élevés). Cette situation peut enfin être à l'origine d'une série d'effets sociaux et psychologiques négatifs lié à des processus de désaffiliation sociale et de relégation spatiale. La présente étude peut difficilement en mettre en évidence, vu son caractère statistique et descriptif, mais la référence à d'autres travaux, de nature plus qualitative, peut être faite (Aubry 2006; Lenoir-Achdjian, Arcand et Vatz Laaroussi 2009; Fontan, Hamel et Morin 2013; Morin et Leloup 2010; Meintel et al. 1997; Germain et Leloup 2006).

Le travail pauvre a eu tendance d'abord à se concentrer dans l'espace entre 2001 et 2006, du moins lorsque sa croissance est prise en termes absolus. Le taux de corrélation entre le nombre de travailleurs pauvres en 2001 et l'accroissement du travail pauvre entre 2001 et 2006 indique une relation plutôt forte entre ces deux quantités. Mais dans le même temps, l'accroissement du travail pauvre n'est que faiblement lié à l'incidence du phénomène en 2001, traduisant une certaine diffusion de celui-ci dans l'espace. Cette diffusion est aussi perceptible dans la carte qui en distribue l'effectif dans l'espace de la RMR. Elle coïncide enfin avec des traits spécifiques du travail pauvre, par exemple l'accroissement du phénomène pour les universitaires et au sein des professions des sciences sociales, de l'administration publique, de l'éducation et de la religion.

La géographie du travail pauvre est donc aussi hétérogène et complexe. Ainsi, la distribution spatiale des travailleurs pauvres selon différentes caractéristiques a permis de mettre en évidence certaines différences. Il se dégage par exemple de ces analyses un profil du travail pauvre plus associé à des emplois de nature intellectuelle. Il est surtout présent sur le Plateau Mont-Royal et dans les espaces alentour (Rosemont, Villeray ou La Petite-Patrie), dans Côte-des-Neiges et au centre-ville. Il correspond à des travailleurs pauvres universitaires et issus des professions qui viennent d'être identifiées. Il montre que le phénomène ne touche pas seulement les espaces de la pauvreté, mais

aussi certains territoires plus associés à la gentrification ou à l'embourgeoisement d'une partie de leur population. À l'opposé, les immigrants, les travailleurs des secteurs de la fabrication et les travailleurs pauvres en situation de monoparentalité tracent une géographie plus classique, qui recouvre largement celle associée à la précarité et à la pauvreté. C'est ce que mettait aussi en évidence l'analyse factorielle des correspondances conduite sur la base des données de 2006 et à une échelle géographique plus fine. Elle montrait que ces deux grandes dimensions du travail pauvre se distinguent en termes de facteur statistique et de distribution dans l'espace (voir les cartes des facteurs 1 et 2 dans la section sur la géographie du travail pauvre), tout en étant corrélées, ce qui indique un certain chevauchement dans l'espace.

Au total, la géographie du travail pauvre a peu évolué – les changements survenus entre 2001 et 2006 étant insuffisants pour modifier substantiellement la hiérarchie sociospatiale observée. Elle contribue ainsi à l'approfondissement des inégalités entre quartiers pauvres et riches.

5.2 Prospectives : quels effets à la crise de 2007-08?

En plus des remarques précédentes, il nous semblait utile de poursuivre l'analyse en identifiant quelques évolutions ayant pris place durant la période 2006-2012. Comme il a déjà été mentionné, cette période a été marquée par une récession économique mondiale. Il était dès lors intéressant de voir quels effets elle a pu avoir sur le travail pauvre dans la RMR de Montréal.

Un premier point apparaît ici d'intérêt, soit l'évolution du phénomène entre 2006 et 2012. Rappelons que le travail pauvre avait significativement augmenté entre 2001 et 2006. Il avait enregistré un taux de croissance de 21 %, alors que le volume total de l'emploi s'était seulement accru de 5 %. Contre toute attente, la croissance du travail pauvre a été plutôt modeste entre 2006 et 2012. Il a cru de 7,7 %, alors que l'emploi a maintenu le même rythme de croissance (5,1 %). Notons que la population âgée de 18 à 64 ans a connu une croissance plus vigoureuse entre 2006 et 2012 (3,0 %) que durant la période précédente. La réduction des non-travailleurs pauvres aura été, quant à elle, plus modeste (-1,5 % entre 2006 et 2012 contre -10,6 % entre 2001 et 2006), ce qui donne au total un faible accroissement de la population pauvre de 1,5 %¹⁷.

Combinées entre elles, ces tendances aboutissent à une augmentation du taux d'emploi d'un point et demi de pourcentage entre 2006 et 2012 (il passe de 75,4 % à 77,0 %). Le taux de travailleurs pauvres augmente légèrement (il passe de 8,2 % à 8,4 %). Le taux de pauvreté reste stable autour des 18,5 %.

Ces différentes évolutions montrent que l'économie montréalaise n'a sans doute pas si mal résisté à la crise de 2007-08, un point déjà souligné par d'autres chercheurs et dont les traces sont perceptibles

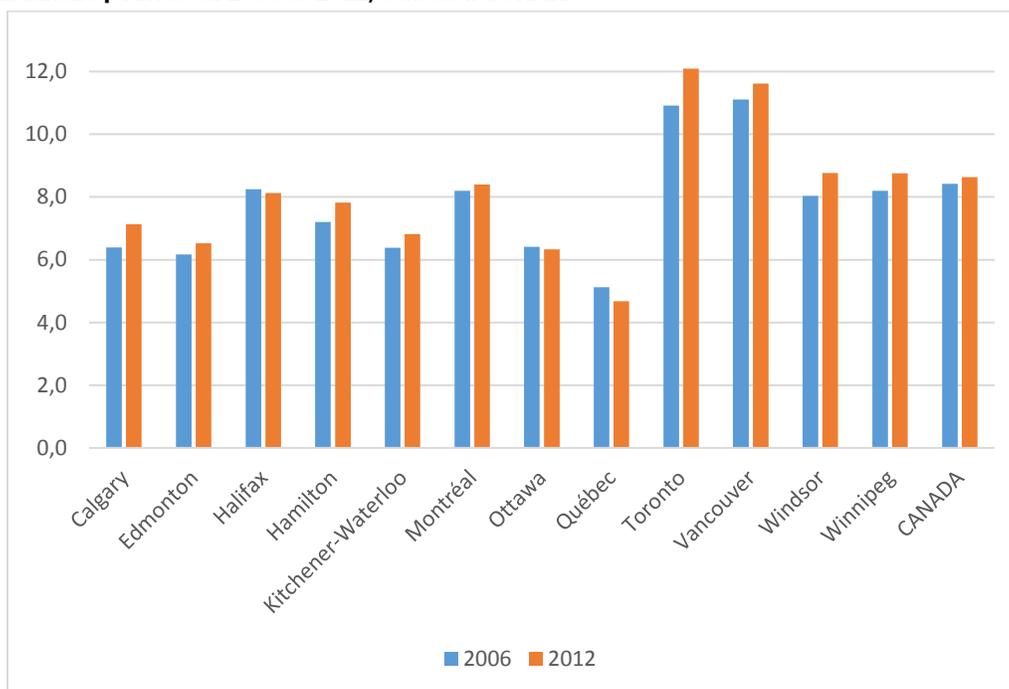
¹⁷ Nous avons choisi de ne pas citer les chiffres absolus pour les données provenant du fichier de données de l'Agence du revenu du Canada. Les estimations qu'il présente sont supérieures à celle du recensement. Les chiffres concernent les revenus après-impôts. Il n'est donc pas possible de les comparer avec ceux de 2001 seulement disponibles pour les revenus avant-impôts.

dans l'évolution du taux de chômage et des revenus des familles (voir la section de cadrage du présent rapport). La diversification de l'économie montréalaise et sa plus faible intégration au domaine de la finance auraient été les principaux facteurs de sa meilleure résistance aux conséquences de la dernière récession mondiale (Dubé et Polèse 2015; Shearmur et Rantisi 2011; Polèse 2009). Pour mettre en perspective ces évolutions, il est intéressant de comparer ce qui s'est passé à Montréal avec un ensemble d'autres RMR du Canada¹⁸.

Une première comparaison concerne l'évolution du travail pauvre entre 2006 et 2012. Les deux graphiques suivants la résumant (voir les figures 30 et 31). Le premier reproduit simplement le taux de travailleurs pauvres pour 2006 et 2012 à travers un ensemble de RMR du pays. Le second présente, dans un plan à deux dimensions, les taux de travailleurs pauvres et d'emploi pour 2006 et 2012. La lecture du premier ne nécessite pas d'explication particulière, alors que le second est à comprendre comme représentant l'évolution de deux taux dans le temps, une évolution positive coïncidant avec un déplacement vers la partie inférieure droite du graphique – dans ce cas, le taux d'emploi augmente alors que le taux de travailleurs pauvres diminue.

¹⁸ Rappelons qu'il s'agit d'être prudent lorsque plusieurs RMR sont comparées entre elles, puisque la définition du travail pauvre retenue ici repose sur la Mesure de faible revenu (MFR). Cette mesure est seulement calculée pour l'ensemble du pays et ne prend pas en compte les variations régionales des salaires et du niveau de vie. Il est alors possible qu'il y ait des sous- et surestimation du nombre de ménages qui se trouvent sous ce seuil.

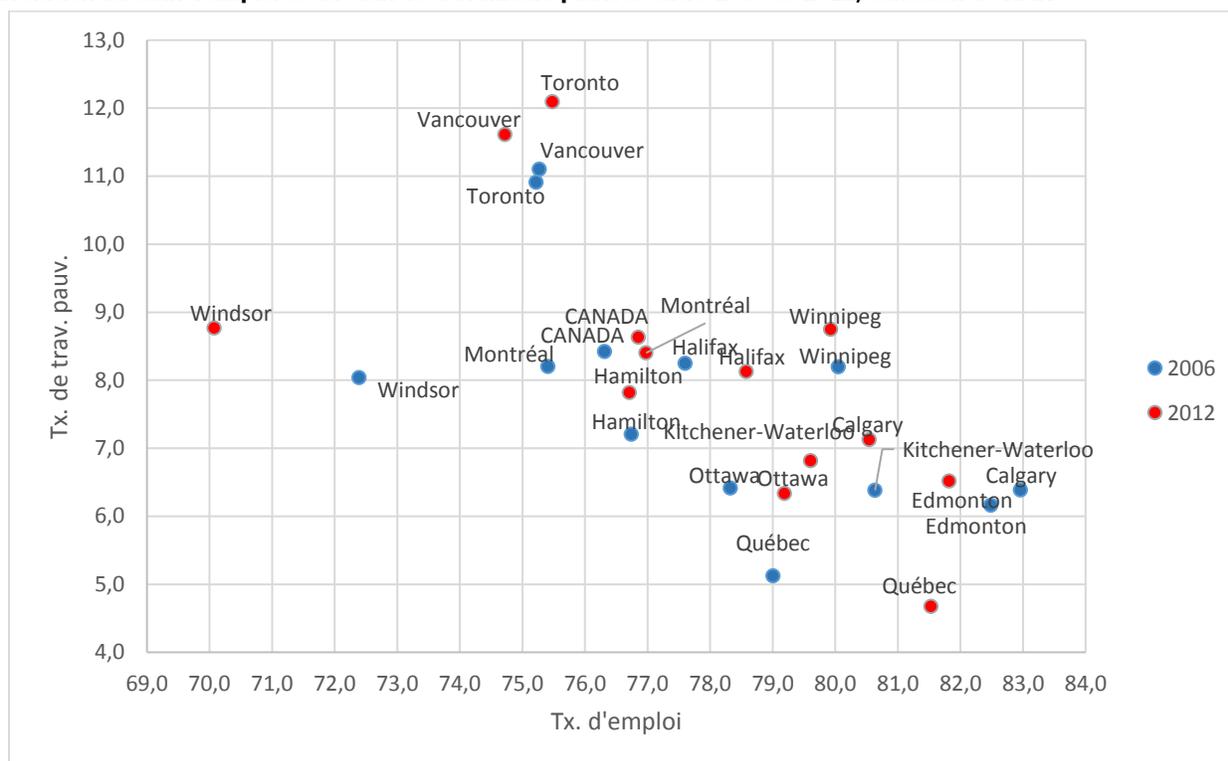
Figure 30.
Taux de travailleurs pauvres en 2006 et 2012, sélection de RMR



Note : les données proviennent de l'Agence du revenu du Canada (fichier T1FF, Statistique Canada, commande spéciale pour le compte du PRQT); Ottawa ne couvre que la partie ontarienne de la RMR Ottawa-Hull-Gatineau.

Figure 31.

Évolution du taux d'emploi et du taux de travailleurs pauvres entre 2006 et 2012, sélection de RMR



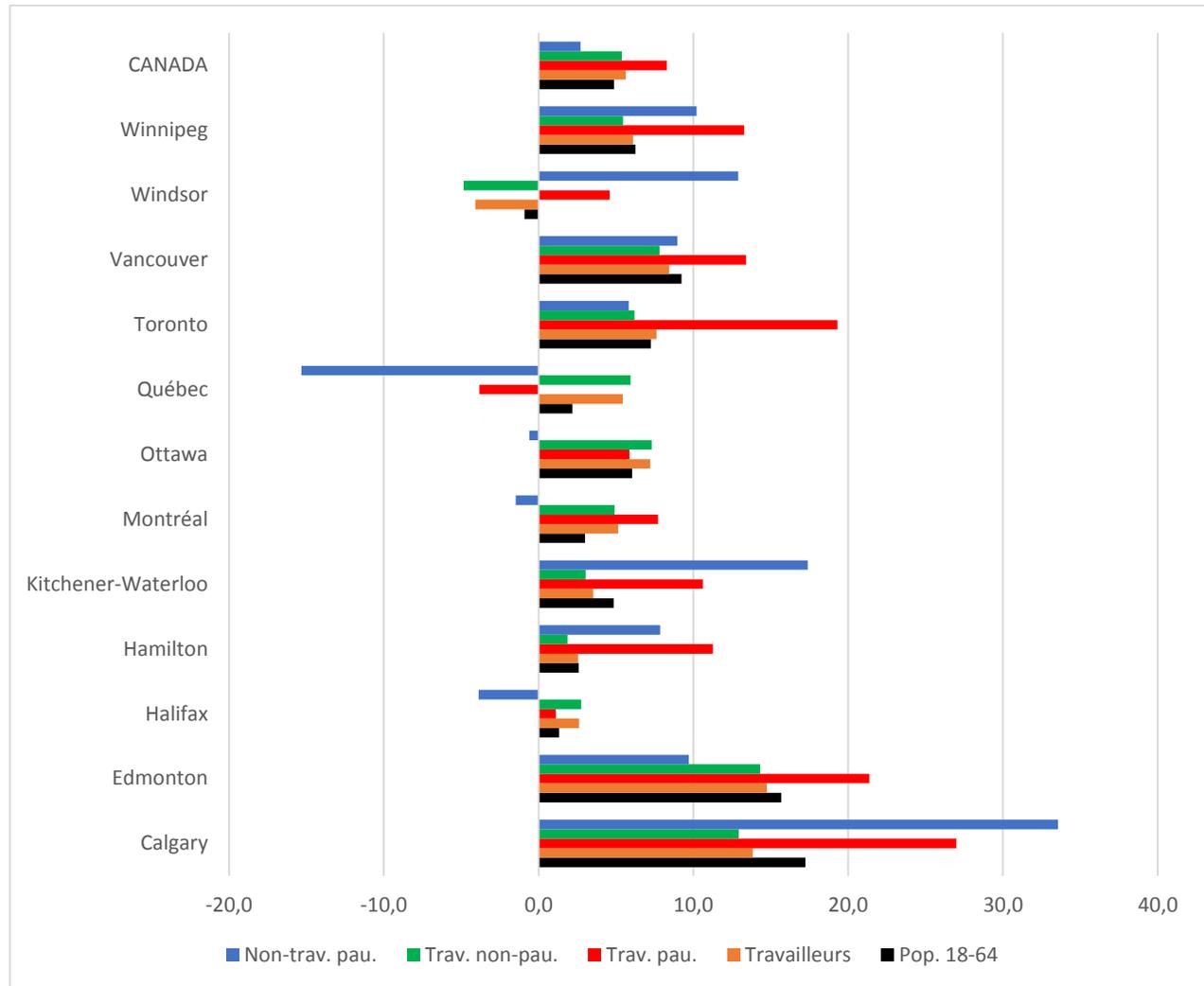
Note : les données proviennent de l'Agence du revenu du Canada (fichier T1FF, Statistique Canada, commande spéciale pour le compte du PRQT); Ottawa ne couvre que la partie ontarienne de la RMR Ottawa-Hull-Gatineau.

À la lecture des deux graphiques, il apparaît que Montréal se situe dans la moyenne canadienne en ce qui a trait au taux de travailleurs pauvres et au taux d'emploi. Deux RMR sont plus durement touchées par le travail pauvre : Toronto et Vancouver. La situation semble s'y être dégradée de manière plus prononcée entre 2006 et 2012, puisqu'elles ont enregistré toutes les deux une hausse plus marquée de l'incidence du travail pauvre et une stagnation, voire une réduction (dans le cas de Vancouver), de leur taux d'emploi. Derrière ces deux RMR, un second ensemble se dessine, dont fait partie Montréal, pour lequel le taux de travailleurs pauvres se situe dans la moyenne – cet ensemble comporte les RMR d'Halifax, Windsor et Winnipeg, en plus de celle de Montréal. Les autres RMR ont toutes un taux de travailleurs pauvres plus faible que la moyenne canadienne, bien que ce soit à des degrés divers. Soulignons que seulement deux RMR ont enregistré une réduction de leur taux de travailleurs pauvres entre 2006 et 2012, soit Halifax et Québec. Elles ont aussi enregistré une augmentation de leur taux d'emploi (ce sont les deux seules RMR qui ont effectué un déplacement vers la droite et le bas de la figure 31 entre 2006 et 2012).

Afin d'affiner la comparaison, il est bon de voir comment différentes populations ont évolué au sein des différentes RMR entre 2006 et 2012. C'est ce que permet de faire la figure 32, laquelle présente les taux de croissance pour la population âgée de 18 à 64 ans et quelques-uns de ses sous-ensembles.

Figure 32.

Taux de croissance de la population âgée de 18 à 64 ans et de différents sous-ensembles, 2006-2012, sélection de RMR



Note : les données proviennent de l'Agence du revenu du Canada (fichier T1FF, Statistique Canada, commande spéciale pour le compte du PRQT); Ottawa ne couvre que la partie ontarienne de la RMR Ottawa-Hull-Gatineau.

Le graphique permet de constater qu'à l'échelle du Canada, la population âgée de 18 à 64 ans a augmenté, ainsi que les sous-ensembles identifiés ici. De toutes les populations, c'est celle des travailleurs pauvres qui a le taux de croissance le plus élevé à l'échelle du pays, confirmant l'hypothèse d'un effet négatif des récessions et crises économiques sur les travailleuses et travailleurs les plus précaires. La RMR de Montréal présente un profil similaire à l'ensemble du pays, à l'exception de la réduction des non-travailleurs pauvres (la RMR d'Ottawa est dans la même situation). Québec est la seule RMR de la sélection qui enregistre une réduction de cette population

simultanément à une réduction des travailleurs pauvres. Un autre profil particulier est celui de Windsor en Ontario. C'est la seule RMR qui a enregistré une réduction de la population âgée de 18 à 64 ans, ainsi que des travailleurs non pauvres. Dans le même temps, le travail pauvre et les personnes sans emploi vivant une situation de pauvreté y ont augmenté. Les RMR de l'Ouest canadien, ainsi que celle de Toronto et Vancouver, ont connu les croissances les plus vigoureuses de leur population âgée de 18 à 64 ans, ce qui s'est aussi accompagné par une croissance des personnes en emploi ou non et vivant une situation de pauvreté.

Ces quelques observations rejoignent les conclusions des études citées dans la partie sur les inégalités urbaines. Il semble que ce soit les grandes régions urbaines, plutôt bien intégrées à l'économie mondialisée (Toronto et Vancouver), et celles en forte croissance économique (les RMR de l'Ouest canadien), qui ont connu une augmentation plus forte du travail pauvre. À l'opposé, les agglomérations urbaines dont la croissance relative est plus modeste, qui sont moins ouvertes sur l'économie mondiale, et dont la base économique est en voie de reconversion et diversification, ont connu une croissance plus équilibrée. Enfin, Windsor présente un profil particulier de décroissance et d'appauvrissement dû à sa proximité et sa dépendance à une ville en déclin, Détroit, et un secteur industriel, l'automobile, qui aura été fortement touché par la crise et ses effets.

À la suite de cette comparaison à l'échelle des RMR, un second point d'intérêt est voir comment la distribution intra-urbaine du phénomène s'est comportée entre 2006 et 2012 à Montréal. Deux cartes permettent d'en suivre l'évolution (figures 33 et 34). Elles présentent le quotient de localisation du travail pauvre. Le quotient de localisation est un indice largement utilisé en géographie et en études urbaines. Il consiste en la division d'un pourcentage observé pour une unité territoriale donnée par le pourcentage observé pour l'ensemble de l'agglomération urbaine dont elle fait partie. Dans notre cas, le quotient de localisation est la division entre le taux de travailleurs pauvres pour les secteurs de recensement (SR) et le taux de travailleurs pauvres de la RMR de Montréal (soit 8,2 % en 2006 et 8,4 % en 2012). Si le quotient de localisation est supérieur à un, cela signifie qu'il y a une surreprésentation du travail pauvre dans le SR (son pourcentage est supérieur à celui de la RMR). L'inverse est vrai si le quotient de localisation est inférieur à un.

Figure 33.

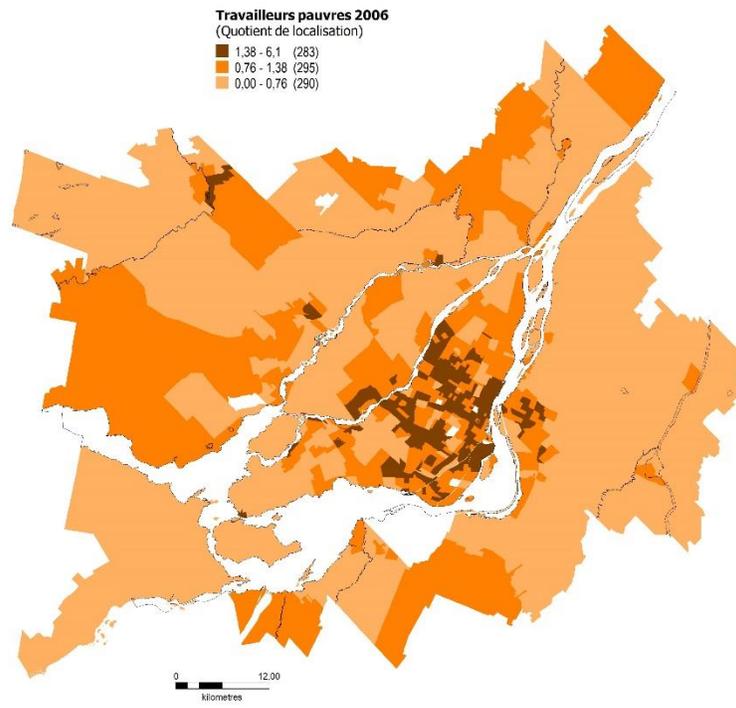
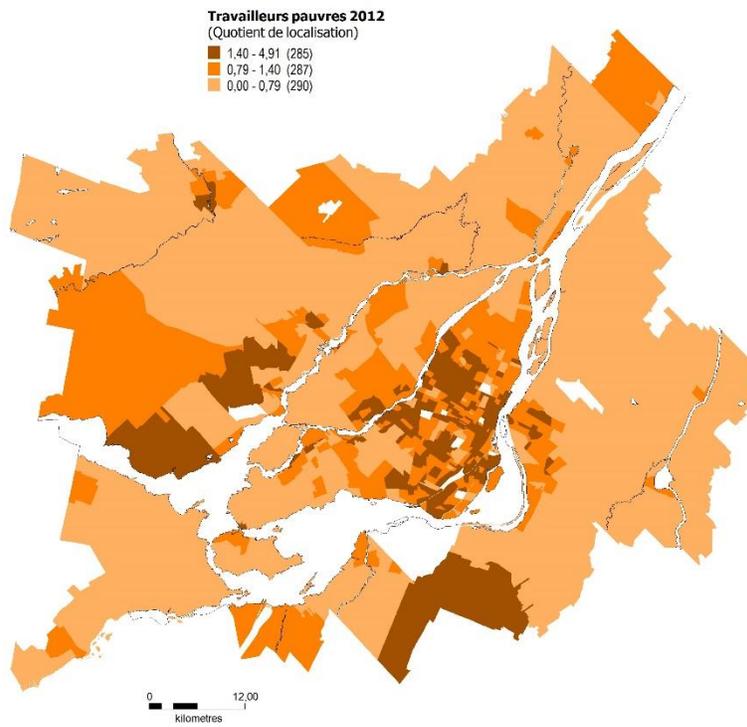


Figure 34.

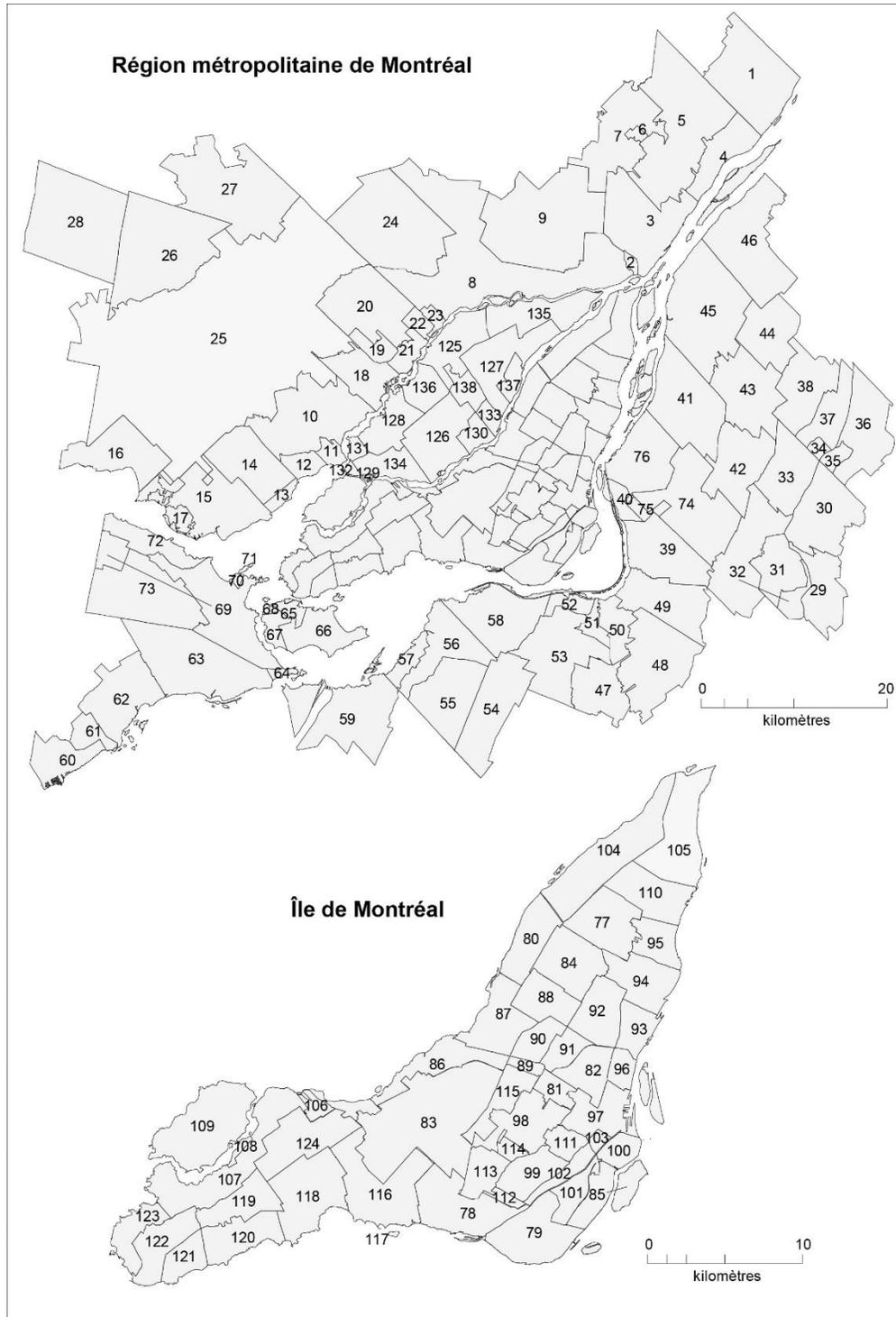


Les cartes présentent une géographie relativement proche de celle observée en 2001 et 2006 à l'aide des données de recensement. Les quartiers centraux des secteurs Centre-Sud, d'Hochelaga, de Parc-Extension, Côte-des-Neiges ou du Sud-Ouest affichent un quotient de localisation supérieur à 1,4. Plus en périphérie, c'est le cas pour des secteurs de Bordeaux-Cartierville, de Montréal-Nord ou de Saint-Léonard. Hors de l'île de Montréal, les quartiers où les travailleurs pauvres sont surreprésentés se concentrent surtout à Chomedey à Laval et dans le Vieux-Longueuil sur la Rive-Sud. L'évolution du phénomène entre 2006 et 2012 correspond à un étalement du phénomène autour des zones précédemment touchées. Ce phénomène de diffusion semble marqué dans le secteur nord-est de l'île de Montréal autour de Saint-Léonard et Montréal-Nord, mais aussi dans le Sud-Ouest vers LaSalle ou dans le nord-ouest autour de Bordeaux-Cartierville et Saint-Laurent. En banlieue aussi, des SR auparavant non concernés par une surreprésentation du phénomène le sont en 2012. À l'inverse, la superficie des secteurs concernés par le travail pauvre dans Côte-des-Neiges et sur le Plateau Mont-Royal s'est réduite. Ces évolutions montrent bien que le travail pauvre est un phénomène qui est soumis à une certaine mouvance dans l'espace.

Il n'est pas simple d'expliquer cette mouvance, surtout en l'absence de données plus précises sur les caractéristiques des travailleurs pauvres (l'absence de recensement fiable pour 2011 se fait ici sentir). Il est donc possible qu'elle soit le reflet d'un effet de composition de la population (les immigrants, les jeunes ou les familles monoparentales étant plus ou moins présents dans les différents secteurs). Il est aussi possible qu'elle s'explique en partie par des réinvestissements opérés dans différents secteurs, comme dans le bas de Côte-des-Neiges (secteur du Triangle) ou dans le secteur Mile-Ex au croisement entre le Plateau Mont-Royal, Parc-Extension et Outremont. Ces réinvestissements ont pu attirer une nouvelle population mieux nantie, ce qui a fait diminuer le taux de travailleurs pauvres dans ces secteurs. L'étalement du travail pauvre, entre autres dans certains secteurs périphériques, est peut-être lié à des processus de polarisation enregistrés ces dernières années dans différents secteurs, comme à Saint-Léonard où une population issue de l'immigration italienne et vieillissante coexiste de plus en plus avec des nouveaux immigrants. La même dynamique est peut-être aussi à l'œuvre dans certains secteurs du Sud-Ouest, vers LaSalle ou à Notre-Dame-de-Grâce dans le secteur Loyola. Des études complémentaires et une éventuelle exploitation du recensement de 2016 devraient être menées pour mieux comprendre cette dynamique du travail pauvre et, plus largement, de la précarité à Montréal entre 2006 et 2016.

Au total, les effets de la crise de 2007-08 sur le travail pauvre semblent avoir été modestes. Le phénomène n'a pas augmenté de manière dramatique, même s'il a continué à croître. Ce qui a peut-être le plus évolué entre 2006 et 2012 est sa répartition spatiale. Mais ce changement est sans doute moins imputable à des facteurs macroéconomiques qu'à des transformations internes à l'espace métropolitain montréalais.

Annexe 1. Territoires de l'étude – Index



RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (sauf l'Île de Montréal)

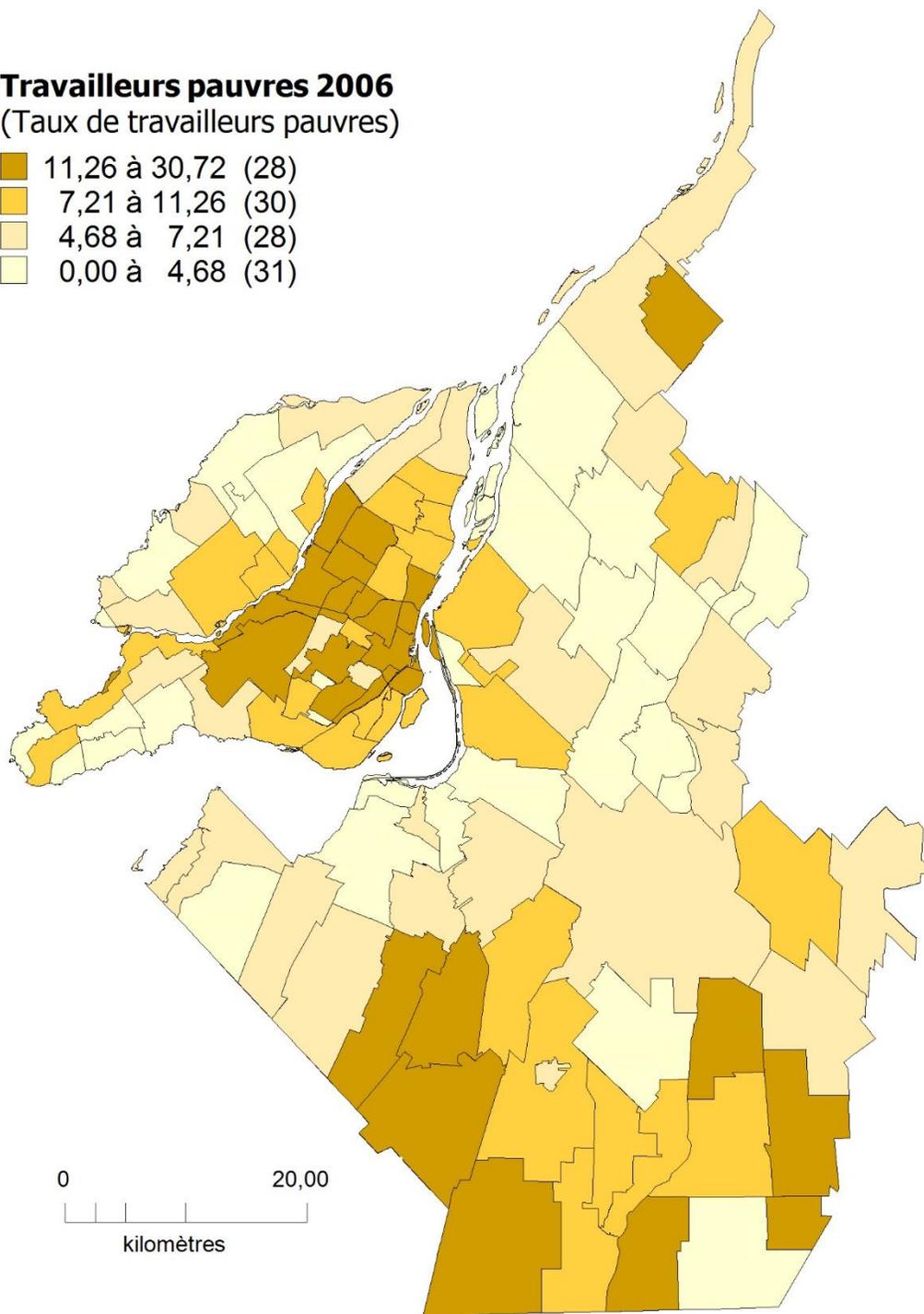
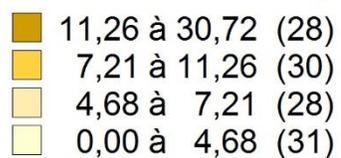
1	Lavaltrie	26	Saint-Colomban	51	Delson	76	Vieux-Longueuil
2	Charlemagne	27	Saint-Jérôme	52	Sainte-Catherine	125	Auteuil
3	Repentigny	28	Gore	53	Saint-Constant	126	Chomedey
4	Saint-Sulpice	29	Richelieu	54	Saint-Isidore	127	Duvernay
5	L'Assomption	30	Saint-Mathias-sur-Richelieu	55	Mercier	128	Fabreville
6	L'Épiphanie (V)	31	Chambly	56	Châteauguay	129	Îles-Laval
7	L'Épiphanie (PE)	32	Carignan	57	Léry	130	Laval-des-Rapides
8	Terrebonne	33	Saint-Basile-le-Grand	58	Kahnawake	131	Laval-Ouest
9	Mascouche	34	McMasterville	59	Beauharnois	132	Laval-sur-le-Lac
10	Saint-Eustache	35	Otterburn Park	60	Saint-Zotique	133	Pont-Viau
11	Deux-Montagnes	36	Mont-Saint-Hilaire	61	Les Coteaux	134	Sainte-Dorothée
12	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	37	Beloil	62	Coteau-du-Lac	135	Saint-François
13	Pointe-Calumet	38	Saint-Mathieu-de-Beloil	63	Les Cèdres	136	Sainte-Rose
14	Saint-Joseph-du-Lac	39	Brossard	64	Pointe-des-Cascades	137	Saint-Vincent-de-Paul
15	Oka	40	Saint-Lambert	65	L'Île-Perrot	138	Vimont
16	Saint-Placide	41	Boucherville	66	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot		
17	Kanesatake	42	Saint-Bruno-de-Montarville	67	Pincourt		
18	Boisbriand	43	Sainte-Julie	68	Terrasse-Vaudreuil		
19	Sainte-Thérèse	44	Saint-Amable	69	Vaudreuil-Dorion		
20	Blainville	45	Varenes	70	Vaudreuil-sur-le-Lac		
21	Rosemère	46	Verchères	71	L'Île-Cadieux		
22	Lorraine	47	Saint-Mathieu	72	Hudson		
23	Bois-des-Filions	48	Saint-Philippe	73	Saint-Lazare		
24	Sainte-Anne-des-Plaines	49	La Prairie	74	Saint-Hubert		
25	Mirabel	50	Candiac	75	Greenfield Park		

ÎLE DE MONTRÉAL

77	Anjou	93	Hochelaga-Maisonneuve	109	Île Bizard (ex-ville)
78	Lachine	94	Mercier-Ouest	110	Montréal-Est
79	LaSalle	95	Mercier-Est	111	Westmount
80	Montréal-Nord	96	Centre-Sud	112	Montréal-Ouest
81	Outremont	97	Centre-ville (anc. Ville-Marie)	113	Côte-Saint-Luc
82	Plateau Mont-Royal	98	Côte-des-Neiges	114	Hampstead
83	Saint-Laurent	99	Notre-Dame-de-Grâce	115	Mont-Royal
84	Saint-Léonard	100	Pointe-Saint-Charles	116	Dorval
85	Verdun	101	Ville-Émard - Côte-Saint-Paul	117	L'Île-Dorval
86	Bordeaux-Cartierville	102	Saint-Henri	118	Pointe-Claire
87	Ahuntsic	103	Petite-Bourgogne	119	Kirkland
88	Saint-Michel	104	Rivière-des-Prairies	120	Beaconsfield
89	Parc-Extension	105	Pointe-aux-Trembles	121	Baie-D'Urfé
90	Villeray	106	Roxboro (ex-ville)	122	Sainte-Anne-de-Bellevue
91	Petite-Patrie	107	Pierrefonds (ex-ville)	123	Senneville
92	Rosemont	108	Sainte-Geneviève (ex-ville)	124	Dollard-Des Ormeaux

Annexe 2. Taux de travailleurs pauvres en 2006 – Territoires d'intervention de Centraide du Grand Montréal

Travailleurs pauvres 2006 (Taux de travailleurs pauvres)



Annexe 3. Autres territoires pour lesquels les données sont disponibles : CMM, agglomérations de Montréal et de Longueuil

Communauté métropolitaine de Montréal : villes et municipalités



CMM – Index des villes et municipalités

NR	Nom des villes et municipalités	43	Montréal-Est
1	Baie-D'Urfé	44	Montréal-Ouest
2	Beaconsfield	45	Mont-Royal
3	Beauharnois	46	Mont-Saint-Hilaire
4	Beloeil	47	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot
5	Blainville	48	Oka
6	Boisbriand	49	Otterburn Park
7	Bois-des-Filion	50	Pincourt
8	Boucherville	51	Pointe-Calumet
9	Brossard	52	Pointe-Claire
10	Calixa-Lavallée	53	Pointe-des-Cascades
11	Candiac	54	Repentigny
12	Carignan	55	Richelieu
13	Chambly	56	Rosemère
14	Charlemagne	57	Saint-Amable
15	Châteauguay	58	Saint-Basile-le-Grand
16	Contrecoeur	59	Saint-Bruno-de-Montarville
17	Côte-Saint-Luc	60	Saint-Constant
18	Delson	61	Sainte-Anne-de-Bellevue
19	Deux-Montagnes	62	Sainte-Anne-des-Plaines
20	Dollard-Des Ormeaux	63	Sainte-Catherine
21	Dorval	64	Sainte-Julie
22	Hampstead	65	Sainte-Marthe-sur-le-Lac
23	Hudson	66	Sainte-Thérèse
24	Kahnawake	67	Saint-Eustache
25	Kanesatake	68	Saint-Isidore
26	Kirkland	69	Saint-Jean-Baptiste
27	La Prairie	70	Saint-Joseph-du-Lac
28	L'Assomption	71	Saint-Lambert
29	Laval	72	Saint-Lazare
30	L'Épiphanie	73	Saint-Mathias-sur-Richelieu
31	Léry	74	Saint-Mathieu
32	Les Cèdres	75	Saint-Mathieu-de-Beloeil
33	L'Île-Cadieux	76	Saint-Philippe
34	L'Île-Dorval	77	Saint-Sulpice
35	L'Île-Perrot	78	Senneville
36	Longueuil	79	Terrasse-Vaudreuil
37	Lorraine	80	Terrebonne
38	Mascouche	81	Varenes
39	McMasterville	82	Vaudreuil-Dorion
40	Mercier	83	Vaudreuil-sur-le-Lac
41	Mirabel	84	Verchères
42	Montréal	85	Westmount

Agglomération de Montréal



Agglomération de Montréal – Index des villes et arrondissements

NR	Villes et municipalités	NR	Arrondissements de la Ville de Montréal
1	Montréal-Est	I	Anjou
2	Sainte-Anne-de-Bellevue	II	Saint-Léonard
3	Senneville	III	Montréal-Nord
4	Beaconsfield	IV	Verdun
5	Westmount	V	Outremont
6	Mont-Royal	VI	Saint-Laurent
7	Pointe-Claire	VII	Ahuntsic-Cartierville
8	Kirkland	VIII	Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
9	Dorval	IX	Rosemont-Petite-Patrie
9	L'Île-Dorval	X	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
10	Montréal-Ouest	XI	Plateau-Mont-Royal
11	Côte-Saint-Luc	XII	Ville-Marie
12	Hampstead	XIII	Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
13	Baie-D'Urfé	XIV	Sud-Ouest
14	Dollard-Des Ormeaux	XV	LaSalle
		XVI	Lachine
		XVII	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
		XVIII	Île Bizard (ex-ville)
		XIX	Pierrefonds (ex-ville)

Agglomération de Longueuil



Agglomération de Longueuil – Index des villes et arrondissements

NR	Villes et municipalités
1	Brossard
2	Saint-Lambert
3	Boucherville
4	Saint-Bruno-de-Montarville
	Arrondissements de la Ville de Longueuil
I	Vieux-Longueuil
II	Saint-Hubert
III	Greenfield Park

Annexe 4. Tableau de comparaison entre le revenu médian pour l'ensemble du Canada et pour la RMR de Montréal (2000, 2005 et 2011 – dollars courants)

	2000	2005	2011
Canada			
Revenu total médian des familles (dollar)	50800	60600	72240
Revenu total médian des familles monoparentales (dollar)	24900	30000	37900
Revenu total médian des personnes hors famille de recensement (dollar)	18600	21800	-
Montréal			
Revenu total médian des familles (dollar)	49900	58600	69150
Revenu total médian des familles monoparentales (dollar)	26000	31900	39910
Revenu total médian des personnes hors famille de recensement (dollar)	17700	20700	-

Note : les personnes hors famille de recensement sont les personnes qui occupent seules leur logement ou qui vivent avec d'autres personnes auxquelles elles peuvent être apparentées (mais qui ne sont ni leurs enfants ni leur conjoint, incluant ceux de faits).

Source : Statistique Canada. Tableau 111-0009 - Caractéristiques des familles, sommaire, annuel.

Références bibliographiques

- Aldridge, Alan. 2005. *The Market*. London: Polity Press.
- Ambert, Anne-Marie. 2006. *One Parent Families: Characteristics, causes, consequences, and issues*. Ottawa: The Vanier Institute of the Family.
- Apparicio, Philippe, Dominique Mathon, Anne-Marie Séguin et Martin Gagnon. 2014. *Recension des écrits sur la notion de mauvais appariement spatial entre les lieux de résidence et d'emploi*. Montréal: Conseil emploi métropole.
- Apparicio, Philippe, Anne-Marie Séguin et Xavier Leloup. 2007. « Modélisation spatiale de la pauvreté à Montréal: apport méthodologique de la régression géographiquement pondérée. » *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien* 51 (4): 91-103.
- Apparicio, Philippe, Anne-Marie Séguin, Éric Robitaille et Patrick Herjean. 2008. Le repérage des zones de concentration de la pauvreté à Montréal : l'identification des micro, meso et macro zones de pauvreté. In *Inédits*. Montreal: INRS-UCS.
- Ascher, François. 1995. *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris: Odile Jacob.
- Aubin-Beaulieu, Julien. 2013. « Accessibilité à des opportunités d'emploi pour les populations défavorisées : quel est le portrait pour Montréal, Laval et Longueuil? » Mémoire de maîtrise en études urbaines, INRS-UCS.
- Aubry, François. 2006. *Le salaire minimum, la pauvreté et l'emploi : des arguments en faveur d'une hausse substantielle du salaire minimum*. Montréal: Au bas de l'échelle.
- Bacher, John C. 1993. *Keeping to the Marketplace. The Evolution of Canadian Housing Policy*. Kingston: McGill-Queen's University Press.
- Belleau, Hélène et Raphaëlle Proulx. 2010. « Équilibre et déséquilibre des comptes amoureux contemporains : le revenu familial remis en question. L'exemple québécois. » *Recherches familiales* 1 (7): 85-101.
- Bernier, Jean, Guylaine Vallée et Carole Jobin. 2003. *Les besoins de protection sociale des personnes en situation de travail non traditionnelle*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Blinder, Alan S. 2013. *After the Music Stopped: The Financial Crisis, the Response, and the Work Ahead*. New York: Penguin Books.

- Bolton, Kenyon et Sébastien Breau. 2012. « Growing Unequal? Changes in the Distribution of Earnings across Canadian Cities. » *Urban Studies* 49 (6): 1377-1396.
- Bondi, L. I. Z. et Damaris Rose. 2010. « Constructing gender, constructing the urban: A review of Anglo-American feminist urban geography. » *Gender, Place & Culture* 10 (3): 229-245.
- Boschmann, Eric E. 2011. « Job Access, Location Decision, and the Working Poor: A Qualitative Study in the Columbus, Ohio Metropolitan Area. » *Geoforum* 42: 671-682.
- Boudebat, Brahim. 2011. *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec: enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique*. Montréal: CIRANO: Rapport de projet, 2011RP-07.
- Boulet, Maude. 2014. « Travailler à temps plein n'est pas une panacée contre le faible revenu au Québec : encore moins pour les immigrants. » *Flash-info* 15 (1): 7-12.
- Boyer, Robert. 2000a. « Is a Finance-led growth regime a viable alternative to Fordism? A preliminary analysis. » *Economy and Society* 29 (1): 111-145.
- . 2000b. « The Political in the Era of Globalization and Finance: Focus on Some Regulation School Research. » *International Journal of Urban and Regional Research* 24 (2): 274-322.
- . 2012. « The four fallacies of contemporary austerity policies: the lost Keynesian legacy. » *Cambridge Journal of Economics* 36 (1): 283-312.
- Breau, Sébastien. 2014. « The Occupy Movement and the Top 1% in Canada. » *Antipode* 46 (1): 13-33.
- Brenner, Neil et Nik Theodore. 2002. « Cities and the Geographies of "Actually Existing Neoliberalism". » *Antipode* 34 (3): 349-379.
- Bunting, Trudi, Alan Walks et Pierre Filion. 2004. « The Uneven Geography of Housing Affordability Stress in Canadian Metropolitan Areas. » *Housing Studies* 19 (3): 361-393.
- Burgess, Ernest W. 1928. « Residential Segregation in American Cities. » *Annals of the American Academy of Political and Social Science* CXXXX (November): 105-115.
- Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*. Paris: Fayard.

- Castells, Manuel. 1972. *La question urbaine*. Paris: Maspero.
- Charron, Mathieu. 2007. « La relation entre la forme urbaine et la distance de navettage: les apports du concept de "possibilité de navettage". », Thèse de doctorat en études urbaines, INRS-UCS.
- Chen, W. H., J. Myles et G. Picot. 2012. « Why Have Poorer Neighbourhoods Stagnated Economically while the Richer Have Flourished? Neighbourhood Income Inequality in Canadian Cities. » *Urban Studies* 49 (4): 877-896.
- Chicha, Marie-Thérèse. 2012. « Discrimination systémique et intersectionnalité : la déqualification des immigrantes à Montréal. » *Canadian Journal of Women and the Law* 24 (1): 82-113.
- Chicoine, Nathalie et Damaris Rose. 1989. « Restructuration économique, division sexuelle du travail et répartition spatiale de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal. » *Espace, populations, sociétés* 7 (1): 53-64.
- Choay, Françoise. 2006. *Pour une anthropologie de l'espace*. Paris: Le Seuil.
- Clampet-Lundquist, Susan et Dougals S. Massey. 2008. « Neighborhood Effects on Economic Self-Sufficiency: A Reconsideration of the Moving to Opportunity Experiment. » *American Journal of Sociology* 114 (Special Issue: Moving to Opportunity: A Symposium) (1): 107-143.
- CMM. 2004. *Grappe Textiles et vêtements*. Montréal: Communauté métropolitaine de Montréal.
- Conference Board of Canada. 2011. *Hot Topic: Canada Inequality. Is Canada becoming more unequal?*
<http://www.conferenceboard.ca/hcp/hot-topics/caninequality.aspx><http://www.conferenceboard.ca/hcp/hot-topics/caninequality.aspx> :
 Consulté le 26 mars 2015.
- Copp, Terry. 1974. *The Anatomy of Poverty. The Condition of the Working Class in Montréal, 1897-1929*. Toronto: McClelland and Stewart.
- Cowen, Deborah. 2010. « A Geography of Logistics: Market Authority and the Security of Supply Chains. » *Annals of the Association of American Geographers* 100 (3): 600-620.
- Crouch, Colin. 2004. *Post Democracy*. London: Polity Press.

- Dansereau, Francine, Loïc Aubrée, Gérard Divay, Damaris Rose, Anne-Marie Séguin et Gilles Sénécal. 2005. *Politiques et interventions en habitation. Analyse des tendances récentes en Amérique du Nord et en Europe*. Québec: Presses de l'université Laval/Société d'habitation du Québec.
- Dansereau, Francine, Annick Germain et Nathalie Vachon. 2012. *La diversité des milieux de vie de la région métropolitaine de Montréal et la place de l'immigration*. Montréal: Publication CMQ-IM - nr 48.
- de Gaudemar, Jean-Paul. 1979. *La mobilisation générale*. Paris: Ed. du Champ urbain.
- Donzelot, Jacques. 2004. « La ville à trois vitesses: relégation, périurbanisation, gentrification. » *Esprit* 303: 14-39.
- Dubé, Jean et Mario Polèse. 2015. « Resilience Revisited: Assessing the Impact of the 2007–09 Recession on 83 Canadian Regions with Accompanying Thoughts on an Elusive Concept. » *Regional Studies* 50 (4): 615-628.
- Eggleton, Art et Hugh Segal. 2009. *In From the Margins: A Call to Action on Poverty, Housing and Homelessness*. Ottawa: The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology Report of the Subcommittee on Cities.
- Esping-Andersen, Gosta. 1999. *Les trois mondes de l'État-providence. Essai sur le capitalisme moderne*, tr. fr., 1ère éd. 1990. Paris: Presses Universitaires de France.
- Ewald, François. 1996. *Histoire de l'Etat-providence. Les origines de la solidarité*, 1ère éd. 1986. Paris: Grasset/Fasquelle.
- Farris, Sara R. 2015. « Migrants' regular army of labour: gender dimensions of the impact of the global economic crisis on migrant labor in Western Europe. » *The Sociological Review* 63 (1): 121-143.
- Filion, Pierre, Trudi Bunting et Len Gertler. 2000. « Cities and Transition: Changing Patterns of Urban Growth and Form in Canada. » In *Canadian Cities in Transition. The twenty-first century*, sous la dir. de Pierre Filion et Trudi Bunting, 1-25. Don Mills (Ont.): Oxford University Press.
- Filion, Pierre, Trudi Bunting, Dejan Pavlic et Paul Langlois. 2010. « Intensification and Sprawl: Residential Density Trajectories in Canada's Largest Metropolitan Regions. » *Urban Geography* 31 (4): 541-569.

- Fleury, Dominique et Myriam Fortin. 2006. *When Working is not enough to Escape Poverty : An Analysis of Canada's Working Poor*, Ottawa: Human Resources and Social Development Canada.
- Florida, Richard. 2003. « Cities and Creative Class. » *City & Community* 2 (1): 3-19.
- Fontan, Jean-Marc, Pierre Hamel et Richard Morin. 2013. « Actions conflictuelles à Montréal depuis 1980 : des mobilisations territorialisées aux échelles multiples. » *Recherches sociographiques* 54 (1): 9.
- Friedrichs, Jurgen, George Galster et Sako Musterd. 2003. « Editorial. Neighbourhood Effects on Social Opportunities: The European and American Research and Policy Context. » *Housing Studies* 18 (6): 797-806.
- Germain, Annick et Xavier Leloup. 2006. *Il était une fois dans un HLM... Portrait de l'intervention communautaire dans quatre HLM de type "plan d'ensemble" de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal: INRS-UCS.
- Ghosh, Sutama. 2014. « Everyday Lives in Vertical Neighbourhoods: Exploring Bangladeshi Residential Spaces in Toronto's Inner Suburbs. » *International Journal of Urban and Regional Research* 38 (6): 2008-2024.
- Goering, John. 2013. « Neighborhood Effects and Public Policy. » *City & Community* 12 (1): 13-20.
- Hamel, Pierre et Bernard Jouve. 2008. « In search of a stable urban regime for Montreal: issues and challenges in metropolitan development. » *Urban Research & Practice* 1 (1): 18-35.
- Harvey, David. 1973. *Social Justice and the City*. Oxford: Blackwell.
- . 2001. *Spaces of Capital. Towards a Critical Geography*. New York: Routledge.
- . 2006. *Spaces of Global Capitalism: Towards a Theory of Uneven Geographical Development*. London/New York: Verso.
- Hulchanski, David. 1995. « The Concept of Housing Affordability: Six Contemporary Uses of the Housing Expenditure-to-Income Ratio. » *Housing Studies* 10 (4): 471-491.
- . 2002. *Housing Policy for Tomorrow's Cities*. Ottawa: Canadien Policy Research Networks/Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Discussion Paper F27 Family Network.

- . 2010. *The Three Cities Within Toronto. Income Polarization Among Toronto's Neighbourhoods, 1970-2005*. Toronto: Cities Center, University of Toronto.
- Jaillet, Marie-Christine. 1999. « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes? » *Esprit* (258): 145-167.
- Kaufmann, Jean-Claude. 1995. *Sociologie du couple*, 1^{ère} éd. 1993. Paris: Presses Universitaires de France.
- Kesteloot, Christian. 1990. « Bon marché et faciles à l'emploi: le rôle économique des quartiers immigrés. » *Contradictions* (58-59): 191-215.
- . 2000. « Brussels: Post-Fordist Polarization in a Fordist Spatial Canvas. » In *Globalizing Cities. A New Spatial Order?*, sous la dir. de Peter Marcuse et Ronald van Kempen, 186-210. Oxford, UK; Malden, Mass.: Blackwell.
- Laplante, Robert. 2014. « Recension: Il était une fois des usines. Essor, déclin et relance de l'industrie québécoise. » *Les Cahiers de l'Action nationale* 9 (1): 9.
- Ledent, Jacques, Alain Bélanger et Guillaume Marois. 2014. « La surqualification des travailleurs salariés d'origine immigrée résidant sur l'île de Montréal. » In *La surqualification au Québec et au Canada*, sous la dir. de Mircea Vultur, 97-128. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Leloup, Xavier. 2015. « La fluidité de l'espace montréalais: étude sur la diffusion de la diversité ethnoculturelle à Montréal entre 2001 et 2006. » *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 59 (3): 328-340.
- Leloup, Xavier et Didier Gysler. 2009. *Loger les familles avec enfants dans le logement social public montréalais: politique d'attribution et profil sociodémographique des résidents*. Montréal: INRS-UCS.
- Leloup, Xavier et Paul Morin. 2012. *Les modes d'allocations du logement social influent-ils sur le bien-être et la santé des familles? Une comparaison entre les programmes HLM et PSL à Montréal*. Ottawa: SCHL.
- Lenoir-Achdjian, Annick, Sébastien Arcand et Michèle Vatz Laaroussi. 2009. *Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec: une question de perspective*. Montréal: Institut de recherche en politiques publiques, Choix IRPP, vol. 15, no. 3.

- Lewis, H., P. Dwyer, S. Hodgkinson et L. Waite. 2014. « Hyper-precarious lives: Migrants, work and forced labour in the Global North. » *Progress in Human Geography* 39 (5): 580-600.
- Ley, David et Nicholas Lynch. 2012. *Divisions and Disparities in Lotus-Land: Socio-Spatial Income Polarization in Greater Vancouver, 1970-2005*. Toronto: Cities Center, University of Toronto.
- Linhart, Danièle. 1996. « Souffrance individuelle et action collective. » In *Le syndicalisme au futur*, sous la dir. de Jean-Pierre Durand, 57-78. Paris: Syros.
- Linhart, Danièle et Robert Linhart. 1995. « Les ambiguïtés de la modernisation. Le cas du juste à temps. » *Réseaux* (69): 45-69.
- Linteau, Paul-André. 1992. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal: Boréal.
- Lyons, Lenore. 2007. « L'organisation au service des droits des travailleurs migrants : le militantisme transnational à Singapour et en Malaisie. » *Lien social et Politiques* 58: 57-71.
- Manzagol, Claude et Christopher R. Bryant, dir. 1998. *Montréal 2001. Visages et défis d'une métropole*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Massey, Doreen. 1993. « Power-geometry and a progressive sense of place. » In *Mapping the futures. Local cultures, global change*, sous la dir. de Jon Bird, Barry Curtis, Tim Putnam, George Robertson et Lisa Tickner, 59-69. London/New York: Routledge.
- Matheson, F. I., R. Moineddin, J. R. Dunn, M. I. Creatore, P. Gozdyra et R. H. Glazier. 2006. « Urban neighborhoods, chronic stress, gender and depression. » *Social Science & Medicine* 63 (10): 2604-16.
- Meintel, Deirdre, Victor Piché, Danielle Juteau et Sylvie Fortin, dir. 1997. *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal: les interfaces de la pluriethnicité*. Paris/Montréal: L'Harmattan.
- Mongin, Olivier. 2005. *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*. Paris: Le Seuil.
- Moore, Eric et Andrejs Skaburskis. 2004. « Canada's Increasing Housing Affordability Burdens. » *Housing Studies* 19 (3): 395-413.
- Morin, Paul et Xavier Leloup. 2010. *Habiter en HLM: impact sur la santé et le bien-être*. Sherbrooke/Montréal: Université de Sherbrooke/INRS-UCS.

- Moulaert, Frank, Arantxa Rodriguez et Erik Swyngedouw, dir. 2003. *The Globalized City. Economic Restructuring and Social Polarization in European Cities*. New York: Oxford University Press.
- Myles, John. 2015. « Canadian Sociological Association Outstanding Contribution Lecture: The Fading of Redistributive Politics in Canada. » *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie* 52 (1): 1-21.
- Nicole-Drancourt, Chantal. 1991. *Le labyrinthe de l'insertion*. Paris: La Documentation française.
- Ong, Aihwa. 2006. *Neoliberalism as Exception*. Durham/London: Duke University Press.
- Parlette, Vanessa et Deborah Cowen. 2011. « Dead Malls: Suburban Activism, Local Spaces, Global Logistics. » *International Journal of Urban and Regional Research* 35 (4): 794-811.
- Piketty, Thomas. 2013. *Le capital au XXIe siècle*. Paris: Le Seuil.
- Pineault, Éric. 2013. « Présentation : économie politique et sociologie du capitalisme avancé. » *Cahiers de recherche sociologique* (55): 5.
- Polèse, Mario. 1990. « La thèse du déclin économique de Montréal, revue et corrigée. » *L'Actualité économique* 66 (2): 133.
- . 2009. Montréal économique : de 1930 à nos jours. Récit d'une transition inachevée. In *Inédits*. Montréal: INRS-UCS.
- Polèse, Mario et Richard Shearmur. 2003. « Pourquoi Toronto a surclassé Montréal au sommet de la hiérarchie urbaine canadienne? L'impact de la différence culturelle sur la dynamique spatiale des services supérieurs. » *Géographie, espace et société* 5 (3-4): 399-420.
- . 2004. « Culture, Language, and the Location of High-Order Service Functions: The Case of Montréal and Toronto. » *Economic geography* 80 (4): 329-350.
- Pomeroy, Stephen P. 1995. « A Canadian Perspective on Housing Policy. » *Housing Policy Debate* 6 (3): 619-653.
- Ponthieux, Sophie. 2004. « Les travailleurs pauvres : identification d'une catégorie. » *Travail, genre et sociétés* 1 (11): 93-107.
- . 2009. *Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique. Difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenu d'activité*, Paris: INSEE.

- Preston, Valerie et Sara McLafferty. 1993. « Gender Differences in Commuting at Suburban and Central Locations. » *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales* XVI (2): 237-259.
- Preston, Valerie, Damaris Rose, Glen Norcliffe et John Holmes. 2010. « Shift Work, Childcare and Domestic Work: Divisions of labour in Canadian paper mill communities. » *Gender, Place & Culture* 7 (1): 5-29.
- Prince, Michael J. 1998. « Holes in the safety net, leaks in the roof: Changes in Canadian welfare policy and their implications for social housing programs. » *Housing Policy Debate* 9 (4): 825-848.
- Procyk, Stephanie. 2014. *Understanding Income Inequality in Canada, 1980-2014*. Toronto: United Way Toronto/NCRP, University of Toronto.
- Purdy, S. 2003. « 'Ripped off' by the system: Housing policy, poverty, and territorial stigmatization in Regent Park Housing Project, 1951-1991. » *Labour-Le Travail* (52): 45-108.
- Robinson, Jennifer. 2002. « Global and World Cities: A View from off the Map. » *International Journal of Urban and Regional Research* 26 (3): 531-554.
- Rogalsky, Jennifer. 2010. « The Working Poor and What GIS Reveals about the Possibilities of Public Transit. » *Journal of Transport Geography* 18: 226-237.
- Rosanvallon, Pierre. 1981. *La crise de l'Etat-providence*. Paris: Le Seuil.
- Rose, Damaris et Paul Villeneuve. 1998. « Engendering Class in the Metropolitan City: Occupational Pairings and Income Disparities among Two-Earner Couples. » *Urban Geography* 19 (2): 123-159.
- Rose, Damaris. 1996. « Economic Restructuring and the Diversification of Gentrification in the 1980s: A View from a Marginal Metropolis. » In *City Lives and City Forms: Critical Research and Canadian Urbanism*, sous la dir. de Jon Caulfield et Linda Peake, 131-172. Toronto-Buffalo-London: University of Toronto Press.
- Rose, Damaris et Amy Twigge-Molecey. 2013. *Une métropole à trois vitesses? Bilan sur les écarts de revenu dans le Grand Montréal, 1970-2005*. Toronto: Cities Center, University of Toronto.

- Rosenbaum, James E., Lisa Reynolds et Stefanie Deluca. 2002. « How Do Places Matter? The Geography of Opportunity, Self-efficacy and a Look Inside the Black Box of Residential Mobility. » *Housing Studies* 17 (1): 71-82.
- Sainsaulieu, Renaud, Florence Osty, Isabelle Francfort et Marc Uhalde. 1995. *Les mondes sociaux de l'entreprise*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Sampson, Robert J. 2008. « Moving to Inequality: Neighborhood effects and Experiments Meet Social Structure. » *American Journal of Sociology* 114 (Special Issue: Moving to Opportunity: A Symposium) (1): 189-231.
- Sassen, Saskia. 1993. *The Global City (New York, London, Tokyo)*. Princeton NJ: Princeton University Press.
- Savage, Mike, Alan Warde et Kevin Ward. 2003. *Urban Sociology, Capitalism and Modernity (Second Edition)*. London/New York: Palgrave Macmillan.
- Sayer, Andrew. 2011. *Why Things Matter to People. Social Science, Values and Ethical Life*. Cambridge (UK): Cambridge University Press.
- Séguin, Anne-Marie. 1998. « Les espaces de pauvreté. » In *Montréal 2001. Visages et défis d'une métropole*, sous la dir. de Claude Manzagol et Christopher R. Bryant, 221-236. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Séguin, Anne-Marie, Philippe Apparicio et Paula Negron. 2008. *Évolution de la distribution spatiale de la population âgée dans huit métropoles canadiennes : une ségrégation qui s'amenuise*. Montréal: INRS-UCS, inédits / Working paper n°2008-10.
- Shearmur, Richard et Benjamin Motte. 2008. « Weak Ties that Bind: Do Commutes Bind Montreal's Central and Suburban Economies? » *Urban Affairs Review* 44 (4): 490-524.
- Shearmur, Richard et Norma Rantisi. 2011. « Montreal: Rising Again from the Same Ashes. » In *Canadian Urban Regions: Trajectories of Growth and Change*, sous la dir. de L. Bourne, T. Hutton, R. Shearmur et J. Simmons, 173-201. Oxford: Oxford University Press.
- Sjørsløv, Inger. 2012. « “Cash the Equity and Realize Yourself”: an Anthropological Approach to House Values. » *Housing, Theory and Society* 29 (4): 382-400.
- Slater, Tom. 2004. « Municipally managed gentrification in South Parkdale, Toronto. » *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien* 48 (3): 303-325.

- . 2013. « Your Life Chances Affect Where You Live: A Critique of the ‘Cottage Industry’ of Neighbourhood Effects Research. » *International Journal of Urban and Regional Research* 37 (2): 367-387.
- Spineux, Armand, Evelyne Léonard, Xavier Leloup, Philippe Barré et Pierre Walthery. 2000. *Negotiating Employment. Compared Forms of Employment Regulation in Europe*. Louvain-la-Neuve: Institut des Sciences du Travail (Dossier n°19).
- Stapleton, John, Brian Murphy et Yue Xing. 2012. *The "Working Poor" in the Toronto Region: Who they are, where they live, and how trends are changing*. Toronto: Metcalf Foundation.
- Statistique Canada. 2005. *Les seuils de faible revenu de 2004 et les mesures de faible revenu de 2002*. Ottawa: Statistique Canada.
- Thomas, Mark P. et Steven Tufts. 2016. « Austerity, Right Populism, and the Crisis of Labour in Canada. » *Antipode* 48 (1): 212-230.
- Tristan, Flora. 2003. *Promenades dans Londres ou L'aristocratie et les prolétaires anglais*, 1ère éd. 1842. Paris: La Découverte.
- Ulysse, Pierre-Joseph. 2006. *Travail et pauvreté : quand le travail n'empêche plus d'être pauvre!*: Forum de développement social de l'île de Montréal.
- . 2009. « Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France. » *Lien social et Politiques* (61): 81-95. doi: 10.7202/038473ar.
- Ulysse, Pierre-Joseph, Frédéric Lesemann, Stéphane Crespo, Jean-Marc Fontan, Marguerite Mendell et Hélène Belleau. 2009. « Les "travailleurs pauvres", témoins et acteurs des mutations sociétales en cours. » *Lien social et Politiques* (61): 123-136.
- Van Oort, Madison. 2015. « Making the neoliberal precariat: Two faces of job searching in Minneapolis. » *Ethnography* 16 (1): 74-94.
- Veltz, Pierre. 1997. « Les villes européennes dans l'économie mondiale. » In *Villes en Europe*, sous la dir. de Arnaldo Bagnasco et Patrick Le Galès, 47-65. Paris: La Découverte.
- Vielle, Pascale. 1999. « Sécurité sociale et cohésion sociale. » Working paper, Faculté de droit, DESO, Université Catholique de Louvain.

- Voith, R. P. et S. M. Wachter. 2009. « Urban Growth and Housing Affordability: The Conflict. » *The Annals of the American Academy of Political and Social Science* 626 (1): 112-131.
- Vultur, Mircea. 2006. « Diplôme et marché du travail. La dynamique de l'éducation et le déclassement au Québec. » *Recherches sociographiques* 47 (1).
- Walks, Alan. 2001. « The Social Ecology of the Post-Fordist/Global City? Economic Restructuring and Socio-spatial Polarisation in the Toronto Urban Region. » *Urban Studies* 38 (3): 407-447.
- . 2009. « The urban in fragile, uncertain, neoliberal times: towards new geographies of social justice ? » *Canadian Geographer/Le Géographe Canadien* 53 (3): 345-356.
- . 2014. « Canada's Housing Bubble Story: Mortgage Securitization, the State, and the Global Financial Crisis. » *International Journal of Urban and Regional Research* 38 (1): 256-284.
- . 2013. *Income Inequality and Polarization in Canada's Cities: An Examination and New Form of Measurement*. Toronto: Cities Centre, University of Toronto.
- Waller, Margy. 2005. *High Cost or High Opportunity Cost? Transportation and Family Economic Success*. Washington DC: The Brookings Institution, Policy Brief, Center on Children & Families #35.
- White, H. L., F. I. Matheson, R. Moineddin, J. R. Dunn et R. H. Glazier. 2010. « Neighbourhood deprivation and regional inequalities in self-reported health among Canadians: Are we equally at risk? » *Health & Place* 17 (1): 361-369.
- Wood, Michelle, Jennifer Turnham et Gregory Mills. 2008. « Housing affordability and family well-being: Results from the housing voucher evaluation. » *Housing Policy Debate* 19 (2): 367-412.
- Yerochewski, Carole. 2014. *Quand travailler enferme dans la pauvreté et la précarité*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Zuberi, Dan. 2006. *Differences that Matter: Social Policy and the Working Poor in the United States and Canada*. Ithaca and London: Cornell University Press.